



HAL
open science

Une zone enclavée en situation post-confit: le district de Vindza (Pool, République du Congo).

Elisabeth. Dorier, Erwan Morand

► To cite this version:

Elisabeth. Dorier, Erwan Morand. Une zone enclavée en situation post-confit: le district de Vindza (Pool, République du Congo).: Diagnostic territorial en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire.. [Rapport de recherche] LPED (UMR 151 AMU-IRD); MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIO ECONOMIQUE DES GROUPES DEFAVORISES - PARSEGD UNITE DE COORDINATION DU PROJET. 2011. hal-01306524

HAL Id: hal-01306524

<https://hal.science/hal-01306524>

Submitted on 30 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Coopération République du Congo
Banque Africaine de Développement



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE

PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIO ECONOMIQUE DES GROUPES DEFAVORISES - PARSEGD

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Une zone enclavée en situation post-confit: le district de Vinza (Pool, République du Congo).

Diagnostic territorial en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire.



Elisabeth Dorier et Erwan Morand, octobre 2011

Laboratoire Population Environnement Développement – UMR 151
Institut de Recherche pour le Développement
Aix Marseille Université (anciennement Université de Provence)

contact: elisabeth.dorier@univ-amu.fr

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIERES | 2 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 5 |
| AVANT PROPOS..... | 6 |
| 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL..... | 6 |
| 2-DESCRIPTION DE LA MISSION DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL | 6 |
| 3- LES DISTRICTS DU POOL NORD-OUEST, PEU DOCUMENTES | 7 |
| 1 – ENVIRONNEMENT DU DISTRICT DE VINZA | 9 |
| 1-1 SITUATION GENERALE DU DISTRICT | 9 |
| Problèmes de découpages, présence de minorités | 10 |
| 1-2 CARACTERISTIQUES BIO PHYSIQUES..... | 14 |
| 1-2-1 Relief, hydrographie et végétation..... | 14 |
| 1-2-2 Géologie, sols, végétation..... | 17 |
| 1-3 SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET DYNAMIQUES DE PEUPEMENT..... | 20 |
| 1-3-1 Des densités de peuplement parmi les plus faibles du pays..... | 20 |
| 1-3-2 Une évolution démographique irrégulière | 22 |
| 1-4 LA HIERARCHIE DES FOYERS DE PEUPEMENT | 25 |
| 1-4-1 Hiérarchie des localités | 25 |
| 1-4-2 Hiérarchie des Villages Administratifs | 28 |
| 1-5 IMPACTS DES CONFLITS, SITUATION ADMINISTRATIVE ET EVOLUTION HISTORIQUE..... | 29 |
| 1-5-1 District de Vinza, épicode des mouvements « rebelles » | 29 |
| 1-5-2 Retour de l'Etat, sécurité, encadrements..... | 33 |
| 1-5-3 Présence d'ex combattants..... | 34 |
| 1-5-4 Les appuis extérieurs..... | 37 |
| 1-6 VINZA-CENTRE, LE CHEF-LIEU DE DISTRICT : UNE CENTRALITE... A QUELLE ECHELLE ? | 39 |
| 1-6-1 L'impact encore omniprésent des destructions..... | 39 |
| 1-6-1 mauvaise accessibilité, insuffisance de la voirie et des infrastructures | 41 |
| 1-6-2 Les bâtiments de services publics et privés : une réhabilitation tardivement amorcée | 42 |
| 2 – TRANSPORTS ET ACCESSIBILITE | 44 |
| 2-1 LE RESEAU DE VOIRIE | 44 |
| 2-1-1 Etat actuel du réseau | 46 |
| 2-1-2 Accessibilité générale du district..... | 49 |
| 2-1-3 Les principaux obstacles..... | 54 |
| 2-2 LES CONNECTIONS PAR LA DESERTE AUTOMOBILE..... | 57 |
| 2-2-1 Les fréquences de transport..... | 57 |
| 2-2-2 Les coûts de transport..... | 59 |
| Déplacement des passagers | 59 |
| Transport des produits agricoles | 59 |
| 2-2-3 Desserte des axes routiers par les opérateurs de transport..... | 61 |
| 2-3 PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS..... | 64 |
| Proposition n°1..... | 64 |
| Proposition n°2..... | 65 |
| Proposition n°3..... | 65 |
| Proposition n°4..... | 66 |

| | |
|---|------------|
| 3 – ACTIVITES ECONOMIQUES ET AGRICOLES | 68 |
| 3-1 LES ACTIVITES AGRICOLES | 68 |
| 3-1-1 <i>Une polyculture dominée par le manioc et l'arachide</i> | 68 |
| 3-1-2 <i>riziculture</i> | 70 |
| Un premier redémarrage stoppé par la guerre et par un contentieux financier | 70 |
| Une relance post-conflits qui bute sur la commercialisation..... | 71 |
| 3-1-3 <i>L'activité d'élevage, héritages, contraintes et atouts</i> | 72 |
| 3-1-4 <i>L'accès au sol</i> | 73 |
| 3-2 LA RELANCE D'UNE PRODUCTION DEMANTELEE PAR LES CONFLITS..... | 75 |
| 3-2-1 <i>Quelques dotations de machines agricoles</i> | 75 |
| 3-2-2 <i>La relance par les groupements agricoles</i> | 76 |
| 3-3 LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES | 77 |
| 3-4 PROBLEMES ET BESOINS PRINCIPAUX..... | 82 |
| 4 - PRECARITE D'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS..... | 84 |
| 4-1 L'HABITAT | 84 |
| 4-2 ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ENERGIE | 85 |
| 4-3 STRUCTURES DE SANTE ET ACCES AUX SOINS | 86 |
| 4-3-1 <i>L'offre de soins à Vinza</i> | 86 |
| 4-3-2 <i>Organisation spatiale del'offre de soins et son accès</i> | 91 |
| 4-3-3 <i>Le personnel de soins</i> | 97 |
| 4-3-4 <i>Détails des structures de soins du district</i> | 98 |
| La Circonscription socio sanitaire de rattachement : Kindamba..... | 98 |
| CSI et Aire de Santé de Vinza | 99 |
| Structure sanitaire en construction de Mounoko..... | 101 |
| Centre communautaire de Missamou | 103 |
| 4-3-5 <i>Besoins principaux</i> | 103 |
| 4-4 STRUCTURES EDUCATIVES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES | 105 |
| 4-4-1 <i>Organisation spatiale et offre éducative et de formation technique du district</i> | 105 |
| Administration du secteur éducatif du district | 111 |
| L'équipement infrastructurel et matériel du district | 111 |
| Projets et appuis extérieurs au système éducatif du district..... | 112 |
| 4-3-2 <i>Le personnel éducatif du district</i> | 113 |
| 4-3-3 <i>Les effectifs scolaires du district</i> | 115 |
| 4-3-4 <i>Détails des structures éducatives</i> | 116 |
| Collège d'enseignement général de Vinza | 116 |
| Ecole primaire Milongo à Vinza | 123 |
| Ecole primaire de Mounoko | 125 |
| Ecole primaire de Madzaka..... | 126 |
| Ecole primaire de Mambio..... | 128 |
| Ecole primaire de Minzere..... | 131 |
| 4-3-5 <i>Problèmes et besoins principaux</i> | 133 |
| 3-5 PRECARITE ET STRUCTURES SOCIALES | 134 |
| 3-6 DEVELOPPEMENT DURABLE | 135 |
| 5 – SYNTHESE DU DIAGNOSTIC | 136 |
| 4-1 BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMES PAR LES POPULATIONS | 136 |
| 4-2 MATRICE FODA(FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES) | 140 |
| 4-3 PROPOSITIONS | 141 |

| | |
|--|------------|
| ANNEXES..... | 143 |
| ANNEXE 1. METHODOLOGIE DE REALISATION DU DIAGNOSTIC- LOCALITES ENQUETEES | 143 |
| ANNEXE 2. PROBLEMES DE COMPATIBILITES ENTRE LES BASES DE DONNEES | 144 |
| ANNEXE 3. FORMULAIRE D'ENQUETE DES CHEFS-LIEUX DE DISTRICTS ET VILLAGES | 145 |
| ANNEXE 4. MODELE DE FICHE D'ENQUETE DES STRUCTURES D'EDUCATION ET DE SANTE | 169 |
| ANNEXE 5. BASE DE DONNEES VECTORIELLES - DIAGNOSTIC TERRITORIAL LPED/PARSEGD | 175 |
| ANNEXE 6. TRAJETS DES MISSIONS DE TERRAINS A VINZA PARSEGD-LPED, 2011 | 177 |
| BIBLIOGRAPHIE | 180 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | 183 |

SIGLES ET ABBREVIATIONS

| | |
|----------------|--|
| ACODECO | Association Congolaise pour le Développement des Coopératives |
| ACTED | Agence française d'Aide à la Coopération et au Développement |
| ADPM | Association de Développement des Pays de Mpangala |
| AEMO | Action Éducative à Milieu Ouvert |
| AS | Aire de Santé |
| CEG | Collège d'Enseignement Général |
| CETA | Collège d'Enseignement Technique Agricole |
| CETI | Collège d'Enseignement Technique et Industriel |
| CICR | Comité International de la Croix Rouge |
| CMA | Centre des Métiers Agricoles |
| CMIM | Centre des Métiers Industriels Mixte |
| CNSEE | Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques |
| CSS | Circonscription Socio Sanitaire |
| DDEPSA | Direction Départementale du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation |
| DDETPFQE | Direction Départementale du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi |
| EBUCSI | Enquête de Base sur l'Utilisation des Centres de Santé Intégrés |
| FIDA | Fond International de Développement Agricole |
| IPHD | International Partnership for Human Development |
| KONGO-BUTSIELE | Association pour le Développement du Pool Congolais |
| LEG | Lycée d'Enseignement Général |
| LETA | Lycée d'Enseignement Technique Agricole |
| MASAHS | Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité |
| MEPSA | Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation |
| METPFQE | Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi |
| MSASF | Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de la Famille |
| PADEC | Projet d'Appui au Développement Communautaire |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PNLS | Programme National de Lutte contre le SIDA |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRAEBASE | Projet d'Appui à l'Éducation de Base |
| RGPH | Recensement Général de la Population |
| UNICEF | United Nations of International Children's Emergency Fund |

AVANT PROPOS

1- Contexte et justification de la mission de diagnostic territorial

Le Ministère en charge des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire exécute avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement, le **Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés** (PARSEGD). Ce projet, à travers ses multiples composantes, vise à rendre autonomes les personnes vivant dans la précarité, en facilitant leur accès aux services sociaux de base et en favorisant notamment la création d'emplois et le développement des Très Petites Entreprises (TPE). Le PARSEGD est un exemple de partenariat entre des ministères, les collectivités locales, les ONG, les entreprises privées. Tenant compte des leçons du PARSEGD, le Ministère des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire élabore un nouveau projet appelé **Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)**, concernant des zones rurales particulièrement marginalisées, enclavées, ou qui ont été touchées par les conflits. Le projet est basé sur le développement humain et intervient sur plusieurs secteurs d'activités. Il vise la mise en œuvre des OMD au niveau territorial, l'amélioration des conditions de vie des communautés de base, le développement des activités économiques, la valorisation des ressources locales et l'accompagnement des communautés par les agents sociaux. Il permettra de rétablir les mécanismes d'accès au revenu, de remettre en place les infrastructures de base : école, santé, pistes rurales, eau potable avec l'appui des communautés elles-mêmes. Il va opérationnaliser au niveau local entre autres : le DSRP, la Stratégie nationale de prise en charge des groupes sociaux défavorisés, la Stratégie nationale HIMO. Pour une plus grande efficacité, plusieurs approches de développement seront associées (villages du millénaire, télécentre communautaire, centres Songhai, Plateformes multifonctionnelles, Initiative PNUD Capacity 2015...).

Comme tout projet communautaire, son développement repose sur un diagnostic territorial complet et multisectoriel. C'est pourquoi, des discussions ont été entreprises avec le LPED afin de réaliser le diagnostic territorial de certaines zones d'intervention du PADEC, en particulier dans certaines zones rurales du Pool fortement touchées par les conflits et qui, jusqu'à présent ont peu bénéficié des programmes de reconstruction, du fait de la persistance de l'insécurité.

2-Description de la mission de diagnostic territorial

L'intervention de l'Université de Provence et de son Laboratoire Population Environnement Développement (LPED, Unité mixte de recherche Université-IRD) a porté sur 7 districts où un protocole commun d'enquêtes, de traitement des données et de cartographie a été mis en place, sous la direction d'E. Dorier (géographe, professeure à l'Université de Provence) et d'H. Mazurek (agronome et géographe, chercheur à l'IRD), tous deux membres du LPED. Un partenariat avec l'Université Marien Ngouabi a spécifiquement porté sur les questions agricoles (Y. Ofouémé Berton, géographe, Maître de Conférence).

Les enquêtes (janvier-avril 2011) et leurs traitements (mai-juin 2011) ont été menées de manière simultanée et coordonnée par plusieurs sous-équipes de chercheurs, de praticiens du développement et d'étudiants stagiaires.

- enquêtes participatives conduites dans les chefs-lieux ainsi que des échantillons de localités des districts de Kindamba, Mayama, Vinza, Kimba, Zanaga, Kingoué et Lékana
- mise en place d'un SIG (bases de données sectorielles géoréférencées, sous Mapinfo), conception d'une cartographie exclusive détaillée de localisation des zones ciblées et d'analyses thématiques à finalité opérationnelle pour les interventions du PADEC
- le rapport ci-dessous, qui concerne Vinza, fait donc partie d'une ensemble de 7 rapports territoriaux associés à une cartographie originale conçue par le LPED à partir de sources de première main portant sur :
 - le secteur routier et des transports
 - l'habitat
 - l'accès à l'eau potable et à l'énergie- l'activité économique et agricole
 - le système de santé et l'accès aux soins
 - le secteur de l'éducation
 - le développement durable

Les 4 premiers chapitres de ce rapport concernent la réalisation d'un diagnostic multisectoriel :

- La situation générale géographique et administrative du district ;
- Le diagnostic des conditions de la voirie, des transports et de l'accessibilité des populations;
- Les activités économiques et agricoles ;
- L'accès aux services essentiels ;

Le dernier chapitre a pour objectif de déterminer les actions prioritaires et complémentaires à mener dans le cadre du futur projet PADEC.

3- Les districts du Pool Nord-ouest, peu documentés

Pour élaborer notre enquête sur la base d'hypothèses de la situation sociale, et faute de pouvoir accéder aux résultats socio-économiques du recensement national de la population de 2007 qui ne sont pas encore publiés, nous nous sommes appuyés sur les résultats des enquêtes nationales (EDS 2005, CNSEE 2005) et régionales sur la pauvreté et l'évolution post-conflit (Caritas 2004 et 2007, OCHA 2004, Ministère du plan 2006). Nous nous sommes notamment fondés, à titre indicatif et pour définir les critères à prendre en compte, sur les résultats des consultations participatives sur la pauvreté menées dans certains districts du Pool en 2004 (Caritas, OCHA), 2006 (Ministère du plan, enquêtes régionales pour l'élaboration du DSRP) les diagnostics participatifs villageois menés à Mindouli et Goma tsé Tsé en 2008 (Caritas), ainsi que sur les résultats de l'enquête EBUCSI menée en 2010 par le CNSEE.

Il faut noter que, compte tenu de problèmes persistants d'insécurité et de difficulté d'accessibilité, la partie nord-ouest du Pool ciblée par la présente enquête (Mayama, Vinza, Kindamba, Kimba), n'avait pas été prise en compte dans les études conduites depuis les années 2000, qui se sont toutes centrées sur Kinkala, Mindouli, Igné ou Goma tsé tsé. Les districts du Pool, bien que proches de Brazzaville ont été marginalisés, enclavés, sous peuplés. Ils ont été profondément et durablement touchés par les conflits. Leur situation est à ce jour très mal documentée. En effet, la zone qui est restée longtemps mal maîtrisée peu été investiguée lors des enquêtes menées au sortir des guerres. Ainsi l'excellent rapport CARITAS (2004) qui dresse le tableau des populations du Pool au sortir de la guerre est-il basé sur des enquêtes-ménages majoritairement menées dans le Pool sud. Les localités ciblées par l'enquête-ménages Caritas de 2004 (865 ménages enquêtés) ont été choisies dans la zone

très impactée par les conflits, le long de l'axe du CFCO dans les districts de Kinkala, Mindouli (ces deux districts regroupent 71% des ménages enquêtés) et Mbanza Ndounga (13% des ménages). Les districts périphériques du Pool Nord- encore trop mal sécurisés à cette époque ont été enquêtés de manière secondaire par CARITAS, à travers des localités-témoins: A Vinza, seuls les villages d'Insini et Impouo ont été enquêtés (16 ménages ont été interviewés à Ikomi et 14 à Impouo). Le district de Kimba n'y a pas été investigué.

L'enquête de l'OCHA 2004 a été conduite dans un délai de temps rapide, sous forme d'une série de missions conjointes d'évaluation du niveau de sécurité, de l'état des infrastructures et de l'accès aux services dans le département du Pool en 2004 avec le PAM, l'UNICEF et la FAO. L'étude assume sa dimension opérationnelle qui « *ne correspond pas à un travail à caractère scientifique mais se veut plutôt comme un outil de décision rapide, sous la forme d'enquêtes simples et de compilations de données.* » Elle s'est déroulée principalement par rencontre de personnes ressources, (autorités publiques, ONG) et visites circonscrites aux chefs-lieux de 4 districts du Pool, avec observations rapides dans les localités traversées (Kinkala, Mindouli, Mayama et Kindamba). Vinza n'a pas été concerné.

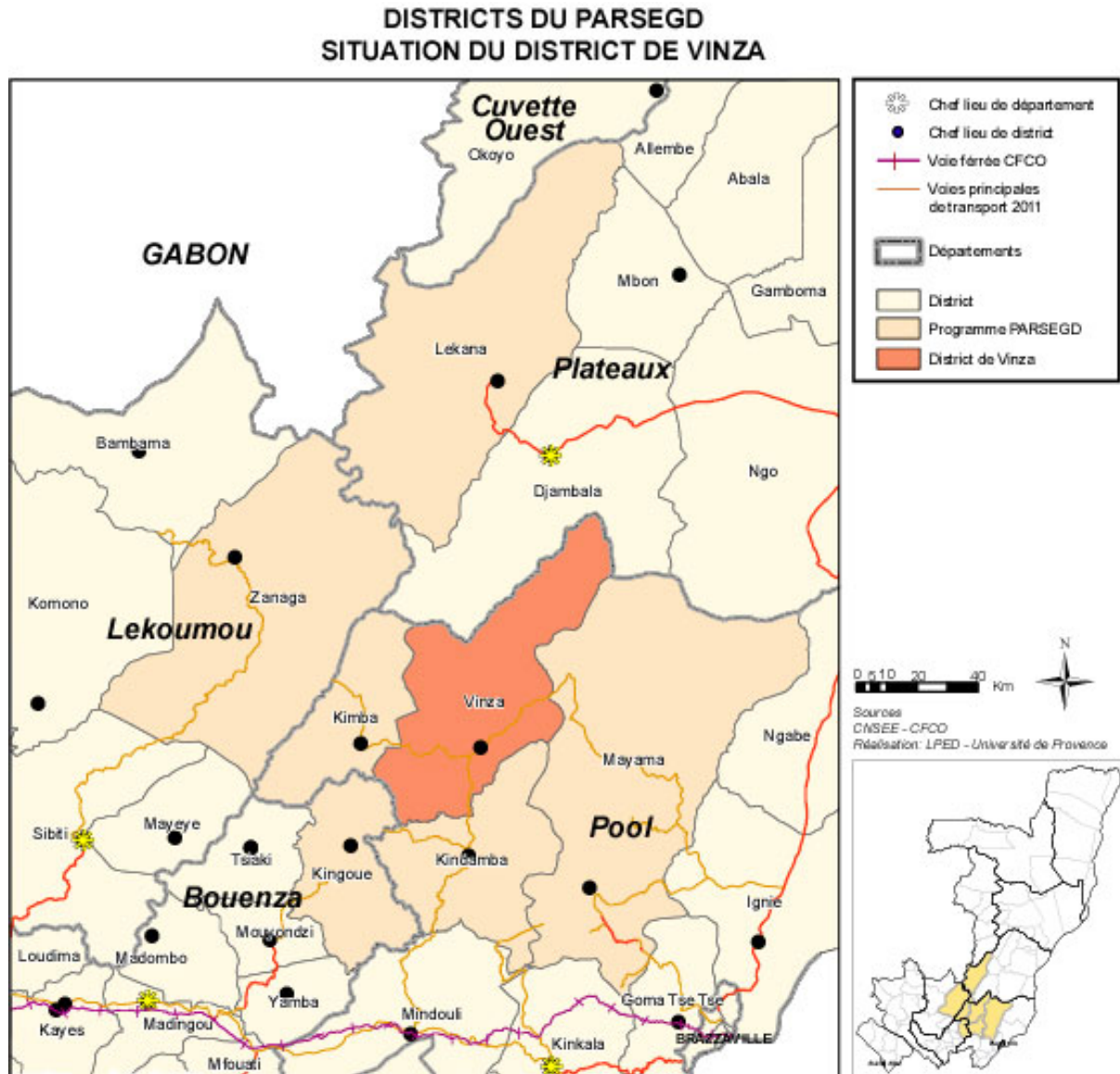
En préparation au DSRP les consultations participatives sur la pauvreté menées auprès de focus groupes dans le département du Pool, (2005-2006) se sont ensuite déroulées dans quatre districts seulement : Kinkala, Goma Tsé-Tsé, Igné, Mindouli. Ces documents apportent un éclairage pertinent sur les formes et profils au niveau des individus, des ménages, des groupes, mais sans approche territoriale. Et là encore, les districts du Pool nord-ouest, et notamment Vinza, n'ont pas été représentés. Enfin depuis la relative stabilisation depuis 2008, quelques enquêtes diagnostics villageois ont été menées, notamment par Caritas, dans les districts de Mindouli, Goma tsé tsé.

En réponse à la demande du PARSEGD nous voulons donc ici réaliser un état des lieux de Vinza, un de ces districts « oubliés », en développant principalement une analyse territoriale de l'impact des conflits dans cet espace, mais aussi d'un abandon ancien en termes d'aménagements, d'une forme de pauvreté géographique afin d'identifier avec la plus grande précision les pistes d'améliorations possibles. Nous avons peu développé la dimension monétaire et sociale de la pauvreté qui auraient nécessité des enquêtes ménages et qui ont déjà été abordées, pour des espaces voisins, dans les travaux cités ci-dessus.

NB. On trouvera dans les annexes 1, 2 et 3 la méthodologie détaillée de la présente enquête ainsi que la composition de l'équipe qui a contribué à ce travail.

1 – ENVIRONNEMENT DU DISTRICT DE VINZA

1-1 Situation générale du district



Carte 1. Carte de situation

Vinza devient l'un des 13 districts du département du Pool en 1995 (entre 1969 et 1995 Vinza avait le statut de PCA¹ et relevait de la sous-préfecture de Kindamba). Il se situe à la limite avec le département des Plateaux (district de Djambala au Nord) et le département de la Bouenza (district de Kingoué au sud-ouest). Il est contigu avec 3 districts du Pool nord : Kimba, Kindamba et Mayama. Cependant, il convient plus d'étudier ce territoire comme une zone aux difficultés importantes en termes d'échanges qu'un point de connexion avec ses régions voisines.

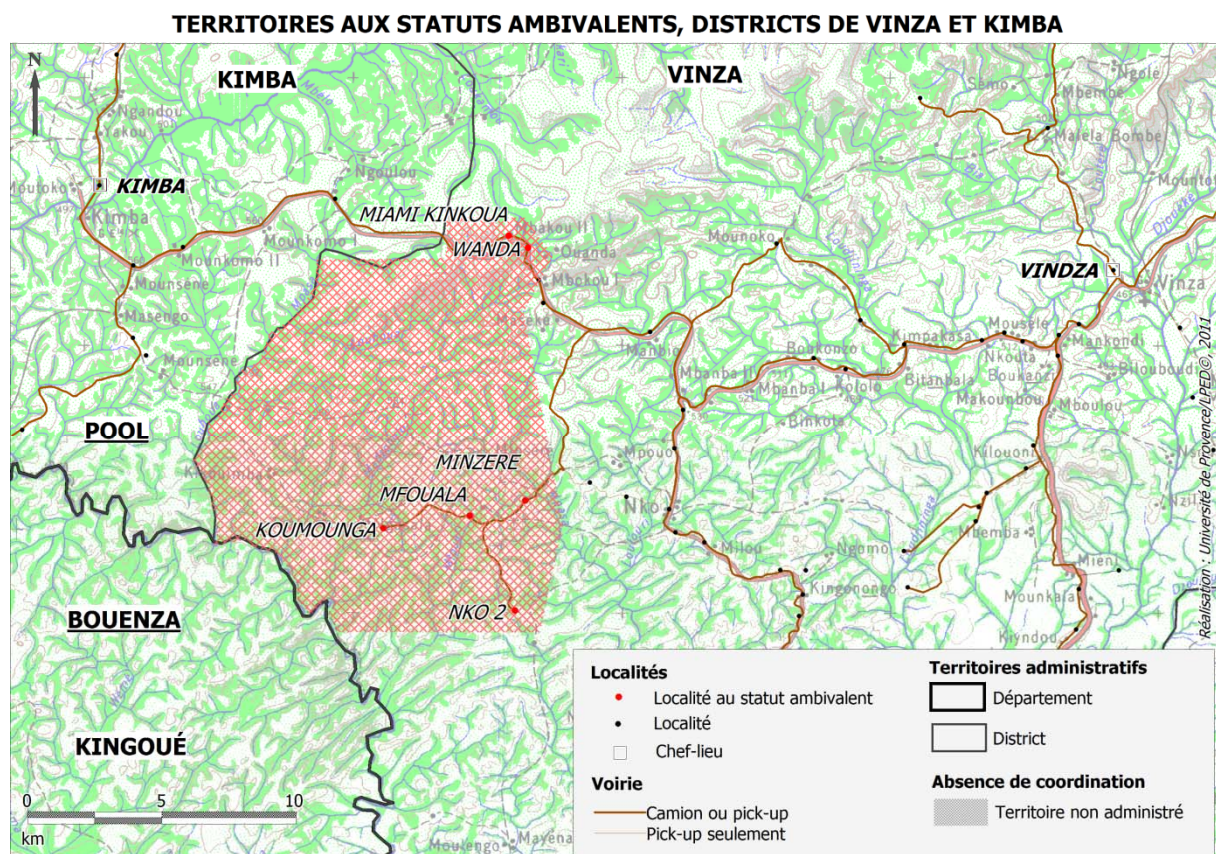
¹PCA : poste de contrôle administratif.

Problèmes de découpages, présence de minorités

Le découpage actuel du district de Vinza est issu d'une scission avec le district voisin de Kimba en 1997, dernier district créé au Congo. Bien que ces limites administratives soient validées par le ministère de l'intérieur et suivies par le CNSEE lors des recensements, la gestion des services de base des districts de Vinza et de Kimba ne suit pas exactement ce découpage. Ainsi, la partie sud-ouest du district de Vinza (aux confins de 3 districts, cf. carte 3) est gérée par le district de Kimba en ce qui concerne les services éducatifs et sanitaires. L'inspection de l'enseignement primaire de Kimba intègre la partie sud-ouest de Vinza (carte 4). De même, le PEV (Programme élargi de vaccination) géré par le CSI de Kimba prend en charge cette partie du territoire, et les habitants de cette zone fréquentent prioritairement le CSI de Kimba.

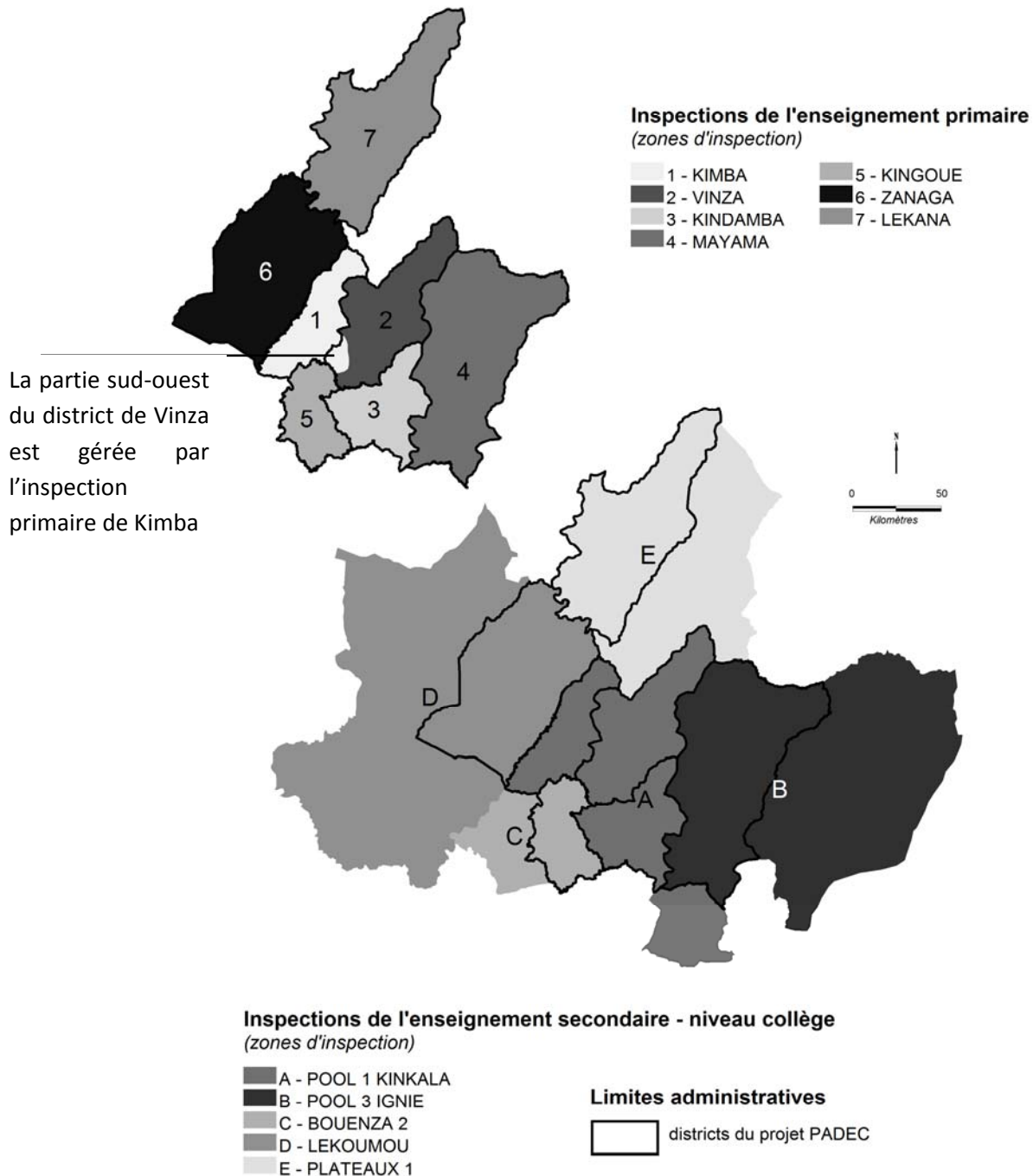
Les localités de Koumounga, Minzere, Nko2 (peuple autochtone), Mpho, Mfouala (plus Miami Kinkoua et Wanda selon, les sources) utilisent donc les services du district de Kimba, alors que le découpage officiel voudrait que ces localités soient gérées par le district de Vinza. En revanche ces villages votent à Vinza.

Ces anomalies sont partiellement liées aux difficultés de communication entre le chef-lieu de Vinza et cette partie sud-ouest du district, plus proche de Kimba.



Carte 2. Territoires de statuts ambivalents, aux confins des districts de Vinza, Kimba et Kingoué

L'ADMINISTRATION DES STRUCTURES EDUCATIVES DANS LA ZONE DU PROJET PADEC



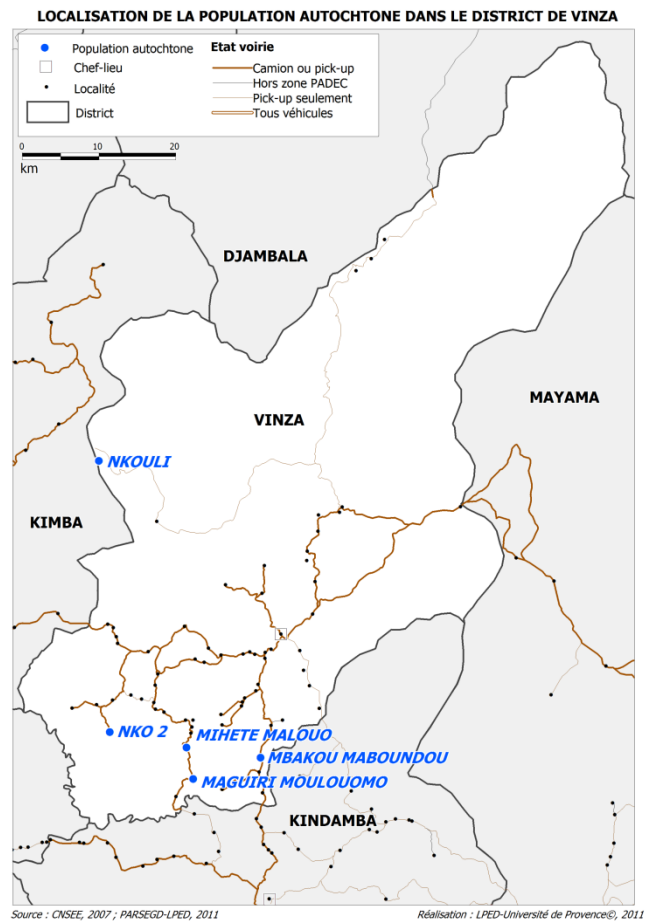
sources : Divisions Etudes et Planification, MEPSA, 2010
réalisation : D.ROUQUIER, LPED - Université de Provence © - Mai 2011

Carte 3. Une inspection de l'enseignement primaire à cheval sur 2 districts

Mais il y a aussi des raisons culturelles et des ressentiments liés aux guerres. En effet les populations du sud-ouest de Vinza très largement composées de Tékés et de Pygmées se sentent plus proches de celles de Kimba (mêmes peuples).

Le district de Vinza comporte une population pygmée importante dans les villages de Nkouli (localité exclusivement autochtone situé dans le VA de Ndouo Youla), Maguiri Maouloumo, Mihété Maoulo, Nko 2, Mbakou Maboundou. Les ancêtres des Autochtones de Nko 2 étaient les « travailleurs » du chef de canton Téké Moutoua. Suite à sa migration à Nko 1, il leur aurait légué ses terres qui se concentrent essentiellement à Nko 2.

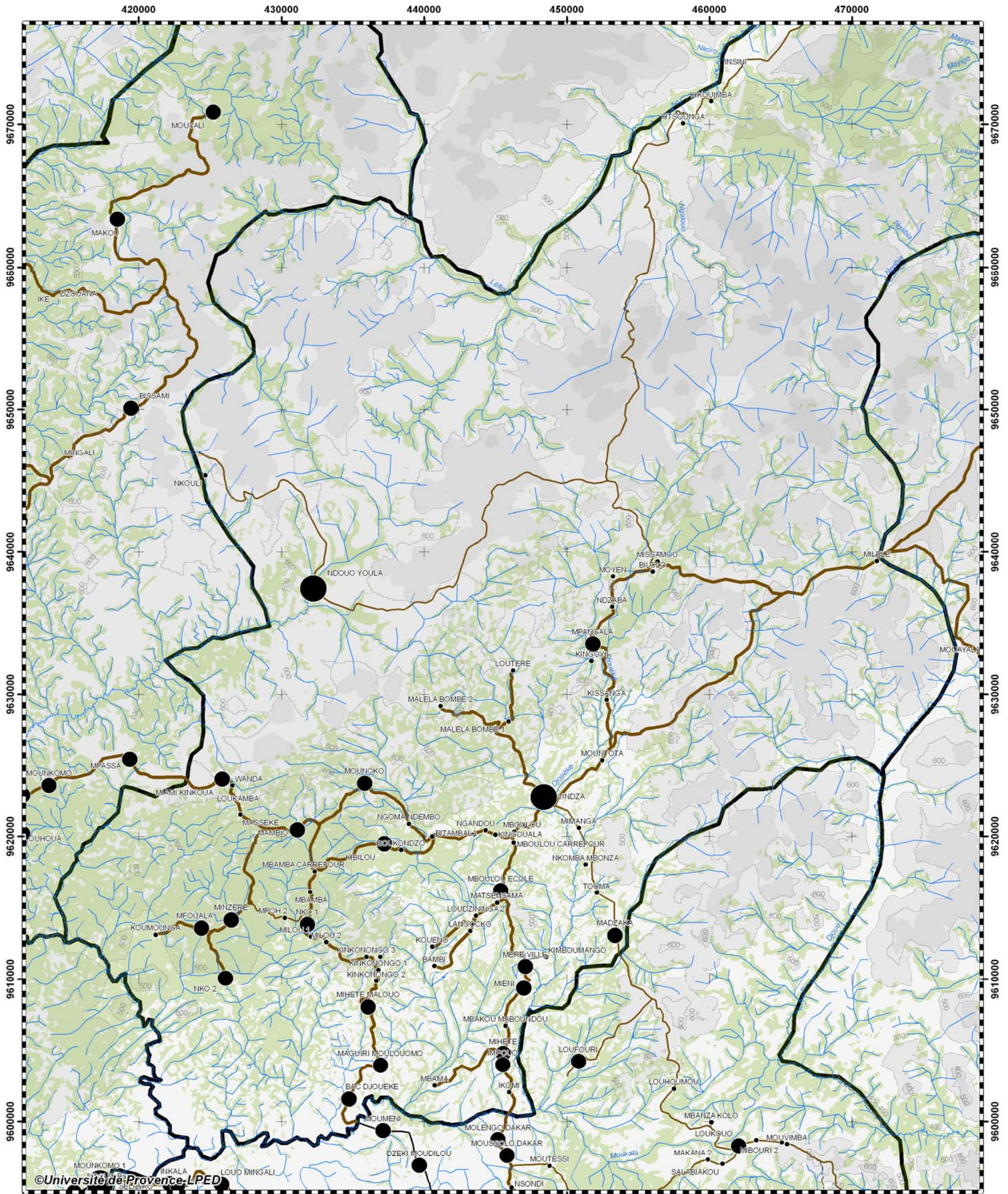
Cette zone a été victime d'exactions répétées des miliciens, essentiellement Nsoundis, en provenance de Vinza, qui ont décimé le cheptel bovin. Ces tensions ont aussi entraîné des migrations de population de cette zone vers le district attenant de Kingoué.



**Carte 4. Localités à dominante ou exclusivement
« autochtones »**

Source : SG du district de Vinza

District de Vinza



- | | | |
|-------------------|-------------------------------------|------------------|
| Villages | Voirie | Milieu |
| Population | Accessibilité Véhicules 2011 | — Hydrographie |
| • 2 - 100 | — Tous véhicules | ■ Couvert arboré |
| ● 101 - 500 | — Camion ou pick-up | |
| ● 501 - 1000 | — Pick-up seulement | |
| ● 1001 - 6173 | — VéloMOTEUR | |
| | — ND | |
| | — ND - Hors zone PADEC | |

0 2,5 5 10 Kms

1:250 000

Système UTM 33S
WGS 1984

Source: CNSEE-RGPH 2006, Numérisation à partir d'images Landsat et Spot, Altitudes à partir du MNT USGS SRTM90, Enquête LPED 2011

Carte 5. Hydrographie et couvert arboré dans le district de Vinza.

1-2 Caractéristiques bio physiques

Le district est hétérogène du point de vue des milieux : savanes sur plateaux gréseux et sableux à 600m d'altitude au nord, larges vallées de la Djouéké et de ses affluents au Sud et une zone de plaine drainée au centre.

1-2-1 Relief, hydrographie et végétation

Si le sud de Vinza se rapproche plus du district de Kindamba autant par sa végétation que par sa topographie (espace peu accidenté à environ 500 m d'altitude, qui s'abaisse en pente douce au sud vers la Djouéké), le nord-est est occupé par les plateaux batékés (collines sableuses aux altitudes oscillant entre 500 et 700m).

Le district de Vinza est délimité au nord par le cours de la Léfini, à l'est par le lit mineur du Djoué, à l'ouest par le Ndouo et au sud par la Djouéké, ces deux derniers étant les affluents du fleuve Niari. Ainsi les principaux cours d'eau du sud comme du nord du Congo prennent leur source dans cette région et ont servi pour délimiter le district. La Léfini prend sa source dans les versants du nord de Vinza (via les rivières de Boulouabi et Ngiri) et les versants du sud de Djambala (via les rivières d'Ouwi et Lifali). La source du Djoué se situe au nord du village de Milélé (cirque de Milélé). De plus, le district est parcouru par un réseau hydrographique particulièrement dense dans sa zone de plaine située au centre et au sud.

Au Nord et à l'Est, le relief est marqué par une zone de plateaux au nord-est(500-700m) , peu à peu vallonnée au centre, et qui s'abaisse vers le sud-sud-ouest pour laisser la place à une zone de plaines autour de la Djouéké (carte 4). Les bassins versants de la Djouéké et de la Léfini sont régulièrement incisés par des dépressions hydrographiques de leurs affluents. Leurs vallées sont bordées par des forêts galeries (photo 3). Les principales voies de communication se localisent logiquement dans la partie sud-ouest, plane et permettant de relier les districts de Kimba (Ouest), Kindamba (Sud) et Kingoué (Sud-ouest) – photo 4.



Photo 1. Zone de plateau, représentative du norddu district

Au sud, la limite entre Vinza et Kindamba correspond à la vallée de la Djouéké, dont le vaste lit majeur inondable constitue un milieu riche pour la pêche, la riziculture et des cultures variées (Photos 1 et 2). De part et d'autre de la limite de district on rencontre les mêmes milieux amphibies,

et plusieurs villages situés sur des bourrelets alluviaux ou le long de la route-digue Kindamba-Vinza sont liés au potentiel spécifique de cette vallée (Moussolo Dakar, du côté de Kindamba, Madzaka, Ikomi, et Impouo du côté de Vinza).



Photo 2. Panorama de la vallée de la Djouéké

(cliché pris de la rive gauche, vue vers le nord vers le district de Vinza)

Même si les débits des cours d'eau sont dans l'ensemble assez faibles, la densité du réseau hydrographique constitue tout de même une entrave aux transports, notamment en cas de dommage sur les infrastructures ou d'absence de celles-ci (photo 5). De plus, des crues sont à craindre en saison des pluies pour les villages situés en fond de vallon, au bord de la Léfini (Insini, Kikouima, Kitsounga) et surtout dans le talweg de la Djouéké (Madzaka, Infomi, Impouo et Bac Djouéké). Les ponts construits dans ces zones devront être d'autant plus résistants et faire l'objet d'un suivi régulier.



Photo 3. Type de rivière et de pont présents dans le district de Vinza

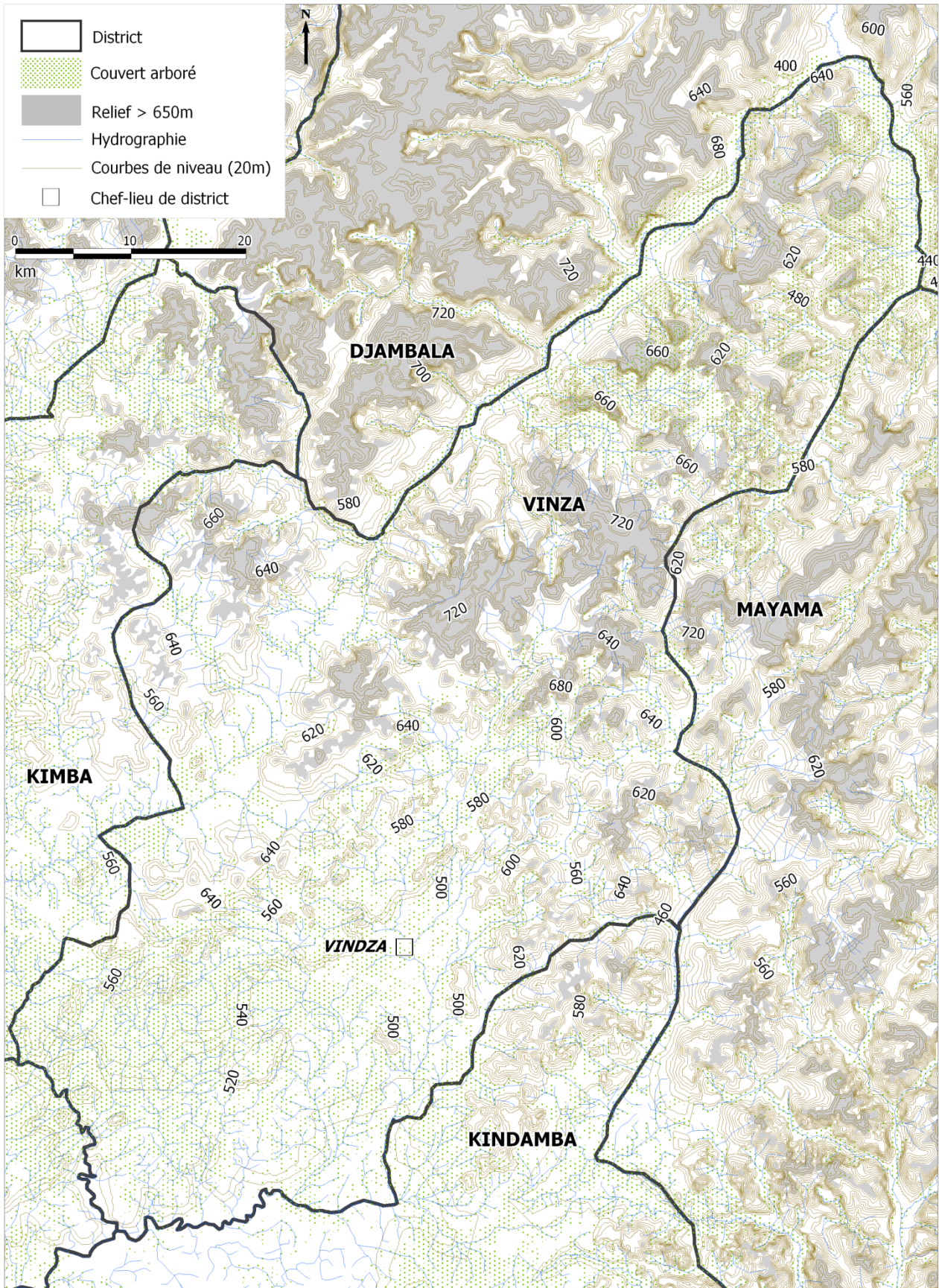
(ici entre Bitambala et Ngoma Ndembo)



Photo 4. Réparation du véhicule après passage en force dans le lit d'une rivière en crue

(pont en construction).

RELIEF, HYDROGRAPHIE ET COUVERT FORESTIER, DISTRICT DE VINZA



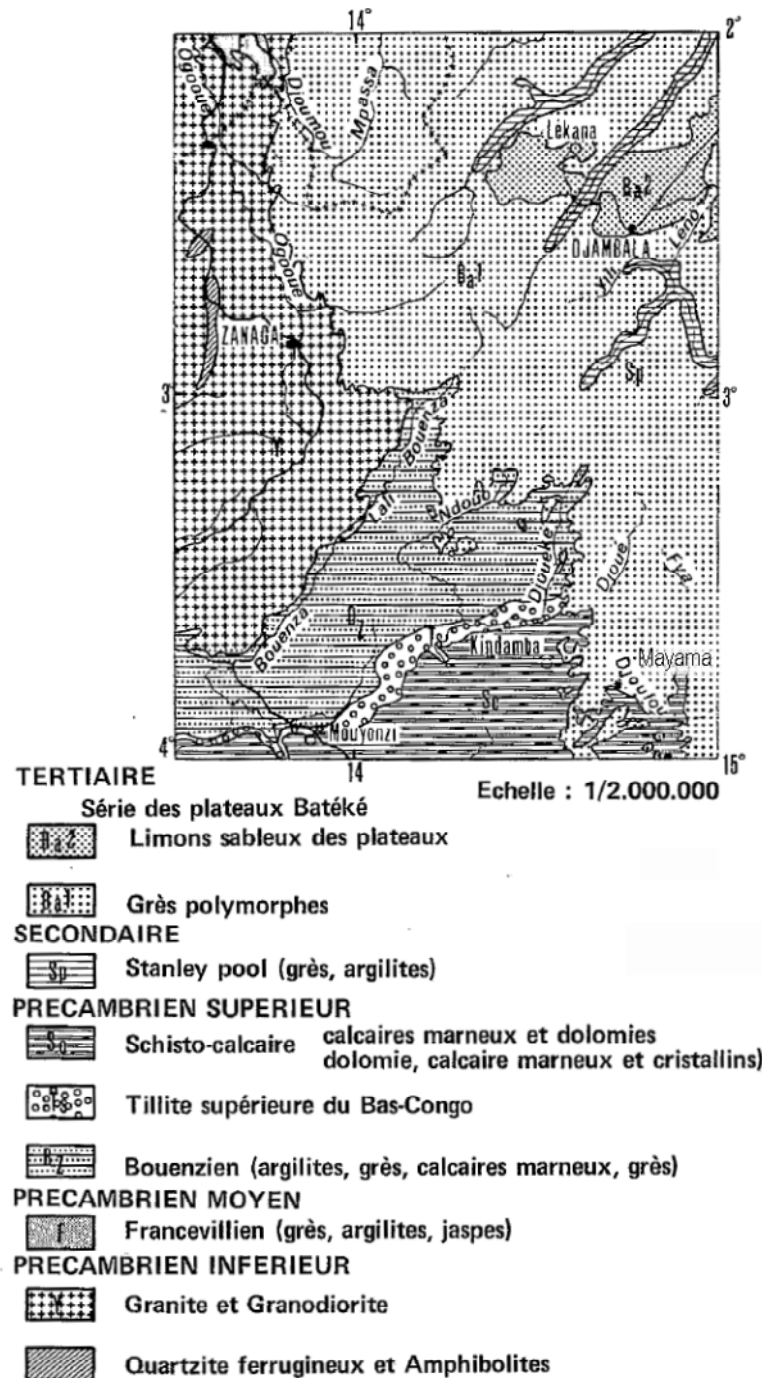
Source : CNSEE 2007; PARSEGD-LPED, 2011; Images Landsat

Réalisation : Université de Provence-LPED©, 2011

Carte 6. Relief et hydrographie du district de Vinza

1-2-2 Géologie, sols, végétation

Les plateaux Batékés grésos-sableux du nord du district sont pauvres et peu fertiles, exceptés dans les vallées. A l'est, la vallée du Djoué est composée de sols argileux, utilisés pour la fabrication des briques. Le potentiel agricole des terres est faible dans la moitié nord (meilleur dans les fonds de petites vallées aux sols hydromorphes et bas-fonds propices à la riziculture) et surtout dans les talwegs de la moitié sud du district, notamment la large vallée de la Djouéké.



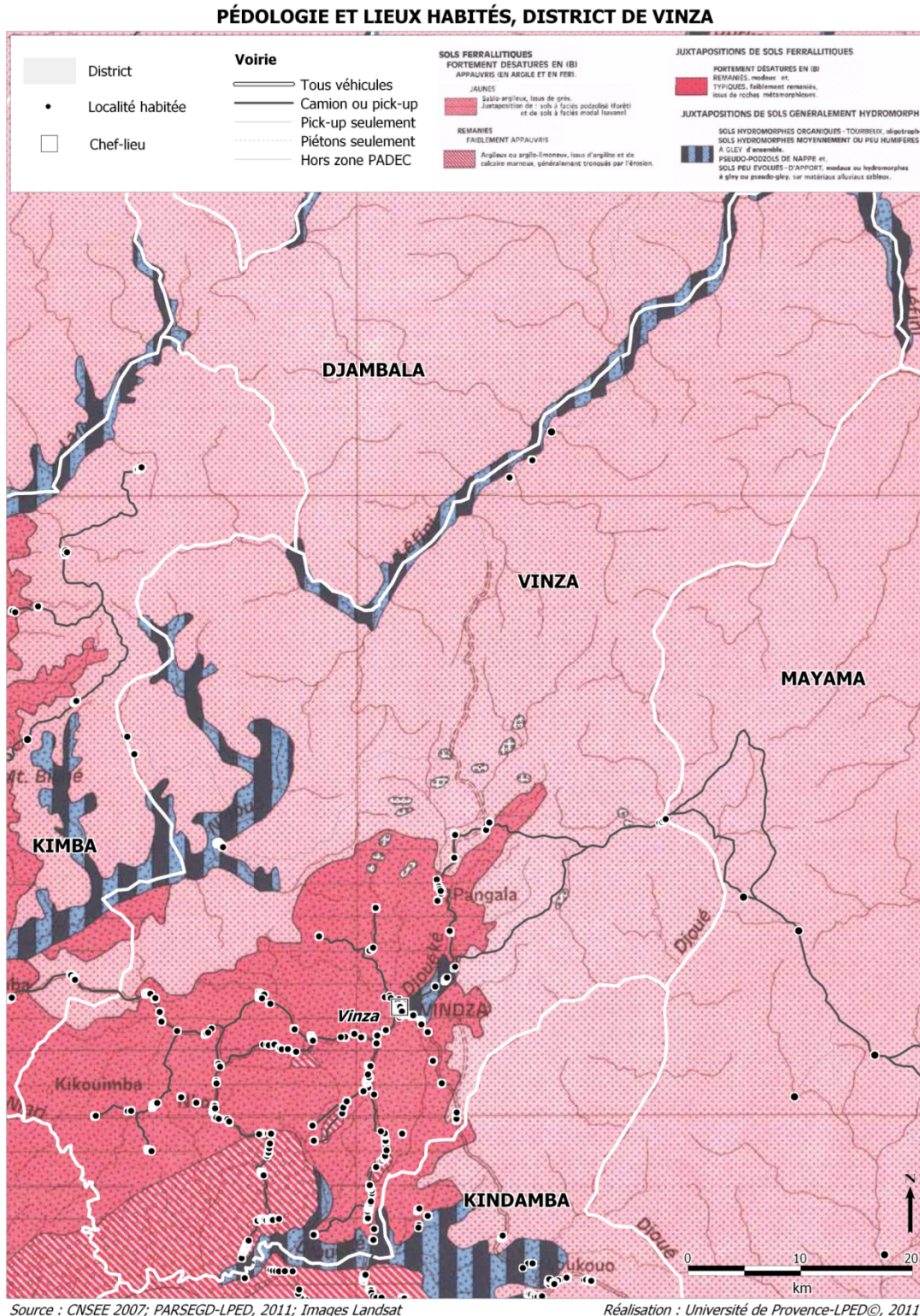
extrait de : BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979,
 Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST no 44
 République du Congo Brazzaville à 1/500 000 , ORSTOM, p 10.

Carte 7. Géologie de la zone du projet PADEC

Une analyse pédologique, mais aussi liée à la topographie et à l'hydrographie explique cette variété de potentiel agricole du district, principalement concentré au sud, sud-ouest du district ainsi que dans les vallées de la Léfini, de la Djouéké et du Djoué (limites nord, sud et est). En effet, comme le montre la carte pédologique réalisée par l'ORSTOM en 1979, le nord du district se caractérise par des sols sableux, acides et lessivés donc difficiles pour une agriculture traditionnelle qui n'utilise pas d'intrants. Les sols du sud, au contraire, sont issus de roches métamorphiques, beaucoup plus aptes

aux travaux agricoles. Les limites du district, matérialisées par des talwegs, se distinguent par des sols hydromorphes. Ces territoires longilignes sont moyennement fertiles mais bien irrigués.

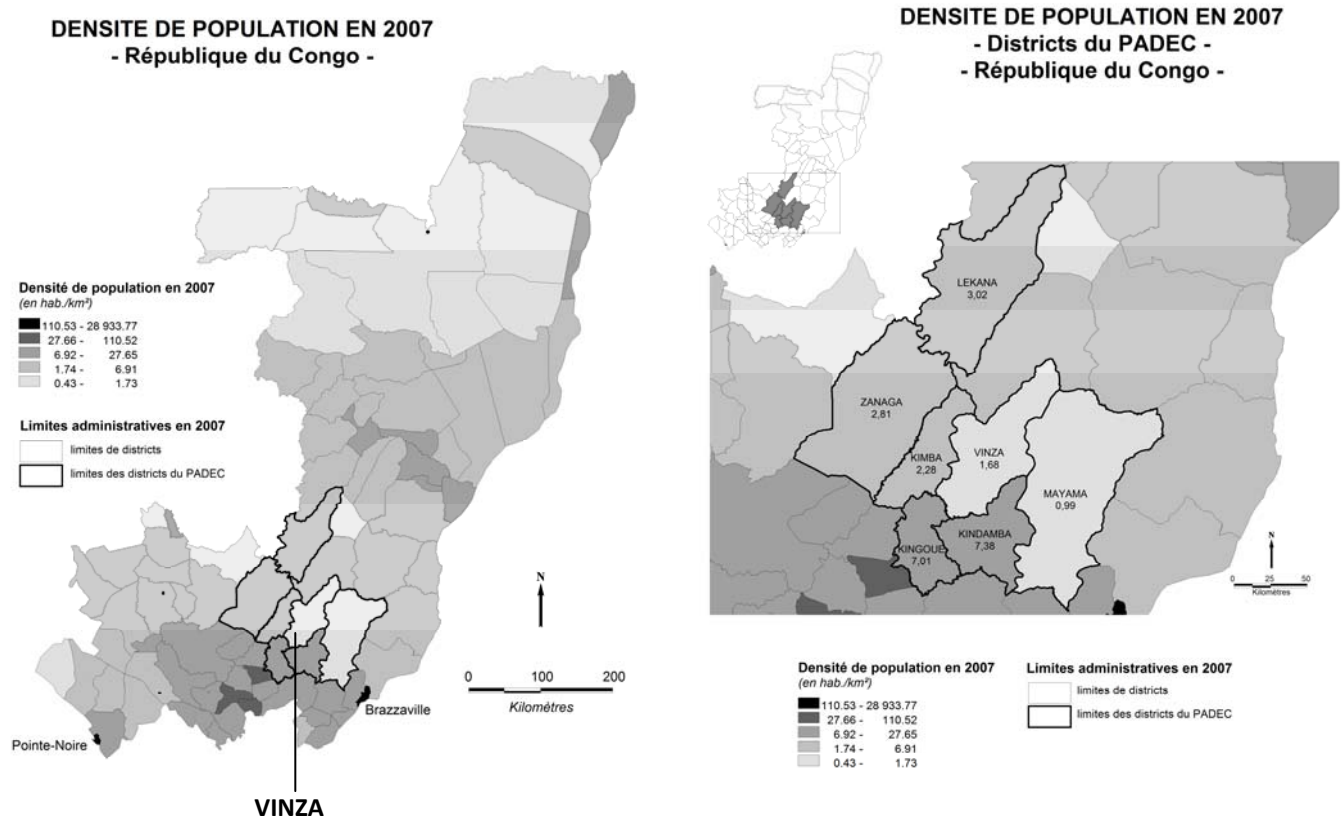
La corrélation entre l'implantation de la population et le potentiel naturel des milieux des sols est remarquable : 55 localités sur 71 sont localisées sur les sols argileux et forestiers (77%), 9 sur les espaces de vallées (13%) et seulement 8 en zones de savanes sur sols sableux (11%) – carte ci-dessous.



Carte 8. Lieux habités sur carte pédologique de Sibiti Est, ORSTOM, 1964

1-3 Situation démographique et dynamiques de peuplement

1-3-1 Des densités de peuplement parmi les plus faibles du pays



sources : RGPH - 2007, CNSEE

réalisation : D.R - Q.F, LPED, Avril 2011

sources : RGPH - 2007, CNSEE

réalisation : D.R - Q.F, LPED, Avril 2011

Carte 9. Densité de population des districts du Congo, 2007

Le district de Vinza fait partie des 14 districts les moins denses du pays. Avec 1,68 hab./km² (1,46 hors chef-lieu), sa densité est équivalente aux districts de la Sangha (forêt équatoriale) ou de Mayama (peuplement extrêmement dispersé sur une surface importante).

Tableau 1. Données démographiques récentes sur le district de Vinza

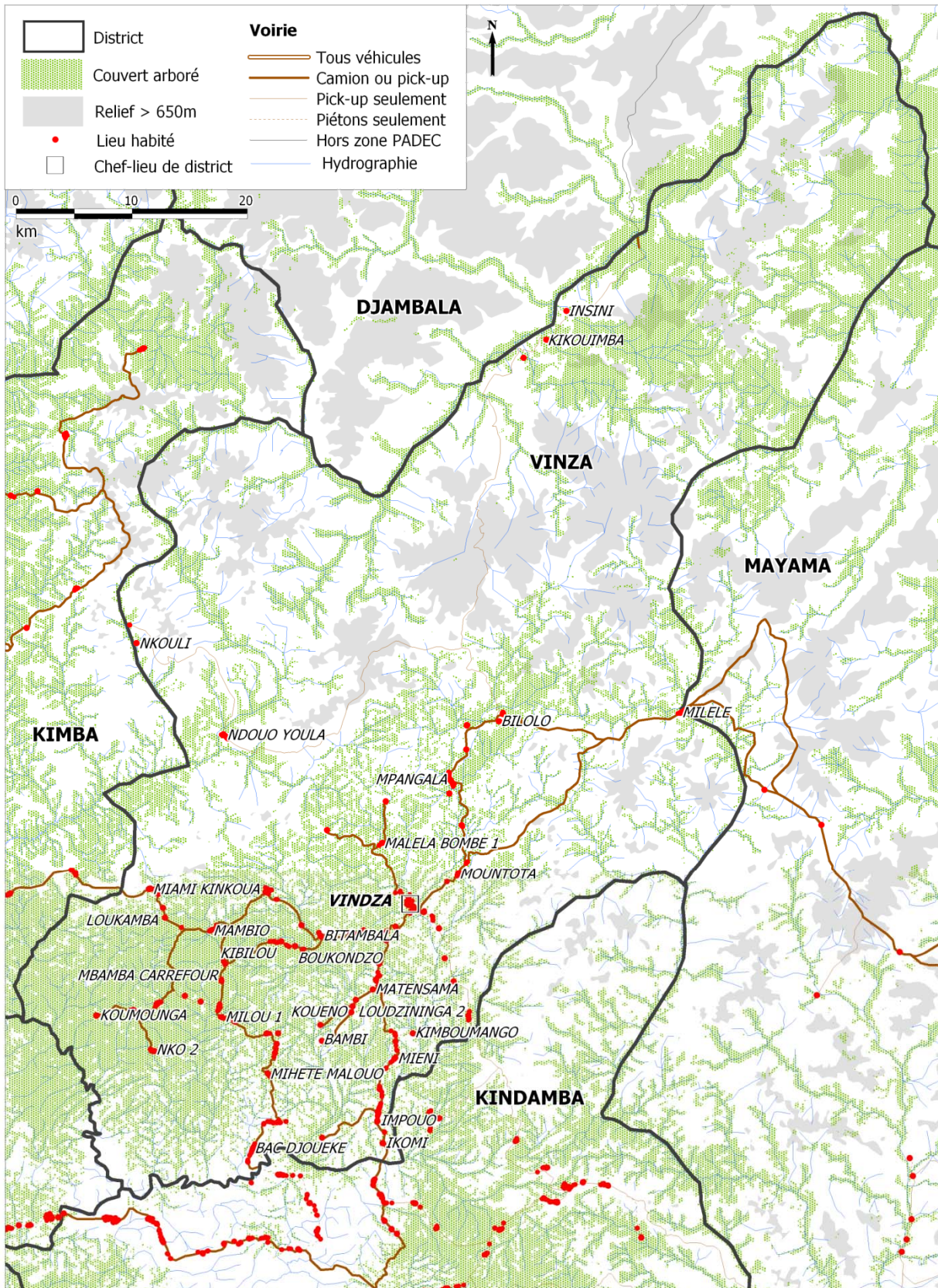
| | |
|---|---------------|
| Superficie | 3517,3 |
| Population 2007 | 5 912 |
| Densité totale (hab./km²) | 1,68 |
| Population du chef-lieu (Vinza-centre), 2006 | 773 |
| Densité hors chef-lieu | 1,46 |

Source : CNSEE, RGPH 2007

A Vinza, la quasi absence d'implantation humaine dans la moitié Nord du district, composée de savanes incultes sur sols sableux, est en partie responsable de cette faible densité (à l'exception de 3 hameaux égrenés le long de la Léfini et 2 le long de la piste Milele-Nkouli (qui traverse le district

longitudinalement). La population est en majorité concentrée au Sud et Sud-Ouest du district, notamment le long des axes vers Kindamba.

LIEUX HABITÉS ET COUVERT FORESTIER, DISTRICT DE VINZA



Source : CNSEE 2007; PARSEGD-LPED, 2011; Images Landsat

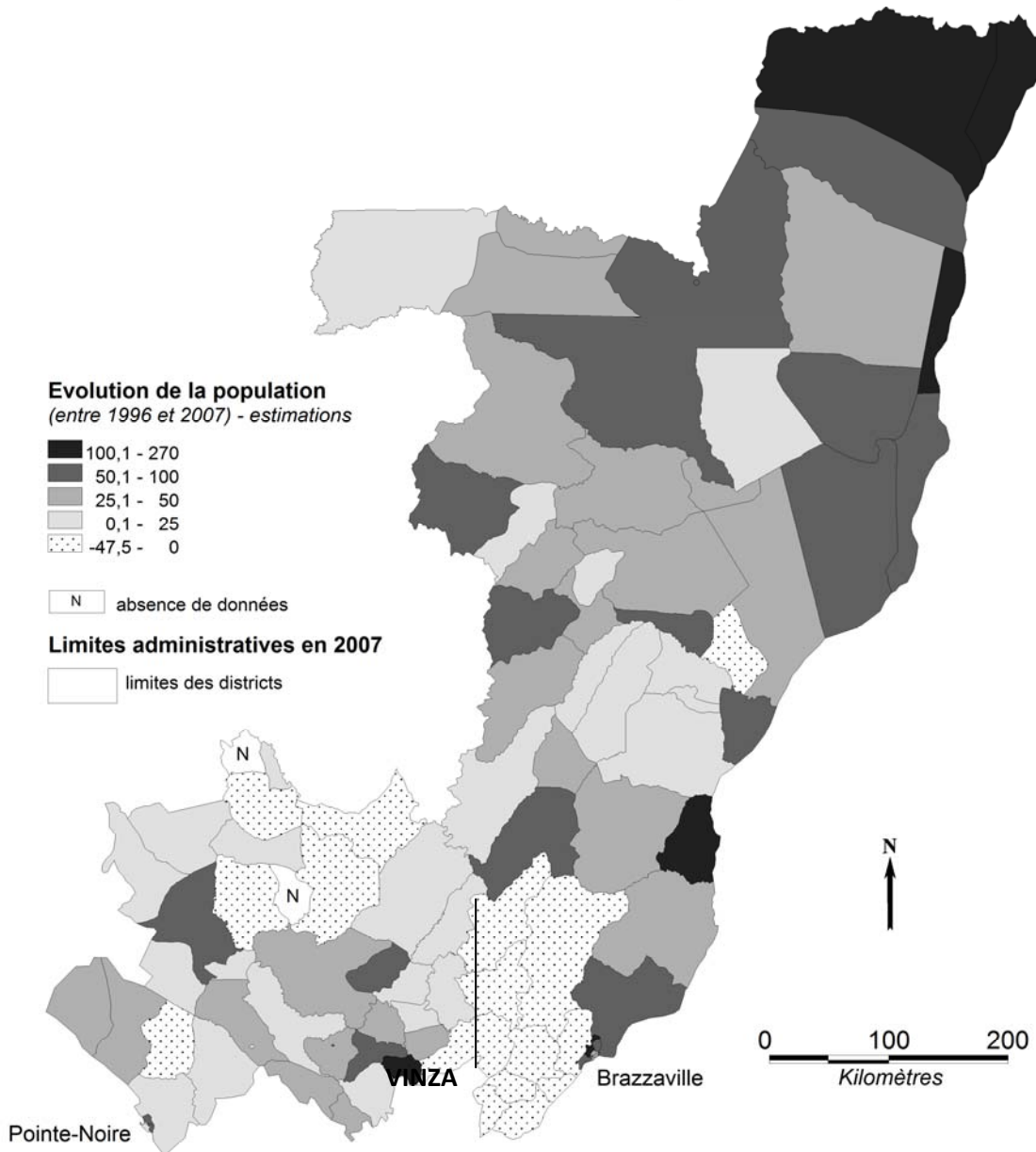
Réalisation : Université de Provence-LPED©, 2011

Carte 10. Lieux habités en 2006

1-3-2 Une évolution démographique irrégulière

La population de tout le district de Vinza a suivi la tendance générale du Pool, elle a diminué du fait des guerres et déplacements forcés, car le district s'est trouvé au cœur des événements.

EVOLUTION DE LA POPULATION 1996-2007 - République du Congo -



sources : RGPH - 2007, estimations de 1996, CNSEE
réalisation : D.R, LPED - Université Provence ©, Avril 2011

Carte 11. Evolution estimée de la population des districts du Congo 1996-2008

| | | |
|-----------|---|---|
| DISTRICT | Superficie (km²) | 3517,3 |
| | Population 1996, RGPH CNSEE | 6 940 ² |
| | Population estimée au sortir de la guerre 2002-2003 (estimation OCHA 2004) | Vinza n'est pas inclus dans le rapport Ocha |
| | Population estimée 2006 cartographie préparatoire au RGPH CNSEE | 7 395 |
| | Population district 2007 RGPH validé | 5 912 |
| | Densité de population hab./km ² 2007 | 1,68 |
| | Ecart entre estimation 2006 et chiffre validé 2007 | 1 483 |
| | Population du district estimée 2010 (recensement administratif de la sous-préfecture) | 5 075 |
| CHEF-LIEU | Evolution 1996 – 2007 | -17,4% |
| | Population du chef-lieu Vinza-centre estimée 1996 | 1038 ³ |
| | Population du chef-lieu Vinza centre estimée au sortir de la guerre 2002-2003 (OCHA 2004) | ND |
| | Population du chef-lieu Vinza-centre estimée 2006 | 773 |
| | Part des habitants vivant dans le chef-lieu en 1996 | 15 % |
| | Part des habitants vivant dans le chef-lieu en 2006 | 10,4 % |
| | Population estimée du chef-lieu en 2007 selon le sous-préfet | |

Tableau 2. Caractéristiques démographiques du district de Vinza⁴

Les mouvements de population comme la guerre à Vinza se sont déroulés en 2 phases distinctes :

- 1998-2002 : Vinza n'est pas touché par les conflits. Mais les populations de Brazzaville immigrent en masse (en partie car le paddy se trouvait en abondance). Selon le Secrétaire Général, la population pouvait alors être estimée à 10 000 personnes. Cependant, ces populations ne resteront pas durablement.

- 1999-2002 : repli des miliciens ninjas et spécialement adeptes de Ntoumi à Kindamba et Vinza, spécialement dans le chef-lieu et à ses abords.

- 2002-2005 : L'armée pénètre dans le district par le nord (Insini), la guerre dure jusqu'en mars 2003. Se déclenche alors le phénomène inverse : une émigration massive de population vers les départements voisins (notamment les Plateaux), vers Ignié (*Oka, Essio*), *Maty*, vers *Mbouambe Lefini*, le long de la route vers Mayama et dans les forêts alentours à partir de 2002. (voir carte 14)

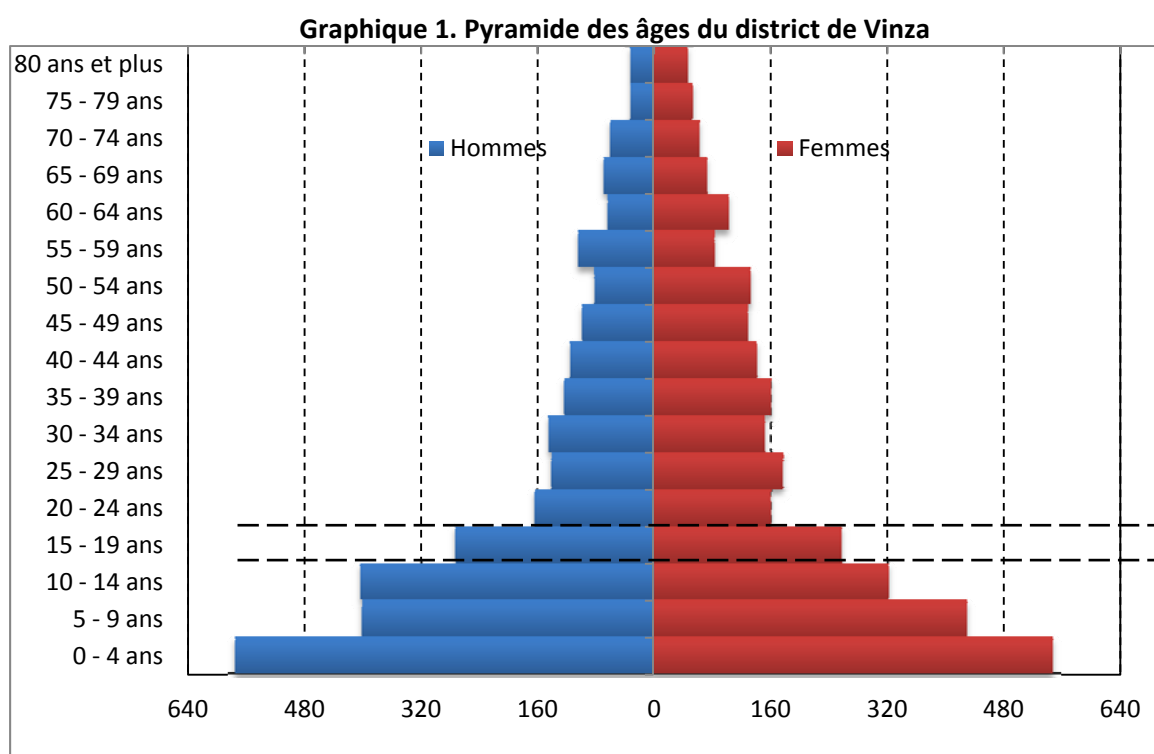
Ces départs sont estimés à 4000 personnes (Secrétaire Général de Vinza). Suite à l'accord de cessez-le-feu, à partir de la fin de l'année 2003, les retours volontaires de populations s'organisent doucement. Mais le district comptait en 2007 toujours une population inférieure à celle précédant les conflits (-14,5% de population entre 1996 et 2007).

² Estimation dans les limites du district actuel, sur la base des données CNSEE 1996, en retranchant les Villages transférés à Kimba lors de la création de ce district.

³ Estimation dans les limites du chef-lieu actuel : en 2007 Vinza centre inclut Moutessi (116 hab en 1996) et Vinza village (201 h en 1996).

⁴ Compte tenu des conditions qui prévalaient dans le district en 2006-2007, la fiabilité des données du recensement n'est sans doute pas partout garantie. Cf. l'écart démographique de 1483 individus pour le district entre les évaluations par localités de 2006 et le recensement 2007. Il n'est pas certain que le recensement prenne en compte l'installation d'ex-combattants dans le district.

C'est au niveau de son chef-lieu, Vinza-centre, que le déficit de population est le plus marqué avec une perte de 25%. Concentrant 15% de la population du district en 1996, il en comptabilisait 10% seulement en 2006 (on ne dispose pas de donnée pour 2007). L'intervention militaire de 2002 s'est amorcée par Insini, à 55 km au nord de Vinza-centre. Le chef-lieu a particulièrement subi aussi bien des bombardements militaires que des attaques de miliciens. Le centre du chef-lieu dégage bel et bien une impression de « vide » et comme on le verra, est toujours marqué par des traces de destructions et d'abandons.

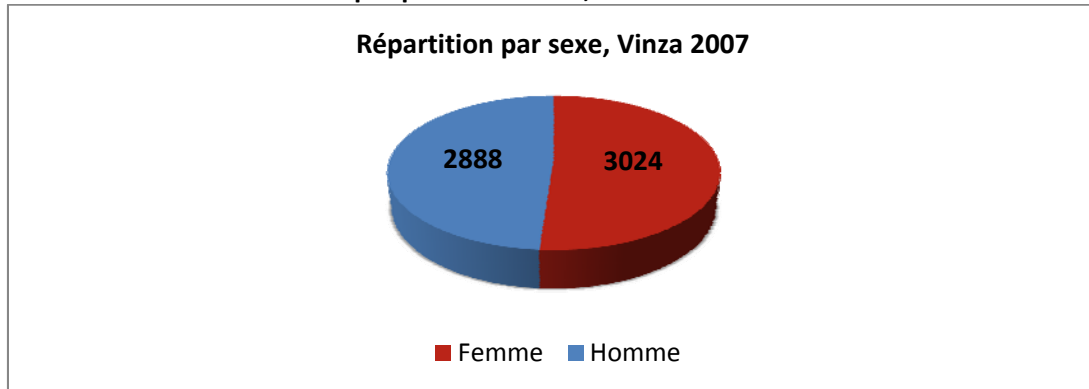


Source : CNSEE-RGPH 2007

La pyramide des âges du district de Vinza présente une population extrêmement jeune, avec une forte rupture : le nombre d'individus âgés de 14 ans ou moins est équivalent au nombre d'individus âgés de plus de 20 ans, 45,3% de la population a moins de 15 ans. Au-delà de 15, puis surtout 20 ans, les effectifs quinquennaux déclinent de manière brutale. La classe des 20-24 ans marque une rupture de la répartition démographique du district. Il semble que c'est dans cette tranche d'âge que les individus font leur choix de vie : soit « rester au village » ou en tout cas vivre pour la plupart selon un mode de vie rural ; soit émigrer. L'importance du nombre de jeunes enfants comparé aux classes de jeunes adultes pourrait s'expliquer par la présence d'enfants de migrants confiés aux grands parents restés en zone rurale (selon les services de démographie du Ministère du plan). Compte tenu des conditions du district encore en 2006-2007, (faible contrôle public et concentrations dans certains villages d'ex miliciens vivant en famille et pas encore touchés par les programmes de DDR), il n'est pas exclu que le recensement ait minimisé la proportion d'adultes en âge d'avoir des enfants.

Le sex-ratio des différentes tranches quinquennales d'âge est assez équilibré, même si l'indice de masculinité descend très légèrement au-dessous de sa valeur de référence dans certaines tranches quinquennales.

Graphique 2. Sex-ratio, district de Vinza



Source : CNSEE-RGPH 2007



Photo 5. Part de la jeunesse dans la population du district de Vinza

(45,3% de la population a moins de 15 ans)

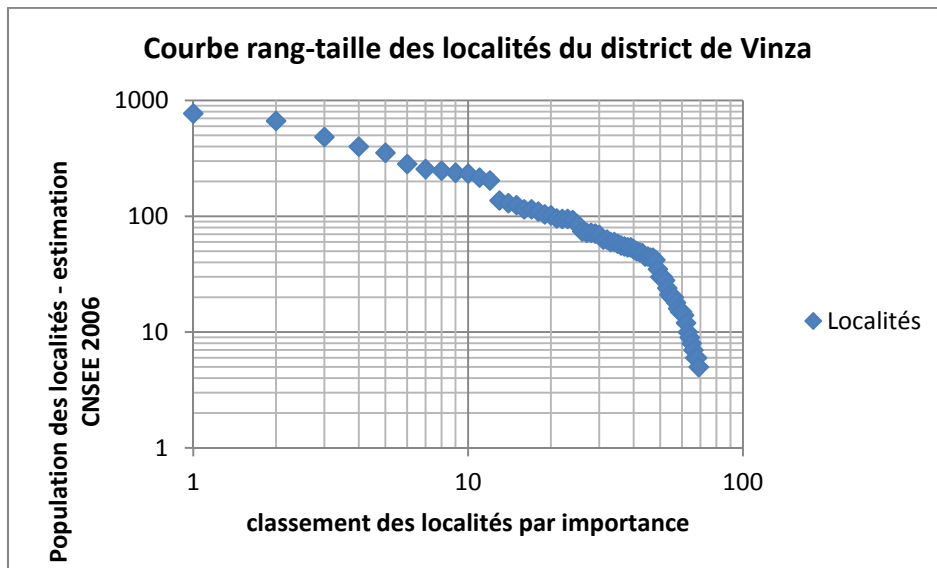
1-4 La hiérarchie des foyers de peuplement

1-4-1 Hiérarchie des localités

La courbe rang-taille construite à partir de la population des lieux habités ou « localités » reconnues par le CNSEE (cartographie du recensement 2006) montre une structure en paliers : 69 localités de taille très hétérogène.

- la population de Vinza n'est pas très importante
- les 3 localités les plus peuplées sont situées dans la partie sud-ouest du district.
- une série de très petites localités sont disposées en chapelet le long des axes Vinza-Kindamba et Kimba-Kindamba, intercalées entre des centres plus importants. Ces localisations traduisent les liens anciens entre ces 3 districts qui ne formaient qu'une seule entité avant les années 90. Certaines localités recensées sont plus des hameaux familiaux que des villages (BAMBI : 5 habitants ou TOUMA, 6 habitants).

Graphique 3. Graphique rang-taille des localités



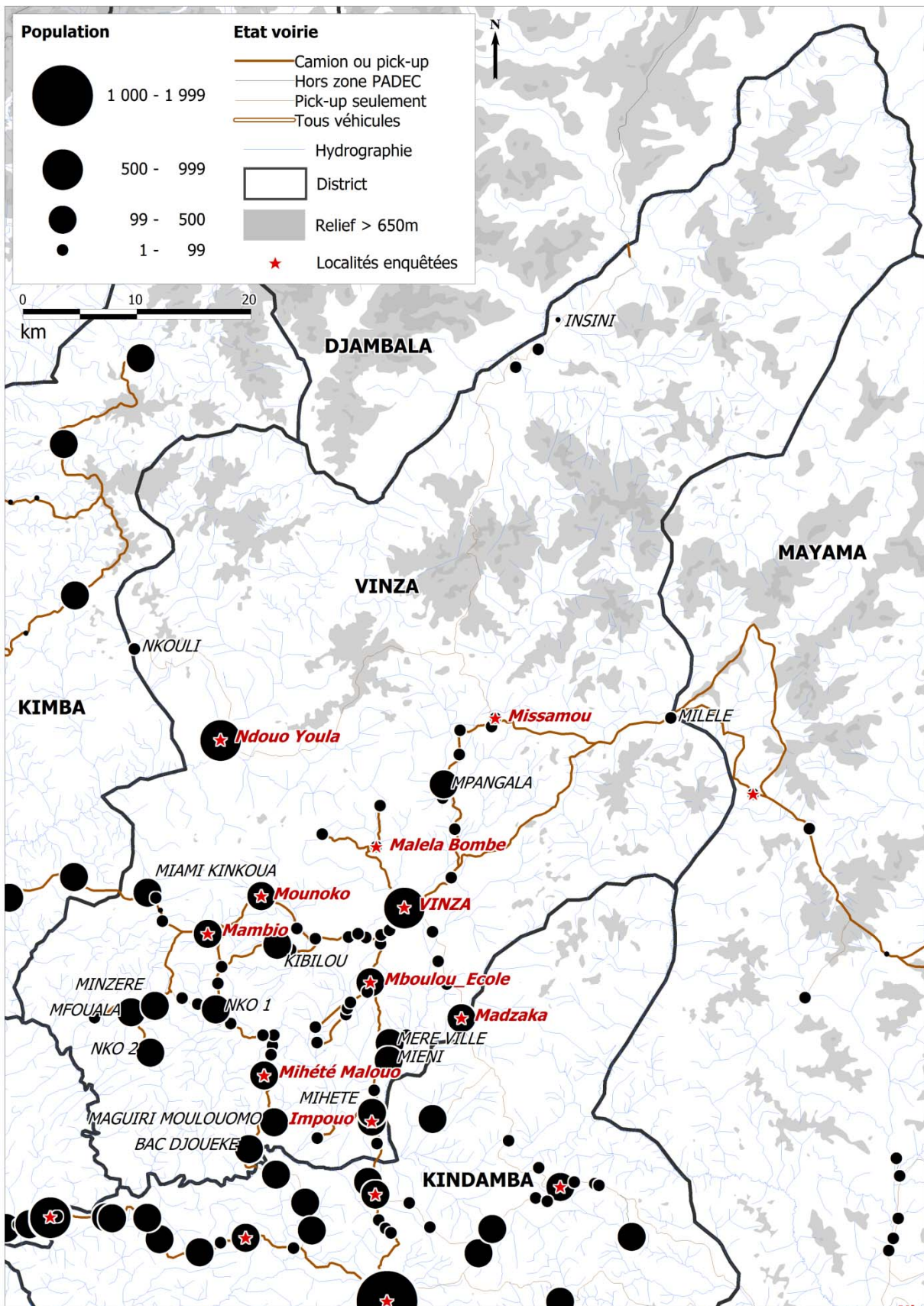
Source : RGPH, 2006

Tableau 3. Les localités de plus de 200 habitants(en grisé localités enquêtées)

| NOMS DU VILLAGE | POPULATION |
|-------------------|------------|
| VINZA | 773 |
| NDOUO YOULA | 667 |
| MAGUIRI MOULOUOMO | 485 |
| MIHETE | 400 |
| MPANGALA | 354 |
| MOUNOKO | 283 |
| MIAMI KINKOJA | 256 |
| NKO 2 | 248 |
| NKO 1 | 238 |
| IMPOUO | 234 |
| MADZAKA | 216 |
| BAC DJOUEKE | 204 |

Source : RGPH, 2006

DISTRICT DE VINZA : LOCALITÉS ENQUÊTÉES



Source : CNSEE, 2007 ; PARSEGD-LPED, 2011

Réalisation : LPED-Université de Provence©, 2011

Carte 12. Localités principales et enquêtées, district de Vinza

1-4-2 Hiérarchie des Villages Administratifs

Les 69 localités sont organisées en 29 villages administratifs (VA) dotés d'un comité de village. Ils portent le nom de la localité la plus importante du regroupement. Seuls 3 VA comptent plus de 500 habitants.

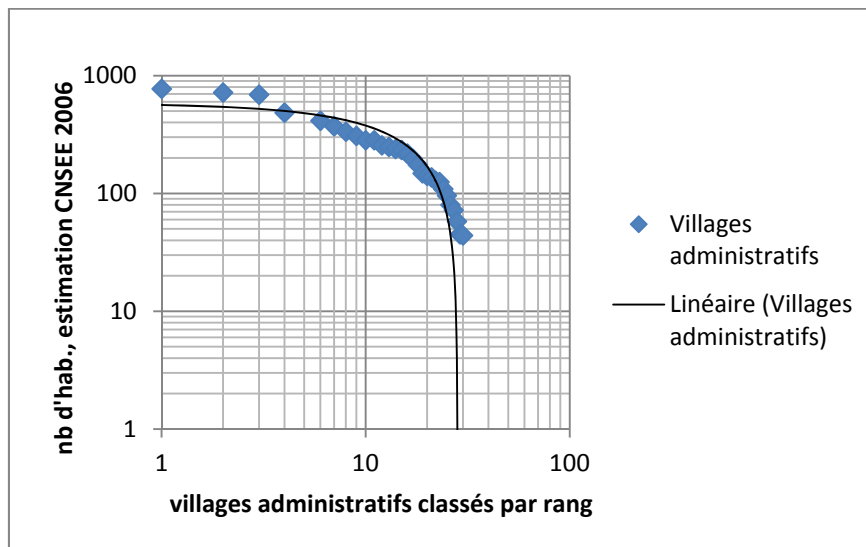
Tableau 4. Population estimée des villages administratifs en 2006⁵

| | |
|--------------------|-----|
| Vinza centre | 773 |
| Ndouo youla | 719 |
| Manguiri moulouomo | 689 |
| Mbakou maboundou | 485 |
| Mpangala | 414 |
| Mambio | 372 |
| Nko1 | 334 |
| Mere ville | 308 |
| Milou centre | 283 |
| Mounoko | 283 |
| Miami kinkova | 256 |
| Nko2 | 248 |
| Madzaka | 238 |
| Impouo | 234 |
| Mboulou 3école | 218 |
| Koumounga | 197 |
| Kibilou | 175 |
| Missamou | 148 |
| Malela bombe i | 141 |
| Minzere | 137 |
| Mboulou carrefour | 128 |
| Mihete malouo | 125 |
| Bitambala | 109 |
| Ikomi | 96 |
| Kikouimba | 80 |
| Mountota | 72 |
| Mbama | 58 |
| Milele | 45 |
| Moyen | 44 |

Source : RGPH, 2006

⁵Obtenue par addition des populations des 69 localités – Voir en annexe la table de correspondance entre localités (recensées en 2006) et villages administratifs (reconnus par le CNSEE et doté de comités de villages).

Graphique 4. Hiérarchie des villages administratifs



Source : RGPH, 2006

1-5 Impacts des conflits, situation administrative et évolution historique

Le district de Vinza est devenu le bastion des milices politiques Ninjas-Nsilulu, mouvement de guérilla politico-messianique régenté depuis 1998 par le charismatique « révérend-pasteur » Ntoumi (Ngodi, 2009). Vinza et particulièrement son chef lieu ont constitué l'un des fiefs de la rébellion du Conseil National de la Résistance et une des principales aires de regroupement des miliciens après le premier accord de paix de décembre 1999, ce qui explique que le district ait été une des cibles prioritaires de l'armée lors de la guerre de 2002-2003, sans qu'elle parvienne toutefois à le contrôler parfaitement. Actuellement, un quartier du chef lieu et plusieurs hameaux concentrent encore des communautés d'ex-combattants, reconvertis dans des activités civiles, mais qui revendiquent toujours leur fidélité à Ntoumi. Ils sont originaires du district mais parfois aussi d'autres zones du Pool.

1-5-1 District de Vinza, épice de mouvements « rebelles »

Le Pays de Mpangala, premier poste administratif de la région du Pool à l'époque coloniale (avant la création de Mayama) s'est illustré dans l'histoire de la désobéissance civile à l'époque coloniale et post-coloniale, avec des figures héroïques d'envergure plus ou moins importante, mais qui jouent un rôle non négligeable dans la conscience d'une identité politique du Pool. Parmi ces « héros » considérés comme des « martyrs », des chefs ayant fui la construction des travaux forcés liés à la construction du CFCO, des « résistants » déportés à la prison de Mayama⁶.

La zone est aussi symboliquement considérée comme épice de d'une certaine résistance larvée collective aux pouvoirs qui se sont succédés depuis le milieu des années soixante au Congo. Malela-Bombe est le village natal du cardinal Biayenda (assassiné le 22 mars 1977 dans les jours qui suivent le renversement de Marien Ngouabi) lors de la *semaine rouge* au cours de laquelle l'ancien président

⁶Deux miliciens qui étaient basés à Mpangala se sont fait couper les oreilles par les habitants. Les deux frères Mbiemo et Milongo, inculpés dans cette affaire ont été déportés à la prison de Mayama et exécutés en 1940.

Alphonse Massamba Debat est exécuté. Ce village est demeuré un lieu de pèlerinage pour l'église catholique.

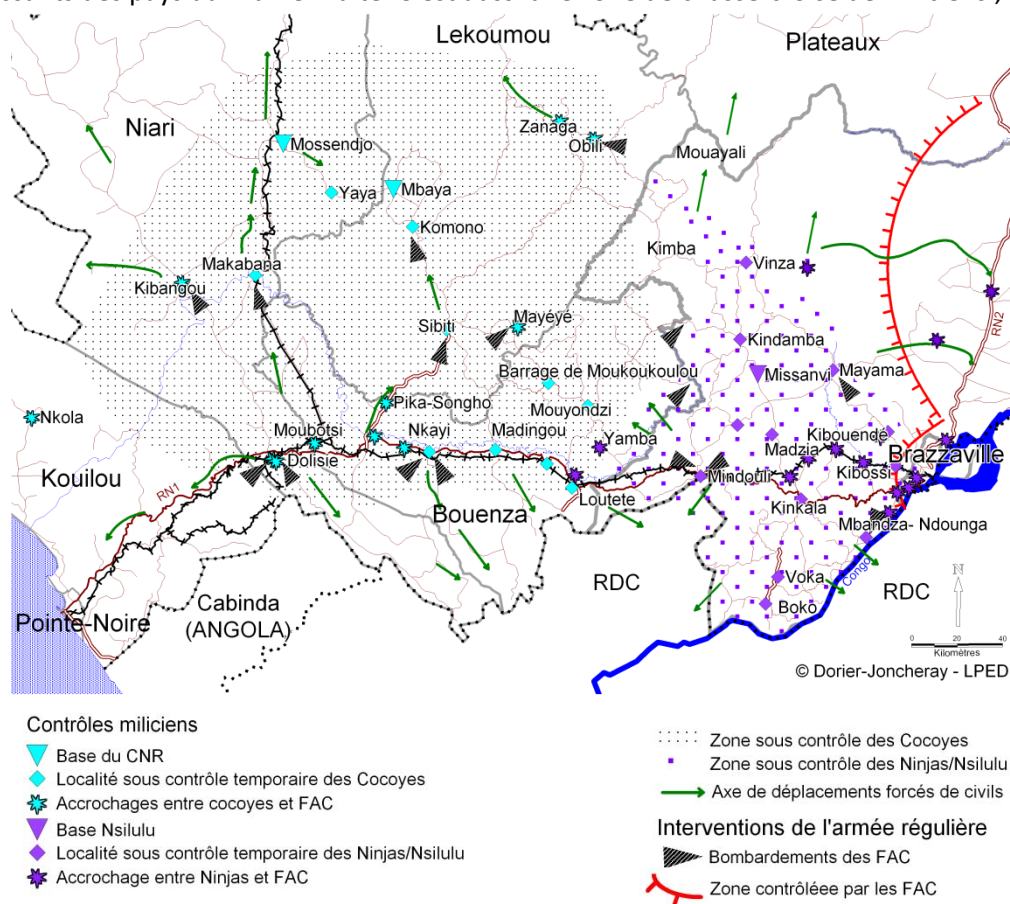
Ces figures historiques héroïsées ont été incorporées à certains discours politiques et même religieux pour légitimer la mobilisation ethnique, ainsi que la mobilisation de jeunes au sein des groupes ninja/nsilulus et des églises de la mouvance Boula Mananga et Mbunda ni. (Dorier-Apprill et Kouvouama, 1998 - Ngodi, 2009). Après 1999, les Ninjas-Nsilulus se replient surtout dans les districts de Mayama, Kindamba, Vinza, d'où ils lancent des actions. La « guerre du Pool » de 2002-2003 vise à les extirper.

Les violences perdurent ici même après le dernier cessez-le-feu (2003), jusqu'aux accords de 2007 qui confèrent à Ntoumi une place au gouvernement en tant que *Délégué général auprès du Chef de l'Etat, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre*. Ce dernier a longtemps retardé le recensement de ses miliciens. Lors du dernier programme de DDR, il met deux ans (2007-2009) à négocier le nombre de ses fidèles à réinsérer (il obtient un quota de 5000), puis les contreparties au dépôt d'armes et la nature des « kits de réinsertion ».

Comparativement aux districts voisins de Kimba et Kindamba Vinza ne semble pas avoir bénéficié de nombreuses aides post conflit (ONG ou projets d'appui), si bien que les habitants se sentent parfois abandonnés, ce qui s'explique par la persistance d'une situation instable et l'influence forte des ex combattants jusqu'en 2005-2006 .

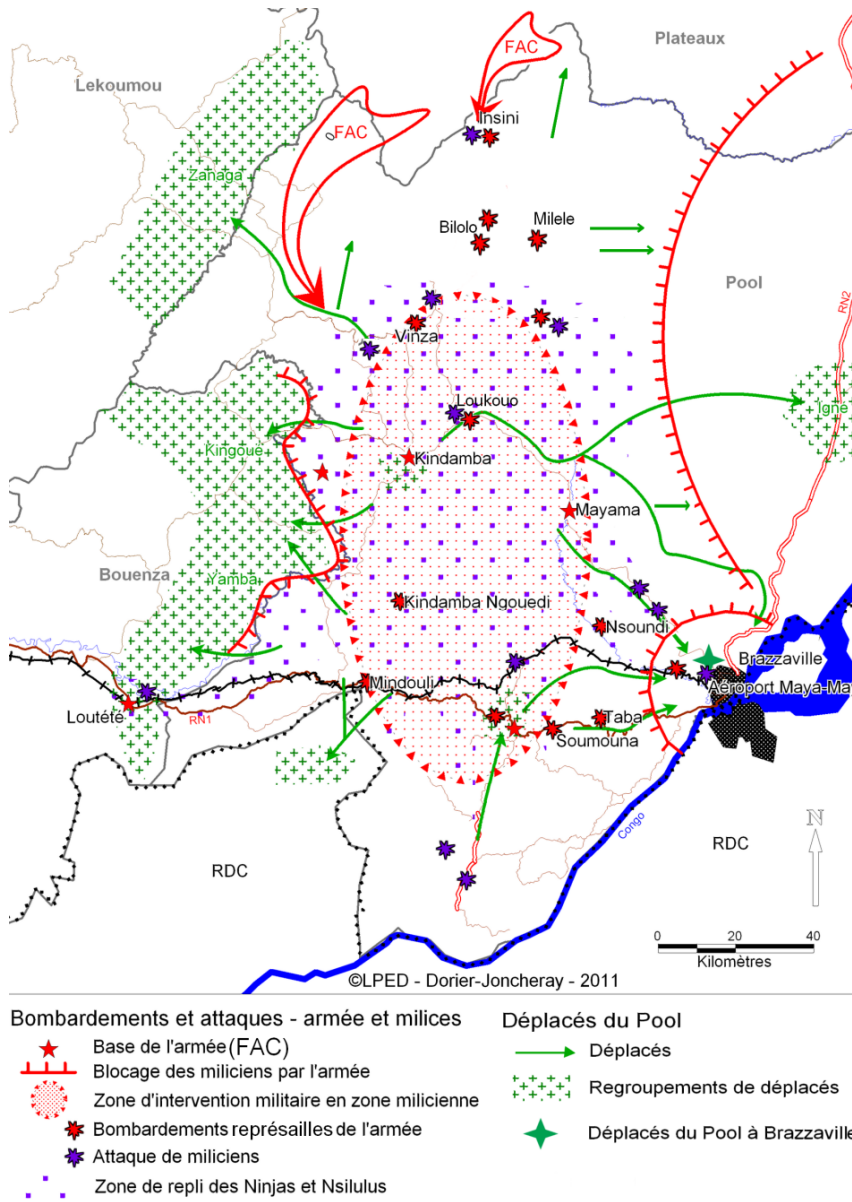
Chronologie des évènements

- Lors des guerres de 1997 et 1998-99, la zone sert de refuge pour les Brazzavillois ou pour les ressortissants des pays du Niari en fuite. C'est aussi une zone de chassé-croisé de miliciens ;



Carte 13. Le district de Vinza dans les conflits du sud Congo (1998).

- En 1999 lors de l'offensive généralisée de l'armée vers le Pool sud, les Ninjas s'organisent en provenance du Pool sud et se replient vers Vinza.
- En mars 1999, le Conseil national de la Résistance (C.N.R.) et des Forces d'autodéfense de la résistance s'associent sous la direction de Ntoumi. Les négociations ont lieu en juillet aout, avant de se faire au Gabon et d'aboutir aux accords de décembre 1999. Vinza, Miami, Mihete Makou, Mihete Malou, Ndouo deviennent des fiefs de la rébellion du *Conseil National de la Résistance* du Pasteur Ntoumi. Le CNR était ici très ancré dans la population. Mihete Malouo devient l'une des résidences de Ntoumi après Mindouli.
- De 1999 à 2002, selon les témoignages recueillis sur place, Vinza fonctionnait « normalement » sans pillages, des boutiques subsistaient même, y compris celle d'un commerçant ouest-africain. Les ninjas se contentant de mettre à contribution les populations (tandis que des pillages, notamment de bétail, sont perpétrés par les Ninjas dans le district voisin de Kimba).
- En 2002 le chef-lieu de Vinza était encore occupé par les rebelles et la zone n'était « administrée » qu'à distance depuis Kindamba. Le R.P Ntoumi avait établi son QG, dans le logement de fonction du Sous-Préfet. Il continuera à séjourner à Vinza puis dans les locaux de l'ancien CPR (Centre de progrès rural) à 2 km du centre de Vinza jusqu'en 2005.



- En 2002 lors de l'offensive militaire, l'armée pénètre par Insini où les Ninjas avaient pris position (55 km au nord, à la limite du district de Djambala), provoquant l'exode de la population du nord du district vers Oka et Mmbouemba Léfini.

- Entre Insini et Vinza, le secteur de Mpangala/Bilolo et de Milele a été très durement touché par la répression. Des villages ou hameaux sont décimés ou détruits : Bilolo, Missamou 2, Moyen, Kingoyi, Mimanga, Minsa Minsa, Nzaba.... A Moyen, 37 personnes ont été enfermées et brûlées dans une maison.

- De nombreux habitants de cette zone, traumatisés, déplacés vers le district d'Igné ne veulent plus revenir

- Pendant la guerre de 2002-2003, le nord du district de Kimba a ensuite constitué le principal point de passage de l'armée, depuis Djambala pour

Carte 14. La guerre de 2002-2003 et ses impacts

aller à Vinza (Mouayali est accessible par véhicule tous terrain depuis le nord). Pendant les opérations militaires à Vinza, des déplacés de ce districts se sont réfugié à Kimba.

Le district de Vinza comporte toujours des villages abandonnés. Lors des conflits, Vinza a d'abord accueilli des réfugiés de Brazzaville entre 1998 et 2002, arrivés massivement. Puis, avec le début de la guerre dans le Pool à partir de 2002, la population a fui le district, une zone d'intenses combats car à la fois bastion des rebelles Ninjas et base avancée des forces armées congolaises. Les deux camps se sont livrés à de multiples exactions qui ont marqué les populations. On dénombre actuellement plusieurs villages abandonnés, vidés de leurs habitants, tels que Kingoyi, Mimanga, Minsa-Minsa, Bilolo ou Ndzaba.



Photo 6. Village de Ndzaba, abandonné suite aux conflits. Des ustensiles et du mobilier ont été laissés, signe d'un départ précipité et se trouvent toujours à l'intérieur des maisons.

En mars 2003 sont signés les accords paix entre ex chef des rebelles et le gouvernement. L'armée installe de petits effectifs. La cohabitation entre militaires et ex-combattants reste tendue (à Vinza, le chef-lieu reste occupé par les Ninjas jusqu'en 2006). En 2004, le district de Vinza était encore largement quadrillé par les miliciens qui, par intimidations ou tentatives de racket, ont retreint l'action des ONG humanitaires basées à Kindamba dans ce district, et empêché l'accès des commissions d'enquêtes Caritas et OCHA. De ce fait, les villageois ont encore moins qu'ailleurs bénéficié d'aides au retour.

Les 13 sous-préfets du Pool sont nommés en 2004. Mais à l'arrivée des autorités, Ntoumi et ses miliciens non encore démobilisés ni désarmés restent à quelques km de Vinza, et des pillages sont perpétrés au chef-lieu. Le sous-préfet est donc relevé et remplacé par un colonel qui ne peut pas prendre ses fonctions, et ne peut se réinstaller qu'un an plus tard : « *Les ex combattants méprisaient le pouvoir d'Etat il fallait le restaurer* ».

Il faut attendre Avril 2006 pour qu'une déclaration commune permette d'aborder, à Vinza, la phase « *ni-ni* » autrement dit « ni paix ni guerre », en prévoyant une « clause de cohabitation » entre les militaires et les ex-combattants : leurs armes respectives doivent rester en faisceau⁷. Cette année-là arrive sur place l'actuel secrétaire général qui la plupart du temps représente le sous-préfet, avec la responsabilité de consolider une ambiance de paix, quasiment sans moyens logistiques et surtout sans que de réels moyens aient été alloués à la reconstruction. Depuis lors, les ex-combattants continuent à plus ou moins contrôler un quartier du chef-lieu où nous n'avons pas été autorisés à investiguer.

⁷Sources : entretien oraux sur place avec des témoins, anciens fonctionnaires et actuel secrétaire général du district de Vinza.

1-5-2 Retour de l'Etat, sécurité, encadrements

Le colonel chef de district actuel de Vinza nommé en 2003 en est à son deuxième mandat, il était absent lors de nos deux passages (janvier puis mai 2011). Mais l'Etat est représenté en permanence depuis 2006. Un Secrétaire général jeune et dynamique assure la permanence. Bien que non fonctionnaire, ayant des origines familiales dans la localité où il a hérité d'une parcelle et d'une maison, il tient lieu de « médiateur, d'arbitre, de *grand policier* (sic) ». Sa mission est avant tout de consolider une ambiance de paix, de favoriser les règlements à l'amiable (en l'absence de tribunal). Se déplaçant à moto à travers le chef-lieu et le district, il connaît personnellement la plupart des habitants du chef-lieu et a une bonne connaissance des problèmes comme nous avons pu le constater en parcourant le chef-lieu en sa compagnie. Toutes les 6 semaines en moyenne, il est libéré de son astreinte et peut gagner Brazzaville.

Sa tâche est particulièrement ardue puisque il n'y a toujours pas de poste de police ni de gendarmerie depuis octobre 1998 et que peu de fonctionnaires sont présents et actifs au chef-lieu, soit faute d'affectation soit du fait d'une réticence de certains à rejoindre leurs postes.

La récente opération *Kimia*, mise en place depuis octobre 2010, affecte des effectifs extérieurs de police, d'armée et de gendarmerie au district afin de préparer une normalisation. Cette « Opération *Kimia*⁸ » est lancée sur le modèle de missions similaires menées en RDC ou au Rwanda. Elle consiste en un déploiement pacifique conjoint de plusieurs composantes de la force publique (gendarmes, policiers et militaires) ou « mission de pacification ». Les députés et les sénateurs se sont déplacés dans tout le département pour mener la sensibilisation au concept *Kimia*. A Vinza, des forces publiques sont bien présentes, dans un but plus symbolique que stratégique. Elles sont susceptibles de débusquer des caches d'armes et simplement, par leur présence pacifique, rappeler que l'Etat à le monopole de l'usage de la force.

Les militaires sont relevés tous les trois mois, par un hélicoptère en provenance de Brazzaville qui assure aussi un ravitaillement régulier, et qui atterrit dans la cour du CEG au grand dam des enseignants. Ils sont basés dans la partie basse du chef-lieu (Vinza-village), où se trouve un complexe administratif plus ou moins désaffecté (ancien CSI, locaux de la Trésorerie, direction de la jeunesse et de l'agriculture), non loin du mausolée du chef Congo Dia Moukouba quoi avait été détruit par l'armée lors des derniers combats et a été récemment restauré de manière rutilante (c'est quasiment le seul édifice privé reconstruit « en dur » de Vinza).

Tableau 5. Les fonctionnaires résidents du district de Vinza

| | | | |
|--|---|--------------------------------------|----|
| Administration SP | 4 | Personnel lycée et collège | 2 |
| Secrétariat de la sous-préfecture | | Personnel écoles primaires | 8 |
| Percepteur/agent payeur | 1 | Service social, CAS | 1 |
| Inspecteur scolaire | 2 | Secteur agricole | 1 |
| Inspecteur instruction civique et jeunesse | 0 | Eaux et forêt | 0 |
| Inspecteur EPS | 0 | Personnel CSI | 1 |
| Police | 0 | Armée, gendarmerie (opération Kimia) | 30 |

Source : enquête PARSEGD-LPED, 2011

⁸En lingala, «Kimia » signifie « paix », des opérations Kimia sont aussi montées en RDC.

A la faiblesse dérisoire des effectifs de fonctionnaires affectés au district s'ajoutent des dérives individuelles comme l'absentéisme du chef de secteur agricole qui handicape beaucoup la mise en œuvre des politiques de relance de la production dans ce district. De même, il y a un agent payeur affecté au service de Vinza, mais ce dernier semble presque toujours absent. Ajouté à l'absence d'agence bancaire, le déplacement pour recevoir sa paye est un facteur d'absentéisme important des enseignants qualifiés ou de l'unique soignant titulaire du CSI, qui doivent effectuer le déplacement jusqu'à Brazzaville en transports collectifs (aller : 15h minimum en passant par la piste du nord, via le district de Mayama). Ils se déplacent donc périodiquement, tous les 3 ou 4 mois, à Brazzaville en rassemblant les différentes tâches qui motivent leur déplacement (paye, famille, commerce, etc.).

1-5-3 Présence d'ex combattants

Plus encore que dans le district voisin de Kindamba (Cf. Dorier et alii, 2011) la question préoccupante depuis 10 ans concerne ici les perspectives de sécurité, du fait de la présence d'ex-combattants nombreux dans le district de Vinza qui a servi de vivier de recrutement et de sanctuaire aux milices. Les ex-combattants, présents dans toutes les localités ne constituent pas un groupe homogène mais partagent frustrations et rancœurs, aiguës chez ceux qui ont subi des mutilations. Les « auto-démobilisés » originaires du district sont dispersés et réinsérés « de fait » dans leur milieu familial. Mais plusieurs petits groupes de diverses origines résident en communautés au chef-lieu de Vinza et dans plusieurs localités: Faire-Attention, Miami Kinkoua, Mihété Mbakou, Mihété Malouo, Ndouo... Démobilisés et en attente d'activités de réinsertion, ils continuent à affirmer leur fidélité au pasteur Ntoumi et demeurent adeptes du culte Ngoundza Mbundani⁹.

Dans la partie du chef-lieu qu'ils continuent à plus ou moins contrôler, les ex-combattants occupent les locaux d'une école publique (école Milongo B) où l'enseignement est assuré exclusivement par des bénévoles à l'attention des seuls enfants d'ex combattants. Le statut de cette école, qui n'est pas officiellement reconnue, reste ambigu. Si l'Etat la reconnaissait l'inspection primaire pourrait la contrôler, mais résultant de l'occupation par la force de locaux public, la chose est difficile. Aussi est-elle juste tolérée, et les élèves passent le CEPE (examen de fin d'études primaires permettant l'entrée en sixième) en se présentant comme s'ils étaient inscrits à l'école publique Milongo A par accord spécial de l'inspection. Nous n'avons pas pu enquêter dans cette école.

Trois plans successifs de « Désarmement Démobilisation et Réinsertion » (DDR) ont été mis en œuvre au Congo avec d'importants financements internationaux (OIM, PNUD, Banque Mondiale, Union Européenne) entre 2001 et 2009. Dans cette partie du Pool, les premières opérations de dépôt d'armes et de formations pour réinsertion d'ex-combattants amorcées en 2000-2001 ont été rendues caduques par la reprise du conflit en 2002-2003.

Après la nomination du pasteur Ntoumi au gouvernement en 2007 comme « Délégué général auprès du Chef de l'Etat chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre, avec rang de ministre », puis sa longue négociation des conditions de démobilisation des Ninjas entre 2007 et 2009 (pour exiger des quotas plus importants d'intégration dans la force publique), deux opérations d'inventaire des ex-combattants avec remise d'armes ont pu être menées dans ce district dans le cadre du PNDDR en 2009. Mais le caractère tardif de l'inventaire a empêché la mise en œuvre des aides prévues pour des projets de réinsertion puisque le PNDDR (Programme

⁹Eglise Ngoundza Mbundani : abrev. de « *Mbunda ni A bundu dia Kongo* », c'est-à-dire le Regroupement des religions du Kongo). Ngodi, 2009.

National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, financé dans le cadre du MDRP sur financement banque mondiale/union Européenne) a été clôturé la même année¹⁰. La plupart des ex-combattants, originaires de Vinza se sont donc simplement « auto-démobilisés », c'est-à-dire sont rentrés dans leurs villages avec armes et munitions, certains pratiquant l'agriculture, d'autres demeurant des charges pour leurs familles.

Le PNDDR suscite des critiques. Comme dans le district de Kindamba circulent des récits financements détournés par népotisme, d'intégration dans l'armée ou d'attribution des aides à des jeunes n'ayant jamais combattu. A Vinza il y a bien eu des rachats d'armes en 2009 mais certains se plaignent de ne rien avoir reçu. En octobre 2010 sur l'ensemble du Pool 250 ex combattants été recrutés dans l'armée et parmi eux seulement 5 de Vinza. Selon des ex-combattants rencontrés en focus-groupes à la sous-préfecture, et qui font partie d'un groupe de fidèles de Ntoumi implanté à Vinza depuis 1998 (parmi nos interlocuteurs figure un élément régulier de la garde de Ntoumi) : les équipes du PNDDR « *sont venues et reparties* »... « *on n'a pas été assistés* ».

Selon le secrétaire général du district qui les connaît bien et essaie d'identifier leurs besoins, les problèmes actuels des ex-combattants qui n'ont pas réintégré leur milieu d'origine sont liés à l'illettrisme, au désœuvrement, une certaine naïveté, l'absence de formation professionnelle, combinés avec l'exigence de trouver des activités rapidement lucratives et une manque de cohésion interne. Nos propres entretiens confirment cette analyse. Des projets de formation à de petits métiers lancés par ASUDH (action sociale d'urgence) en 2008 ont suscité un certain mépris de la part des ex combattants ; ces métiers peu lucratifs ont été jugés « *bons pour des civils* ».



Photo 7. Vestige de la coopération Congo/Suède/Norvège organisée au sein de l'Asuh

ASUH : Association de secours, d'urgence et de développement humain) pour la formation professionnelle

Contrairement au district de Mayama, les ex-combattants présents au chef-lieu de Vinza, plus âgés et originaires de diverses régions du Pool, n'ont pas encore d'association spécifique reconnue juridiquement qui pourrait défendre leurs intérêts, et aucun système d'entraide, ni de mutuelle. Ils attribuent eux même cette mauvaise organisation à un déficit de confiance réciproque, exprimé

¹⁰ « Le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion PNDDR (...) arrive à son terme contractuel, du fait de la fin de mission du MDRP. Il convient de souligner que les activités commencées par ce programme ne sont pas toutes soldées, à un moment où les jeunes ninjas du Pool viennent d'accepter de déposer leurs armes et munitions pour adhérer au processus de DDR. », préambule du rapport d'achèvement du PNDDR, juin 2009.

explicitement par la peur que l'un d'eux « *parte avec l'argent* », des précédents fâcheux justifiant cette appréhension « *nous sommes des hommes...* ».

Pour prétendre bénéficier de l'appui du projet FAO *Congo San* en matière d'élevage, ils auraient dû s'organiser en groupes de 8 personnes : mais un seul groupement (*nzambi koke*) a pu être formé en 2010, il a reçu 3 cabris femelles de Congo San, dotation jugée très insuffisante. D'une manière générale, ils sont très pessimistes sur les projets agricoles, à cause du mauvais état de la route, des mauvaises conditions de collecte, des prix de location des terres en hausse.

Leur principale source de revenu actuelle est la culture de manioc autoconsommé insuffisante pour faire vivre une famille. Ils envisagent des projets de pisciculture (le président du groupement a un étang). Parmi eux, plusieurs ont appris des métiers : maçon, menuisier, charpentier, mécanique, mais n'ont pas l'opportunité de les exercer.

Le sentiment de frustrations est d'autant plus inquiétant ici qu'il émane d'ex-combattants groupés en communautés de résidence et demeurés ouvertement proches de Ntoumi. Celui-ci les assiste par des aides matérielles et financières, sans qu'on puisse clairement savoir si cette action s'inscrit dans le cadre des attributions officielles du « Délégué général » et d'une décision publique ou s'il s'agit d'une action et de fonds privés, si bien que de nombreuses rumeurs circulent.

C'est dans cette optique qu'un contrat a été passé par Ntoumi avec l'opérateur de téléphonie mobile de AIRTEL (ex Celtel, puis Zain) via une société (KIMEX international) basée à Mindouli, pour soustraire la surveillance des relais téléphoniques. Dans tout le Pool sud, ces relais sont gardés en parité (théorique) par des civils et des ex combattants.



Photo 8. Exploitation agricole indirectement gérée par le révérend Pasteur Ntoumi

Récemment, en 2011 vient d'être lancée une exploitation de culture de manioc mécanisée de 9 ha sur des terres de savane qui seraient louées (à titre privé ?) par Ntoumi (10 000 par demi-hectare). Les champs se trouvent à proximité du hameau de *Faire Attention* situé à une douzaine de km au sud-ouest du chef-lieu, où est stocké le matériel lui aussi financé directement par Ntoumi (2 tracteurs, matériel aratoire, remorques).

1-5-4 Les appuis extérieurs

Le district de Vinza n'a, comme les districts du Pool voisins, qu'assez peu bénéficié de grands projets de réhabilitation post-conflit. Le tableau suivant dresse un bilan des aides dont le district a bénéficié depuis les conflits.

Tableau 6. Les appuis extérieurs au district de Vinza

| SIGLE | NOM | AGENCE D'EXECUTION | DATES | CONTENU GENERAL | REALISATIONS DANS LES DISTRICTS CONCERNES PAR LE PROJET PADEC |
|--|---|---|------------------------|--|--|
| POST CONFLIT D'URGENCE ET HUMANITAIRE | | | | | |
| ECHO | bureau de l'office d'aide humanitaire de la commission européenne | Plusieurs Ong d'excution : MSF, Alisei, CAM | Dec 2003-juil 2005 ... | améliorer les conditions de vie d'environ 200.000 personnes vulnérables (ce qui correspond à une moyenne de 10 € par hab. du Pool) affectées par le conflit, à augmenter l'accès aux services de santé et à assister la réinstallation des populations déplacées | « Programme pour l'accès aux soins de santé primaire dans les districts de santé de Goma Tsé Tsé et de Mayama - Kindamba, région du Pool, République du Congo » Finance les ONG intervenant en appui aux centres de santé (MSF F, MSF H, CICR, Alisei, CAM), tant (rémunération et de la formation des agents de santé, approvisionnement en médicaments et équipement de base, distribution de non vivres |
| CICR | Comité International de la Croix-Rouge | | 2003-2004 | Distribution de vivres Distribution de « non vivres » essentiels (kits de nattes, pagnes, matériel de cuisine, semences maraîchères) dont médicaments ; construction puits | 5000 kits de biens essentiels acheminés par avion à Kindamba en 2003 |
| UNICEF | | | | Distribution de vivres.et non vivre Sources aménagées. Latrines scolaires. | Sources aménagées (toutes endommagées en 2011) : Impouo (Vinza). Materiel de santé maternelle et infantile (CSI Vinza) |
| MSF | | | 2004-2008 | Appui au fonctionnement des centres de santé. Médicaments gratuits. Cliniques mobiles | MSF Hollande fait fonctionner l'hôpital de Kindamba (2004-2008 ?)+ cliniques mobiles dans le district de Vinza+ équipement CSI Vinza (ambulance) |
| DESARMEMENT ET REINSERTION | | | | | |
| PNDDR | Projet pilote de Collecte des Armes pour le Développement | MDRP BM/UE | 2006-2009 | Dépôt d'armes- Inventaire d'ex combattants en 2009. | Pas de projets de réinsertion. |
| Opération KIMIA | | Etat congolais | Oct 2010 | Présence pacifique de forces publiques (armée, gendarmerie, police) au chef-lieu du district dans le but d'une restauration progressive de la normalité. | |

| CONSOLIDATION DU DEVELOPPEMENT RURAL POST-CONFLIT | | | | | |
|---|--|--|--------------------------|--|--|
| Sigle | nom | Agence d'exécution | dates | Contenu général | Réalisations dans les districts concernés par le projet PADEC |
| PDARP | Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales. | Banque Mondiale-Association Internationale de Développement (IDA) | 2006-2012 | Financement de groupements agricoles de Vinza | retards pris dans ce district en raison de l'instabilité. - Financement prévu de 19 groupements. - boutures de manioc - réhabilitation de pistes rurales |
| | | | | Financement des pistes agricoles prioritaires | |
| Congo SAN | Projet pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Congo | ONU / FAM | 2009 | Sécurité alimentaire. Distributions de petit bétail, de semences et d'alevins dans le cadre de groupements agricoles. | Projet juste amorcé à Vinza en janvier 2011. Difficultés de mise en œuvre du fait de l'absence durable du chef de secteur agricole. |
| PRODER 3 | Projet de développement rural | Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage (MAE) appui du FIDA | | | |
| PCR | Projet de Consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits | Union européenne - 9eme Fonds européen de développement | Appel d'offres mars 2011 | Construction / Réhabilitation d'infrastructures (voies, ponts, CSI, écoles). Appels d'offre en cours (avril 2011) et ciblés. | 6 concernant la zone PADEC : réhabilitation du CSI de Renéville (Mayama), école primaire de Nko 1 et Nko2 (Vinza), école primaire de Djokotro et pont du Ndouo (Kimba), pont sur la rivière Loumé (Mayama) |

Source : enquêtes LPED

1-6 Vinza-centre, le chef-lieu de district : une centralité... à quelle échelle ?

Le chef-lieu, Vinza-centre est une localité modeste et peu dynamique (1038 hab. en 1996, 773 en 2006). Il polarise néanmoins le district à plusieurs niveaux :

- il se situe au centre des lieux habités du district ;
- il concentre environ le tiers de la population totale
- il est un carrefour des voies de communication Est-Ouest (Kimba/Mayama) et Nord-Sud (vers Kindamba).

1-6-1 L'impact encore omniprésent des destructions

Parmi tous les districts enquêtés, c'est à Vinza-centre que les destructions et les abandons demeurent actuellement le plus présents et visibles, il n'y a quasiment pas eu de reconstruction des édifices privés en dur abîmés ou pillés, plus souvent, reconstruction à côté du bâtiment détruit d'une case en matériaux traditionnels bon marché.



Photo 9. Les nombreuses destructions des guerres, toujours très visibles à Vinza-centre

Les destructions ne sont aujourd'hui visibles qu'uniquement sur les maisons construites en briques cimentées, certainement plus ciblées par les pillages, mais aussi plus difficiles à éradiquer du paysage. Ces destructions ne sont donc visibles qu'à Vinza-centre.



Photo 10. Illustration des nombreuses destructions toujours visibles dans le chef-lieu de Vinza

Actuellement, à Vinza-centre les maisons détruites coexistent avec les maisons qui ont toujours été en terre battue ou traditionnelles.



Photo 11. Différents types d'habitations, ayant toujours existé, détruites ou reconstruites forment un paysage très hétéroclite à Vinza-centre



Photo 12. Reconstruction moderne du mausolée du chef Congo Diamoukouba détruit pendant la guerre

1-6-1 mauvaise accessibilité, insuffisance de la voirie et des infrastructures

Les difficultés d'accessibilité font que certaines localités périphériques du district ne se tournent que rarement vers leur chef-lieu légitime, même pour certaines formalités administratives. Ainsi, les habitants des localités du sud (Impouo ou villages voisins de la vallée de la Djouéké) déclarent ne s'y rendre que sur convocation expresse du chef de district ou campagnes de vaccinations gratuites... mais pour la plupart des autres besoins, ils se dirigent vers Kindamba, même pour la délivrance d'actes de naissance délivrés à Kindamba (tolérance par rapport aux problèmes de déplacements)



Photo 13. Un pont nouvellement construit permet l'arrivée par le sud à Vinza-centre

Par le Sud, on accède à Vinza-centre en passant sur d'un pont nouvellement construit par la Société ECGM Labo qui a été chargée de la construction des ponts sur l'axe Kindamba-Vinza-Kimba. L'entreprise appartient au député de la circonscription élu en 2008 (J-P. Matsima) qui est aussi le principal transporteur-grossiste du district. Un contentieux de paiement liés à un retard de réception des travaux l'oppose actuellement à l'administration. L'entrepreneur est lui-même en retard sur d'autres chantiers (axe Vinza-Kindamba). en dehors de cet exemple anecdotique, les problèmes de commandes, de respect de cahiers des charges et de délais que ce soit par la réalisation, la réception des travaux sur place ou le règlement sont des facteurs de blocage, dissuasifs pour certaines entreprises qui hésitent à intervenir dans ces zones.



Photo 14. Les étals de l'unique marché de Vinza-centre

Au centre du district, le marché de Vinza fonctionne par intermittence au gré des passages des transporteurs et n'est pas aménagé.

Le district n'est pas desservi en électricité. Quelques groupes électrogènes à Vinza-centre (2 au CSI et 2 à la sous-préfecture) permettent un éclairage nocturne, lorsque le pétrole ne manque pas. Le litre de pétrole coûte 1000 FCFA, ce qui est relativement cher (850 FCFA à Kindamba, 600 FCFA à

Mouyondzi, 600 à 700 FCFA à Brazzaville). Cependant, le pétrole lampant reste la première source d'énergie domestique, suivie de la lampe à pile (vendues 300 FCFA l'unité). L'éclairage est donc considéré comme un luxe, utilisé à minima.

La population de la sous-préfecture dépend, pour sa ressource en eau, de 6 sources (captages non aménagés) et de 2 puits aménagés, construits après la guerre. Cependant, il existe des problèmes de qualité de l'eau en saison sèche, qui peuvent avoir des impacts sanitaires importants.

Comme dans le reste du district il est impossible de capter la télévision nationale et difficile de capter la radio au chef-lieu de Vinza. Seules deux stations peuvent être écoutées (radio Congo et Africa n°1 qui émet de RDC).



Un seul réseau téléphonique est présent, Airtel, depuis qu'une antenne relais a été implantée en 2007, non loin du CSI de Vinza-centre. Trois ex-combattants associés à un civil sont chargés de la surveillance du site, qui permet également de recharger les batteries des cellulaires. Une autre antenne est implantée à Miami Kinkoua, avec 2 civils et 2 ex-combattants chargés de la surveillance.

A Vinza, les 5 kiosques assurent la vente de recharges téléphoniques.

Photo 15. L'antenne relais proche du CSI de Vinza-centre

1-6-2 Les bâtiments de services publics et privés : une réhabilitation tardivement amorcée

Les bâtiments administratifs et principaux équipements de services publics ont été très récemment réhabilités, attestant d'une volonté de retour de l'Etat : construction de nouveaux bâtiments du collège, nouveau CSI situé dans la partie administrative de Vinza, rénovation de la sous-préfecture.



Photo 16. La sous-préfecture de Vinza



Photo 17. le nouveau CSI



Photo 18. Bâtiment de la paroisse catholique récemment « retôlé » (2010)



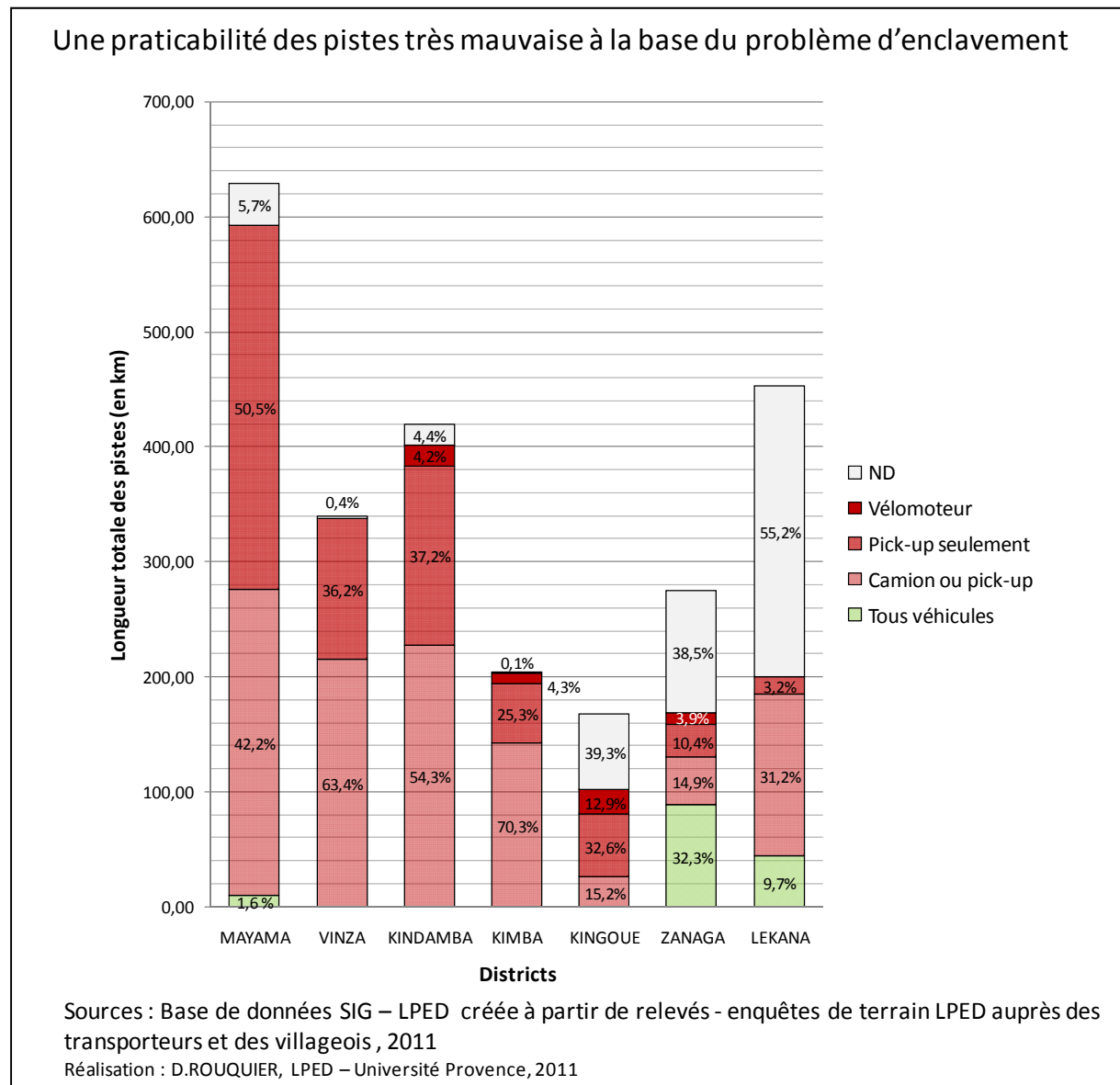
Photo 19. Le local de transfert d'argent est actuellement fermé



Photo 20. Parmi les rares divertissements offerts : un « cinéma »

2 – TRANSPORTS ET ACCESSIBILITE

2-1 Le réseau de voirie



Graphique 5. Vinza : un kilométrage de réseau routier important mais de praticabilité médiocre, ce qui constitue un facteur primaire d'enclavement

Un point commun dans l'ensemble des districts du PADEC est un réseau de transport en très mauvais état, autorisant à qualifier ces territoires comme étant enclavés. Seuls les pick-up ou les gros camions de commerce peuvent circuler, non sans difficulté. Dans certains endroits, les pistes sont tellement étroites que même les pick-up ne peuvent pas passer. Les villageois utilisent alors – quand cela est possible – des vélomoteurs et autres motos (surnommées « Jakartas »), en économisant le carburant qui revient assez cher pour les familles.

2-1-1 Etat actuel du réseau

Etant situé sur le trajet Kimba/Brazzaville, la voirie de Vinza devrait permettre d'établir le lien entre les districts de Kimba, Mayama et Kindamba. Le réseau routier se décompose en un axe transversal Est/Ouest et plusieurs axes longitudinaux se rejoignant à Vinza-centre :

- **Vinza-Brazzaville par l'axe transversal Est/Ouest (Miami Kinkoua-Milélé)**: cet axe relie Kimba et Mayama-Nord, jusqu'à Ignié. Cette piste informelle et non entretenue a été « ouverte » par un transporteur grossiste, propriétaire de véhicule, et qui est aussi député de la circonscription. Il est « labouré » par les camions de gros gabarit et difficilement empruntable par les véhicules plus bas (ornières profondes, chaussée sableuse et réduite à plusieurs endroits). Malgré le détour kilométrique pour rejoindre ainsi Brazzaville en passant par le nord (62 km de plus que par Mayama, 47 km de plus que par Kindamba-Mayama mais 49 km de moins que par Kindamba-Mindouli), cette voie a une grande importance pour la partie nord du district : sans panne, un gros véhicule peut desservir la distance Vinza centre-Brazzaville en une quinzaine d'heures alors qu'en passant par Kindamba il faut plusieurs jours. Mais les camions ne desservent pas la totalité du parcours plus d'une fois par semaine.
- **Vinza-Brazzaville par l'axe longitudinal vers le Sud (261,45 km)**: La plupart des commerçants se dirigent de Vinza vers Kindamba, passant ensuite par Mindouli pour emprunter la RN1 vers Brazzaville malgré les obstacles matériels et les risques qui subsistent liés à l'insécurité. Ce faisant, ils se garantissent des cargaisons importantes et lucratives en traversant des zones peuplées. De Vinza, pour rejoindre cet axe, il faut traverser la vallée inondable de la Douéké via Impouo (pont actuellement en réfection). Le relief est assez plat, la piste est large mais glissante et soumise aux inondations. Quand il y a rupture du trafic routier depuis Vinza, les gens se déplacent à Kindamba pour prendre un véhicule. La distance à parcourir de Kindamba à Vinza est de 45 km : 2h par camion, 4h en moto, 8 h à pied.
- **Vinza-Brazzaville par la voie sud-est Madzaka-Loukouo-Mayama (149,72 km)**. Seuls les véhicules légers peuvent emprunter cette piste vers le sud-est via pour rejoindre Brazzaville, car elle présente des rampes de moyenne pente très dégradées par l'érosion et des ponts à la fois vétustes et artisanaux qui rendent actuellement la route impraticable pour les camions (6 ponts sont en très mauvais état ou détruits). Les cours d'eau entrent parfois en crue durant la saison des pluies.
- **L'ouest du district, enclavé** : De l'ouest du district de Vinza, une troisième voie partant vers le sud et passant par Mihélé Malouo desservait le district de Kindamba, mais elle est actuellement condamnée du fait de la destruction du bac sur la Djouéké.

Une virtualité : l'axe vers le nord, Vinza-Djambala. Cette piste connectant le district à Djambala (Missamou-Insini) est quasi impraticable et ne permet même pas le passage de camions. La piste bifurquant à l'Ouest (Missamou-Ndouo) est également en très mauvais état et ne rejoint pas Kimba.

Tableau 7. Distance des trajets Vinza – Brazzaville empruntables par camion

| | |
|--|-----------|
| Vinza - Kindamba-Mindouli - Brazzaville | 261,45 km |
| Vinza – Kindamba-Mayama - Brazzaville | 164,55 km |
| Vinza – Madzaka - Loukouo – Mayama - Brazzaville | 149,72 km |
| Vinza - Milélé - Brazzaville | 212,01 km |

Source : CNSEE-LPED, 2007-2011

Le réseau de voirie du district de Vinza semble constituer son problème central. Il ne relie que les districts du Pool (Kimba, Mayama et Kindamba), et pas les 2 districts contigus appartenant à des départements différents (Djambala et Kingoué). En effet, pour se rendre dans le district de Kingoué les camions doivent passer par Kindamba (le passage par le sud de Kimba ne peut se faire qu'à pied ou en taxi tandis que la destruction du bac de la Douéké empêche le passage par le sud-ouest de Vinza).

Le kilométrage total des voies s'élève à: 338,4 km. Mais le réseau est de très mauvaise qualité. Il ne comporte aucune route goudronnée, aucune piste n'est entretenue, de nombreux obstacles rendent le passage particulièrement délicat en saison des pluies.

Plus des trois quart des pistes (76,6%) sont jugées en « très mauvais état ». Mais du fait principalement des chaussées restreintes et des « points noirs routiers », le réseau n'est pas entièrement utilisé par des véhicules. Plus d'un tiers des voies (36,2%) ne sont empruntables que par des pick-up (trop étroites pour les camions). Le réseau périphérique n'est emprunté qu'occasionnellement par des pick-up particuliers pour le commerce ou les déplacements des notables. Dans la pratique il sert quasi-uniquement pour les déplacements à pied des populations. Il est tout de même plus ou moins entretenu par les villageois (coupe régulière d'une végétation dense) afin d'être utilisable en continu.



Photo 21. Les chaussées parfois très étroites constituent une contrainte majeure à l'intensification du réseau routier

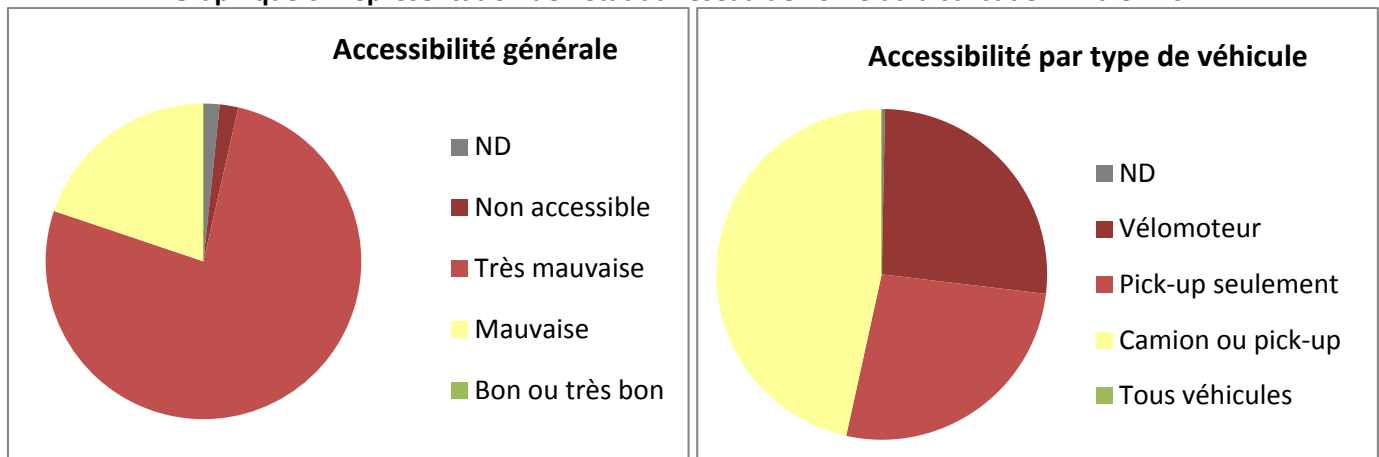
Nous avons classifié les caractéristiques du réseau routier en deux catégories transversales permettant de mesurer sa qualité.

Tableau 8. Statistiques de l'état du réseau routier de Vinza

| ACCESSIBILITE | | | | | | | | | |
|---------------|------|----------------|------|-------------------|-------|-------------------|-------|-----------------|----|
| ND | | Non accessible | | Très mauvaise | | Mauvaise | | Bon ou très bon | |
| 5,6km | 1,7% | 6,4km | 1,9% | 259,4km | 76,6% | 67,1km | 19,8% | 0km | 0% |
| PASSAGE | | | | | | | | | |
| ND | | Vélocoteur | | Pick-up seulement | | Camion ou pick-up | | Tous véhicules | |
| 1,5km | 0,4% | 0km | 0% | 122,4km | 36,2% | 214,5km | 63,4% | 0km | 0% |

Source : Enquête PARSEGD-LPED, 2011

Graphique 6. Représentation de l'état du réseau de voirie du district de Vinza en 2011

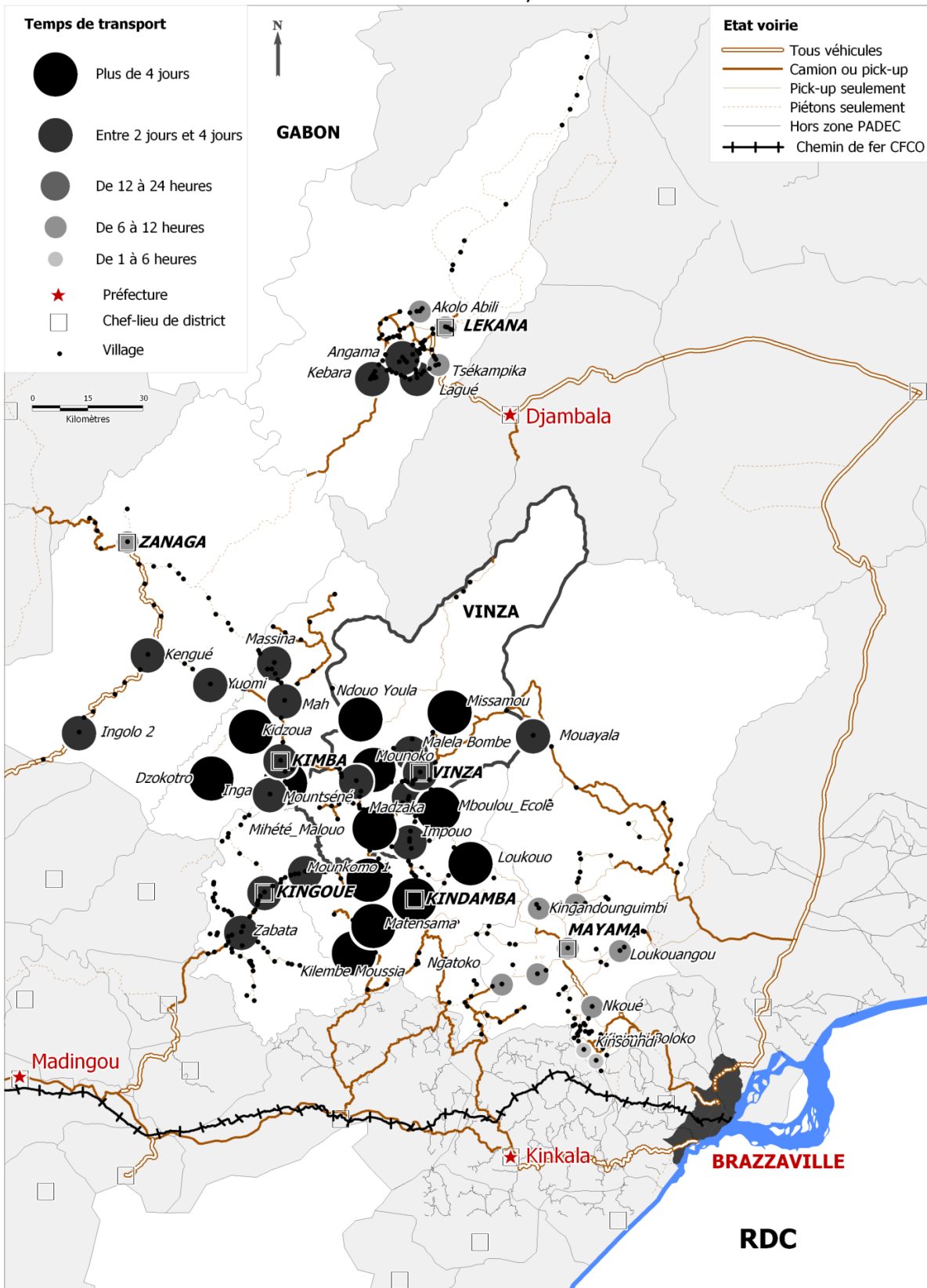


Source : Enquête PARSEGD-LPED, 2011

Les graphiques ci-dessus ainsi que la carte d'accessibilité générale du district de Vinza à Brazzaville ci-dessous confirment que la totalité des zones étudiées sont « enclavées ». Cependant, nous pouvons définir des critères d'enclavement relatif par des analyses de temps d'accès et de coût de transport aux principales destinations (tableau suivant).

2-1-2 Accessibilité générale du district

TEMPS D'ACCÈS À BRAZZAVILLE, HYPOTHÈSE HAUTE



Carte 16. Accessibilité générale du district de Vinza à Brazzaville

Tableau 9. Récapitulatif des temps et coûts d'accès aux principales destinations des villages échantillonnés de Vinza

| | CAPITALE POLITIQUE - BRAZZAVILLE | | | | | | PREFECTURE - KINKALA | | | | | CHEF-LIEU - VINZA | | |
|---------------|----------------------------------|------------------|-------------------|--------|-----------------|-----------------|----------------------|------------------|-------------------|--------|-----------------|-------------------|--------------|--------|
| | Distance | Durée trajet | | | Prix 1 passager | | Distance | Durée trajet | | | Prix 1 passager | Distance | Durée trajet | |
| | Km*** | Hypothèse basse* | Hypothèse haute** | A pied | Hypothèse basse | Hypothèse haute | Km*** | Hypothèse basse* | Hypothèse haute** | A pied | Prix unique | Km*** | Véhicule | A pied |
| VINZA CENTRE | 153,1 | 15h | 3j | / | 6500 | / | 143,9 | / | 4j | / | 5000 | 0 | 0 | 0 |
| MAMBIO | 173,2 | 1j | 2j | / | 5000 | 6000 | 152,4 | 1j | 2j | / | 5000 | 20,2 | | 6h |
| MIHETE MALOUO | 200,0 | / | 3-4j | / | 5000 | / | 186,7 | | 3j | / | 5000 | 34,8 | | 4h |
| MOUNOKO | 168,3 | 3j | 6j | 8j | 7000 | / | 147,5 | | 4j | 1 sem. | 6000 | 15,2 | 2h | 5h |
| MBOULOU ECOLE | 155,7 | 1j | 3j | / | 5000 | / | 135,9 | 1j | 2j | / | 4000 | 7,9 | | 1h30 |
| IMPOUO | 141,3 | / | 3j | / | 6000 | / | 123,6 | | 3j | / | 4000 | 26,2 | | 5h |
| MADZAKA | 140,5 | 9h | 4 j | / | 6000 | / | 171,8 | 1j | 3j | 2j | 4000 | 12,6 | | 3h |
| MISSAMOU | 177,4 | 2j | 4j | 4j | 6000 | / | 170,7 | 1j | 2j | 3j | 5000 | 23,9 | 1h | 4h |
| NDOUO YOULA | 215,2 | 4j | 4j | 4j | 6500 | / | 198,4 | 4j | 4j | / | 2500 | 51,7 | 9h | 11h |
| MALELA BOMBE | 164,3 | / | 3j | / | 6000 | / | 164,5 | 1j | | / | 4000 | 11,2 | | 1h30 |

Source : entretiens PARSEGD-LPED, 2011. Réalisation : E. Dorier et E. Morand, 2011

*Hypothèse basse : déplacement en 4x4 individuel et selon les axes transversaux ouest-est permettant d'échapper au goulot de la forêt de Bangou (sortie du district de Kindamba vers Brazzaville).

**Hypothèse haute : déplacement en transport en commun en saison pluies

Km : Distances calculées selon le tracé des pistes les plus courtes en temps de trajet pour un pick-up.

Exagération suspectée pour les habitants de Mounoko (données collectées par les enquêtes sont les plus élevées et ne correspondent pas aux données objectives)

- Axe Ouest du district, sur la piste Kimba/ Kindamba, qui ne passe pas par Vinza-centre
- Axe Ouest du district, sur la piste Kimba/ Kindamba, qui passe par Vinza-centre
- Axe Sud de Vinza sur la piste directe Vinza/Kindamba
- Axe Sud-Est de Vinza, sur la piste Vinza/Mayama passant par Kindamba
- Axe Nord-est district, sur la piste venant de Mayama Nord
- Nord-Ouest du district, sans qu'aucune piste ne permette de rejoindre Kimba

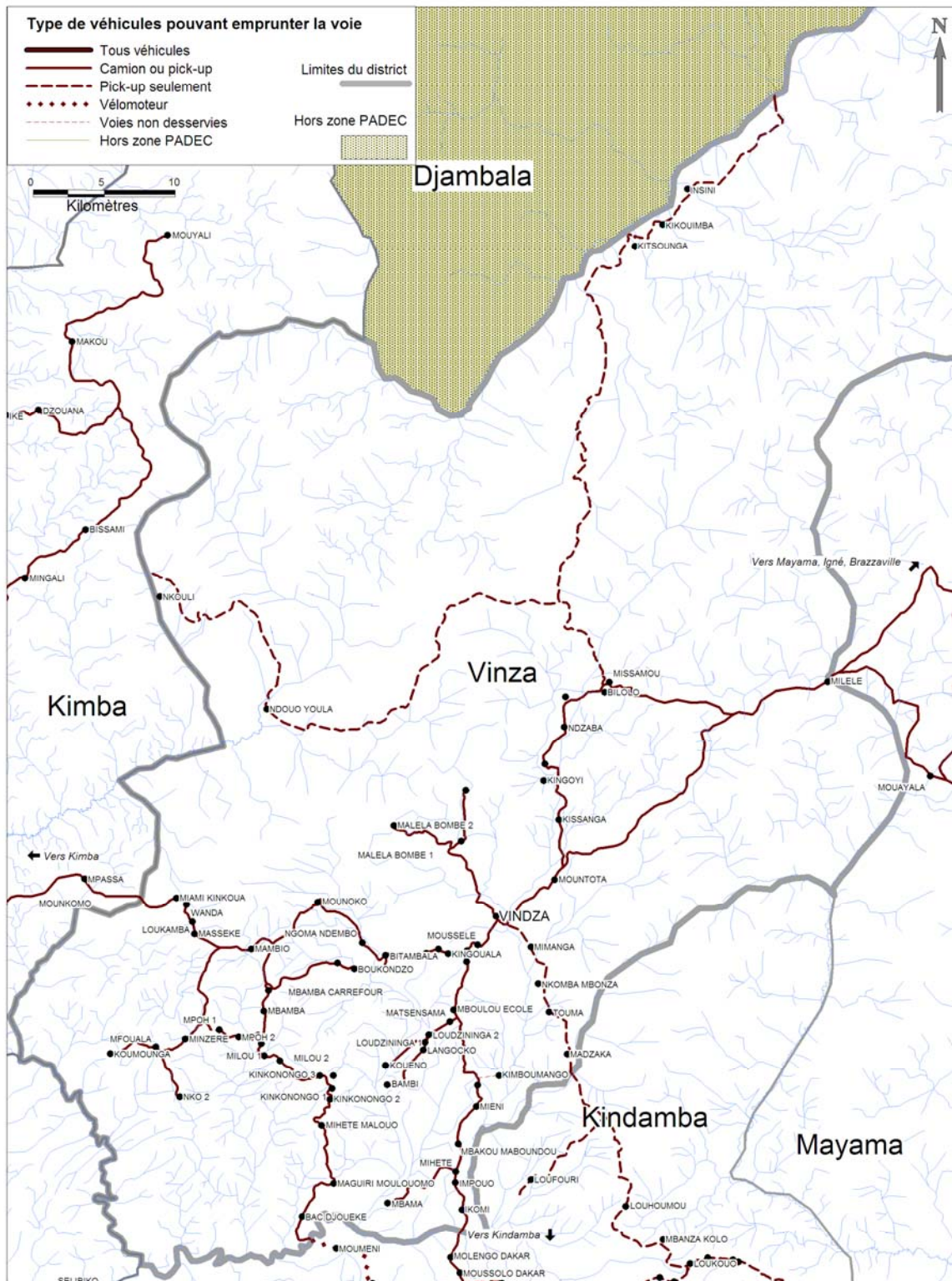
Le réseau de transport n'est effectif que pour les voies de communication reliant les districts du Pool contigus à Vinza. Les échanges départementaux sont donc quasi-inexistants alors que Vinza pourrait faire le lien entre la production/vente du Nord (via les Plateaux) et les régions du Sud (via la Bouenza).

La population des périphéries du district, habitant en dehors des principaux axes de communication, est contrainte de se déplacer à pied. Les temps de transports sont indiqués dans le tableau ci-dessus et représentés dans la carte ci-dessous.

Nous soulignons que la saison des pluies entraîne de graves perturbations sur le réseau routier et pour la population :

- Dégradation accélérée des routes
- Difficultés de passage, donc diminution de la fréquence de desserte et augmentation des tarifs (bourbiers, nids de poule, crues des rivières)
- Disette pour la population (poutrissement de la production agricole).

ACCESSIBILITE DES VEHICULES AU RESEAU DE TRANSPORTS : VINZA



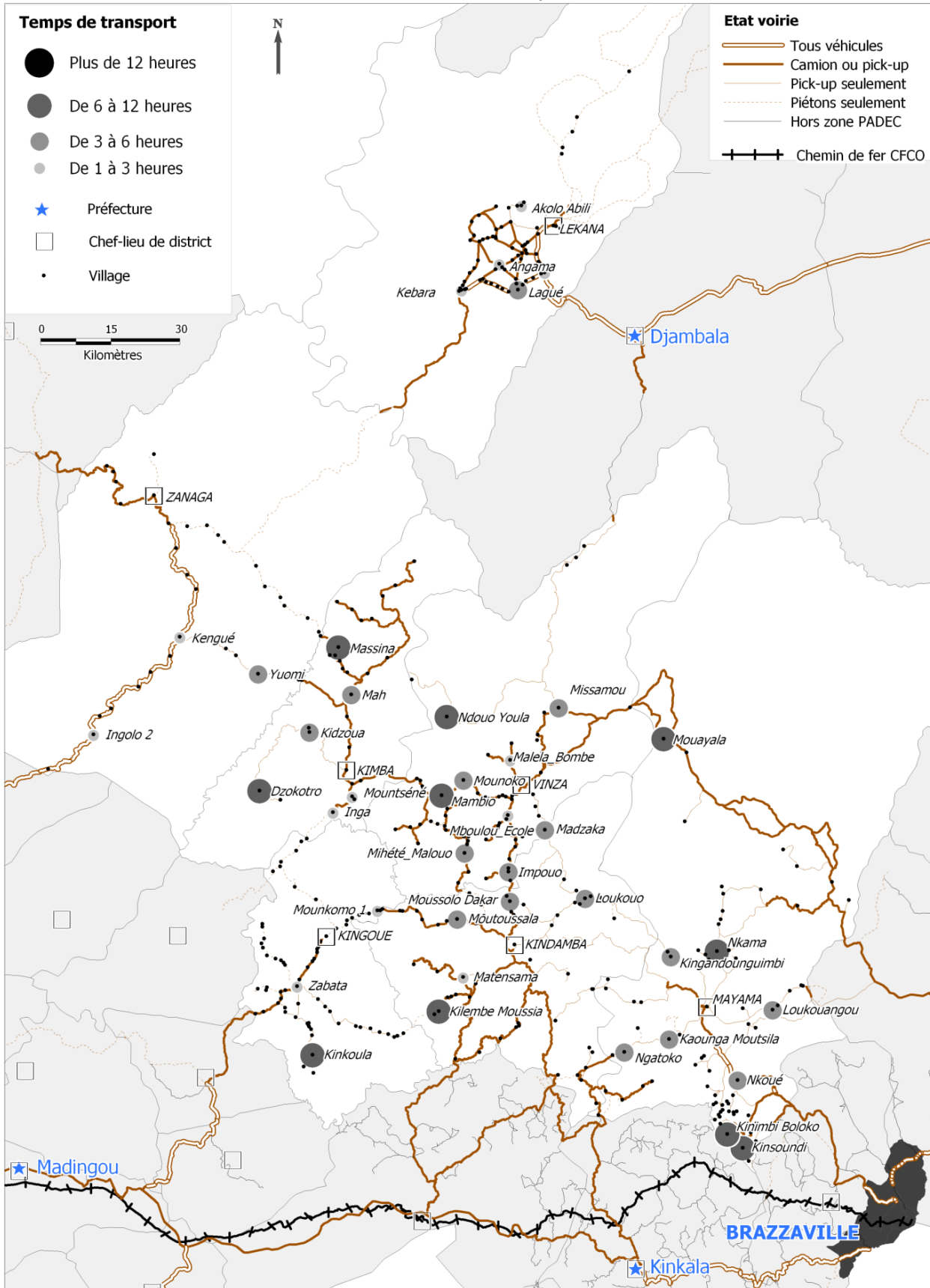
Voie: source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité: source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain LPED
 Localité RGPH: source CNSEE 2007
 © Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Projection
 UTM zone 33 Sud (WGS 84)

Mai 2011

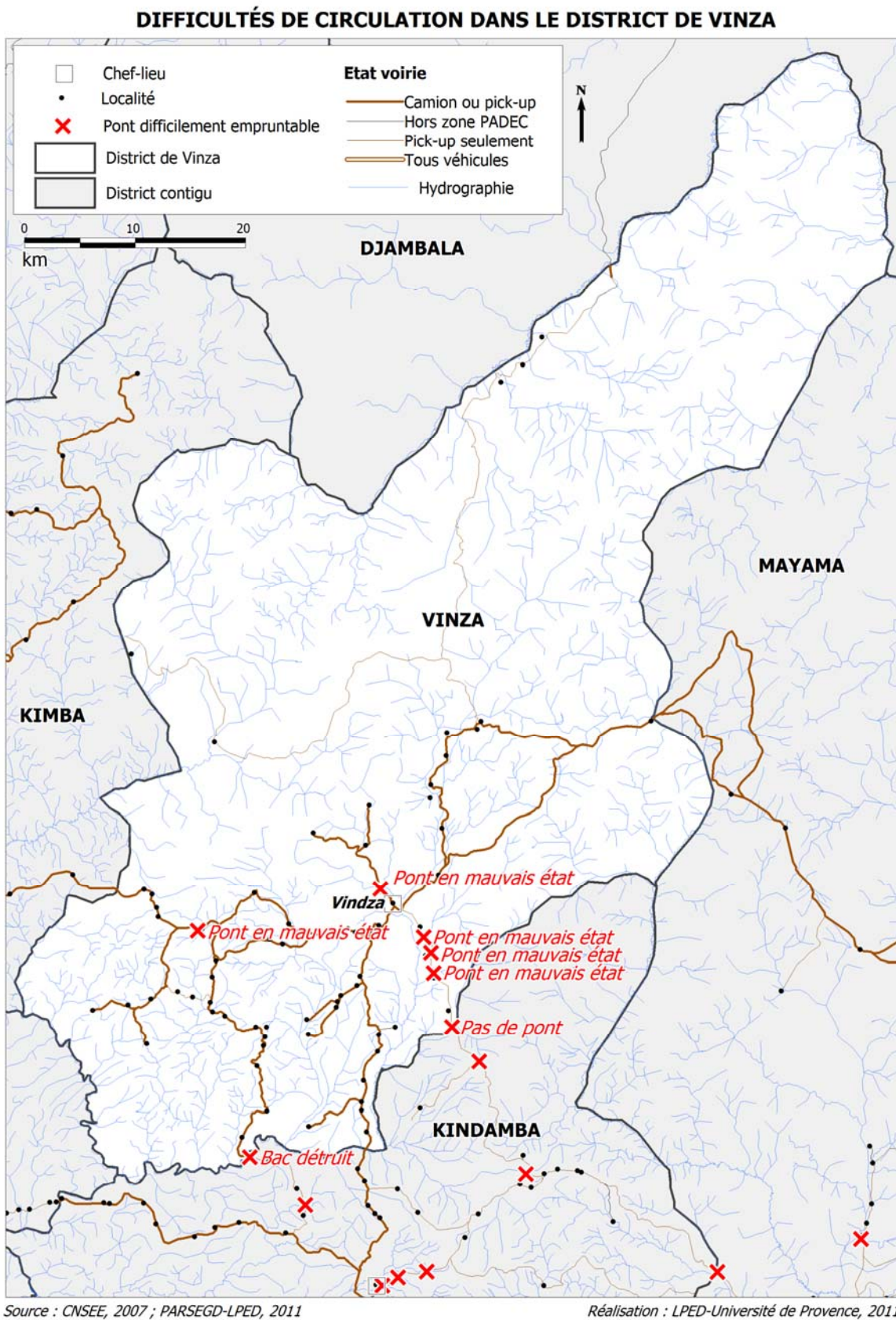
Carte 17. L'état des voies limite les déplacements en fonction des types de véhicules

TEMPS D'ACCÈS AUX CHEFS-LIEUX, HYPOTHÈSE HAUTE



Carte 18. Les temps d'accès aux chefs-lieux selon l'hypothèse haute

2-1-3 Les principaux obstacles



Carte 19. Les ponts présentent de nombreux obstacles à la mobilité

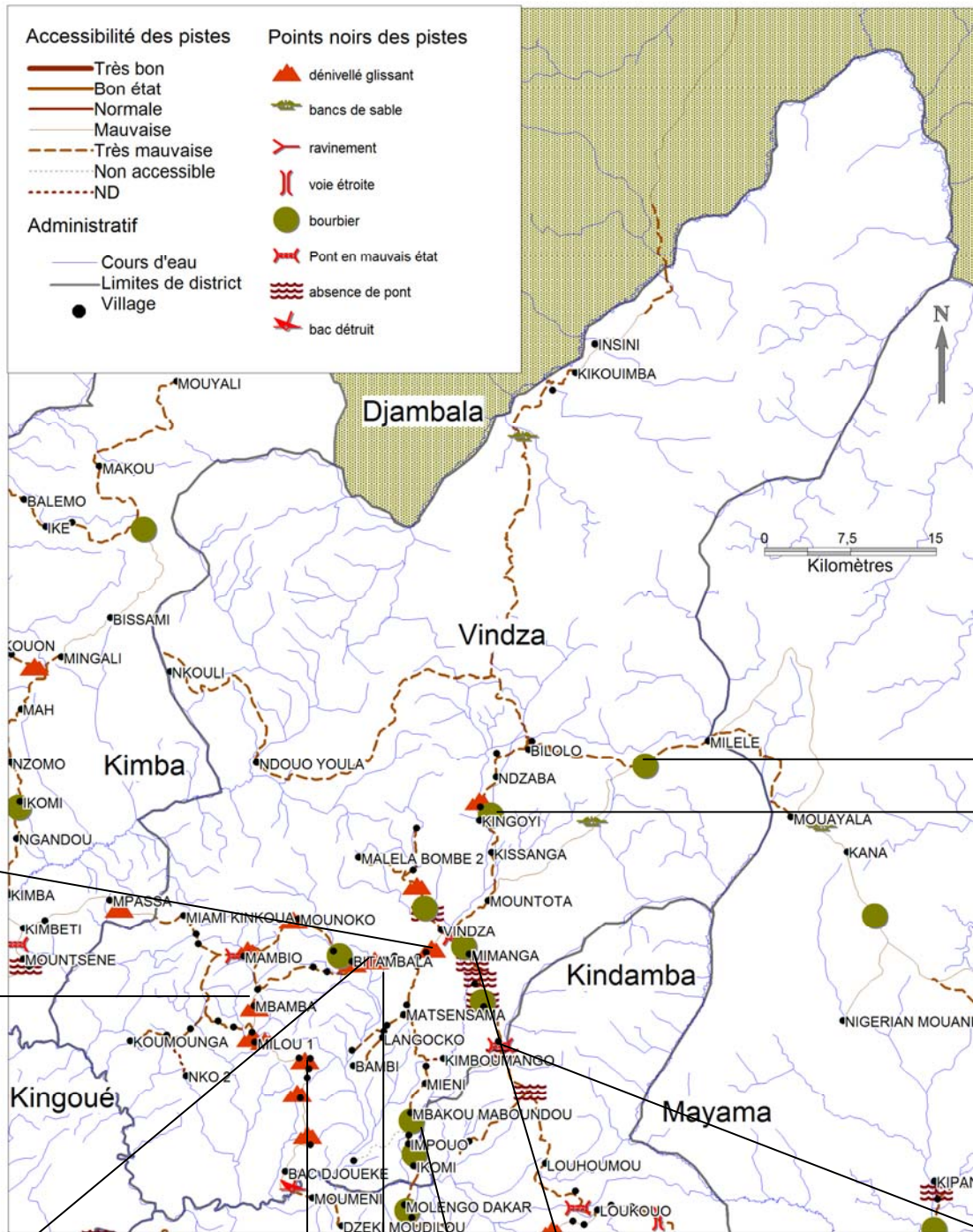
Le réseau hydrographique étant dense à Vinza, les routes doivent traverser de nombreux cours d'eau. La plupart des ponts ont été réalisés de manière artisanale par la population locale, ce qui ne garantit en aucun cas la circulation des véhicules transporteurs et la durabilité des ouvrages. D'autres nécessitent une réhabilitation du fait de l'importante érosion, notamment en zones de sols argileux ou sableux.



Photo 22. Pont artisanal construit au niveau de la rivière Madzaka (piste Madzaka-Loukouo)

Planche de clichés géolocalisés 1. Difficultés routières localisées et illustrées dans le district de Vinza

DIFFICULTES ET POINTS NOIRS DU RESEAU DE TRANSPORT A VINDZA



Voie: source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité: source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain
 Points noirs: source enquêtes auprès des transporteurs et relevés GPS 2011 LPED
 Localité RGP: source CNSEE 2007
 Cours d'eau: images Landsat/LPED
 Projection UTM zone 33 Sud (WGS 84)
 Mise en forme: Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) Mai 2011



Nid de poules de Mbamba



« Crevasse » de Boukonzo



« Montagne » de Kimpakassa



Piste inondable de la vallée de Douéké



Pont sur la Douéké



2-2 Les connections par la desserte automobile

2-2-1 Les fréquences de transport

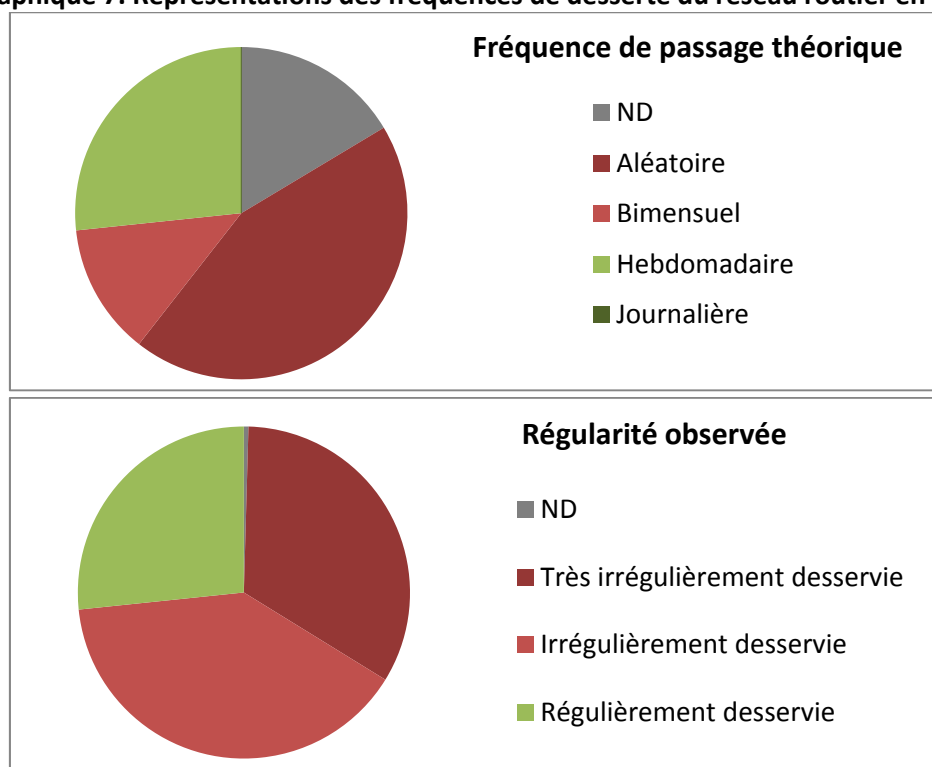
Si l'état des routes détermine fortement la fréquence du passage des transporteurs, l'inorganisation du système routier (services rares, pistes dégradées...) joue également un rôle non négligeable dans la mauvaise desserte des différentes localités. Les documents suivants présentent objectivement la desserte du district par les camions transporteurs.

Tableau 10. Statistiques sur les fréquences de desserte du réseau routier par les transporteurs

| FREQUENCE THEORIQUE | | | | | | | | | |
|---------------------|-------|--------------------------------|-------|---------------------------|-------|-------------------------|-------|-------------|----|
| ND | | Aléatoire | | Bimensuel | | Hebdomadaire | | Journalière | |
| 55,5km | 16,4% | 149,4km | 44,1% | 43,3km | 12,8% | 90,2km | 26,7% | 0km | 0% |
| REGULARITE OBSERVEE | | | | | | | | | |
| ND | | Très irrégulièrement desservie | | Irrégulièrement desservie | | Régulièrement desservie | | | |
| 1,5km | 0,4% | 112,9km | 33,3% | 134,0km | 39,6% | 90,2km | 26,6% | | |

Source : PARSEGD-LPED, 2011

Graphique 7. Représentations des fréquences de desserte du réseau routier en 2011



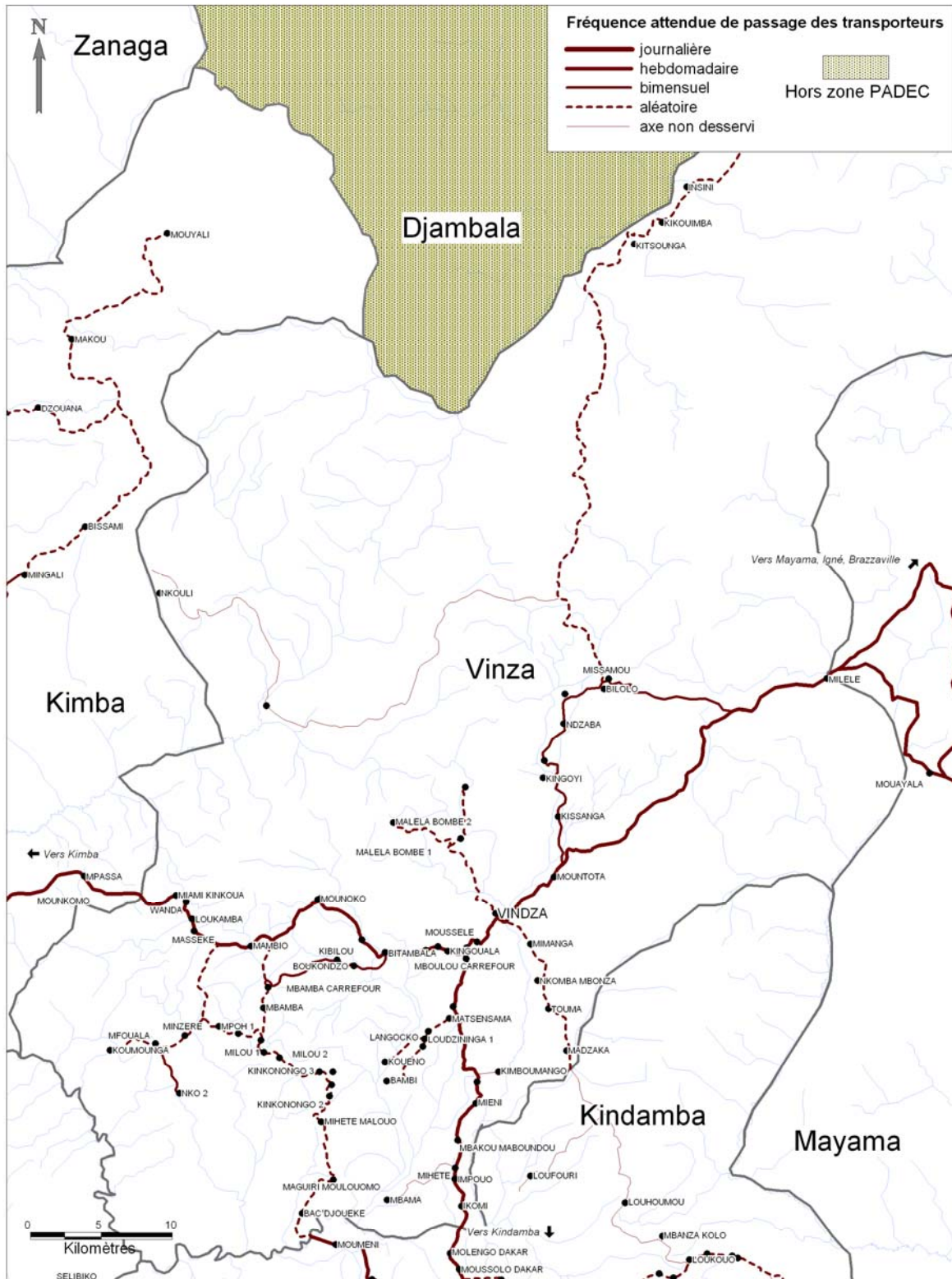
Source : PARSEGD-LPED, 2011

Tableau 11. Fréquence des liaisons Vinza/Brazzaville

| | |
|--|-------|
| Nombre de véhicule/semaine Brazzaville- Vinza en saison des pluies | 1 à 3 |
| Nombre de véhicule/semaine Brazzaville- Vinza en saison sèche | 2 à 6 |

Source : Dave Mbemba-Souembelet, enquêtes auprès des transporteurs/gare routière Bouro

FREQUENCE DE DESSERTE DES ITINERAIRES PAR LES TRANSPORTEURS : VINZA



Voie: source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité: source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain LPED
 Localité RGPH: source CNSEE 2007
 © Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Projection UTM zone 33 Sud (WGS 84)

Mai 2011

Carte 20. Les fréquences de passage des transporteurs à Vinza

2-2-2 Les coûts de transport

Déplacement des passagers

Le coût du transport d'un passager entre Vinza et Brazzaville, avec de possibles variations saisonnières, s'élève à 6500 FCFA. Le coût du transport Vinza-Kinkala est moins cher : 5000 FCFA.

Il convient de rapporter ces montants au niveau de vie de la population. L'utilisation de la monnaie dans les zones enclavées est peu fréquente du fait de la rareté des échanges avec l'extérieur. Les revenus monétaires, très difficiles à chiffrer, semblent pour la plupart se répartir entre 5000 et 25000 FCFA/mois, soit environ 650 FCFA/jour (D. Mbemba-Souembelet). Un aller-retour à Brazzaville représentedonc presque trois semaines de revenus pour la majorité de la population de Vinza.

Tableau 12. Prix de transport d'un échantillon de localités de Vinza vers les destinations principales

| | BRAZZAVILLE | | KINKALA |
|---------------|-----------------|-----------------|---------|
| | Prix hyp. basse | Prix hyp. haute | Prix |
| VINZA CENTRE | 6500 | / | 5000 |
| MAMBIO | 5000 | 6000 | 5000 |
| MIHETE MALOOU | 5000 | / | 5000 |
| MOUNOKO | 7000 | / | 6000 |
| MBOULOU ECOLE | 5000 | / | 4000 |
| IMPOUO | 6000 | / | 4000 |
| MADZAKA | 6000 | / | 4000 |
| MISSAMOU | 6000 | / | 5000 |
| NDOUO YOULA | 6500 | / | 2500 |
| MALELA BOMBE | 6000 | / | 4000 |

Source : entretiens PARSEGD-LPED, 2011

Transport des produits agricoles

Le prix de transport des principaux produits agricoles des localités de Vinza vers Brazzaville sont les suivants, avec de possibles variations saisonnières :

- 1 sac de fougou, ou de maïs : 7000 à 6000 FCFA
- 1 sac d'arachide : 7000 à 4500 FCFA (grandes variations en fonction des lieux de provenance)
- 1 sac de manioc : 500 FCFA
- 1 caisse de tomate: 3000 à 4000 FCFA
- 1 caisse de piment : 4000 FCFA
- 1 filet de safou ou d'oignon : 25000 à 3000 FCFA
- 1 sac d'oranges : 3000 FCFA
- 1 régime de bananes : 500 à 1000 FCFA
- 1 bœuf : 35000 FCFA
- 1 chèvre, mouton ou porc : 5000 FCFA
- 1 tas de tabac (25 kg) : 8000 FCFA

Nous notons une augmentation notoire des prix, qui ont pour la plupart doublé depuis 1996.



Photos 23. Arrêt et chargement d'un véhicule en provenance de Kimba, desservant le village de Mounoko



Sac de fofou

Chèvre

Boeuf

Bidon de transport d'eau

Caisse à bière



Photo 24. Les principaux chargements des véhicules de transport

A Vinza, 1 à 6 véhicules/semaine, selon la saison, se rendent dans le district pour collecter essentiellement des produits agropastoraux (manioc, l'arachide, paddy, banane, bovin, caprin, porcin, tomate) mais aussi de pêche, de chasse et de cueillette de la zone. Les commerçants transporteurs privés sont les seuls à desservir régulièrement le district de Vinza. Ils représentent donc la cheville ouvrière des échanges et du commerce de la production de la zone.

Cependant, leur desserte reste liée à leurs retours financiers. Ils desservent donc essentiellement les principales localités, en période de récolte ou pendant la saison sèche.

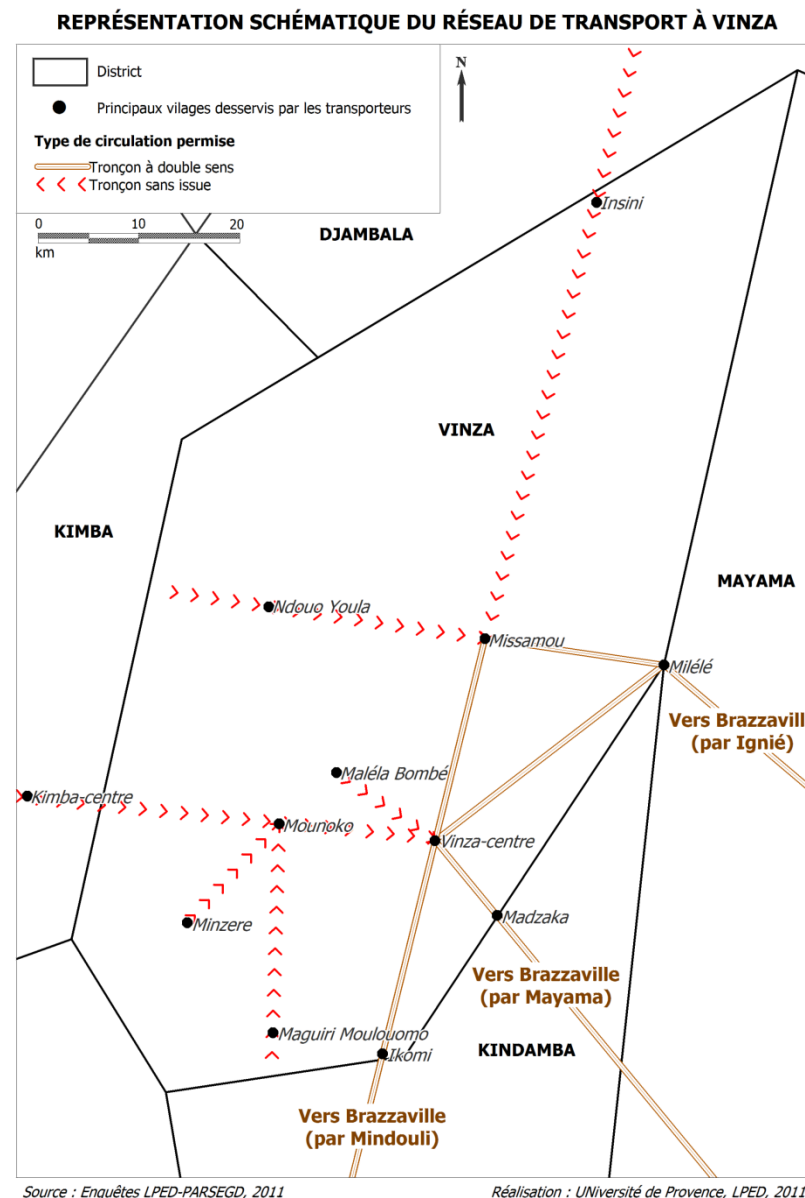
Dans l'exemple ci-dessus, très illustratif, le camion qui stoppe à Mounoko refuse de prendre à bord une partie des candidats au déplacement qui, parfois venus d'autres villages à plusieurs heures de marche à pied, ne pourront embarquer vers Brazzaville (ce jour-là, le chef du village de Ndouo, venu spécialement, a dû rester sur place). Ceci à cause du mauvais état du véhicule et d'une charge déjà importante au départ de Kimba.

2-2-3 Desserte des axes routiers par les opérateurs de transport

Tableau 13. Représentation des trajectoires empruntées par les commerçants transporteurs de Vinza

| ITINERAIRES SUIVIS ET/OU VILLAGES DESSERVIS PAR LES TRANSPORTEURS | FREQUENCE | TRANSPORTEURS |
|---|--|--------------------------------|
| Kimba – Minzère – Nko – Maguiri Moulouomo – Brazzaville | 1fois/mois (rareté de véhicule) | J. P. MATSIMA |
| Missamou – Mpangala – Mountolo – Vinza-centre – Brazzaville | 1fois/semaine | P. MAMBOUO et MATSIMA J-P. |
| Vinza centre – Mboulou carrefour – Miéni – Mbakou – Mihété – Impouo – Ikomi – Brazzaville | 1fois/semaine | J. P. MATSIMA |
| Ndouo – Malela Bombé – Vinza- centre – Brazzaville | 1fois tous les 2 mois | J. P. MATSIMA |
| Maguiri – Milou – Nko1 – Bitambala – Faire attention – Brazzaville | 1fois/semaine | Ntandou Théophile |
| Vinza-centre – Revolution – Komba – Madzaka – Salabiakou – Loukouo | Axe non fréquenté (sauf périodiquement par les véhicule 4x4 des chasseurs) | / |
| Insini – Vinza-centre – Kindamba – Brazzaville | Périodiquement desservi par les véhicule 4x4 | / |
| Milélé – Mountota – Vinza-centre – Pk 45 – Brazzaville | Desserte hebdomaire de l’itinéraire | J. P. MATSIMA et P. MAMBOUO |

Source : Enquêtes D. Mbemba Souembelet, 2011



Carte 21. Représentation schématique du réseau de transport de Vinza

Tableau 14. Les transporteurs qui desservent régulièrement ledistrict de Vinza

| NOM | ZONE | VILLAGES DESSERVIS | NBE DE VEHICULES | OBSERVATION |
|----------------------|--------------------------------|--|------------------|--|
| NTANDOU Théophile | Kindamba, Vinza, Kimba | Kindamba centre et ses environs, Moutoussala, Ngoungou, Matensama, Inga, Mountséné, Kimbeti, Mpassa, Miami-Knkoua,... | 05 | Originaire de Kindamba, âgé d'environ 50 ans, ce commerçant transporteur dispose d'une grande motivation pour permettre le développement et le désenclavement de la zone. Son action qui reste apolitique, l'incite quel que soit les saisons et l'état des pistes à envoyer ces véhicules dans la zone au service des populations. Il compte dans un bref délai mettre sur pied d'autres activités lucratives dans la zone comme dans le domaine de la micro-finance. |
| BITSINDOU | Kindamba, Vinza, Kimba | Kindamba centre, Moutoussala, InkalaMatsiba, Maténsama, Vinza, Manguiri, Kimba... | ND | Un fidèle transporteur qui a toujours envoyé ses véhicules dans la zone, Monsieur Bitsindou est ressortissant du Pool, vivant en Europe, ce transporteur a investi au Congo dans le domaine du transport par le biais de ces camions transporteurs gérés par un particulier résident au pays. il a des fortes ambitions de continuer son œuvre. cependant, il s'est heurté aux nombreux problèmes dus à l'insécurité et l'état des routes. |
| J-PMATSIMA | Kindamba, Vinza, | Mounoko-Vinza axe Vinza Kindamba parfois (via Mous solo Dakar) Kindamba centre et ses environs | 05 | Député du district de Vinza, J-P MATSIMA, est reconnu pour ces actions en faveur de sa circonscription. Il est le président directeur de la Société ECGM Labo qui a été chargée de la construction des ponts sur l'axe Kindamba-Vinza-Kimba. Son investissement personnel dans la politique a quelque peu détourné ce transporteur de ces objectifs de départ. Toutefois, sa présence comme collecteur et transporteur n'est pas à nier : il est l'un des plus anciens et fidèle commerçant de la zone. |
| MABOUNDOU Olivier | Kindamba, Vinza, Kimba | Kindamba centre, Moutoussala, Inkala, Matsiba | 02 | Jeune transporteur sur la trace des anciens, il s'investit dans le désenclavement de sa localité l'origine. l'entretien de que nous avons eu avec lui montre sa forte détermination à œuvrer pour que ses véhicules se rendent de façon quotidienne dans ces districts. Toutefois, il déplore la passivité des pouvoirs publics et le manque de synergie entre les autorités et les transporteurs. |
| MAMBOUO Pascal | Vinza (parfois Kindamba) | Missamou, Vinza centre, Mpangala, Mountota, Bilolo, Kissanga, Gare C ... | 03 | I est peut-être le plus vieux commerçant transport du pays de Mpangala (environ 70 ans). Dans le temps et dans l'espace, Pascal MAMBOUO a contribué à la visibilité de ces 4 districts PADEC. Aujourd'hui, compte tenu de son âge, son investissement pour l'entretien de ses véhicules transporteurs pose problème. La conséquence est son irrégularité dans les villages qu'il doit normalement desservir. |
| MAYELA Etienne | | Kimba centre, Kidzoa, Dzokotro, Kimbémbé, Massina, Kouon, Mah, Ikomi, Mounoko,... | 01 | Député du district du district de Kimba, MAYELA Etienne plus connu chez les paysans par le surnom d'Ethos, est un nouveau commerçant transporteur qui a commencé son action un peu avant son élection en 2007. Reconnu dans ces actions en faveur de la population, ce commerçant connaît tout de même une légère démotivation compte tenu de l'état des pistes dans le district de Kimba. Ce qui a conduit à l'irrégularité de son véhicule vers la zone et de l'orienter vers les marchés du district de Kindamba. Il est le presque le seul transporteur à desservir Kimba. |
| NGANGA Rock | Kindamba | Kindamba centre, | 01 | Il fait partie de la nouvelle génération des transporteurs dans la zone de Kindamba, Loutété, Kingoué et parfois Vinza. Il dispose présentement d'un matériel moins amortie qui lui permet de desservir de façon régulière les environs de Kindamba centre. |

Source : Enquêtes D.Mbemba Souembelet, 2011



Photo 25. Transport des passagers en provenance de Missamou (Nord-ouest du district) par un véhicule de Pascal MAMBOUO



Photo 26. Véhicule du transporteur Etienne MAYELA sur la route reliant les chefs-lieux de Kimba et de Vinza



Photo 27. Véhicules et engins du transporteur J-P. MATSIMA, en panne ou à l'abandon dans différents villages de la route reliant Mounoko à Vinza-centre.



Photo 28. Seconde vie d'un camion de pompier du Gard dans le transport commercial à Vinza !

2-3 Propositions d'améliorations

L'enclavement est le premier frein au développement socioéconomique et à la croissance des sociétés rurales et des déséquilibres intersectoriels entre les localités d'un même espace géographique (FEDAR, 1995). Il conditionne les flux économiques (fréquence et passage des commerçants transporteurs), la sécurité des biens, des marchandises et des personnes l'enlèvement des produits agricoles, et par là le niveau vie paysans. Nous proposons ici de réhabiliter prioritairement 4 axes dans le district de Vinza qui permettraient de faciliter le désenclavement, de stimuler la production et donc d'améliorer les conditions socio-économiques des populations. Le choix de ces pistes a été motivé par des critères essentiellement démographiques, de la productivité agricole et du potentiel d'une localité pouvant emmener des investissements vers la zone.

Proposition n°1

Axe sud-est : Vinza – Madzaka – Loukouo

Villages concernés

Vinza-centre, Mimanga, Nkomba Mbonza, Touma, Madzaka

Contraintes et problèmes majeurs

Piste dégradée sous l'action de l'érosion. Elle présente des rampes de moyenne pente très dégradées et des ponts à la fois vétustes et artisanaux qui rendent actuellement la route impraticable pour les camions (6 ponts sont en très mauvais état ou détruits). Les cours d'eau entrent parfois en crue durant la saison des pluies.

Intérêts socio-économiques

Les activités économiques le long de cet axe sont principalement agro-pastorales. Les flux commerciaux des productions qui sont présentement interrompus peuvent s'organiser autour de trois marchés (Mayama, Vinza et Brazzaville). Les principales productions sont le fofou, le manioc, le tabac, l'arachide, le paddy, les safous, les ovins et les caprins.

Perspectives

Cette piste raccordée à l'axe Brazzaville – Mayama – Loukouo- Kindamba dont la réfection est envisagée par le programme de municipalisation accélérée permettrait une accessibilité plus directe depuis Vinza pour les transporteurs, sans passer par Kindamba.

Proposition n°2

Axe nord : Vinza – Insini – Djambala

Villages concernés

Insini, Kikouimba, Kitsounga, Missamou, Bilolo, Moyen, Ndzaba, Mpangala, Kingoyi, Kissanga, Mountota, Vinza-centre

Contraintes majeures

Cette piste n'est pas empruntable par les camions après Missamou. La longueur du trajet, les fortes pentes accidentées (descente de Nguémbi à la sortie de Mpangala) et l'inexistence de ponts sur certains cours d'eau (traversée de la Léfini) constituent actuellement les principaux obstacles à la circulation. Dans son ensemble, c'est une piste très dégradée sous l'action de l'érosion.

Caractéristiques socio-économiques

Il existe des marchés occasionnels de produits agricoles dans certains villages, mais les flux commerciaux des produits agricoles s'organisent autour de la venue d'un petit camion transporteur à Missamou, Mpangala et Djambala. Cet axe permettrait d'intégrer deux circuits commerciaux distincts :

- le circuit Brazzaville – Vinza – Mpangala – Missamou;
- le circuit Djambala – Intsini – Kikouimba

Perspectives

Cette piste servirait à désenclaver le Nord du district, de s'ouvrir sur le marché des Plateaux et d'accroître les flux commerciaux vers Brazzaville.

Proposition n°3

Axe : Vinza – Ndouo Youla

Villages concernés : Vinza, Maléla Bombé, Loutéré, Ndouo Youla, Nkouli

Contraintes majeures

La piste est de très mauvais état à cause de l'érosion mécanique sur pentes très dégradées et accidentées qui rendent la route impraticable pendant la saison de pluies. Elle comporte par ailleurs des passages en point bas (rivières) qui nécessitent la construction d'ouvrage de franchissement (présence de 3 cours d'eau dont les ponts sont endommagés et des pentes érodées)

Caractéristiques socio-économiques

L'activité économique est dominée par la production du manioc, de l'arachide, du paddy, de la banane, l'élevage des bovins, des caprins, la chasse et la pêche. On note sur cet axe l'existence d'un site de pèlerinage chrétien couramment fréquenté, ce qui joue un rôle important dans l'économie paysanne.

Perspectives

Axe local important puisqu'il connecte les Villages administratifs les plus peuplés (Ndouo Youla 2^{ème} VA le plus peuplé du district après Vinza et Maléla Bombé). A terme, la piste pourrait connecter le district de Kimba par le Nord. Cette piste désenclaverait les villages du district de Vinza les moins accessibles.

Proposition n°4

Axe

Vinza – Mbamba – Manguiri - Kindamba

Villages concernés

Vinda, Moussélé, Mboulou, Ngandou, Kingouala, Ngandou, Faire Attention, Bitambala, Boukondzo, Kibilou, Mbamba Carrefour, Nko1, Milou, Kinkonongo, Mihété Malouo, Maguiri Moulouomo, Bac Djouéké

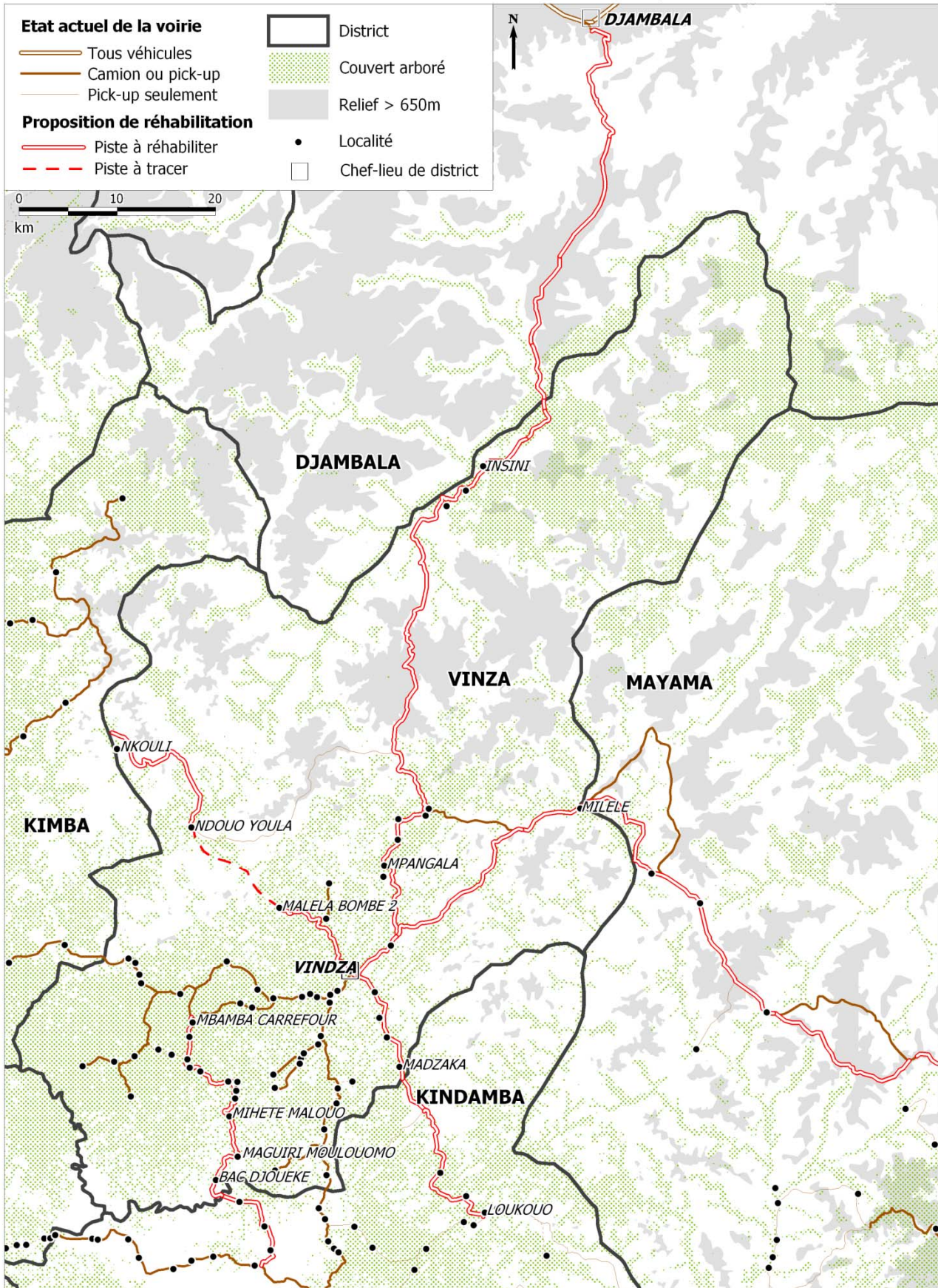
Contraintes majeures

Piste très dégradée sous l'action de l'érosion. Elle présente quelques rampes de fortes pentes très accidentées, l'absence des ponts sur certains cours d'eau et/ou artisanaux sur d'autres. Elle est impraticable pour les camions après Mbamba Carrefour. Le principal obstacle est l'absence de pont ou de bac sur la Djouéké qui empêche la liaison entre Vinza et Kindamba par Mihété.

Observations

Dans le cadre de la municipalisation, il est prévu de construire un pont sur la Djouéké. Ce projet donne plus de poids à la réhabilitation de cette piste qui raccourcirait le trajet pour les véhicules venant de Kimba et désenclaverait l'ouest du district de Vinza, où la population est la plus densément implantée sur tout le district.

PROPOSITION DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU DE VOIRIE, DISTRICT DE VINZA



Source : CNSEE 2007; PARSEGD-LPED, 2011; Images Landsat

Réalisation : Université de Provence-LPED©, 2011

Carte 22. Proposition de réhabilitation de pistes dans le district de Vinza

3 – ACTIVITES ECONOMIQUES ET AGRICOLES

3-1 Les activités agricoles

3-1-1 Une polyculture dominée par le manioc et l'arachide

L'agriculture est majoritairement tournée vers l'autoconsommation, la reprise de cultures de rente est récente, liée à une meilleure sécurisation des déplacements, mais les conditions de transport sont toujours dissuasives. Le manioc, l'arachide, le paddy et le maïs sont les cultures que l'on rencontre le plus souvent dans le district. Le manioc vendu 500F CFA au village se revend 2000 à 3000 F CFA à Brazzaville... encore faut-il pouvoir l'expédier (Cf. 3-3).

Tableau 15. Les 7 principales productions agricoles dans le district de Vinza

| Nom localité | culture 1 | culture 2 | culture 3 | culture 4 | culture 5 | culture 6 | culture 7 |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------------|------------|
| Vinza-Centre | manioc | paddy | tomates | maïs | maraîchage | / | / |
| Impouo | manioc | arachide | tomates | légumes | / | / | / |
| Mounoko | manioc | paddy | tabac | arachide | tomates | piment | aubergines |
| Ndouo | manioc | maïs | arachide | ananas | / | / | / |
| Malela Bombe | manioc | arachide | maïs | / | / | / | / |
| Madzaka | manioc | arachide | tomates | piment | gombos | / | / |
| Mihete Malouo | manioc | arachide | / | / | / | / | / |
| Mboulou-Ecole | manioc | arachide | paddy | légumes | maïs | igname | |
| Missamou | manioc | arachide | maïs | tarot | tabac | banane plantain | maraîchage |
| Mambio | manioc | paddy | arachide | tabac | maïs | maraîchage | / |

Source : enquête PARSEGD-LPED, 2011

En dehors de cela, on trouve des cultures maraîchères telles que des tomates, des gombos, des piments ou des aubergines, mais surtout destinées à l'autoconsommation, et moins développées qu'ailleurs du fait des énormes difficultés de commercialisation. Certaines localités comme Mambio ou Mounoko cultivent encore du tabac, mais pas en grandes quantités.



Photo 29. Différentes phase d'une culture familiale du tabac à Mounoko : plantation, dans un enclos pour préserver des caprins et séchage à l'intérieur de la maison privée

Selon les entretiens menés auprès des comités villageois, on peut penser qu'en raison des conflits et de la diminution de la population, dont l'activité principale reste l'agriculture, la production agricole du district a diminué depuis la fin de la guerre. La fertilité des terres varie extrêmement selon les

endroits. Elle est bonne au sud-ouest où la très grande majorité des habitants sont implantés mais mauvaise dans le moitié nord et l'extrême sud-ouest (cf. Pédologie partie 1.). Les zones plus fertiles peuvent se révéler attractives pour les paysans, comme c'est le cas aux environs de Mboulou-Ecole : les habitants ont expliqué que de nombreux agriculteurs cherchaient à s'implanter là en raison d'une bonne fertilité des terres.

Le district de Vinza ne dispose pas de potentiels aussi riches et variés que celui de Kindamba, et est surtout très handicapé par l'état de son réseau de transports. Comme partout, le manioc en culture itinérante sur brûlis demeure la principale culture d'autoconsommation.

1- au nord du district de Vinza au nord d'une ligne Ndouo Mpangala, la principale activité marchande est de loin la chasse

2- au nord est : Mpangala : la chasse reste importante, parmi les spéculations marchandes : paddy au fond des petites vallées, l'échalote et le tabac

2- au sud-ouest zone de Minzere Koumounga Mpouala Nko2, peuples autochtones pygmées, zone arachidière, cultivent aussi du paddy, et ont planté manioc et bananes.



Photo 30. La chasse et la cueillette sont encore très présentes. Ici un singe capturé à Mounoko

3- la zone la plus riche est la vallée de la Djouéké : zone de pêche, de riziculture et d'élevage bovin (détruit par la guerre), depuis Bac Djouéké/Manguiri jusqu'à MbakouMabounda/Impouo. Mbakou Mabounda au sud de Vinza été choisi comme village pilote multiplicateur des semences de paddy en 1997. Des cultures variées peuvent être pratiquées en toutes saisons grâce à un vaste lit majeur inondable. De part et d'autre de la limite de district on rencontre les mêmes milieux amphibies, et plusieurs villages situés le long de la route-digue Kindamba-Vinza ont développé une gamme assez large de productions de subsistance et de rentes (notamment arachide, gombo, légumes), liées tant au potentiel spécifique de cette vallée qu'aux relatives facilités d'accès par la piste au marché de Kindamba (villages de Madzaka, Ikom, et Impouo).



Photo 31. Lit majeur de la Djouéké



Photo 32. Vente directe d'un pêcheur

3-1-2 riziculture

La crise de la riziculture est certes liée aux conflits, mais pas seulement. A la fin des années 80 dans le cadre des réformes économiques, toute la filière de collecte, transformation primaire et circuit de commercialisation, qui relevait de l'Etat est remis en cause. Les tentatives de relance de l'activité au milieu des années 90 ont été annihilées par les guerres, puis par un contentieux entre l'Etat et les producteurs (impayé datant de 1997). Il y a de nouveau des projets de relance, sur financements internationaux, mais ceux-ci se déroulent avec difficultés dans un contexte de tensions, de difficultés de commercialisation et de concurrence du riz importé d'Asie sur les marchés urbains.

La culture du paddy une activité de rente, exogène, avec une très faible consommation locale de la production. Elle est introduite depuis années 20 ou 30 dans la zone par des commerçants européens et par les prêtres de la mission catholique basés à Vinza où ils installent quelques décortiqueuses.

Après l'indépendance la culture paysanne du paddy a été encouragée et diffusée par plusieurs programmes agricoles volontaristes avec création de groupements de producteurs. La rizerie d'Etat de Loukouo, créée en 1963 non loin de Kindamba, et associée à des entrepôts de l'ONCPA (office national de commercialisation des produits agricoles), puis de l'OCV (1979) avaient le monopole de transformation de ce produit. Les paysans dépendaient de l'OCV pour la collecte et pour l'accès aux marchés urbains. L'usine a fonctionné activement de 63 à 86, elle était dotée de plusieurs véhicules de collecte. Le paddy de l'actuel district de Vinza y était convoyé. La dernière mission de collecte et commercialisation de l'OCV avant sa liquidation a lieu en 1987 dans le secteur de Madzaka (sud-ouest du district).

La fermeture de la rizerie, considérée comme vétuste et coûteuse, et la disparition des filières publiques de transformation (décortilage) et de débouchés commerciaux avec la dissolution des offices a porté un coup difficile aux groupes de producteurs (le riz n'est pas un aliment de consommation traditionnelle). Depuis, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour la commercialisation de la production.

L'essentiel de la production nationale était (et demeure) localisé dans la Bouenza (64% en 1982). Néanmoins, les districts de Kindamba, Vinza, Kimba possèdent plusieurs zones de production. La principale zone de production de paddy dans le district de Vinza est située au sud, près de la limite du district de Kindamba, le long de la vallée de la Djouéké et de principaux ses affluents, entre Mbakou Maboundou/ Inkomi et Madzaka une zone secondaire s'étend vers l'ouest entre Manguiri et Bac Djouéké. Le paddy fait également partie à titre secondaire de systèmes de cultures traditionnels dans les petites zones de bas-fonds.

Selon les études des années 80 les rendements et la productivité du travail étaient faibles dans toutes ces zones: une seule production par an pour un important travail de défrichage, mais la rentabilité monétaire était alors assez intéressante. C'était et c'est toujours une activité masculine. Elle est pratiquée dans les bas-fonds, sans aménagement hydraulique ni planage du sol.

Un premier redémarrage stoppé par la guerre et par un contentieux financier.

Une première relance avait été tentée en 1995. La FAO donne des semences de paddy au Ministère de l'agriculture. Les semences ont été distribuées à Mbakou Maboundou, village situé au sud du district de Vinza est choisi comme village pilote multiplicateur et redistributeur. Le centre de vulgarisation des techniques agricoles (CVTA) de Kindamba joue alors un rôle dans l'encadrement des riziculteurs. En 1996 les paysans recommencent à produire. Le ministère qui n'a pas de les moyens de préfinancer la collecte sollicite les paysans afin qu'ils confient le paddy à crédit... la *ournée*

nationale du riz en 1996, au CVTA de Kindamba avec les chefs de districts de Kindamba Vinza Mayama, est l'occasion de convaincre les paysans d'accorder leur production. Plusieurs (6) cargaisons ont été livrées à crédit, stockées à 17 km de Brazza au CVTA de Kombé pour décortiquer, l'ensemble a été mis en vente dans les marchés de Brazzaville. Au fur et à mesure les produits de la vente permettent de payer les producteurs. Ce système régulé par le Ministère a fonctionné pendant 3 campagnes à partir de 1996, mais en 98 le ministère a suspendu l'action. Dans le cadre d'une libéralisation plus poussée, le commerce est alors transféré à des opérateurs économiques, 11 ont été sélectionnés et se sont répartis les zones de production, certains achetaient comptant d'autres à crédit.

Comme le montrent quelques archives privées que nous avons pu consulter, l'Etat a laissé un impayé de près de 5 millions aux producteurs de Kindamba, Vinza et Kimba. Lorsque la guerre éclate en septembre 98 à Kindamba puis à Vinza, la dette n'a toujours pas été réglée (et ne l'est pas encore en mai 2011). La totalité de cette dette concerne 32 producteurs et 150 tonnes. Au sud de Vinza, la zone de Mbakou Maboundou a été spécifiquement touchée par cet impayé : 55,5 tonnes avaient été livrées à crédit, soit 6 cargaisons. Des producteurs de Manguiri et Mihete Malouo au sud-ouest du district ont également été touchés.

Ce contentieux sur dossier paddy pèse toujours sur la relance de l'activité, d'autant plus qu'une partie non négligeable des jeunes riziculteurs ont participé aux combats du côté rébellion et connaissent aujourd'hui des difficultés économiques. Bien inscrit dans les mémoires, c'est un facteur de blocage de la relance. Sollicité par les producteurs, le député de Vinza (qui est également transporteur-grossiste) a transmis en 2011 une demande de règlement au Ministère de l'agriculture.

Une relance post-conflits qui bute sur la commercialisation

Depuis 2009 le projet CONGO SAN « *sécurité alimentaire et nutritionnelle volet production agricole* » (FAO-Union Européenne) a entrepris de relancer la culture de paddy : création d'un comité riziculture, fourniture de 3 tonnes de semences à des groupements agricoles de chaque district du Pool nord.

Pour la transformation de la production, l'Etat n'ayant affecté que 2 décortiqueuses dans la région (au chef-lieu de Kindamba en 2009), les producteurs de Vinza sont obligés de vendre le paddy brut.

A Brazzaville le riz se vend 450 F /kg, les rares grossistes acheteurs de paddy (à Vinza : le commerçant Mimi et le transporteur et député de circonscription Matsima) proposent 100 F CFA pour le paddy au village. Afin de favoriser une valorisation pour les paysans qui ont des stocks de produits le député de la circonscription de Vinza a fait don d'une décortiqueuse au chef-lieu. Le député aurait également commandé directement des décortiqueuses en Chine, destinées à être remises aux groupements de producteurs moyennant des prélèvements sur le montant de la vente de leur production. Pour les convaincre, le député Matsima a fait ramener 6t de riz décortiqué aux producteurs pour qu'ils goûtent au moins leur production....

Le problème de la relance de cette activité est toujours traité à travers la diffusion de semences, mais le principal problème soulevé par les producteurs est toujours la commercialisation, puisqu'il s'agit d'une culture de rente destinée aux marchés urbains. Les villages concernés ont accumulé deux



Photo 33. Décortiqueuse récemment installée à Vinza

récoltes, et bien souvent celles-ci restent stockées sans trouver preneur. Les difficultés de transport, des rizières aux villages, des villages au chef-lieu, du chef-lieu à la capitale, autant que le coût élevé de l'acheminement vers le marché brazzavillois rendent le riz de Vinza non compétitif face au riz asiatique, sauf à baisser tellement les prix d'achat que les paysans refusent de le vendre. Les mêmes difficultés nous ont également été signalées dans le district de Kindamba et de Mayama.

La rareté des opérateurs économique place ceux-ci en position de monopole de fait pour imposer leurs prix et leurs conditions d'achat du riz (le même problème se pose pour le maïs).

3-1-3 L'activité d'élevage, héritages, contraintes et atouts

Sans être aussi développé qu'en d'autres zones voisines (Kindamba ou Kimba) L'élevage, bovin et surtout caprin, était nettement plus répandu dans le district avant les guerres. Lors des combats les pillages des cheptels ou simplement leur liquidation étaient fréquents.

Tableau 16. Comparaison des élevages avant et après la guerre

| <i>Elevage avant-guerre</i> | | | | | | |
|-----------------------------|--------|---------|-------|---------|-------------------|------------------|
| Nom localité | bovins | caprins | ovins | porcins | Volaille de chair | Poules pondeuses |
| Vinza-Centre | X | | | | | |
| Impouo | X | X | X | X | X | X |
| Mounoko | X | X | | | X | |
| Ndouo | X | X | | | X | |
| Malela Bombe | X | X | X | | | |
| Madzaka | X | X | X | | X | |
| Mihete Malouo | X | X | X | X | | |
| Mboulou-Ecole | X | X | X | X | | |
| Missamou | X | X | | | X | |
| Mambio | X | X | | | X | |

| <i>Elevage après-guerre</i> | | | | | | |
|-----------------------------|---------|---------|-------|---------|-------------------|------------------|
| Nom localité | bovins | caprins | ovins | porcins | Volaille de chair | Poules pondeuses |
| Vinza-Centre | X | | X | | | |
| Impouo | | X | | | | |
| Mounoko | | | | | X | |
| Ndouo | | | | | | |
| Malela Bombe | | | | | | |
| Madzaka | | X | X | | X | |
| Mihete Malouo | | | | | | |
| Mboulou-Ecole | | X | X | X | | |
| Missamou | X | X | | | X | |
| Mambio | X (peu) | X | | | X | |

Source : enquête PARSEGD-LPED, 2011

L'élevage constituait une activité génératrice de revenus importante, mais elle a aujourd'hui quasiment disparu ce qui fragilise davantage les paysans. Les activités de petit élevage connaissent aujourd'hui une timide reprise, soutenue par Congo-SAN (U.E/FAO à Vinza-Centre par exemple). La relance de l'élevage bovin est inscrite dans le cadre du Plan Etat-département : 10 têtes de bovins

ont été allouées au district : 8 femelles 2 males (5 à Vinza, 5 à Manguiri) gérés par groupements avec rotation prévue après les premiers vêlages. Actuellement, les formes d'élevage que l'on rencontre le plus souvent sont les caprins et les volailles de chair, plus orientés vers l'autoconsommation. A Mounoko, village natal du député, une association de producteurs financée par son épouse fournit en œufs et en poulets les militaires résidents à Vinza.



Photo 34. Petits élevages domestique à Mambio et Impouo

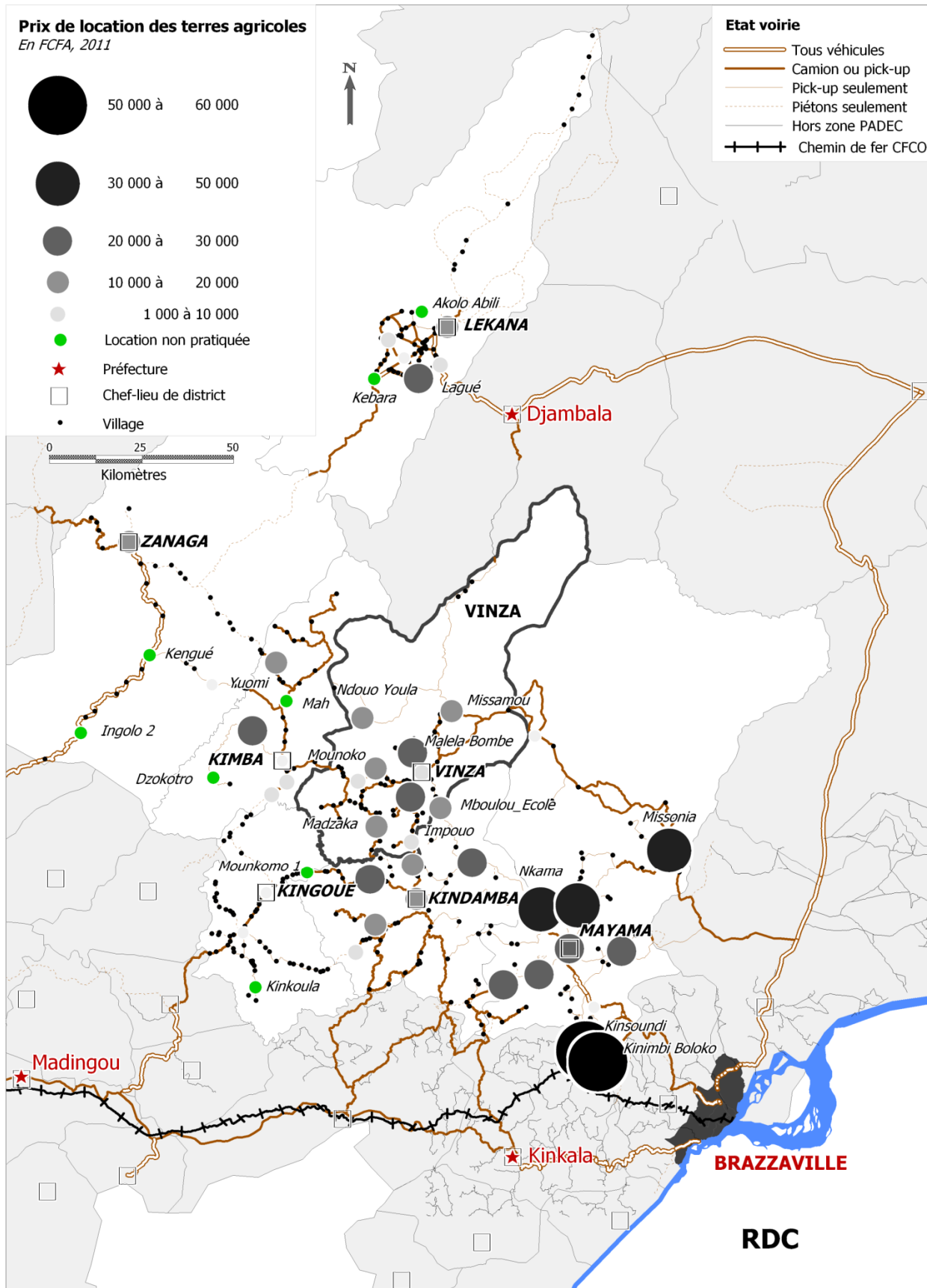
3-1-4 L'accès au sol

Parmi les localités enquêtées, mis à part à Vinza-Centre et à Mihete Malouo, la vente de terres n'est pas pratiquée au sein du district. La location de terres, elle, est couramment pratiquée (souvent le temps d'un cycle végétal, soit 1 ou 2 ans pour le manioc, la culture de référence) : sur les 10 localités enquêtées, toutes adoptent cette pratique. Mais les prix de location à l'hectare ont extrêmement varié avant et après le conflit. Ils étaient compris entre 2000 FCFA (Ndouo) et 25 000 FCFA (Vinza-centre) avant le conflit. Ils ont diminué pour se situer entre 5000 et 7500 FCFA à Vinza-centre. En revanche, ils ont augmenté dans les localités périphériques (augmentation de 10000 FCFA à Mboulou-école et à Maléla Bombé). Les mauvaises conditions de vie sont invoquées pour expliquer cette hausse. Ce phénomène affecte davantage les personnes en situation précaire, pour lesquelles les conditions d'accès à la terre deviennent de plus en plus difficiles

Les variations de prix internes au district peuvent être expliquées par la nature du terrain loué : les sols de forêts du sud-ouest du district sont plus chers car plus fertiles, tandis que les sols sableux du nord ont de moins bons rendements.

Sur les 10 localités enquêtées, 4 connaissent une demande extérieure en terre. Elle est le fait de Brazzavillois, d'habitants de Kindamba ou du district lui-même, mais demeure limitée. Les mouvements sur des courtes distances s'effectuent souvent dans le but de trouver des terres plus fertiles, comme cela est le cas à Mboulou-Ecole : les habitants expliquent qu'ils reçoivent de nombreux habitants du district chez eux car les terres sont meilleures.

DESSERTA ET PRIX DE LOCATION DES TERRES AGRICOLES, HYPOTHÈSE HAUTE



Carte 23. Prix de location des terres dans la zone du projet PADEC, en 2011

3-2 La relance d'une production démantelée par les conflits

3-2-1 Quelques dotations de machines agricoles

Les techniques de production sont rudimentaires (méthode itinérante de l'abattage-brûlis) et la production agricole faible. Le district de Vinza ne compte aucun moulin à fufou ni aucun atelier de transformation. Les étapes de transformations des produits agricoles bruts se font essentiellement via des processus artisanaux ou manuels.



Photo 35. Séchage du fufou

La mécanisation est liée à des dotations exceptionnelles d'hommes politiques, comme les tracteurs et les laboureuses apportées par le député Matsima en 2010, en écho aux 2 tracteurs attribués par Ntoumi pour des champs de manioc confiés à des ex-combattants. Le matériel du député est basé à Vinda-Centre. Il est utilisé essentiellement pour les champs du député. Mais ces tracteurs pourront être loués avec les services d'un conducteur par les paysans de Vinza (en mai 2011 mais d'après le gardien du matériel, ces locations n'ont pas encore débuté). Le député a fait don d'une décortiqueuse pour le paddy, qu'il est possible aussi de louer.

Les tracteurs financés par Ntoumi, strictement réservés à l'usage d'ex-combattants proches du délégué général permettent la mise en culture de vastes champs de savanes loués par Ntoumi (à titre privé ?). Le matériel circule entre leur exploitation de « Faire Attention » située à quelques kilomètres de Vinza, et les champs de Loukouo (district de Kindamba). Il n'a pas été possible de comprendre les mécanismes de financements et les modes de fonctionnement de ces exploitations.



Photo 36. Matériel agricole doté par le député et basé à la sous-préfecture : deux tracteurs, des laboureuses et une décortiqueuse.



Photo 37. Matériel agricole basé au hameau « Faire Attention ». Il s'agit ici d'une initiative de P. Ntumi réservée aux ex combattants groupés dans ce hameau.

3-2-2 La relance par les groupements agricoles

Les politiques agricoles des années 70 -80 avaient cherché à promouvoir les groupements agricole pré-coopératifs dans l'espoir de s'en servir comme levier d'une double modernisation sociale et technique. Des structures sociales favorisent également le travail en commun occasionnel : groupes d'entraide, organisations religieuses de travail de la terre en commun sont habituels dans le district de Vinza.

Les projets internationaux préfèrent travailler avec les groupements formels plutôt qu'avec les individus, car ils sont mieux organisés et sont supposés présenter une vision communautaire, collective. Des groupements se sont donc reformés après la fin des conflits, sur incitation publique ou pour prétendre à des financements. Le PDARP a retenu 19 groupements agricoles à financer, ceux-ci ont ouvert des comptes pour des microprojets. Leurs dénominations visent à témoigner de la volonté des habitants de relancer les activités agricoles. Certains noms en témoignent : « Nouvelle Génération » (les jeunes agriculteurs de Mambio), « Kouyela », qui signifie « On va tenter » ou « Ça va marcher », etc. Toutes les localités enquêtées comptent au moins un groupement agricole. Ainsi 40% des villages enquêtés comptaient 1 groupement dans leur localité, 40% en comptaient 2 et 20% en comptaient 3. Ils pourraient contribuer à relancer l'activité agricole, à travers certains projets ou souhaits, comme celui d'intensifier la pisciculture ou de mieux gérer l'élevage (construire des enclos pour éviter la divagation, etc.). Idéalement, la formation des jeunes agriculteurs devrait pouvoir

passer par les groupements, au sein desquels les échanges de conseils et de techniques auraient lieu des plus expérimentés vers les novices.

Cependant, les groupements de jeunes ou de femmes sont rares puisque seul Vinza-centre pouvait dénombrer la présence d'un groupement de jeunes.



Photo 38. Indication du siège du groupement Cotoula Bountsana à Vinza-centre

3-3 la commercialisation de produits agricoles

A cause du mauvais état des pistes, la commercialisation des produits agricoles n'est pas efficace : les véhicules collecteurs passent irrégulièrement dans les villages, où les producteurs sont pourtant dépendants de celui-ci. La saison des pluies rend les déplacements encore plus difficiles : les habitants de Missamou (au nord-est du district) expliquent que pendant cette période, le temps du trajet et le coût du transport augmentent.

De plus, les transporteurs se trouvant en situation de monopole, les prix sont souvent en défaveur des producteurs qui n'ont guère le choix. Si auparavant des jours de marché fixes existaient, aujourd'hui cela est rendu impossible en raison de l'irrégularité de la desserte. Lors du passage du véhicule, c'est donc un petit marché qui s'organise sur place quelques heures, le temps d'effectuer les transactions et le chargement. On comprend que la circulation de l'information est primordiale dans ce contexte afin que les paysans puissent vendre leurs produits, or il n'existe aucune organisation pour avertir de l'arrivée du véhicule, excepté le bouche-à-oreille. La part d'incertitude sur la venue des collecteurs est grande. Les collecteurs sont en majorité aussi des grossistes. Plusieurs collectent les produits en échange de bons, les producteurs sont payés au passage suivant du véhicule. Cette faiblesse des circuits de commercialisation contribue à maintenir le niveau de vie des habitants à un seuil très bas, l'agriculture constituant leur activité génératrice de revenus principale.

Les produits sont avant tout orientés vers les marchés brazzavillois, la route vers le sud étant bloqué à cause des difficultés à traverser le Ndouo (ponts et bacs détruits). Pour les produits plus courants dans l'alimentation, les échanges peuvent se faire sur des distances moins grandes, d'un village à un autre. La garnison de militaires et de fonctionnaires basée à la sous-préfecture constitue une petite demande locale vers laquelle les producteurs se tournent parfois, comme ceux de Mounoko qui les ravitaillent régulièrement en poules et œufs (ceci est le fait d'un groupement fondé par la femme du député Matsima).

Tableau 17. Tableau synoptique des activités agricoles des localités enquêtées, district de Vinza

| Localités | Nature du sol ¹¹ et durée des jachères | Principales cultures et élevage (par ordre décroissant) | Accès à la terre | Groupements agricoles et vie associative | Transformation des produits | Evacuation des produits | Débouché(s) produits agricoles | Principaux besoins et atouts |
|--------------------------------------|--|--|---|--|--|--|--|--|
| Vinza-Centre 773 habitants | Sols ferrallitiques appauvris, sablo-argileux issus de grès. Durée des jachères : 4 ans. | Manioc, paddy, tomates, maïs et maraîchage. Un ingénieur agronome est présent dans la localité. Elevage : bovins (avant la guerre, aujourd'hui reprise grâce à des dons), ovins grâce à des dons de l'U.E. | Vente de terres existe (50000 FCFA pour 1 parcelle). Le prix de location, se négociant actuellement entre 5000 et 7500 FCFA/ha., a énormément baissé. Avant la guerre : 17000 à 25000 FCFA. Ce qui montre une nette perte d'attractivité de Vinza-centre depuis les conflits. Pas de demande extérieure de terre ni de ménages sans terres. | Au moins 1 groupement de jeunes (« Terre et Nous ») et plusieurs groupes d'entraides | Existence d'un atelier de scierie et de 2 pétrisseuses. Implantation récente d'une décortiqueuse à riz. | Toutes les cultures sont collectées au chef-lieu, par des grossistes collecteurs pour être ensuite évacuées ou consommées sur place. | Le manioc et le maïs sont destinés à la localité, alors que le reste des cultures est envoyé vers Brazzaville. | Le mauvais état des routes est l'obstacle principal au développement des activités agricoles. Maladies végétales signalées pour le manioc (mosaïque) et les safoutiers (parasites). Les paysans souhaitent renforcer les activités d'élevage, qui s'accompagneront selon eux de nombreux échanges commerciaux, et améliorer l'accès aux sources d'eau. |
| Ndouo 396 habitants | Sols de vallée hydromorphes organiques moyennement humifères. Durée des jachères : 3 ans. | Manioc, maïs, arachide, ananas. Elevage : avant guerre, bovin et caprin volaille, aujourd'hui, plus rien car tout a été pillé. | Pas de vente. Location : entre 5000 et 10000 FCFA/ha. Pas de demande extérieure de terres. | 3 groupements agricoles créés en 2007 ou 2008. | Aucune transformation (services inexistants ou non utilisés). | Vivres récoltés dans le village même par un détaillant vendant dans le village. | Manioc destiné à Mounoko, les autres cultures sont pour le village. | Mauvais état des routes. Problèmes de mosaïque pour le manioc. Paysans se sentent abandonnés : Ndouo est un des principaux villages du district mais n'a reçu aucune |

¹¹ Source : ORSTOM, 1970

| | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|--|---|---|---|---|
| | | | | | | | | aide afin de relancer l'élevage. |
| Mounoko 234 habitants | Sols ferrallitiques appauvris, sablo-argileux issus de grès. Durée des jachères : 10 ans. | Manioc, paddy, tabac, arachide, tomate, piment, aubergine. Elevage : volaille de chair. Avant la guerre, également élevage bovin et caprin, mais pillés durant les conflits. | Pas de vente. Location : 5000 FCFA/ha en savane et 12000 FCFA/ha en forêt. Demande de terres de gens provenant de Brazzaville ou Kindamba. | 2 groupements agricoles créés en 2004 et 2008, dont un (le plus récent) par l'épouse du député Matsima : poules pondeuses et vente des œufs aux fonctionnaires et militaires de Vinza. | Excepté une scierie traditionnelle, pas de services à la transformation des produits. | Vivres récoltés sur place par un transporteur acheteur ou un grossiste collecteur (manioc et paddy). Pour l'arachide, récoltée sur place par un détaillant vendant dans le village. | Volaille destinée à Vinza-Centre. Manioc destiné à Brazzaville et paddy à la localité même. Poules et œufs pour ravitailler les militaires et fonctionnaires de Vinza-Centre. | Maladies végétales : mosaïque du manioc, insectes qui ravagent les pieds de tabacs. Absence de services transformation. Mauvais état des routes est un obstacle à l'évacuation des produits. Braconnage signalé. |
| Madzaka 216 habitants | Sols ferrallitiques appauvris en argile et en fer, jaunes, sablo-argileux et issus de grès. Durée des jachères : 8 ans. | Manioc, arachide, tomate, piment, gombos. Elevage : caprin et ovin. | Pas de vente. Location : de 2500 à 10000 FCFA/ha. Pas de demande extérieure de terres. | 2 groupements agricoles et une organisation religieuse. | Aucune transformation (services inexistants ou non utilisés). | | | |
| Mihete Malouo 125 habitants | Sols jaunes argileux, issus de calcaires marneux ou d'argilite. Durée des jachères : 2 ans. | Manioc, arachide. Elevage : rien après la guerre (avant : bovin, caprin, ovin et porcin). | Vente de terres (<u>prix non déterminé</u>). Location : de 10000 à 15000 FCFA/ha. Demande de terres de la part de gens provenant de Brazzaville. | 3 groupements agricoles. Egalement présence d'organisations religieuse et/ou groupe d'entraide. | Aucune transformation (services inexistants ou non utilisés). | | | |
| Impouo 75 habitants | Vallée de la Djouéké, sols | Manioc, arachide, tomate, légumes | Pas de vente. Location : environ | 1 groupement agricole créé en | Aucune transformation. | Village situé sur la route-digue entre Vinza et | Pour la pêche, vente de | Difficultés pour relancer l'élevage bovin qui existait |

| | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---|---|---|---|--|---|---|--|
| | hydromorphes et sablo-argileux. Durée des jachères : 2 ans. | variés. Pêche orientée vers la vente à Kindamba. Elevage bovin important avant guerre. Après : caprins. | 6000 FCFA/hectare (4000 FCFA avant la guerre). Pas de demande extérieure de terre. | 2010 et comptant 13 membres. | | Kindamba, évacuation des produits agricoles vers le marché de Kindamba. | poissons fumés à Brazzaville et Kindamba, sur commandes. | avant la guerre. Manque de services venant appuyer les activités agricoles. |
| Mambio 115 habitants | Sols ferralitiques appauvris, sablo-argileux issus de grès. Durée des jachères : 3 à 5 ans. | Manioc, paddy, arachide, tabac, maïs, maraîchage. Elevage : bovin (peu), caprin et volaille de chair. | Pas de vente. Location : 5000 FCFA/ha + une dame-jeanne de vin. Pas de demande extérieure de terres. Beaucoup de champs sont abandonnés en raison de rongeurs qui ravagent les boutures et de la mosaïque | 2 groupements agricoles créés en 2007 (14 et 10 membres) et présence de groupes d'entraide également. | Aucune transformation (services inexistant ou non utilisés). | Un véhicule passe irrégulièrement (1 fois/semaine, voire 1 fois toutes les 2 semaines) dans le village pour y collecter les récoltes. A l'occasion du passage de ce véhicule, un petit marché s'organise. Auparavant, il s'en tenait tous les samedis et mercredis. Parfois, quand les prix ne conviennent pas aux producteurs (ils sont fixés par le collecteur), ceux-ci décident de se déplacer. Pour le bétail, les paysans se déplacent eux-mêmes jusqu'à Brazzaville. | Les cultures sont aussi bien vendues que consommées sur place. Le débouché principal des produits agricoles de Mambio est Brazzaville, qu'il s'agisse des récoltes ou du bétail (les bêtes sont acheminées vivantes sur les marchés). | Etat des routes déplorable, ce qui entraîne l'irrégularité du passage du véhicule collecteur, vital pour cette localité enclavée. Les habitants ont une réelle volonté pour améliorer les activités agricoles mais sont démunis : manque de matériel aratoire, d'outils plus perfectionnés (types tronçonneuses) pour accroître les superficies mises en culture. Les jeunes expriment leur besoin d'être encadré et de bénéficier de formation, de centres d'apprentissage. |
| Mboulou Ecole 110 habitants | Sols ferralitiques appauvris, sablo-argileux issus de grès. Durée des jachères : 3 ans pour les savanes, 5 ans pour les forêts | Les principales cultures : manioc, arachide, paddy, légumes, maïs, igname. Elevage : caprin, ovin et porcin. | Les terres aux alentours de Mboulou-Ecole sont connues pour avoir de très bons rendements. En raison d'une forte demande, la location est la plus chère du district, avec Maléla Bombé (de 15000 à 20000 FCFA/ha + une dame-jeanne de vin | 3 groupements agricoles, rassemblant respectivement environ 40, 20 et 10 personnes. | Aucune transformation (services inexistant ou non utilisés). | Les cultures sont récoltées au village même, soit par des collecteurs, soit par des détaillants. Il y a un jour fixe de marché : le samedi. Toutefois, problèmes de régularités dus au mauvais état de la route. Le bétail est évacué à pied | Excepté les produits autoconsommés comme le manioc, les cultures sont toutes expédiées vers Brazzaville. Il en va de même pour le bétail. | Le mauvais état de la route entrave la commercialisation des produits agricoles. Les habitants font part du besoin d'avoir une eau de meilleure qualité. |

| | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|---|--|---|--|---|--|---|
| | | | de 2000 FCFA). Demande extérieure de terres de gens provenant du district surtout. | | | ou en camion (passage dans le village). Il faut l'accord du district avant de pouvoir vendre les bêtes. | | |
| Missamou 93 habitants | Sols ferrallitiques appauvris en fer, jaunes, sableux et issus de grès. Durée des jachères : 3 à 4 ans. | Manioc, arachide, maïs, tarot, tabac, banane plantain et maraîchage. Elevage : bovin, caprin et volaille de chair. | Pas de vente. Location : de 5000 à 10000 FCFA/ha + une dame-jeanne de vin. Pas de demande extérieure de terres. | 1 groupement agricole et un groupe d'entraide de femmes. | Aucune transformation (services inexistantes ou non utilisés). | Un véhicule passe irrégulièrement dans le village (situé au bout d'un axe) pour collecter les produits agricoles. Autrement, les paysans se déplacent à pied jusqu'à la sous-préfecture ou jusqu'à Brazzaville. | | Le village est enclavé. A cause de la mauvaise accessibilité, les véhicules collecteurs passent rarement ou irrégulièrement. Le temps et le coût du transport augmentent en outre pendant la saison des pluies. Les paysans souhaitent être mieux informés de manière générale, sur les projets en cours, etc. |
| Malela Bombe 55 habitants | Sols ferrallitiques appauvris jaunes, sablo-argileux issus de grès. Durée des jachères : 3 ans. | Manioc, arachide, maïs. Elevage : rien après la guerre (avant : bovin, caprin et ovin). | Pas de vente. Location : de 15000 à 20000 FCFA/ha + une dame-jeanne de vin Demande de terres de gens provenant de Vinza-Centre. | 1 groupement agricole et aucune organisation religieuse ou groupe d'entraide. | Aucune transformation (services inexistantes ou non utilisés). | | | |

Source : Enquêtes PARSEGD-LPED, 2011

3-4 Problèmes et besoins principaux

Le district de Vinza est un de ceux les plus touchés par les conflits, si bien que le secteur agricole post conflit n'est guère efficace et assure de moins en moins des conditions de vie acceptables pour tous les agriculteurs et leurs proches. Voici quelques priorités afin de relancer les activités agricoles dans le district, sur la base des besoins exprimés par les populations et de nos observations :

1. **Améliorer l'état des voies de communication.** Ce point est essentiel et revient constamment dans les souhaits des paysans. Sans bonnes routes, pas de commercialisation efficace : irrégularité des véhicules, refus de certains transporteurs de desservir quelques villages jugés trop enclavés, lenteur et mauvaises conditions de transport nuisibles aux marchandises, surtout celles rapidement périssables, position de monopole des collecteurs et donc prix défavorables aux producteurs, etc. Cette mesure est essentielle, non seulement pour le secteur agricole mais aussi pour les besoins quotidiens : accès aux soins, à l'éducation, à l'eau,... c'est pourquoi il faut d'autant plus en faire la première des priorités pour le district de Vinza. Les axes les plus utilisés (vers Brazzaville via Kindamba ou Mayama entre autres) pourraient être réhabilités en priorité, mais il convient de ne pas oublier les autres axes, sans quoi l'enclavement de certains villages s'en trouvera accentué et les inégalités entre paysans bien connectés aux voies de communication et les autres risquent de s'aggraver.
2. Ensuite, **une meilleure formation pour un accroissement des rendements actuels** est nécessaire avant de penser à relancer certaines activités ou en développer de nouvelles. Pour cela, lutter contre les maladies végétales telles que la mosaïque ou encore contre les ravages occasionnés par les rongeurs est une première étape qui s'impose. Les agriculteurs devraient bénéficier de formations ou de conseils techniques pour faire face à ces problèmes. A ce titre, on constate que sur l'ensemble du territoire du district il n'y a qu'un seul ingénieur agronome, basé à la sous-préfecture. Mettre sur pied une équipe chargée de prodiguer des conseils ou de dispenser des formations, même de courte durée, permettrait déjà de faire des avancées sur la question. Cette équipe pourrait être ambulante et sillonner le district. Les jeunes particulièrement expriment ce besoin de formation ou de centre d'apprentissage de métiers, comme à Mambio.
3. **Organiser les circuits de commercialisation.** Cette mesure va de pair avec la première. Les paysans rencontrent de nombreuses difficultés pour vendre leur production, faute de marchés réguliers. Ces derniers se tiennent de manière aléatoire, le plus souvent lors du passage du véhicule collecteur, mais celui-ci n'a pas de jour fixe, les conditions de transport étant trop mauvaises. Si les paysans avaient connaissance et la garantie qu'un marché serait organisé à tel endroit et tel jour, ils auraient une meilleure visibilité et pourraient mieux s'organiser pour aller vendre leurs produits. Le système actuel de monopole n'incite pas toujours les paysans à vendre et préfèrent alors parcourir de longues distances à pied (souvent jusqu'à Brazzaville) pour écouler eux-mêmes leur marchandise. Ces déplacements occasionnent des dépenses supplémentaires ainsi qu'une perte de temps qui pourrait être mis autrement à profit. Parfois, les habitants souhaitent organiser eux-mêmes l'évacuation de leurs produits, comme à Mambio, mais ils manquent d'expérience et surtout de moyens pour faire l'acquisition d'un véhicule et l'entretenir.

4. **Fournir du matériel agricole.** Les agriculteurs font quotidiennement face au manque de matériel en tous genres : aratoire, phytosanitaire, ustensiles de cuisine, etc. Cela rend le travail plus pénible et moins efficace. De plus, la production et la transformation des produits s'en trouve limitée : sans matériel plus performant il est difficile aux paysans d'accroître la superficie des terres mises en culture, et sans ustensile adapté les transformations des produits, mêmes basiques comme pour le manioc, sont compromises. Suite aux pillages et aux destructions qu'a entraînées la guerre, les habitants de Vinza se retrouvent encore plus démunis qu'auparavant. Un Centre d'Approvisionnement Paysans (CAP) situé dans un endroit atteignable du district, assez central pour être accessible par tous, devrait être en mesure de fournir aux agriculteurs ce matériel qui leur fait défaut, de manière durable.

5. **Relancer les activités d'élevage,** plus lucratives. Celles-ci permettraient de diversifier les revenus. De plus, les bêtes de gros bétail (les bovins surtout) constituent une forme de garantie pour les éleveurs : ils pouvaient toujours décider de vendre un bête ou deux pour faire face à un imprévu (maladies, frais funéraires, etc.). L'élevage participe alors à la maîtrise des incertitudes. Les habitants de Vinza ont l'expérience nécessaire pour se lancer dans l'élevage bovin puisqu'il était largement répandu dans le district avant les conflits. Ce sont les moyens qui font défaut : les bêtes coûtent cher. La méthode du métayage permet de mettre des ressources en commun puis de se partager les nouvelles bêtes, c'est pourquoi relancer cette activité fonctionnerait mieux dans des groupements agricoles déjà organisés. Il faut cependant veiller à ne pas accroître les inégalités entre ceux qui possèdent les bêtes (les propriétaires fonciers le plus souvent) et ceux qui les gardent.

4 - PRECARITE D'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS

4-1 L'habitat

Dans l'ensemble du district du Vinza, y compris dans le chef-lieu, la grande majorité des habitations sont construites en terres avec des armatures en bois et des toits en tôle en en paille. Des maisons aux murs en briques sèches sont érigées de manière éparses dans certains villages, comme ci-dessous à Impouou. Les maisons en briques cimentées ne présentes qu'à Vinza-centre, sauf exception.



Photo 39. La maison et les camions d'un élu politique et entrepreneur commercial à Mounoko



Photo 39. Quelques habitations du village de Mounoko



Photo 40. Une des rares constructions en brique d'adobe dans le village d'Impouou



Photos 41. Maisons de Mounoko en phase de construction

4-2 Accès à l'eau potable et à l'énergie

L'accès à l'eau en quantité est assuré par la présence d'un important réseau hydrographique, pour les villages situés à proximité des cours d'eau. La qualité n'est pas garantie. Seuls certains villages ont été équipés de sources, aménagées dans la période post-conflit d'urgence (Mihété Malouo, Mboulou école, Mounoko, Impouo) ou non aménagées (Maléla Bombé, Mambio) mais beaucoup ne sont plus fonctionnelles. Pour la toilette et la lessive, la population utilise l'eau de rivière, présente en abondance dans le milieu.



Photo 42. Borne fontaine dans le village d'Impouo (non fonctionnelle)



Photo 43. Les bains dans certains marigots peuvent être sources de maladies hydriques.

Quelques groupes électrogènes, essentiellement destinés à des usages individuels, ont été dénombrés dans le district (2 groupes individuels privés à Mihété Malouo, 1 à Mboulou-école, 1 à Mambio, 1 à Imopou et 1 groupe public à Mounoko). A Vinza-centre, les 4 à groupes électrogène sont disponibles pour des infrastructures publiques (2 au CSI et 2 à la sous-préfecture).

Malgré son prix, le pétrole lampant est la source d'énergie domestique la plus utilisée (1000 FCFA/Litre à Vinza-centre, entre 650 et 1500 FCFA/Litre dans les villages périphériques, suivi du feu de bois et des lampes électriques (pile à 300 FCFA, lampe à 1500 FCFA environ).



Pour la cuisson des aliments, les habitants utilisent essentiellement le bois, car gratuit.

Photo 44. Cuisine au feu de bois, à l'intérieur d'une maison familiale à Mounoko.

On distingue le lieu de stockage de la nourriture (au niveau du toit pour ne pas être mangé par des animaux), le matériel de cuisine entreposé dans une armoire de rangement à gauche et le lit familial à droite.

4-3 Structures de santé et accès aux soins

4-3-1 L'offre de soins à Vinza

En République du Cogo et particulièrement à Vinza, la distinction entre les structures publiques, privées et communautaires est difficilement réalisable. Les statuts ne sont pas tranchés et même si une Inspection Générale de la Santé a pour rôle d'officialiser les agréments, leur manque criant de budget les empêche de passer régulièrement dans les territoires enclavés. Ainsi, selon les sources, certaines structures de santé sont classées dans des catégories différentes (*Carte sanitaire 2005, Cartographie de l'Offre Sanitaire 2009, Recensement administratif 2011*). Nous privilégierons ici la nomenclature de la Carte Sanitaire 2005.

Tableau 18. Typologie des structures sanitaires du district de Vinza

| Classement des structures sanitaires | | Nb. fonctionnels | Nb. non fonctionnels | Nb. total | Ratio pop/struct. |
|--------------------------------------|--|------------------|----------------------|-----------|-------------------|
| TOT | Structures sanitaires totales | 4 | 6 | 10 | 1478 |
| STATUT | Structures sanitaires publiques | 2 | 3 | 5 | 2956 |
| | Structures sanitaires privées | 2 | 3 | 5 | 2956 |
| PUBLIC | Hôpitaux | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | CSI PMAE | 1 | 0 | 1 | 5912 |
| | CSI PMAS | 1 | 0 | 1 | 5912 |
| | Centre de Santé/Poste de Santé/Dispensaire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Clinique | 0 | 0 | 0 | 0 |
| PRIVE | Cabinet médical ou de soins infirmier | 1 | 2 | 3 | 5912 |
| | Centre Médico-Social | 1 | 0 | 1 | 5912 |
| | Centre de Médecine Traditionnelle | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Pharmacie | 0 | 1 | 1 | 0 |
| | Centre communautaire | 1 | 0 | 1 | 5912 |

Source : Carte Sanitaire 2005, PARSEGD 2010, PARSEGD-LPED 2011

Tableau 19. Détail des structures sanitaires du district de Vinza

| NOM - LIEU | TYPE | FONCTIONNEL | PERSONNEL AFFECTÉ/PRÉSENT | ETAT DES BÂTIMENTS/ÉQUIPEMENTS |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|---|---|
| CSI DE VINZA | CSI PMAE | Ouvert | 1 Agent Technique Sanitaire (en formation d'Infirmier) 8 Agents Communautaires 1 Assistant social | Bon état et bon équipement en matériel |
| CSI DE NKO | CSI PMAS | Ouvert | 1 IDE 1 Agent Communautaire * | Non Renseigné |
| CABINET INFIRMIER DE VINZA | Cabinet infirmier | Ouvert | 1 secouriste | Non Renseigné |
| CENTRE CONFESIONNEL | CMS | Ouvert | 3 sœurs | Non Renseigné |
| CENTRE DE SANTE DE MPANGALA | / | Fermé | Depuis sa fermeture un secouriste travaille à Missamou dans son logement personnel | Abandonné |
| POSTE DE SANTE D'INSINI | / | Fermé | Fermé depuis 2004 | Destruction de l'infrastructure |
| CENTRE DE MOUNOKO | / | En construction | aucun. L'initiative de construction est privée. Pas de reconnaissance ni d'affectation. | Financement par le député J-P. Matsima, de la structure et du matériel. |

Sources : enquêtes de terrain PARSEGD-LPED 2011. Direction des ressources humaines du ministère de la Santé et de la Population 2011

* Données recensement administratif 2011 - Direction des ressources humaines du ministère de la Santé et de la Population 2011

LES STRUCTURES SANITAIRES DU DISTRICT DE VINZA



Structures sanitaires publiques

- ☒ Hôpital
- ✚ CSI PMAE
- ✚ CSI PMAS
- Poste de santé
- Centre de Médecine Traditionnelle

Structures privées

- ⊕ Clinique
- ◆ Cabinet médical
- ◆ Cabinet de soins infirmiers
- Centre Médico-Social
- ★ Structure spécifique

Etat voirie

- Tous véhicules
- Camion ou pick-up
- Pick-up seulement
- Piétons seulement

Source :

MSASF, 2005

CNSEE - RGPFI, 2007

PARSEGD-LPED, 2011

Réalisation : E. Morand, Université de Provence-LPED©, 2011

Carte 24. L'offre de soins du district de Vinza

a) L'impact des conflits

Vinza est l'un des districts les plus touchés sur le plan des infrastructures sanitaires par les guerres du Pool, en particulier en 2002-2003. Les conflits ont entraîné des pillages de tout matériel de valeur, des destructions et des réquisitions d'infrastructures. Deux infrastructures sanitaires ont été détruites (un centre de santé localisé dans le chef-lieu et le centre de santé du village de Mpangala). Un poste de santé aurait été construit dans le village d'Insini en 2004, mais n'est plus fonctionnel.

Tableau 20. Evolution du nombre de structures sanitaires publiques fonctionnelles

| Nb. avant la guerre (1996) | Nb. après la guerre (2004) | Pourcentages d'évolution post-conflit | Nb. actuelles (2011) |
|-------------------------------|-------------------------------|--|----------------------|
| 4* | 1 (Insini) | - 75 % | 2 (Vinza et Nko) |

* Caritas ne dénombre que 1 structure

Source : PARSEGD-LPED, 2011 ; MSP, 2005 ; CARITAS, 2004 ; OCHA, 2004

b) Les principaux programmes d'aides sanitaires

Très peu de partenaires et/ou de bailleurs aident le district de Vinza de manière continue sur le plan sanitaire. Mais suite aux conflits, une logique d'assistance sanitaire conjoncturelle s'est mise en place, structurée par des organismes extérieurs. Nous distinguons trois principales phases d'aides :

- **Phase d'aide d'urgence** (2001-2004). L'objectif était d'assurer le minimum vital à la population par le don de compléments alimentaires, de matériel sanitaire et d'abris d'urgence par le CICR et le HCR notamment, tout en garantissant une rapidité et une neutralité dans les interventions menées. Ces interventions d'urgence avaient en effet lieu pendant les conflits.
- **Phase d'assistance sanitaire extérieure** (2004-2008). Toujours gérée par des organismes extérieurs, cette phase visait à prendre en charge le maximum de personnes par des interventions ponctuelles, basées sur le don donc la gratuité, le court terme et souvent sans processus de concertation avec les autorités locales (programmes standards d'aide de MSF). Cette phase devait permettre la sortie de crise afin d'entamer la phase de « développement ». Les trop rares transferts d'activités réalisées en partenariat avec le fonctionnement local (formation du personnel médical) ont tout de même facilité le commencement de la 3^{ème} phase.
- **Phase d'intégration dans le système national** (2009-2011). Cette période marque la volonté d'intégrer les principales zones post-conflit dans les politiques nationales. Le recouvrement des coûts a par exemple été organisé par MDA à Kindamba. En revanche, à Vinza, la communauté n'a eu d'autre choix que d'accepter la fin de la gratuité des médicaments avec le départ de MSF et le relais pris par la fonction publique. L'objectif est d'assurer la « mise à niveau » de l'organisation sanitaire sur un modèle pour l'instant uniquement théorique (gratuité pour certaines maladies : Sida, paludisme et certains groupes de population : les personnes défavorisées).

Pour l'instant à Vinza, c'est l' élu et transporteur local, J-P. Matsima qui assure le minimum pour le fonctionnement du service de soins en prenant en charge les salaires des bénévoles. Cependant, après cette année 2011 spécifique (moment de notre enquête) car correspondant à une double période préélectorale (élections législatives et élections des conseils départementaux), nous posons la question de la durabilité d'un système extrêmement fragile.

Tableau 21. Principaux organismes extérieurs d'appui au système sanitaire du district de Vinza depuis les conflits

| SIGLE | NOM | BAILLEUR | CONTENU GENERAL | DATES | REALISATIONS | ZONE CONCERNEE |
|---|---|--|--|------------------------------|---|---|
| PHASE D'AIDE D'URGENCE | | | | | | |
| CICR | Comité International de la Croix-Rouge | Comité International de la Croix-Rouge | Assistance aux victimes de la guerre par la distribution de matériel essentiel (vivres, matériel de cuisine, médicaments, construction de puits, etc.) | 2003 à 2005 | 5000 kits de biens essentiels acheminés par avion à Kindamba en 2003 | DDS. Pool |
| PHASE D'ASSISTANCE SANITAIRE EXTERIEURE | | | | | | |
| MSF | Médecins sans Frontière | MSF Hollande | Intervention d'urgence dans le domaine de la santé | 2004 à 2008 | Dons de médicaments au CSI de Vinza et équipement (ambulance) | DCA Vinza |
| PHASE D'INTEGRATION DANS LE SYSTEME NATIONAL | | | | | | |
| ECHO | Bureau de l'office d'aide humanitaire de la Commission Européenne | Plusieurs ONG d'exécution : MSF, Alisei, CAM | Amélioration des conditions de vie de personnes vulnérables affectées par le conflit (accès aux services de santé, aide à la réinstallation des populations déplacées) | Décembre 2003 à juillet 2005 | « Programme pour l'accès aux soins de santé primaire dans les districts de santé de Goma Tsé Tsé et de Mayama - Kindamba, région du Pool, République du Congo » Finance les ONGs intervenant en appui aux centres de santé (MSF F, MSF H, CICR, Alisie, CAM) : rémunération et formation des agents de santé, approvisionnement en médicaments et équipement de base, distribution de non vivres, etc. | DCA Kindamba DCA Vinza DCA Mayama DCA Goma Tsé-Tsé |
| AIDE STRUCTURELLE | | | | | | |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance | UNICEF | Distribution de vivres, aménagement de sources et aides au développement sanitaire en général | | Sources aménagées (mais toutes endommagées en 2011) : Impouo Matériel de santé maternelle et infantile (CSI Vinza) | DCA Vinza |
| | | | | | Appui au PEV | DDS Pool |
| | | | | | Dotation en moustiquaires imprégnées | DDS Pool |
| | | | | | Dotation en médicaments | DDS Pool |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé | OMS Congo | | 2001 et 2008 | Appui au PEV | DDS Pool |
| | | | | | Surveillance PFA | DDS Pool |

Source : compilation Dorier-Morand, LPED, 2011

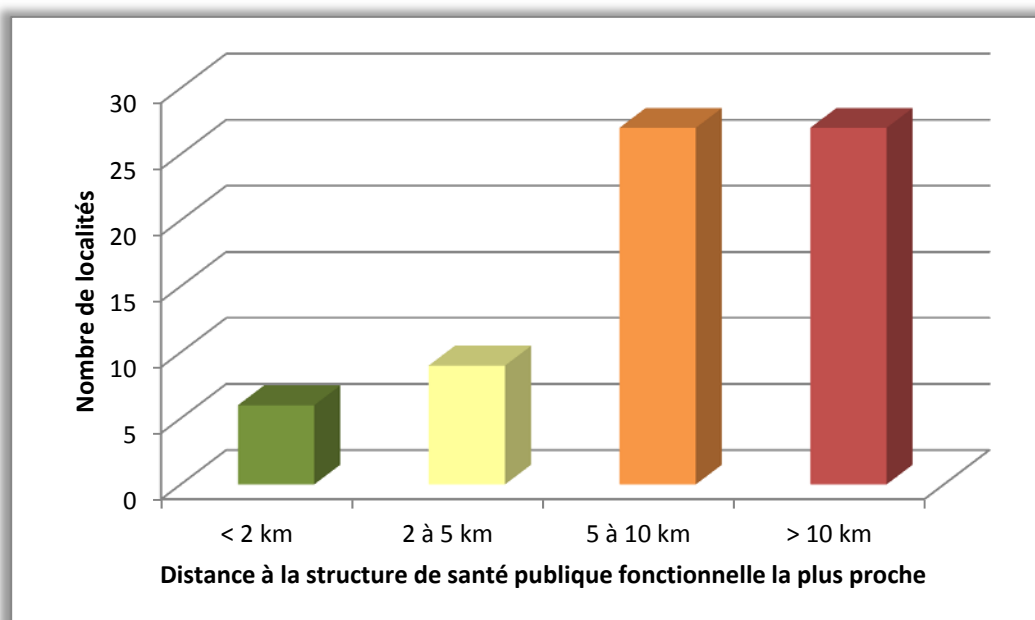
4-3-2 Organisation spatiale del'offre de soins et son accès

a) L'accès mesuré en distance euclidienne

Indépendamment même de l'équipement ou des services offerts par les structures, de nombreux « angles morts » subsistent pour l'accès aux soins. Le concept de territoire « intégré » ou « dissocié » représenté par la carte ci-dessous permet d'illustrer le fait qu'une certaine partie de la population est écartée du système de soin officiel ou « déconnectée » de l'offre de santé publique. On peut considérer les zones situées plus de 10 km d'une structure de soins publique comme des « espaces sanitaires délaissés » des soins de santé primaires. L'espace « intégré » peut se hiérarchiser en différentes zones d'accessibilité :

- Une **zone de « confort »** pour laquelle la distance entre le lieu d'habitat et la structure de santé est inférieure à 2 km.
- Une **zone d'accessibilité significative** (entre 2 et 5 km). Ce choix a été motivé par le fait qu'au-delà de 5 km, les taux de fréquentation diminuent significativement (Paka, 1998).
- Une **zone d'accessibilité légale** (entre 5 et 10 km). C'est le PNDS 1992 qui avait fixé l'objectif national qu'aucun citoyen congolais ne soit situé à plus de 10 km d'une structure publique de soins.

La carte et le graphique ci-dessous montre un abandon total d'une très grande partie du territoire et donc de la population, notamment au nord suite à la destruction des postes de santé d'Insini et de Mpangala, mais aussi sur la route du Sud, avec des populations qui sont autant éloignées du Vinza-centre que de Kindamba-centre. Nous donc pouvons considérer qu'environ 25% de la population n'a pas accès au système de soin officiel simplement à cause du facteur de distance géographique.



Graphique 8. Une importante partie la population n'a pas accès aux soins du fait de la distance-géographique entre le lieu d'habitation et la structure de soins

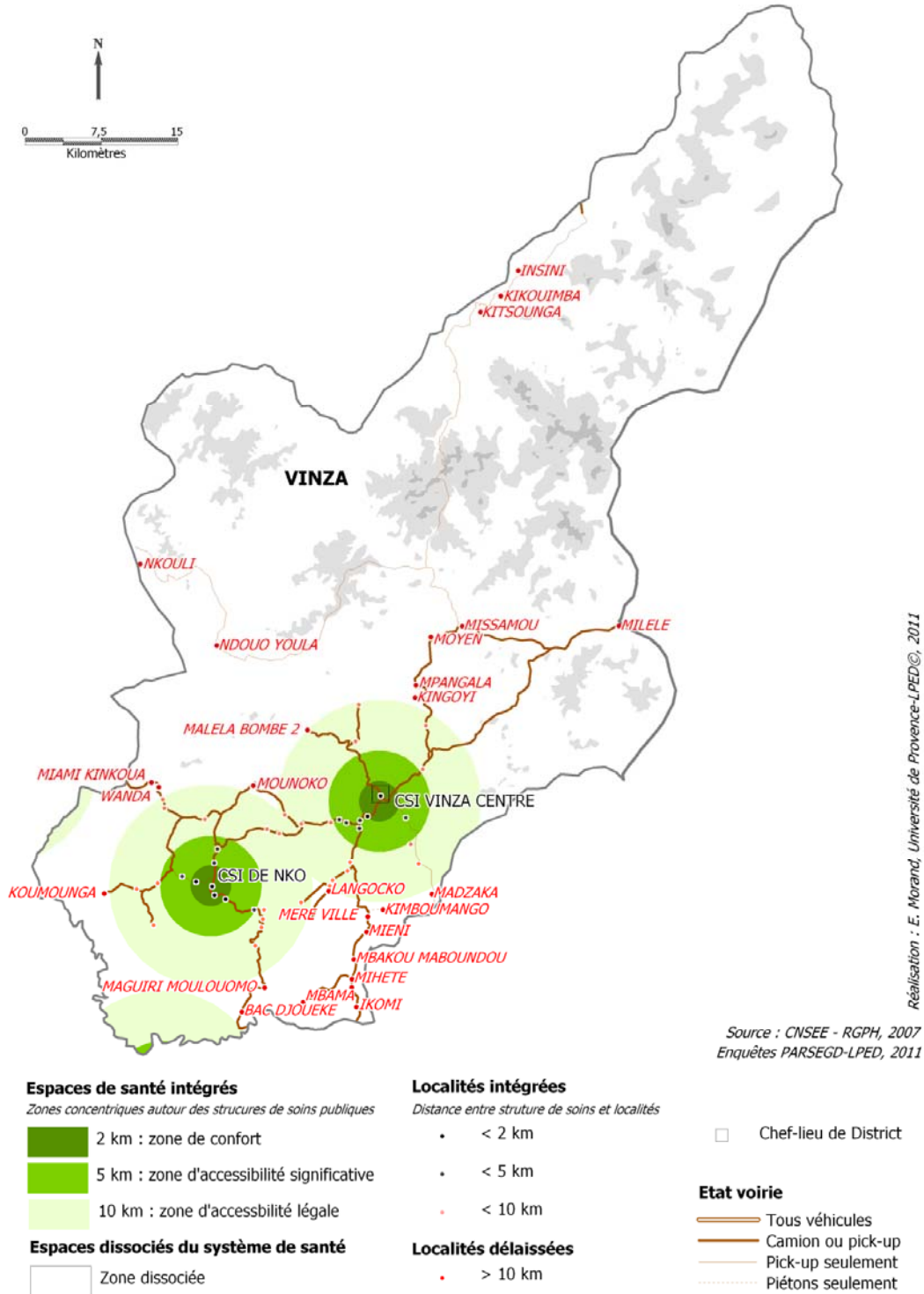
En termes d'offre de soins, la répartition n'est pas équitable sur l'ensemble du territoire.

Tableau 22. Accès géographique moyen entre les structures sanitaires et les localités de Vinza

| NOM STRUCTURE ACTUELLE | POPULATION DESSERVIE | ELOIGNEMENT MOYEN (VO) |
|------------------------|----------------------|------------------------|
| CSI de Vinza | 4 723 | 12,79 km |
| CSI de Nko | 2 641 | 6,19 km |

Source : RGPH, 2007

ESPACES INTÉGRÉS OU DISSOCIÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ, DISTRICT DE VINZA

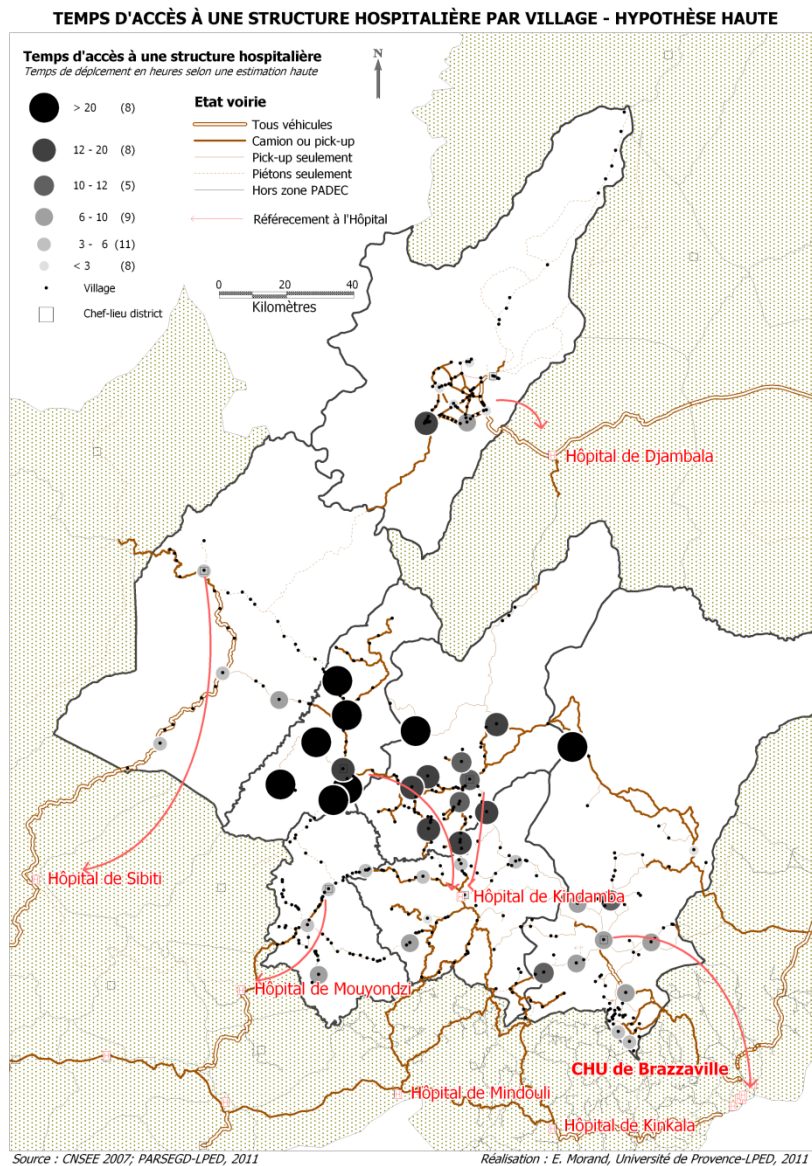


Carte 25. Une grande partie du district est « déconnectée » de l'offre de santé publique

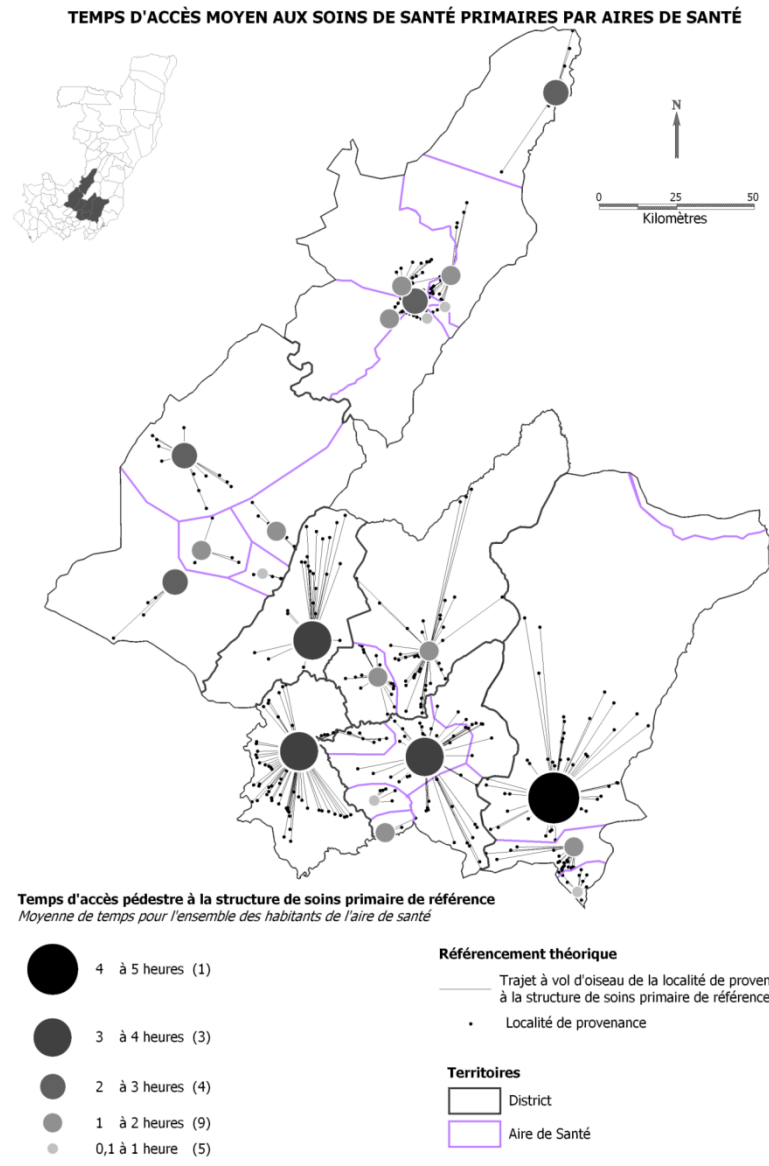
b) L'accès à la santé selon la distance-temps

Un autre facteur important dans l'accès aux soins est le facteur distance-temps. Selon ce critère, Vinza est également une zone très inaccessible, avec des distance-temps très longues entre les localités et les 2 structures de soins publiques, l'absence de structure hospitalière dans le district, le tout aggravé par un état des routes très mauvais et une rareté notoire des moyens de transports).

Les cartes ci-dessous montrent que le temps moyen d'accès à la structure de soins de santé primaire la plus proche se situe entre 2 et 3 heures. Le temps d'accès à l'Hôpital le plus proche se situe lui entre 10 et 21 heures pour Ndouo.



Carte 26. Accessibilité aux soins de santé primaires selon la distance-temps



Carte 27. Accessibilité aux soins de santé primaires selon la distance-temps

c) L'accessibilité financière aux soins

Si nous étudions les prix de la santé publics, nous voyons que ce ne sont pas les coûts des consultations mais plus les coûts des médicaments et des examens de laboratoires qui sont les plus coûteux. En effet, le prix total d'une visite médicale tout frais compris (frais de consultation, de traitement et d'examen de laboratoires) s'élève en moyenne à 1633 FCFA (CNSEE, 2009), soit environ 10% du salaire mensuel d'un habitant de Vinza.

Mais ce sont plus les événements ponctuels tel que les accouchements, les référencement ou les hospitalisations qui sont redoutés (les coûts de transport peuvent s'élever au-dessus de 100 000 FCFA en fonction des zones d'habitats, sans compter les frais d'hospitalisation d'environ 20 000 FCFA par jour en fonction des hôpitaux). Le paiement direct des soins par la population constitue alors une barrière pour l'accès aux soins.

Tableau 23. Coût des soins, en FCFA

| STRUCTURE | Coût CC enfant | Coût CC adulte | Coût accouchement |
|---------------------|----------------|----------------|-------------------|
| CSI de Vinza-centre | 500 | 500 | 3 000 |

Source : enquête PARSEGD-LPED, 2011

D'autre part, l'accessibilité financière fonctionne, selon des « seuils » au-delà desquels certaines catégories socio-économiques ne peuvent plus accéder aux services de soins. En effet, il semblerait que pour les ménages ayant des revenus mensuels inférieurs à 25 000 FCFA, la santé officielle soit inaccessible (CNSEE 2009– Morand E. et Pitout L., 2010).

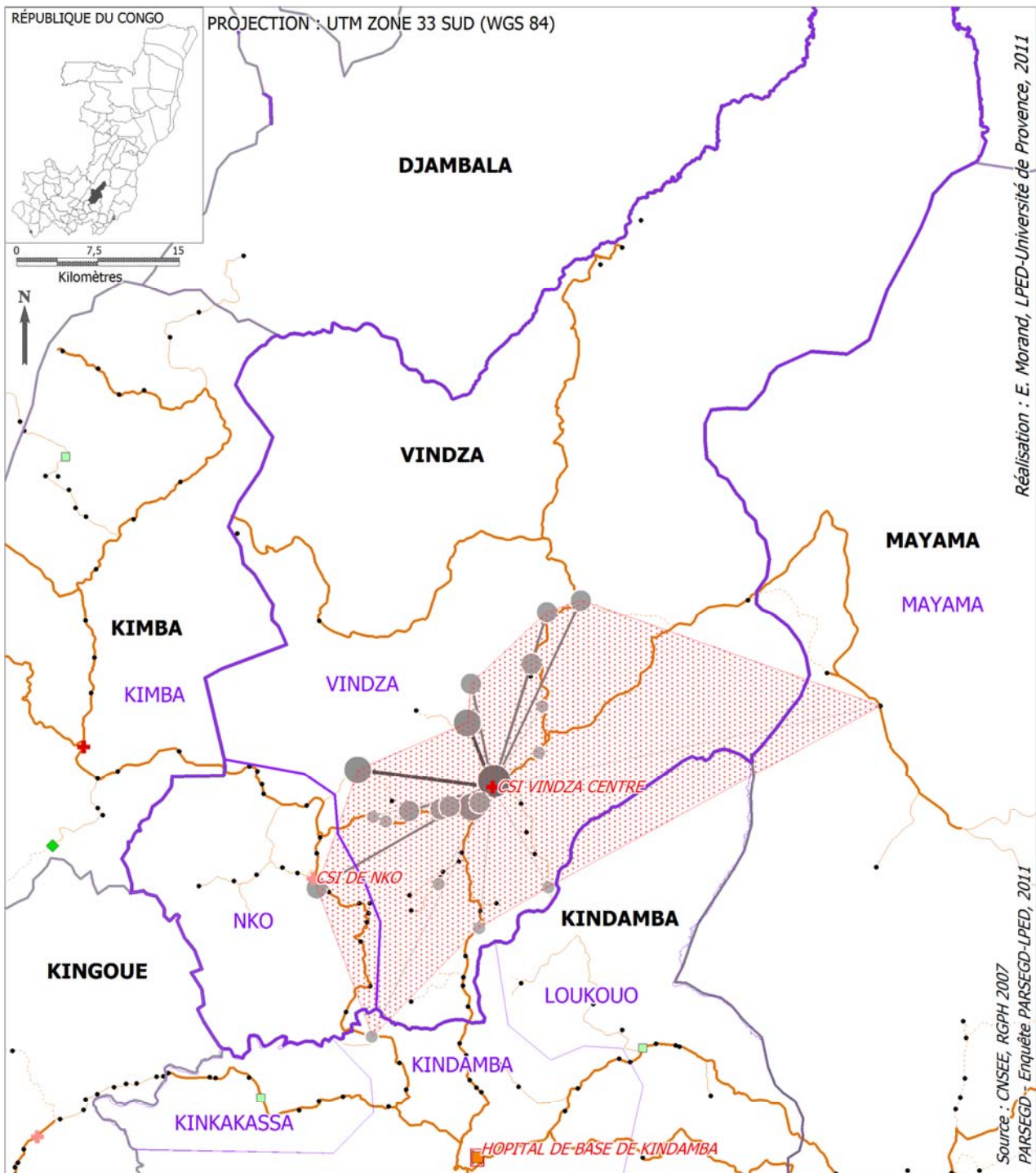
Les dépenses de santé vont alors être la principale raison d'une orientation vers des choix thérapeutiques moins chers (automédication, tradipraticien) mais comportant les risques des soins informels (médicaments périmés ou falsifiés, absence d'ordonnance).

d) Les fréquentations des structures de soins

L'importance de l'éloignement en distance-euclidienne autant qu'en distance-temps, ajoutée au manque de services de transports et au mauvais état des routes (qui engendrent un temps et un coût prohibitifs) expliquent en partie les faibles taux d'utilisation des structures de soins. En effet, le CSI de Vinza présente un taux de fréquentation extrêmement bas (0,08 nouvelle consultation/personne/an). Nous pouvons remettre en cause la validité de cette donnée (pas de formation des agents communautaires du CSI à l'utilisation des registres). Mais nous avons pu, lors de notre enquête, également constater une très faible fréquentation. Le système de santé est de manière flagrante, confronté à une perte de confiance expliquant en partie cette sous fréquentation. En outre, nous remarquons que les consultations ont essentiellement pour provenances le chef-lieu de district : 45,0% de patients en provenance de Vinza, alors que la population du chef-lieu équivaut à 10,5% de la population du district.

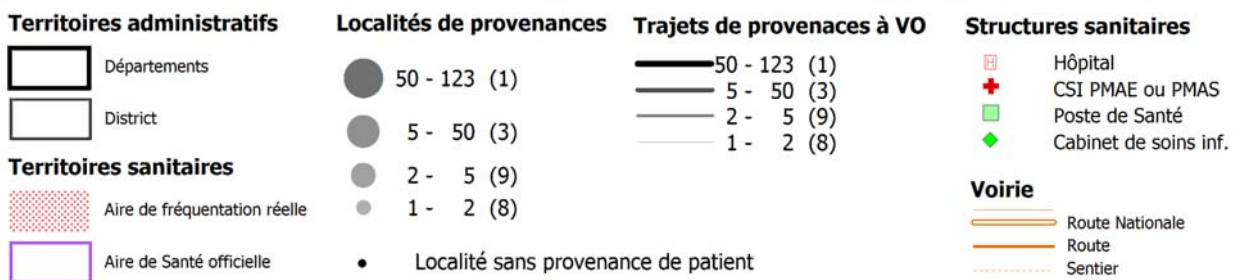
La carte ci-dessous vient confirmer la présence « d'angles morts » dans le district dans sa moitié Nord et au Sud sur la route de Kindamba. La carte présente uniquement les localités de provenance du CSI de Vinza puisque l'enquête ne nous a pas permis d'interroger le CSI de Nko.

COMPARAISON ENTRE AIRES DE FRÉQUENTATION OFFICIELLE ET RÉELLE, VINDZA - 2011



Réalisation : E. Morand, LPED-Université de Provence, 2011

Source : CNSEE, RGPH 2007
PARSEGD - Enquête PARSEGD-LPED, 2011



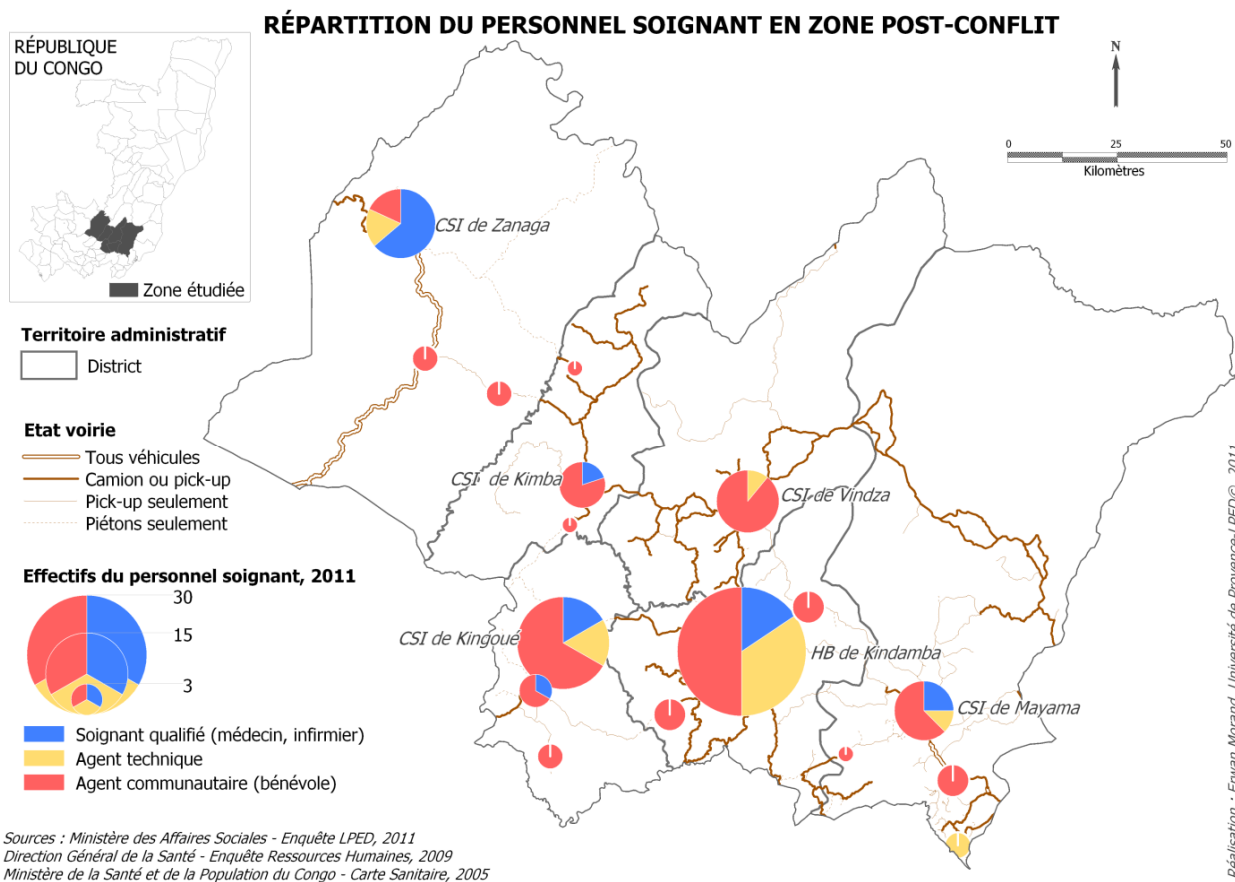
Carte 28. Aire de fréquentation du CSI de Vinza, 2011

4-3-3 Le personnel de soins

Le problème central dans le fonctionnement du système de santé semble essentiellement dû à l'important déficit quantitatif du personnel qualifié dans tous les domaines (soignant, biomédical et administratif). Ces absences sont cruelles dans les zones enclavées post-conflit pour deux raisons principales.

Les conflits ont entraîné d'importantes migrations de population, notamment dans le département du Pool. Le seul fonctionnaire du CSI de Vinza a pris ses fonctions après la guerre, également dans ce cas précis puisque la structure a été nouvellement construite. Mais le problème de migrations des professionnels de la santé suite aux événements est réel tout en restant difficile à mesurer du fait de l'absence de recensements globaux du personnel de santé avant et après les événements.

Le second facteur, l'enclavement du territoire affecte les conditions de vies des fonctionnaires. Les difficultés y sont permanentes : difficultés de se nourrir, de se faire payer, de se déplacer, loisirs quasi-inexistants, parfois problème de maîtrise de la langue, conditions de travail médiocres, etc. Ainsi, malgré les affectations de fonctionnaires dans les structures publiques rurales, ces derniers repoussent leur prise de fonction à un contrôle et une sanction ministérielle avant de rejoindre leur poste. Au CSI de Vinza, en l'absence du seul professionnel (pour cause de formation, de salaire ou de vacances) ce sont les bénévoles peu ou pas formés qui gèrent l'ensemble du secteur des soins (gestion médicale, financière, statistique).



Carte 29. Répartition du personnel soignant dans la zone post-conflit de la zone du projet PADEC

Le système de soins du district de Vinza est actuellement plus assumé par des bénévoles que par des professionnels (plus de 80% d'agents communautaires dans l'ensemble des structures). Un fonctionnaire de soins est affecté en moyenne pour 2956 habitants, alors que la norme pour le Congo est de 2,5 fonctionnaires pour 1000 habitants (MSP, 2007), soit un fonctionnaire pour 400 habitants. Il est donc clair que la couverture du district en personnel sanitaire est largement déficitaire.

4-3-4 Détails des structures de soins du district

La Circonscription socio sanitaire de rattachement : Kindamba

a) Présentation générale

Le découpage du système national de santé en CSS regroupe les districts de Kindamba, Vinza et Kimba. Un autre découpage, propre aux activités du PEV établi des découpages plus vastes puisqu'il regroupe les districts de Kimba, Kindamba, Vinza et Mindouli.

Depuis sa création théorique par le PNDS de 1992, le découpage de la CSS de Kindamba regroupait le district de Mayama. Mais lors de la mise en place effective de la CSS par Médecins d'Afrique en 2009, le district de Mayama a été rattaché à la CSS de Ignié-Ngabé qui ne comportait que 2 districts. Ainsi le découpage de la CSS de Kindamba d'aujourd'hui n'est effectif que depuis 2 ans, tout comme pour la CSS d'Ignié-Ngabé (mise en place par la Croix-Rouge Française la même année).

L'unité de coordination de la CSS de Kindamba est située au sein de l'Hôpital de Kindamba. Le responsable de la CSS, M. Voukoulou Paul est également le responsable de l'Hôpital. Il a pris sa double fonction en 2009.

b) Accessibilité, organisation et évacuation

Du fait de l'absence d'un Hôpital Général à Kinkala, le référencement se fait à Brazzaville ou à Mindouli par l'ambulance 4x4 de l'Hôpital (en fonction de l'urgence et des possibilités financières du patient) - cf. Tableau ci-dessous -. En effet, le trajet Kindamba/Brazzaville dure environ 7 heures et coûte 75 000 FCFA (4 bidons d'essence plus amortissement du véhicule), tandis que le trajet Kindamba/Mindouli dure environ 3 heures et coûte 37 000 FCFA (2 bidons et amortissement). Les plateaux techniques des Hôpitaux de Base (HB) de Kindamba et de Mindouli sont similaires ; les principales différences sont la présence d'un médecin et de médicaments contre le VIH à Mindouli.

Le référencement/rapatriement de Vinza se fait par brancardage, en raison d'une panne du véhicule de transport (une moto).

Tableau 24. Comparaison des localités d'évacuation

| CSI et localité | Localité de référencement | Prix | Distance | Temps |
|-------------------------|---------------------------|------------------------------------|----------|----------------|
| CSI de Vinza | HB de Kindamba | Brancardage (moto en panne) | 44,11 km | 20 heures |
| CSI de Kimba | HB de Kindamba | 40 000 FCFA (moto) | 84,17 km | 3 heures |
| CSI de Killembé Moussia | HB de Kindamba | Brancardage | 26,91 km | 12 heures |
| HB de Kindamba | CHU de Brazzaville | 75 000 FCFA (ambulance) | 136,8 km | 7 heures |
| | HB de Mindouli | 37 000 FCFA (ambulance) | 87,8 km | 3 heures |
| CSI Mayama | CHU de Brazzaville | Véhicule personnel (moto en panne) | 83 | 2h30 à 3heures |

Source : Enquête PARSEGD-LPED, 2011

L'approvisionnement des médicaments transite par la DDS de Kinkala qui passe elle-même la commande à la COMEG. Les achats sont irréguliers. Un seul achat a été effectué depuis la création de la CSS, en 2011 (pour 1 800 000 de FCFA), mais les médicaments sont actuellement bloqués à l'Hôpital de Kinkala, faute de moyen de transport. Ceci bloque l'approvisionnement des CSI de Vinza.

c) Problèmes et besoins principaux et solutions préconisées

- ✓ Problème principal : **pas de véhicule pour la CSS** pour la gestion de l'approvisionnement et de la distribution en médicaments ainsi que pour les supervisons mensuelles des CSI. Conséquences extrêmement négatives sur l'ensemble de la CSS.
- ✓ **Prise en charge du personnel**, car les Agents Communautaires sont payés misérablement.

CSI et Aire de Santé de Vinza



Photo 45. Le CSI nouvellement construit de Vinza-centre



Photo 46. La pharmacie du CSI

a) Type d'infrastructure et activités

Infrastructures :

- 1 salle de petite chirurgie
- 1 salle de consultation

- 3 salles de maternité (une chambre de CPN, un bloc d'accouchement, une salle d'observation).
- 1 dépôt de pharmacie
- 1 salle de vaccination + PEV

Toutes les activités d'un CSI à PMAE sont réalisées (Maternité, CPS, CPN, PEV), sauf la chirurgie.

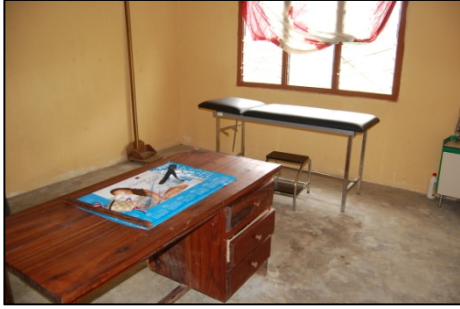


Photo 47. La salle de consultation

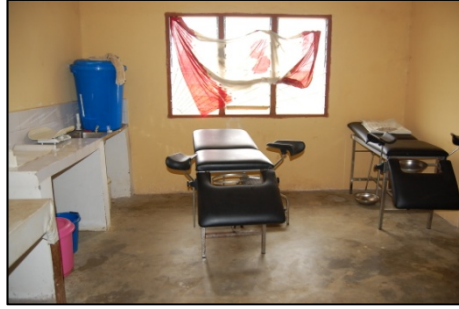


Photo 48. Un bloc d'accouchement bien équipé



Photo 49. La salle d'observation des nouvelles mamans

b) Ressources humaines

Le personnel du CSI de Vinza se compose de :

- 1 Agent Technique Sanitaire
- 8 Agents Communautaires (dont 1 s'occupe de la pharmacie). Ces bénévoles sont payés par le député J-P. Matsima (12 000 ou 8000 FCFA par mois suivant les sources interrogées).

Un Assistant social a son bureau intégré au CSI

c) Moyens financiers et matériel

MSF a laissé un stock de médicament qui a duré jusqu'en 2009 et une ambulance (actuellement en panne à Brazzaville).

ACTED (Unicef) a aidé pour le matériel de petite chirurgie et d'accouchement.

Le député Matsima se charge de payer le personnel.

2 groupes électrogènes fonctionnels (un à l'essence, l'autre au gasoil) mais actuellement sans carburant (depuis 2 mois) et également 2 frigo. 1 stérilisateur non fonctionnel.



Photo 50. Un frigo pour conserver les sérums de vaccination



Photo 51. Un des deux groupes électrogènes



Photo 52. Le stérilisateur n'est actuellement plus fonctionnel

d) Organisation

Le Comité de Santé (COSA) du CSI est composé de 9 personnes

Le coût de la Consultation Curative est de 500 FCFA, celui de l'accouchement est de 300 FCFA.

Gratuité des médicaments antipaludéens pour les patients de moins de 15 ans et les femmes enceintes (Artesunate, Amodiaquine et Artemeter en injection – lorsqu'ils sont disponibles). Le sulfate de fer en comprimé pour la CPN (30 comprimés le dernier mois de la grossesse) et un comprimé de Vitamine A après l'accouchement et compris dans le prix de la CPN.

Les autochtones, les enfants de 0 à 2 ans défavorisés ne payent pas la consultation ni le traitement.

e) Problèmes principaux et solutions préconisées

Les principaux besoins sont le manque de médicaments (la CSS de Kindamba ne distribue pas les médicaments à Vinza). Pas de livraison depuis 2009 (pour la campagne présidentielle). Rupture de stock depuis 3 mois également pour les antipaludéens gratuits. Mais le problème se situe ici aussi plus au niveau de la distribution par la CSS (le véhicule est en panne). Par défaut le personnel achète parfois directement à la COMEG ou se rend à la pharmacie de la CSS de Kindamba pour acheter en petite quantité.

L'ensemble de la population du territoire n'a accès à aucun service de chirurgie

Il existe des cas de VIH mais pas de possibilité de les traiter du fait de l'absence de traitement appropriés disponibles.

Dans l'ensemble la structure dispose d'un bon équipement en ce qui concerne le matériel sanitaire, cependant la fréquentation du CSI est extrêmement faible.

Beaucoup d'automédication du fait de l'absence de traitements disponibles au CSI, de la pauvreté de la population et du coût de la Consultation Curative?

Les besoins principaux sont les suivants :

- ✓ Il semble primordial de s'attaquer au problème de **motorisation de la CSS** afin de désenclaver les districts desservis par la CSS de Kindamba et notamment permettre leur approvisionnement régulier en médicaments, problème principal du CSI.
- ✓ **Réparer le stérilisateur** est également une priorité sur le court terme.
- ✓ Sur le long terme, une clarification du paiement des Agents Communautaires ainsi que la **dotation du centre d'une sage-femme** sont nécessaires

Structure sanitaire en construction de Mounoko

a) Des enjeux locaux

La structure de soins de Mounoko se situe dans le cadre de nouveaux enjeux géopolitiques dans le département du Pool depuis 2007 (première élection législative). Mounoko est le village dont J-P. Matsima, député de Vinza est originaire. Il réalise de nombreux dons (nourriture, indemnisation du personnel de santé et construction du CSI de Mounoko). Cependant, l'Etat rechigne à reconnaître officiellement cette structure sans doute parce qu'elle entraînerait des charges supplémentaires (ressources humaines professionnelles, matériel technique, etc.) qui devraient être débattues.

b) Présentation de la structure

La formation sanitaire de Mounoko est donc actuellement non fonctionnelle (travaux pas terminés). Concernant le secteur de la construction de l'infrastructure, il reste à aménager les salles (peinture,

carrelage), poser les vitres, etc. La structure est actuellement composée de 2 bâtiments inoccupés depuis environ un an.



Photo 53. Une structure de santé de Mounoko au statut indéfini est actuellement en construction

Les murs intérieurs de la structure sanitaire sont actuellement remplis de dessins évoquant des scènes de violence durant les événements (hommes en uniforme, armes à feu, couteaux, etc.).



Photo 54. Dessins recouvrant les murs intérieurs de la structure de soins

En l'absence de structure de soins, la population se déplace au CSI de Vinza, situé à 17 km, le plus souvent à pied car les jours de transport en camions sont aléatoires. La raison sanitaire la plus fréquente du déplacement à Vinza est l'accouchement, car une femme n'ayant pas accouché à l'hôpital doit payer une amende de 5 000 FCFA.

La santé reste le quatrième secteur le plus prioritaire selon le ressenti de la population (après les infrastructures de transport, l'élevage et l'éducation).

Centre communautaire de Missamou

a) Présentation de la structure de soins

La santé du village de Missamou est gérée par un secouriste bénévole formé pendant 2 mois par la Croix-Rouge en 1969. Il réalise les consultations curatives et les accouchements dans son logement personnel. La vente de médicaments lui permet d'obtenir de maigres revenus, qu'il doit compléter en exerçant son métier d'agriculteur en parallèle à la demi-douzaine de patients qu'il reçoit de manière hebdomadaire, selon ses propres dires (pas de registre). Cependant, en raison du manque énorme d'équipements et du mauvais état des routes, ce chiffre doit être remis en cause. L'enclavement de la zone entraîne des populations des villages de Moyen, Mpangala, Milélé et Insini de venir consulter à Missamou.

b) Solutions préconisées

La nécessité est de construire un centre de santé à Missamou. En effet, la zone nord-est de Vinza est enclavée mais possède une population d'environ 1 542 habitants qui rencontrent de grandes difficultés pour se déplacer à Vinza. Ce centre pallierait la destruction du CSI de Mpangala lors de la guerre.



Photo 55. Le bénévole de Missamou et sa petite pharmacie

4-3-5 Besoins principaux

Dans le district de Vinza, il semble que le semis de centre de santé soit trop faible. Il faudrait construire des structures de soins de santé primaires :

- A Mpangala ou Missamou afin de desservir le nord-est du district. En effet, les villages de Missamou, Milélé, Moyen, Mpangala et Kingoli, soit 546 habitants sont situés à plus de 10 km de toute structure de soins. La localisation du village de Missamou est idéale (carrefour entre les pistes transversales et longitudinales au centre de ces localités délaissées par le système de santé) mais le village de Mpangala, centre démographique de cette zone avec 354 habitants et une école récemment réhabilitée est peut être plus adapté à recevoir cette structure.
- Sur ses 40 km de voirie, l'axe longitudinal Vinza-Kindamba n'est rattaché à aucun centre de santé. Il semble pertinent de construire un centre de santé à la frontière entre les districts de Kindamba et Vinza, à égale distance entre les 2 chefs-lieux. Il desservirait également les populations du sud-ouest du district (Maguiri Moulouomo et Bac de la Djouké) qui se situeraient alors plus près de ce centre de santé que de celui de Nko. L'enjeu en terme démographique est ici le plus important puisqu'il concerne les villages de Langocko, Kimboumango, Mieni, Mère-ville, Mihété, Mbakou Maboundou, Mbama, Ikomi Bac Douké Maguiri Moulouomo plus à Kindamba Molengo Dakar et Moussolo Dakar) soit 1657 habitants. Ce centre de soins de santé primaire pour être érigé à Mihété village situé sur

l'axe, non loin de la frontière de district et concentrant une population relativement importante pour la zone.

- Insini possédait un centre de santé qui, pour des raisons qui sont ici inconnues, a fermé entre 2006 et 2010. La centaine d'habitants des hameaux d'Insini, Kikouimba et Kitsounga se situent à 72 km d'un centre de soins (CSI de Vinza). Il apparaît donc prioritaire, soit de construire et/ou réhabiliter le centre de santé soit, compte tenu du faible nombre d'habitants, de prévoir une desserte mobile.

De gros investissements doivent être réalisés dans le domaine des ressources humaines, puisque ce sont eux qui gèrent l'ensemble du système (médicaments, matériel, qualité des soins, organisation communautaire, etc.).

Il manque au moins une Sage-Femme et un CLERC (personne chargée de l'administration et des finances) dans les CSI actuellement fonctionnels de Vinza et de Nko. Ceci permettrait également de garantir la pérennisation des soins en ayant 2 fonctionnaires dans chaque structure.

Si un plan de ressources humaines devait voir le jour (on sait qu'une enquête destinée à optimiser la gestion des ressources humaines est en cours en 2011 au Ministère de la santé), il faudrait soit qu'il améliore les indemnités et conditions de logement des affectés, soit qu'il donne la possibilité juridique, de recruter des agents de santé originaires de la zone afin que les affectations des fonctionnaires soient plus régulièrement honorées.

Parmi les problèmes principaux et récurrents, les structures de soins ne sont pas approvisionnées en médicaments du fait de problèmes inhérents à la CSS de Kindamba. De plus, l'offre de santé de l'Hôpital de Référence de Kindamba est trop faible pour répondre à la demande de sa population de référence. Les perspectives d'amélioration de la situation sanitaire de Vinza passeront donc également par une prise en compte des besoins du district à l'échelle de la CSS. Il semblerait que ces besoins soient même prioritaires car constituant le ciment du système de santé (approvisionnement en médicaments, référencement, besoins spécifiques, etc.)

Ainsi, si des besoins existent à Vinza, les besoins se situent prioritairement à l'échelle supérieure afin d'assurer le fonctionnement des structures déjà existantes mais n'attirant pas la population du fait d'un fonctionnement partiel. A l'échelle de la CSS, un approvisionnement régulier en médicaments pourrait être assuré pour les structures de soins de Vinza. A l'échelle nationale, des professionnels devraient être affectés aux structures de soins et suivis dans l'exercice de leurs fonctions. Toujours à l'échelle nationale, il serait souhaitable qu'une indemnisation standardisée des agents communautaires soit mise en place, ainsi qu'une formation officielle et obligatoire.

4-4 Structures éducatives et formations professionnelles

4-4-1 Organisation spatiale et offre éducative et de formation technique du district

Le district de Vinza est composé de 19 structures éducatives (tous niveaux confondus), réparties essentiellement (à 79%) dans la partie Sud-Ouest, qui concentre également la grande majorité de la population, soit 5939 hab. pour 7409 hab. (80,2%) que compte le district dans son ensemble¹. Deux établissements sont fermés à ce jour d'après les données du MEPSA.

Parmi les 19 structures éducatives, 18 sont des écoles primaires, et un établissement est un CEG (carte de situation ci-dessous). Pour l'enseignement au Lycée d'Enseignement Général (LEG), l'établissement le plus proche est situé à Kinkala, préfecture du département du Pool dont fait partie le district de Vinza, ou encore Brazzaville. Le district ne compte pas de structure préscolaire ou technique, et en cela il illustre l'offre disponible pour le district de Kimba. Un statut spécial est accordé à l'école primaire « *Milongo B* » ou « *Moutessi* » dans Vinza-centre : cette dernière a été administrée et financée par le Pasteur Ntoumi durant les conflits et certains accords avec le MEPSA sont en cours pour déclarer l'école « conventionnée » et permettre aux fonctionnaires d'État d'y assurer des cours. Pour la dénomination « *Milongo B* » permet administrativement aux élèves de s'inscrire au CEPE et au concours d'entrée en 6^e en tant qu'élèves de l'école *Milongo* de Vinza-centre. L'empreinte laissée par le conflit et la période d'insécurité (jusqu'à 2008 environ) qui en suivit a contribué à faire du district une destination répulsive aux yeux des habitants brazzavillois et du Sud du Pool. Le directeur du CEG, pourtant natif de Vinza-centre, a été très retissant pour exercer à partir de l'année scolaire 2004-2005 : « le collège était sur la liste rouge des affectations » selon ses mots. Cette situation et cette image de « territoire de la peur », à laquelle s'ajoute l'état médiocre du réseau de pistes contribue à exercer une forte pression sur les affectations des professeurs ainsi que sur la scolarisation des enfants.

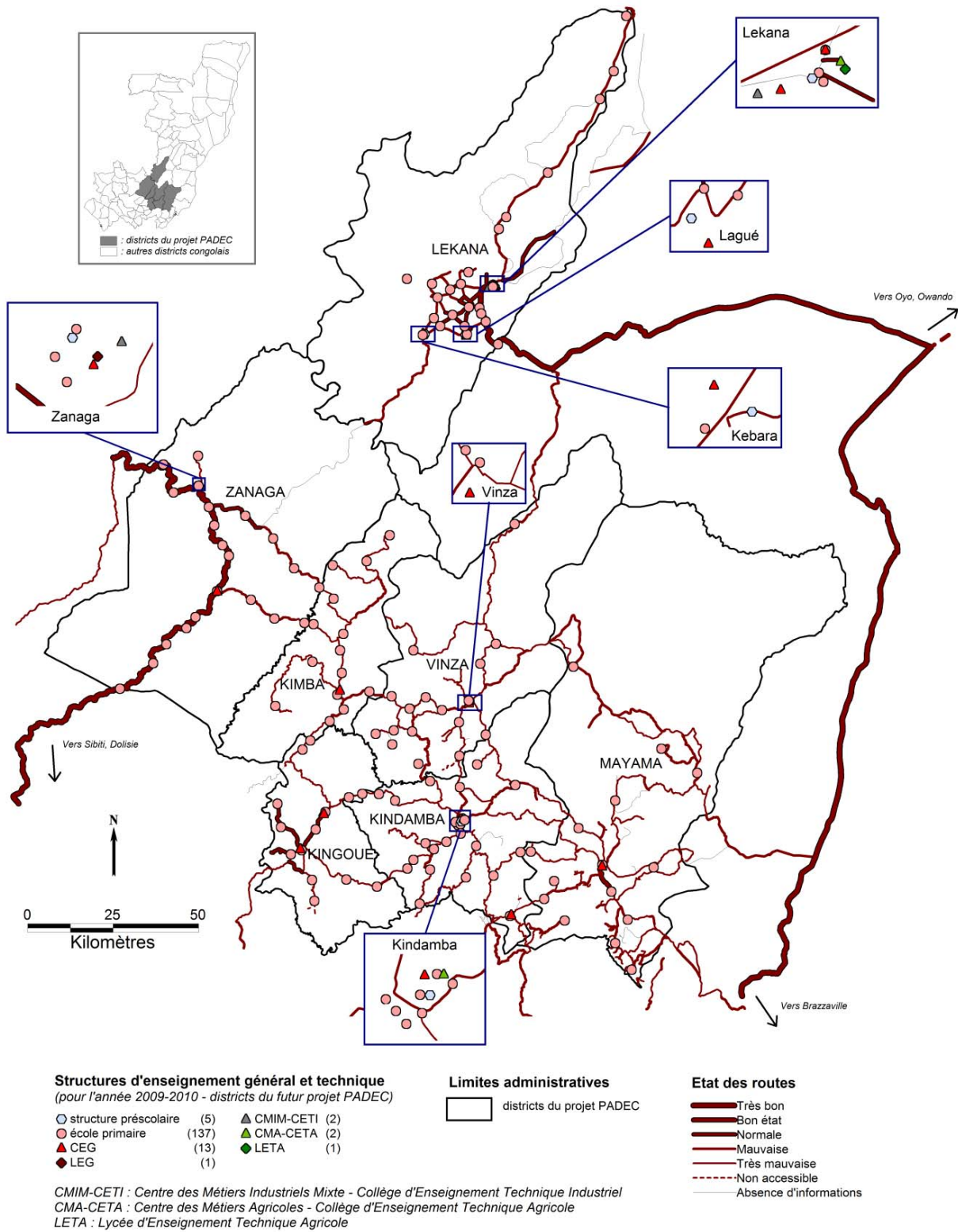
Les structures éducatives sont plutôt mal réparties en fonction de la population (carte ci-dessous). Mais deux localités² du district (Milele et Nkouli) se situent à plus de 8 km d'une structure éducative, limite théorique considérée comme maximale des déplacements quotidiens des élèves en raison du système de « vagues »³. La carte ci-après montre que 30 localités sur 69 (43,5%) sont situées entre 3 et 8 km de la structure la plus proche, ce qui concerne au total, directement ou indirectement, 1976 habitants (26,7% de la population totale). Si l'on y ajoute les deux localités à plus de 8 km on obtient 2073 habitants (28%). Plus d'un quart de la population est éloignée du système éducatif.

¹D'après les données géoréférencées du Recensement Général de la Population Humaine de 2007, Centre National de la Statistique et des Études Économiques

²« Localité » officiellement reconnue pour le RGPH de 2007, CNSEE

³Limite établie après avoir mené différentes enquêtes dans 63 structures éducatives de la zone du projet PADEC, dont 20 pour le seul plateau KOUKOUYA.

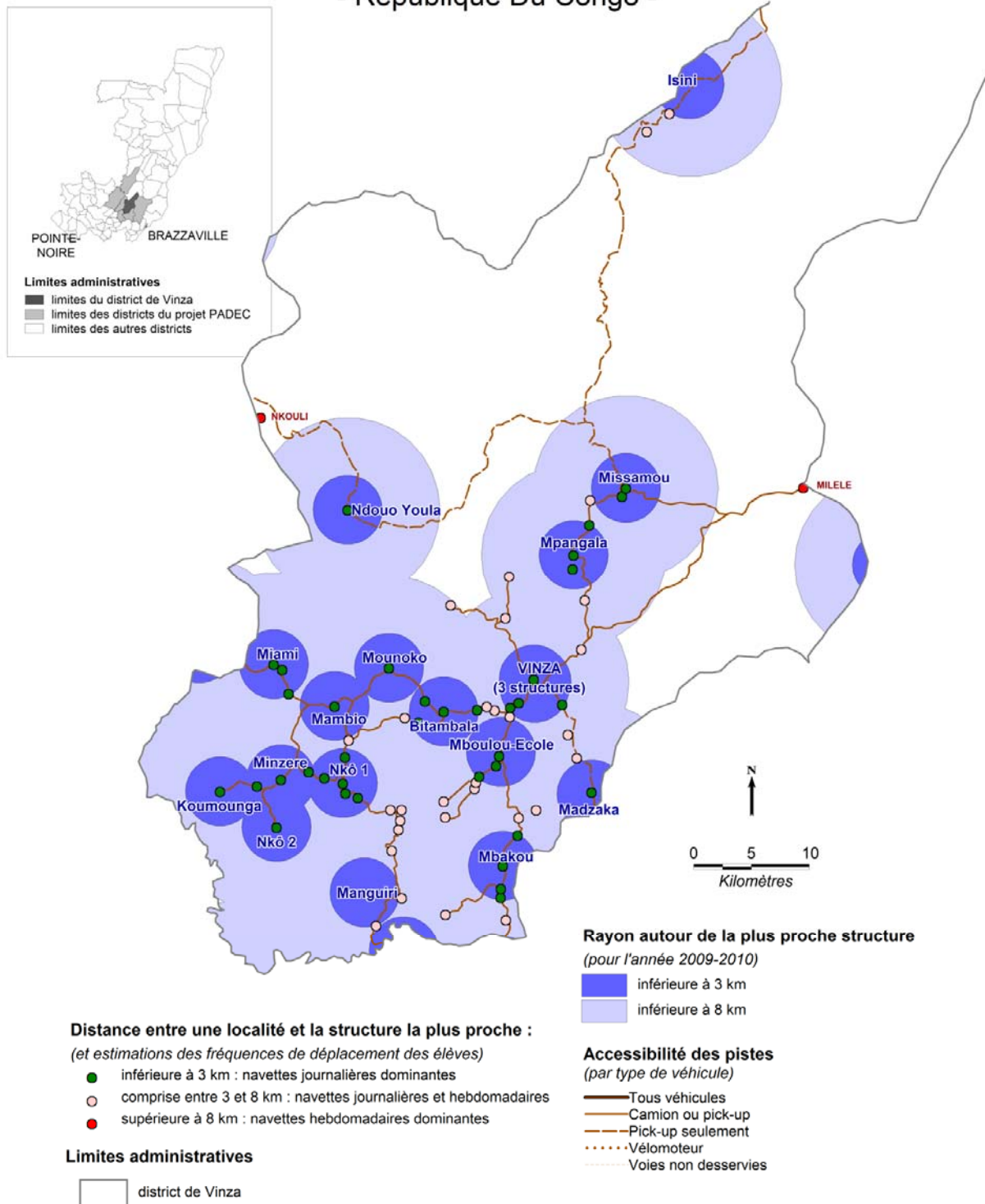
LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE DANS LA ZONE DU PROJET PADEC - REPUBLIQUE DU CONGO -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et Division Etudes et Planification du MEPSA et du METPFQE, CNSEE
réalisation : D.ROUQUIER, LPED - Université Provence © - Juillet 2011

Carte 30. Le district de Vinza comporte 18 écoles primaires et 1 Collège d'Enseignement Général

L'ACCESSIBILITE AUX STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LE DISTRICT DE VINZA - République Du Congo -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et DEP du MEPSA, CNSEE
 réalisation : D.ROUQUIER,LPED - Université Provence ©, Juillet 2011

Carte 31. Une mauvaise répartition du semis de structure éducative : plus d'un quart de la population est éloignée du système éducatif

Dans le district de Vinza, le taux de scolarisation combiné est estimé à 84,1%. Le taux de redoublements est d'environ 43,8%. Le ratio élèves/enseignants est de 26,8, alors que ratio élèves/classes s'élève à 24,8 (MEPSA, Annuaire statistique, 2008-2009).

Tableau 25. Récapitulatif des établissements du district

| Localité | Nom établissement | niveau | TOTAL effectifs | TAUX de filles | Part redoublants sur total | TOTAL Enseignants | Part des bénévoles sur le total | Ratio élèves/ens | Ratio élèves/titulaire | Ratio élèves/classe | Nb bâtiments | Nb de salles de classes | Nb logements |
|-----------|--------------------|----------|-----------------|----------------|----------------------------|-------------------|---------------------------------|------------------|------------------------|---------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| BITAMBALA | NKOUKA MBEMBA | Primaire | 55 | 36,36% | 32,73% | 2 | 100,00% | 27,50 | 0,00 | 18,33 | 1 | 3 | 1 |
| ISINI | MIAMPIKA (fermé) | Primaire | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| KOUMOUNG | KOUMOUNGA | Primaire | 19 | 68,42% | 68,42% | 1 | 100,00% | 19,00 | 0,00 | 9,50 | 1 | 2 | 0 |
| MADZAKA | MAHOUKOU (MADZAKA) | Primaire | 29 | 37,93% | | 3 | 0,00% | 9,67 | 9,67 | 14,50 | 1 | 2 | 2 |
| MAMBIO | MASSAMBA KIBOUILOU | Primaire | 62 | 45,16% | 43,55% | 3 | 66,67% | 20,67 | 62,00 | 20,67 | 1 | 3 | 1 |
| MANGUIRI | MANGUIRI | Primaire | 179 | 46,37% | 36,31% | 3 | 100,00% | 59,67 | 0,00 | 44,75 | 2 | 4 | 2 |
| MBAKOU | MABOUNDOU | Primaire | 114 | 48,25% | 58,77% | 3 | 66,67% | 38,00 | 114,00 | 28,50 | 2 | 4 | 1 |
| MBOULOU E | KOUBEMBA JOSEPH | Primaire | | | | 4 | 75,00% | | | | 0 | 0 | 0 |
| MIAMI | MIAMI | Primaire | 21 | 47,62% | 61,90% | 2 | 100,00% | 10,50 | 0,00 | 21,00 | 1 | 1 | 0 |
| MINZERE | MINZERE | Primaire | 58 | 24,14% | 32,76% | 1 | 100,00% | 58,00 | 0,00 | 29,00 | 1 | 2 | 1 |
| MISSAMOU | MISSAMOU (fermé) | Primaire | | | | | | | | | 0 | 0 | 0 |
| MOUNOKO | KIMBEMBE PEMBELE | Primaire | 68 | 51,47% | 22,06% | 3 | 66,67% | 22,67 | 68,00 | 22,67 | 2 | 3 | 2 |
| MPANGALA | MI-MPANGALA | Primaire | 111 | 63,96% | 65,77% | 3 | 66,67% | 37,00 | 111,00 | 37,00 | 2 | 3 | 0 |
| NDOUO YOU | MBEMBA LOUAZA | Primaire | 68 | 44,12% | 27,94% | 2 | 100,00% | 34,00 | 0,00 | 34,00 | 1 | 2 | 0 |
| NKO 1 | MOUTOUA ALEXANDRE | Primaire | 88 | 44,32% | 36,36% | 3 | 66,67% | 29,33 | 88,00 | 29,33 | 2 | 3 | 3 |
| NKÔ II | NKÔ II | Primaire | 117 | 41,88% | 29,91% | 2 | 50,00% | 58,50 | 117,00 | 58,50 | 1 | 2 | 2 |
| VINZA | MOUTESSI | Primaire | 31 | 70,97% | 38,71% | 2 | 100,00% | 15,50 | 0,00 | 7,75 | 1 | 4 | 0 |
| VINZA | KONGO DIA MOUKOUBA | CEG | 155 | 30,32% | 35,48% | 8 | 75,00% | 19,38 | 77,50 | 19,38 | 6 | 8 | 1 |
| VINZA | MILONGO | Primaire | 190 | 46,32% | 53,16% | 6 | 66,67% | 31,67 | 95,00 | 21,11 | 4 | 9 | 2 |

: localités enquêtées et monographiées dans ce présent rapport

source : D'après les données officielles de 2009-2010 recueillies dans les Divisions « Etudes et Planification » du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

Conception/Réalisation de la base de données : D.ROUQUIER, LPED - Université Provence ©, 2011

Face à l'éloignement des structures, à la dispersion des localités dans l'espace et au manque d'établissements secondaires, les élèves doivent parfois parcourir de très longues distances pour avoir accès au secondaire. Mais si une partie des élèves abandonne, la majorité des autres s'adapte à la distance. Aussi, de nombreuses stratégies émergent sous différentes formes, dans la trajectoire en elle-même, mais également dans le type de logement et d'approvisionnement. Une partie de ces stratégies sont cartographiées dans la carte ci-dessous.

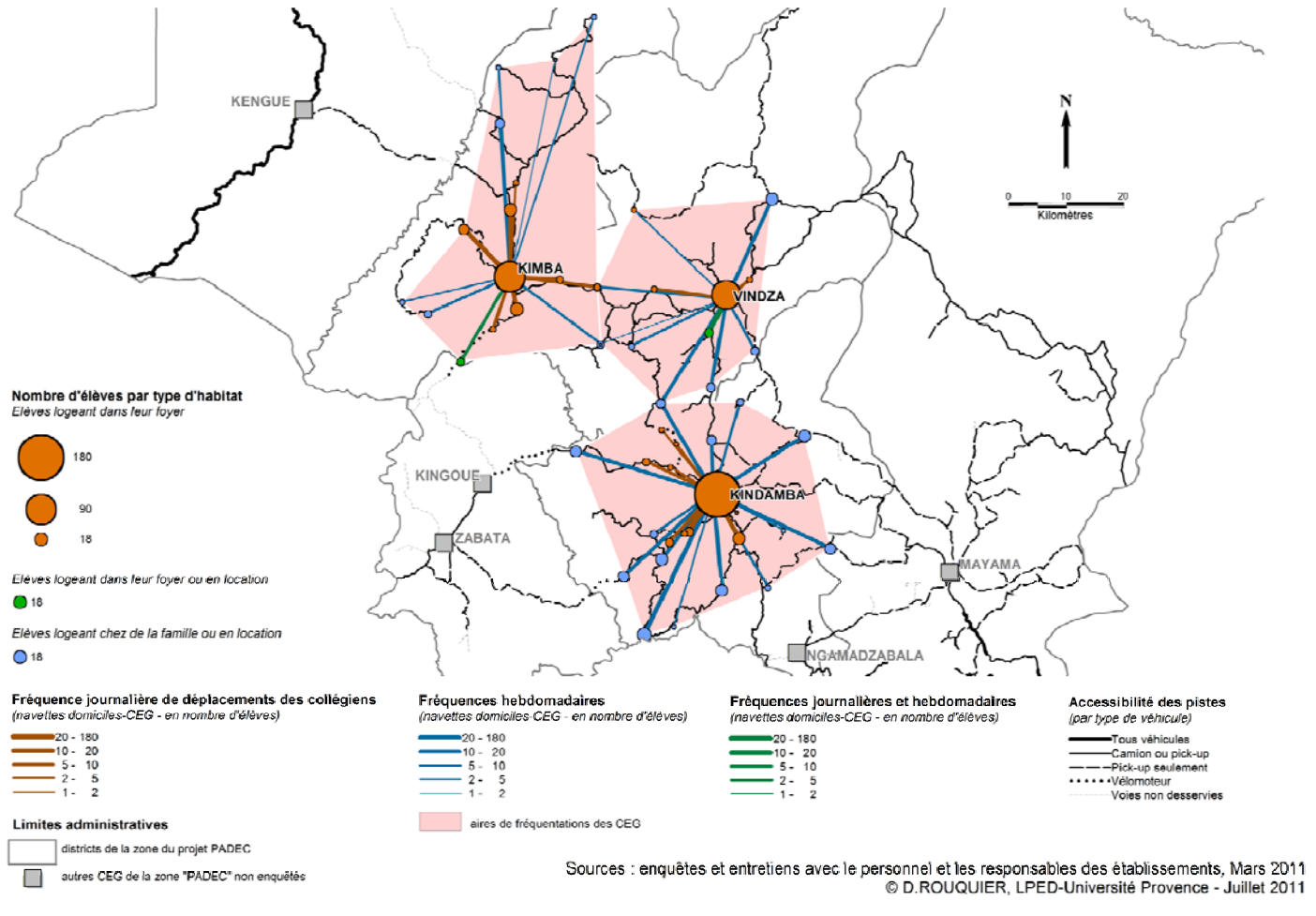
La carte suivante révèle qu'au-delà d'une dizaine de km, les fréquences de déplacement des élèves deviennent hebdomadaires. Dans ce cas, des stratégies de logement se mettent en place, tenant compte de l'absence d'internat et du coût des locations et de la nourriture, bien souvent excessifs pour des parents d'élèves en situation d'extrême pauvreté. La carte met ainsi l'accent sur la taille des aires d'influence des collèges et la longueur des trajets parcourus pour accéder aux structures.

On voit également un chevauchement des aires d'influence, dont pâtit le collège de Vinza-centre, chevauché à l'Ouest par l'aire d'influence de Kimba, au Sud par le collège de Kindamba. D'autre part, des associations de parents se cotisent pour payer sur place la location d'un logement à leurs enfants. Ils séjournent alors la semaine dans la localité d'implantation du CEG, livrés à eux-mêmes, avant de repartir, puis de revenir à nouveau. Dans certains cas, de la famille est présente sur place, ce qui facilite leur prise en charge. La carte montre bien ce changement de stratégie de logement en fonction de la distance à parcourir.

On peut donc non seulement imaginer la pénibilité des transports comme un fardeau parfois éprouvant pour ces élèves, mais aussi l'inégalité des chances qui en découle.

D'autant plus que, pendant les examens, tous les collégiens de Vinza, Kimba et Ngamadzabala doivent se rendre à Kindamba-centre.

L'ACCESSIBILITE DES ELEVES AUX COLLEGES DE KIMBA, VINZA ET KINDAMBA



Carte 32. Les stratégies des collégiens de Vinza face à l'éloignement de leur CEG

Administration du secteur éducatif du district

Le district dépend de plusieurs inspections pour son administration. L'inspection de l'enseignement général primaire est située à Vinza-centre, et est chargée d'inspecter, financer et approvisionner 13 écoles primaires publiques du district. Fait surprenant, depuis la séparation en deux districts (Vinza et Kimba), les limites quelque-peu floues ont engendré certaines tensions concernant l'administration des territoires. Et le système éducatif semble également affecté puisque 4 écoles du Sud-Ouest de Vinza sont intégrées à l'inspection de Kimba (Miami, Minzere, Nkô 2 et Koumounga) et officiellement reconnues comme telles d'après la division « Etudes et Planification » du MEPSA à Brazzaville. Elle est elle-même subordonnée à la Division Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Kinkala. La préfecture rassemble également l'administration des 4 autres composantes de l'enseignement du district de Vinza : l'inspection de l'enseignement préscolaire, secondaire. L'inspection départementale est également située à Kinkala. Quant à l'enseignement technique, il est administré par la division départementale du METPFQE (DDETPFQE-Pool). Si ces enseignements ne sont pas dispensés dans le district, ces inspections et divisions départementales se chargent d'évaluer le nombre d'élèves y étant rattachés¹, pour en tenir compte dans les projets futurs de construction ou de réhabilitation.

L'équipement infrastructurel et matériel du district

En matière d'infrastructures, l'équipement en latrines, en points d'eau ou en cantine n'est pas précisé dans les données officielles, et lorsque des données existent, elles ne correspondent pas aux données récoltées sur le terrain. Mais les données du MEPSA recensent 29 bâtiments dont 17,2% en mauvais état² et 55 salles de classe dont 16,4% en mauvais état. Il est nécessaire de noter que les données collectées sur le terrain sont très différentes : les structures sont majoritairement en mauvais état, ébréchées et détériorées par les conflits ou par le temps. En moyenne, un établissement compte 1,5 bâtiment pour 2,9 salles de classes. Le CEG de Vinza en possède le plus (6) et l'école primaire *Milongo A* de Vinza possède le plus de salles de classes (9). Confronté au nombre d'élèves, le district compte 24,8 élèves par salle de classe (PADEC : 44 élèves/classe environ), ce qui est, positivement, bien inférieur à la moyenne de la zone des 7 districts. Mais de très grandes différences existent entre, par exemple, l'école primaire de Nkô 2 (plus fort taux du district avec 58,5 enfants/classe) et l'école primaire *Moutessi* ou *Milongo B* du chef-lieu, plus faible taux du district avec 7,8 élèves/classe. En comparaison, la moyenne pour le district de Kindamba est de 57,6 élèves/classe. Le district semble donc avantagé sur ce point, et ne manque – a priori – pas de salles de classes pour assurer un enseignement efficace.

Aussi, le district rassemble le 13,6% des logements de fonction présents dans la zone du projet PADEC avec 18 logements sur 132, et la moyenne s'établit quasiment à un logement par établissement (0,95), soit un taux bien supérieur au reste de la zone PADEC et très supérieur à celui, par exemple, du district de Kimba (presque un logement pour deux établissements), pourtant « voisin ». 16,7 % sont en mauvais état contre, par exemple, 62% pour le district de Kingoué.

¹Entretien avec le Directeur Départemental de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi à Kinkala ; propos recueillis par D.ROUQUIER le 10 Mars 2011.

²Appréciation émanant du MEPSA pour les structures éducatives, des enquêtes de terrain LPED-PARSEGD de 2011 pour les structures d'enseignement technique.

En ce qui concerne le matériel, les données officielles prélevées ne recensaient pas ce type de données. Mais lors de nos enquêtes, nous avons pu obtenir des informations concernant les tables-bancs de 48 structures (sur 63) qui donnent une indication fiable du mobilier disponible (la moitié environ de ces structures ont ainsi été soumises à un comptage du mobilier en présence des directeurs d'établissement). Aussi, 6 structures enquêtées à Vinza sont pourvues de 275 tables-bancs (45,8 tables-bancs/établissement) pour 604 élèves. Ce qui nous donne un ratio de 2,2 élèves/table-banc, inférieur à la moyenne des 48 structures enquêtées dans la zone PADEC (moyenne égale à 2,98 élèves/table-banc). L'école la mieux pourvue est celle de Kimbembe-Pembele avec 1,3 élève/table-banc contre 4,3 élèves/table-banc à l'école primaire Milongo A de Vinza-centre (plus fort taux du district). Vinza est donc (ceci reste relatif aux 6 structures enquêtées) sur ce point un espace avantagé, et faiblement contrasté (amplitude de 3,05 élèves/table-banc).

Projets et appuis extérieurs au système éducatif du district

Les 5 structures enquêtées¹ du district de Vinza concentrent seulement 8 des 83 projets d'appui réalisés depuis 2000 dans les structures enquêtées de la zone PADEC² (la poursuite du conflit pendant la décennie 2000 et le sentiment d'insécurité qui y régnait n'y est pas pour rien, d'autant que seulement deux projets émanant de programmes internationaux ont vu le jour). Le district rassemble donc 9,6% des 43 appuis extérieurs constatés dans les structures enquêtées du zonage « PADEC ». En matière numérique, le district semble bénéficier de moins d'avantages que les autres. Aussi, une structure sur 5 n'a connu aucun projet d'appui depuis le début des années 2000 (l'école primaire de Missamou) malgré sa destruction. Mais en matière qualitative, 5 appuis parmi les 8 étaient dédiés à la construction de bâtiments, ce qui reflète indirectement un besoin de « reconstruire ».

Au total, ces 6 organismes ont participé à 8 appuis sur les 4 structures « fournies », soit environ 2 appuis par structure (supérieur de moitié à Zanaga) depuis le début de la décennie 2000. Ces organismes sont, par ordre numérique des appuis effectués :

- le député de la circonscription de Vinza avec 2 projets
- AEMO, programme national d'Action Éducative à Milieu Ouvert avec 2 projets
- Le PNUD, le FIDA (Fond International de Développement Agricole), le PRAEBASE et ACTED

(Programme international de l'Agence Française d'Aide à la Coopération et au Développement) ont mis en œuvre chacun un projet sur les 4 structures enquêtées fournies.

Aussi, dans le détail, il y a eu :

- 5 constructions de bâtiments
- 1 construction de latrines (école primaire *Milongo* de Vinza-centre)
- 1 construction d'un puits (école primaire *Milongo* de Vinza-centre)
- 1 cession de formation pour le personnel éducatif (CEG de Vinza-centre)

On est donc en présence de multiples acteurs extérieurs intervenant dans le district, et ce, seulement pour 4 des structures enquêtées fournies. Mais ce petit échantillonnage spatial révèle tout de même le caractère ponctuel (dans le temps et l'espace) de ces interventions. De plus, on ne

¹ Seulement 5 enquêtes sur 7 structures dans le district évoquaient les appuis extérieurs

² D'après les données récoltées sur les structures enquêtées de Janvier à Mars 2011 : seulement disponibles pour 43 d'entre elles dans toutes la zone du PADEC. (43/63 structures)

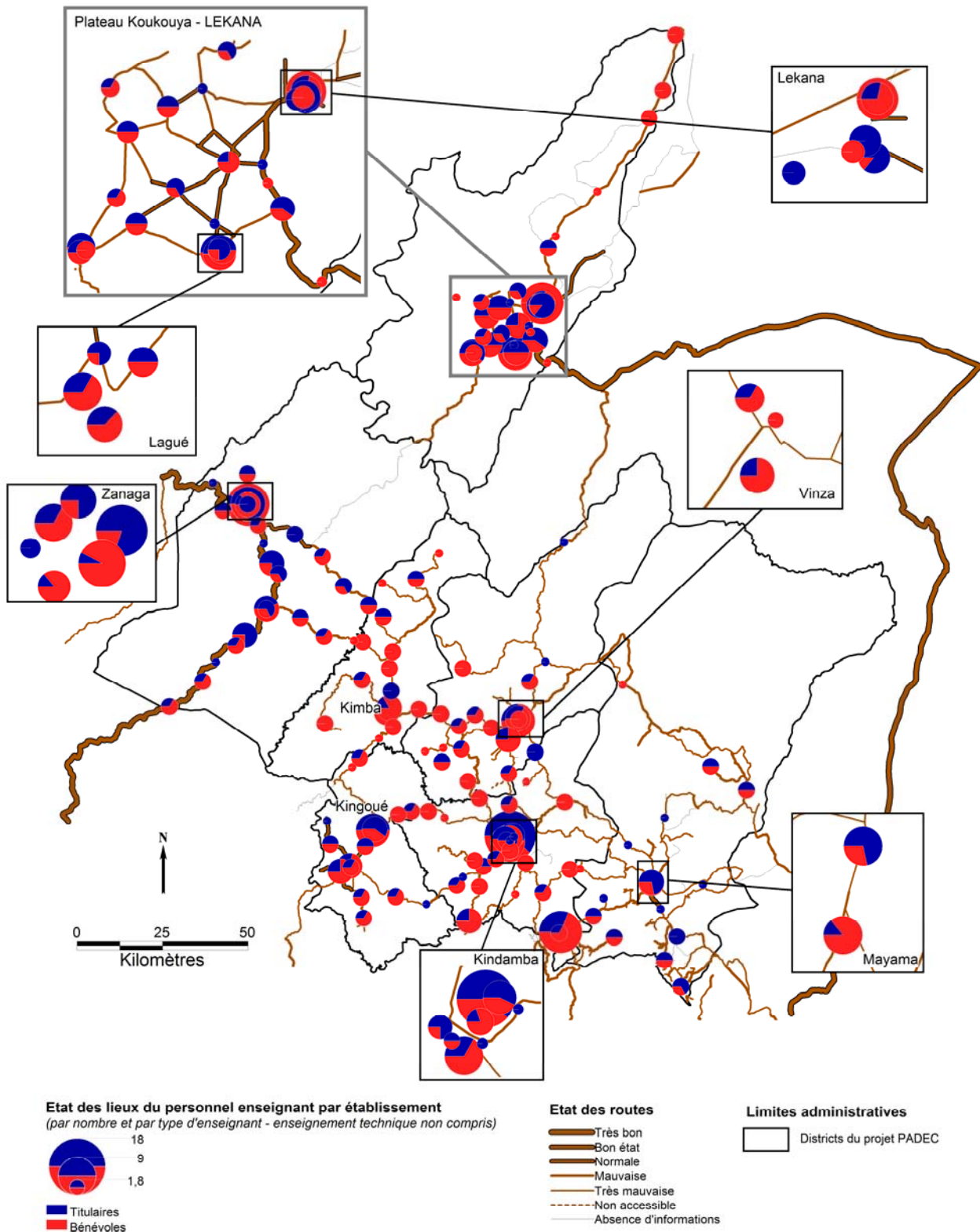
constate visiblement pas d'Organisations Non Gouvernementales, même locales, à Vinza (pour le secteur éducatif).

4-3-2 Le personnel éducatif du district

Il y a 51 enseignants ou enseignants-directeurs dans le district, soit 14 titulaires et 37 bénévoles (72,6% de bénévoles). Mais 7 structures sur 17 sont dépourvues d'enseignants titulaires. Le district se place en 2^e position en nombre relatif de bénévoles (80% à Kimba, 73% à Vinza ; 60,4% à Kingoué ; 55,5 à Kindamba).

De plus, et de manière générale, la situation défavorable du district, relativement inaccessible par la route, a un effet direct sur les mobilités professionnelles dans la zone, malgré une bonne fourniture en logements. Ainsi, l'inaccessibilité couplée avec le caractère répulsif et la réputation de violences dans le district contribuent à un manque de titulaires pour son système éducatif, et les barrières mentales qui en découlent sont très présentes (ce qui n'est pas le cas pour les districts de Lekana par exemple). La forte proportion de bénévoles, plus importante que dans les autres districts, témoigne d'une organisation communautaire importante. Cette solution « informelle » a en effet l'avantage de compenser (en valeur numérique) le manque de professeurs, ce que traduit ci-dessous les ratios d'élèves/enseignant.

LES ENSEIGNANTS DANS LA ZONE DU PROJET PADEC - REPUBLIQUE DU CONGO -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et Division Etudes et Planification du MEPSA, CNSEE
réalisation : D.ROUQUIER, LPED - Université Provence © - Juin 2011

Carte 33. Les enseignants titulaires : polarisations et vides

4-3-3 Les effectifs scolaires du district

Il y a 1365 élèves inscrits dans le district (tous niveaux et secteurs confondus), dont 750 garçons et 615 filles (45,1%, soit légèrement supérieur à la moyenne de la zone « PADEC » qui est de 44,2% de filles). En moyenne, il y a 47 élèves par structure, et les effectifs varient d'une structure à l'autre avec comme valeurs extrêmes les établissements primaires *Milongo A* de Vinza-centre (190 élèves) et de Koumounga (19 élèves). Aussi, comparativement aux autres districts, celui-ci reste faible en nombre d'inscrits (6,5% de la zone « PADEC »), la proportion de filles reste globalement équivalente à la moyenne des 7 districts et le nombre d'élèves par établissement est - de manière encourageante - inférieur à la moyenne (141 élèves/structure pour les 7 districts du PADEC). Cependant, des disparités internes existent. La proportion de filles dans les effectifs inscrits varie ainsi de 24,1 à 71% (respectivement l'école primaire de Minzere et celle *Milongo B* ou *Moutessi* de Vinza-centre).

De plus, le district compte un taux de redoublement de 43,8%, ce qui est bien supérieur à la moyenne des 7 districts à 26,4%. Les écarts vont de 68,4% (école primaire de Koumounga) à 22,1% (école primaire de Mounoko). Cependant, seules les données du secteur primaire sont présentes, et ces données varient de beaucoup selon les modes de collecte des informations (certaines écoles ne donnent pas d'information). De plus, les écarts entre une promotion et une autre peuvent être très importants : ces chiffres doivent donc être maniés avec une grande précaution.

Aussi, s'il on rapporte le nombre d'élèves au nombre d'enseignants ci-dessus, on constate qu'il est relativement variable d'une structure à l'autre, malgré une moyenne « convenable » de 26,8 élèves/enseignant et de 97,5 élèves/titulaire. On passe ainsi de 9,7 à 59,7 élèves/enseignant de l'école primaire de Madzaka à l'école primaire de Manguiri et, cas extrême, à 117 élèves/titulaire à l'école primaire de Nkô 2 (pour les écoles primaires pourvues de titulaires). En comparaison, la moyenne des 7 districts est établie à 35,7 élèves/enseignant et 69,1 élèves/titulaire. La proportion de bénévoles, plus importante que dans les autres districts, en est le principal facteur explicatif. Si ces ratios ont une valeur excessive pour assurer un enseignement efficace malgré le système de « vagues », certains districts comme Zanaga sont mieux pourvus, avec 28,4 élèves/enseignant et 51,3 élèves/titulaire.

À Vinza, quelques villages de population pygmées sont implantés. Les données sont manquantes pour ce district à ce sujet. Mais un rapport de l'inspection primaire de Kindamba nous aide à comprendre les rapports entre les groupes des minorités et la société locale. (voir partie consacrée dans la monographie générale du district de Kindamba intitulée : « La présence de populations « autochtones » à Kindamba : quelle insertion scolaire dans la société locale ? »).

4-3-4 Détails des structures éducatives

Collège d'enseignement général de Vinza

a) Type d'infrastructure et activités

Le collège, construit en 1973, est constitué de 6 bâtiments : un bâtiment de 4 salles de classe, quasiment neuf (1), un deuxième de 4 classes ancien et en mauvais état, qui fait également office de bureau administratif [bureau du surveillant général : (a) et bureau du directeur : (b)] (2), un troisième de 4 classes en construction (3), un quatrième pour le logement du directeur (4), le cinquième (5) et sixième (6) pour les toilettes, respectivement de 4 et 3 pièces :



Photo 56. Le collège de Vinza est composé de 6 bâtiments

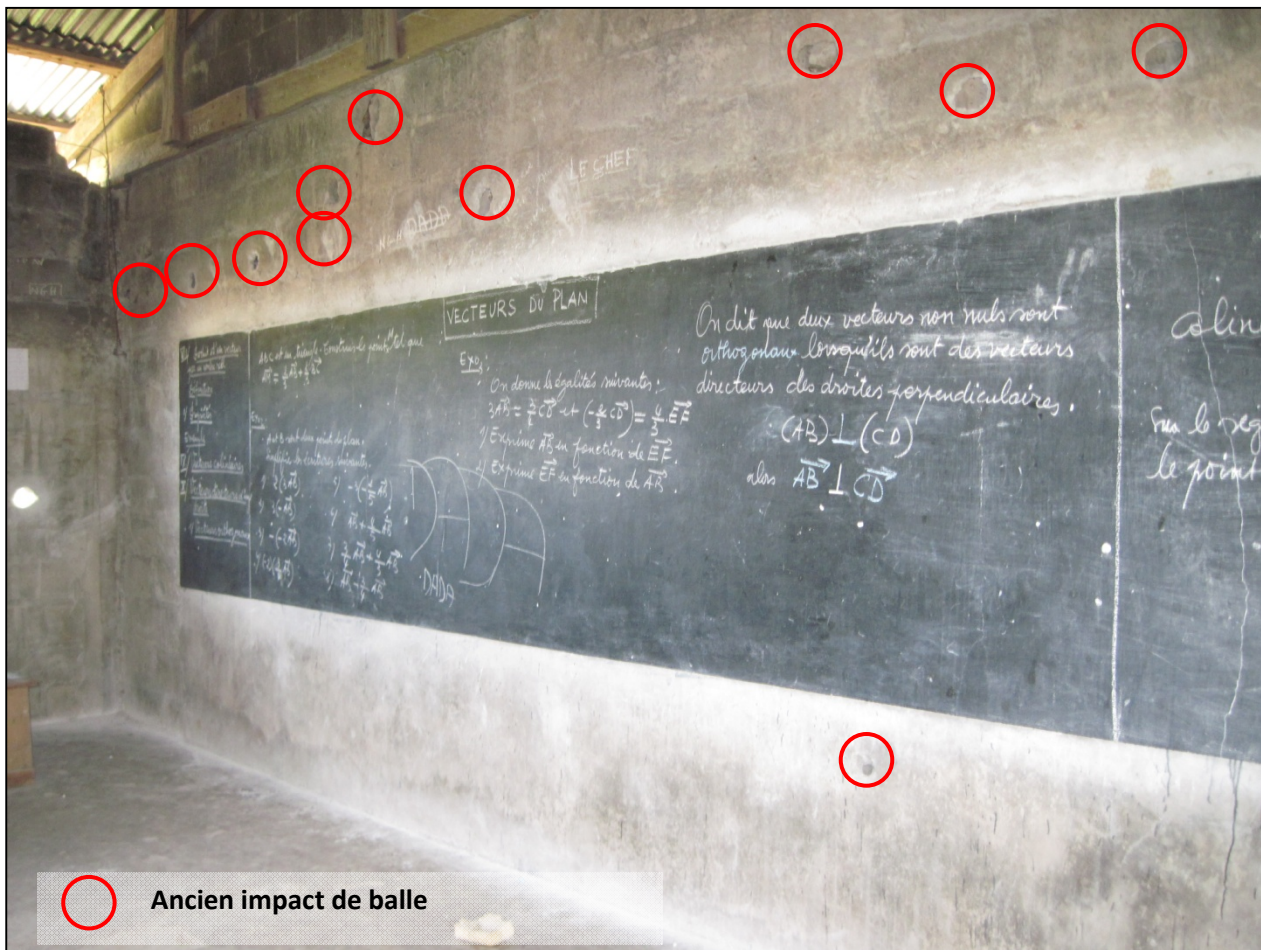


Photo 57. Les classes de l'ancien bâtiment (2) ont été marquées par les traces du dernier conflit



Photo 58. Les ouvertures sont en très mauvais état (cassées lors des pillages pendant la guerre)



Photo 59. Les murs sont également en mauvais état mais le toit a été reconstruit récemment (l'état de la charpente et des tôles en atteste) :

Toujours à cause des guerres, le bâtiment a dû fermer de 2002 à 2004 (non fonctionnel car trop de salles de classes abimées, les éléments de la toiture volés, le matériel défectueux ou manquant).

Il y a 8 salles de classe fonctionnelles (dont 4 en mauvais état et 4 neuves) et 12 prévues au total lorsque le nouveau bâtiment sera achevé. Il y a un forage en mauvais état, ce qui pose des problèmes pour l'approvisionnement en eau. Un puit est tombé en panne, et est placé chez les locations des militaires (inaccessible pour les élèves). Des logements appartenant au MEPSA ont été donnés aux militaires.

A noter que de gros problèmes de voisinage se posent entre le collège et les habitations militaires : leur présence n'est pas facile et perturbe parfois la vie des collégiens : convois d'hélicoptères qui se posent sur le terrain de sport, mauvaise influence en matière d'alcool ou de cigarettes, comportements impulsifs voir violents... et problèmes de cohabitations avec les jeunes collégiennes : certaines se retrouvent enceintes et doivent s'abstenir pendant une longue durée.

Il n'y a actuellement aucun service annexe à la structure.

Le bâtiment neuf a été réhabilité par ACTED (ONG) en 2006 (pendant l'année scolaire 2005-2006). L'IPHD avait soumis un projet futur de cantine (pas de nouvelles depuis).

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

Selon l'enquête (affectifs visibles sur le tableau principale du surveillant général et correspondant aux données du MEPSA) :

| | |
|---------|-----|
| Garçons | 108 |
| Filles | 47 |
| Total | 155 |

Soit seulement 30.3% de filles.

Selon les données du MEPSA : ils y avaient, en redoublants :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 39 |
| Filles | 16 |
| Total | 55 |

Soit 35.5% de redoublants.

Estimation de l'absentéisme : une trentaine par semaine (problèmes de niveau : pas bien formés dans les écoles), dans le district : seulement 8% admis au concours d'entrée en 6°.

Le bâtiment accueille les examens comme le CEPE et le concours d'entrée en 6° : le passage se fait volontairement dans des locaux différents des écoles habituelles pour éviter les problèmes de tricherie. Le BEPC se passe à Kindamba. Les résultats à cet examens pour les collégiens de Vinza sont de :

- 45 % pour l'année 2010 (5 admis sur 11 présentés)
- 8.3 % pour l'année 2009 (1 admis sur 19 présentés)
- pour l'année 2008 (12 admis sur 33 présentés)
- NC pour l'année 2007

Personnel

Il y a deux titulaires et 6 bénévoles. Les titulaires sont présents dans la structure depuis Octobre 2005 (directeur-enseignant), et 2006 (surveillant général). L'un a un CAPCEG, l'autre a un CFEEN. Chez les bénévoles, 4 ont un bac général, 2 ont un BEPC (problèmes de formation pour le passage de ce dernier diplôme).

Le premier titulaire ne s'était pas présenté lors de la réouverture du collège pour l'année scolaire 2004-2005. Le deuxième (actuel) a eu une certaine appréhension en venant ici (« point rouge » sur la liste du MEPSA). Il est Natif de Vinza cependant (ce qui l'a décidé).

Ils se répartissent l'enseignement des matières selon le tableau suivant :

| | | | |
|--------------------------------|---|----------------|-----------|
| Français | 2 | Maths | 3 (2t+1b) |
| Histoire-Géo | 2 | SVT | 1 |
| Physique-Chimie | 1 | Anglais | 1 |
| Education Physique et Sportive | 0 | Musique/Dessin | 0 |

Les titulaires vont percevoir leur salaire à Brazzaville (l'un à la BCI, l'autre à la MUCODEC). Ils le font tous les 2-3 mois, mettent 2 à 3 jours pour le déplacement en camion (aller), et restent en général deux semaines pour « se ressourcer » et voir de la famille.

Pour les bénévoles, le salaire est versé à la fois par les parents et par le député : 22 000 FCFA/mois/bénévole (député), 5000 FCFA/mois/bénévole (parents) soit 27 000 FCFA/bénévole et 200 FCFA/élève/mois pour les parents.

A noter que le PRAEBASE a déjà formé des enseignants et 4 bénévoles à Brazzaville (durée des sessions non connue par l'enquête).

c) Moyens matériels et financiers

Il y a 121 tables-bancs, dont 50 en mauvais état : le nombre est plus que suffisant et permet de se passer du système de vagues (presque une table-banc/élève). Fait marquant : un salle sert d'entrepôt pour le matériel défectueux.



Photo 60. Beaucoup de tables-bancs pourraient être réutilisés après réparation mais demeurent inutilisés dans cette salle

Etat des lieux du matériel en présence :

| Type de matériel | matériel | nb | Etat (bon : 2 /moyen : 1 /mauvais : 0) | Origine du financement | Fréq. de fourniture ou date dernière fourniture |
|---|--------------------|---------|--|--|---|
| Manuels scolaires | Maths | 208 | 2 | MEPSA | 2010 |
| | Français (lecture) | 221 | 2 | | |
| | Histoire-Géo. | 0 | | | |
| | Anglais | 0 | | | |
| | SVT | 11 | 2 | MEPSA | 2010 |
| Uniformes => <i>trop petits*</i> | | 30 | 2 | Honorable député | 2010 |
| Kits mathématiques et autres pour tableau | Equerre(s) | 3 | 2 | | |
| | Rapporteur(s) | 2 | 2 | | |
| | Règle(s) | 2 | 2 | | |
| | Compas | 2 | 2 | | |
| | Carte(s) | 2 | 2 | | |
| | Affiche(s) | 5 | 2 | *Pb : pour l'école primaire (pas adapté en niveau) | |
| | Tableau(x) | 8 | 7 bons +1 mauvais état ; 4 mauvais | | |
| Fournitures individuelles | Cahiers | 1/élève | | parents | |
| | Stylos | | | | |

*Les uniformes correspondent à des tailles pour les classes primaires. Ils sont stockés depuis 2010 et sont inutilisés. Les affiches sont trop élémentaires et correspondent également à des niveaux inférieurs. Elles sont également stockées et ne servent que partiellement.

Le matériel est suffisant pour les manuels de lecture et de mathématiques, mais très insuffisant pour les autres matières. Les kits de mathématiques manquent (environ 3 pour 8 salles de classe).

Les frais annuels de fonctionnement sont d'environ 900 000 FCFA, et le projet du directeur a été présenté lors de l'enquête :

| N° | Activités | Résultats attendus | Programmation Trimestrielle | | | | Coût estimatif |
|----|--|--------------------------------------|-----------------------------|-----|-----|-----|----------------|
| | | | 1°T | 2°T | 3°T | 4°T | |
| 1 | réhabilitation du mobilier et des ouvertures dans 4 salles de classe | salles de classe bien équipées | | X | X | | 429 000 FCFA |
| 2 | achat d'un copieur HP | multiplications des documents | | X | X | | 395 000 FCFA |
| 3 | achat d'un groupe électrogène de 3.5/3.8 KVA de marque KOREA | le problème de délestage sera résolu | | X | X | | 176 000 FCFA |
| | TOTAL | | | X | X | | 1 000 000 FCFA |

DEVIS EXAUSTIF DES MICROPROJETS DU CEG KDH DE VINZA

1°) Réhabilitation du mobilier et des ouvertures dans 4 salles de classe

| N° | Nature | Quantité | PV | PT |
|----|---------------|----------|--------------|--------------|
| A | Tables-bancs | 10 | 20 000 FCFA | 200 000 FCFA |
| B | Porte en bois | 4 | 150 000 FCFA | 60 000 FCFA |
| C | Ciment | 1T | 8 000 FCFA | 160 000 FCFA |
| D | Main d'oeuvre | | 9 000 FCFA | 9 000 FCFA |
| | TOTAL | | | 429 000 FCFA |

2°) Achat d'un copieur HP, d'un montant de 395 000 FCFA

3°) Achat d'un groupe électrogène de marque KOREA, 3.5/3.8KVA d'un montant de : 176 000 FCFA

d) Accessibilité et fréquentation

- Elèves :

| Provenance des élèves (noms des localités) : | Nb | Distance (en km) | Temps de parcours | Mode de déplacement : pieds = P ; autre = A | Type de séjour dans la localité de l'école : J (journalier) ; S (hebdomadaire) | Habitat : Foyer = Fo ; Familles sur place = F ; Locations = L |
|---|----|---------------------|-------------------------|--|--|--|
| Kinkoua Miami (env.) | 6 | 44 | NC | P | S | F+L |
| Maguiri | 10 | 50 | NC | P | S | F+L |
| Mountota | 5 | 9 | NC | P | J | Fo |
| Missamou | 15 | 22 | NC | P | S | F+L |
| Nko | 5 | 28 | NC | P | S | F+L |
| Madzaka | 7 | 12 | NC | P | S | F+L |
| Mbakou-Mabougou | 10 | 28 | NC | P | S | F+L |
| Mboulou-école | 10 | 9 | NC | P | J+S | Fo+L |
| Mounoko | 5 | 18 | NC | P | J | Fo |
| Ndouo | 3 | 20 | NC | P | S | Fo |
| Minzere | 1 | 42 | NC | P | S | F+L |
| Vinza-même | 78 | 0-2 | NC | P | J | Fo |

- Certains élèves viennent de plus de 40 km (17), ce qui est très pénible et se ressent sur les résultats scolaires.

- Enseignants : à pied, de Vinza

e) Problèmes et besoins principaux

Besoins/problèmes exprimés par l'enquête :

- ✓ Logements enseignants à réhabiliter, plus logement directeur : problème des « hommes en armes » (militaires des FAC) occupant les locaux => problème de cohabitation avec la structure (hélicoptère qui atterrit régulièrement sur le terrain de sport).
- ✓ Il faudra construire un internat
- ✓ Routes en mauvais état

Besoins relevés d'après l'enquête : Etant donné le nombre d'élèves venant de tout le district (parfois même de Mayama) pour étudier, la construction d'une cantine scolaire et d'un internat est une priorité. Le nombre d'enseignants titulaires est trop faible (seulement deux pour 155 élèves), d'autant que le directeur n'enseigne que très rarement (obligations administratives d'après lui). Le problème de cohabitation avec le personnel militaire est également problématique, d'autant plus que, juridiquement parlant, les locaux appartiennent au MEPSA et sont destinés à accueillir des enseignants titulaires, qui manquent cruellement dans la structure.

Enfin, des problèmes dans la gestion des dons de matériel apparaissent et devraient être mieux redistribués (cas des uniformes, des tables-bancs ou des panneaux didactiques).

Ecole primaire Milongo à Vinza

a) Type d'infrastructure et activités

La structure est composée de 4 bâtiments principaux, en dur et en tôles :

- deux bâtiments anciens, dégradés, de deux salles de classe chacun
- Un bâtiment est neuf (réhabilité par le PNUD en 2009) mais pas encore achevé (matériel et tables-bancs non fournis).
- Un autre est destiné à accueillir les logements des enseignants (pas encore fonctionnel). Le bâtiment a été endommagé pendant les guerres (trace de balle en haut à droite) :



Photo 61. L'école primaire de Milongo est composée de 4 bâtiments de qualité très hétérogène

AEMO a construit 3 latrines + point d'eau (la pompe est actuellement cassée)

Le CDGC (comité de gestion du développement communautaire) a un projet d'alimentation sur la structure.

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

Il y avait selon l'enquête 212 élèves (109 garçons et 103 filles), soit 48.6% de filles.

Selon le MEPSA, l'école est composée de 190 élèves (102 garçons et 88 filles) : soit 46.3% de filles. Il y a également, d'après les mêmes sources beaucoup de redoublants : 101 redoublants (60 garçons et 41 filles) soit 53.2% de redoublants.

Personnel

Il n'y a qu'un titulaire dans l'école pour 5 bénévoles. Ces derniers sont payés par les parents et par le député : 17000 FCFA (député) + 10250 (Parents) = 27250 FCFA/bénévole.

Le titulaire est payé 131000 FCFA.

Le titulaire perçoit son salaire à Brazzaville et met en général une semaine aller-retour pour y aller, environ 1 fois/3mois. Il doit déléguer des responsabilités à des « directeurs adjoints ». Il perçoit parfois à « Transfert Plus » à Kindamba pour 4% du salaire soit 6000 FCFA.

c) Moyens matériels et financiers

Nombre de tables-banc : 49 (don d'une association en 2004). Soit 4.3 enfant/table-banc.

Etat des lieux du matériel disponible :

Dotations des livres horizons d'Afrique (soit au total 168 livres de lecture), un kit de mathématique (2 rapporteurs, 2 règles et 2 équerres, 5 planches de cartes).

d) Accessibilité et fréquentation

Localité de provenance des élèves : Maléla-bombé, Mboulou carrefour, Mountota. Le déplacement se fait à pied.

e) Problèmes et besoins principaux

- Manque d'enseignants titulaires
- Tables pas adaptés (il faut des chaises et des tables)
- Insuffisance des livres scolaires
- Absence d'une cantine scolaire
- Manque de logements des enseignants
- Gros problème de manioc (les titulaires reçoivent les jeunes qui arrivent)
- Priorité de départ : Ignié, Kinkala, Mindouli
- Problème de clôture (cabinet de l'école)
- L'inspecteur n'a pas de véhicule ni de moto pour le déplacement dans la circonscription

Ecole primaire de Mounoko

a) Type d'infrastructure et activités

L'établissement (école primaire à cycle complet) est composé de deux bâtiments et 3 salles de classe, en bon état (en dur et en tôles). L'honorable député y a construit un logement pour enseignant en 2010.



Photo 62. Un des 2 bâtiments de l'école primaire de Mounoko

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

D'après l'enquête, il y aurait :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 27 |
| Filles | 28 |
| Total | 55 |

Soit environ 50 % de filles. Dans le détail, les effectifs par classe sont les suivants :

CM1 : 3 garçons – 6 filles, T= 9 élèves

CM2 : 5 garçons – 1 filles, T= 6 élèves

CE1: 4 garçons – 10 filles, T= 14 élèves

CE2 : 5 garçons – 6 filles, T= 11 élèves

CP2 : 10 garçons – 5 filles, T= 15 élèves

D'après le MEPSA, il y aurait :

68 élèves (33 garçons et 35 filles), avec des filles majoritaires, 15 redoublants (10 garçons et 5 filles).

Personnel

Il y a une titulaire et 3 bénévoles. Le nombre de bénévole vient du financement par le député de leur salaire pour près de la moitié (11 000 FCFA auxquels s'ajoutent le financement des parents à 15 000 FCFA). La titulaire perçoit son salaire une fois tous les trois mois.

c) Moyens matériels et financiers

Kit mathématique (don des particuliers aux enfants : cahiers, bics...)

d) Accessibilité et fréquentation

Aucune donnée.

e) Problèmes et besoins principaux

Les données restent incomplètes pour cette structure, mais celle-ci semble manquer de matériel. Il ne semble pas y avoir de point d'eau et de cantine, ce qui serait également bénéfique pour les élèves.

Ecole primaire de Madzaka

a) Type d'infrastructure et activités

L'école, à cycle complet, est composée d'un seul bâtiment : en argile et en bois (nombreux trous) pour les murs, en tôles pour le toit.



Photo 63. L'unique bâtiment de l'école primaire de Madzaka



Photo 64. Les deux salles de classe.



Photo 65. Le député a pour projet de construire une école en briques (2 salles de classes) : les briques ont été livrées (entreposées près du bâtiment fonctionnel).

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

D'après l'enquête :

| | |
|---------|---------|
| Garçons | env. 40 |
| Filles | env. 30 |
| Total | env. 70 |

Les données restent très imprécises compte tenu de l'interlocuteur (pas membre de l'équipe enseignante).

D'après le MEPSA :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 18 |
| Filles | 11 |
| Total | 29 |

Soit 38 % de filles.

Notes : il y a de graves incohérences dans les chiffres du MEPSA : le nombre de redoublants est supérieur au nombre d'élèves (38) : inversion ? Mauvaise collecte ? Mauvaise restitution ?

Personnel

Il y a une femme titulaire à Madzaka depuis 2 ans, et un homme bénévole qui enseigne depuis 8 ans dans la localité. Le bénévole est payé par les parents à hauteur de 400 FCFA/élève/mois. La titulaire, elle, doit se déplacer à Brazzaville une fois tous les 6 mois pour le faire. Elle s'absente 15 jours, mets 2 à 3 jours de parcours (pied et camion) et dépense en moyenne 6000 FCFA (aller) pour un trajet.

c) Moyens matériels et financiers

Un tableau est petit et ne tient pas en place. Les tables-bancs sont au nombre de 20, totalement artisanaux pour pallier (supposition) le manque de tables-bancs : ils sont taillés dans des rondins de bois, et n'offrent que peu de confort pour les élèves.

Il n'y a pas de kits de mathématiques, pas de cartes ou affiches. Il n'y a malheureusement aucune donnée concernant le nombre de manuels scolaires.

d) Accessibilité et fréquentation

- Elèves : à pied. Les enfants viennent tous de Madzaka.

- Enseignants : à pied

e) Problèmes et besoins principaux

Besoins exprimés : « Il n'y a rien que l'on puisse refuser tellement on a besoin de tout ! »

Besoins exprimés par l'enquêteur :

La structure aurait effectivement besoin d'être rénovée, fournie en mobilier, en matériel et en point d'eau. Le nombre d'enseignant paraît correct, mais les habitants doivent payer cher le bénévole, ce qui doit peser sur le taux de scolarisation de la localité.

Ecole primaire de Mambio

a) Type d'infrastructure et activités

L'école primaire est à cycle complet. Elle est composée du bâtiment principal de 3 salles de classe (1), d'un logement de fonction (2) qui fait également office de bureau, et de toilettes, en dur et en tôles (3). Administrativement, elle dépend de l'inspection de Kimba malgré sa présence géographique dans le district de Vinza.



Photo 66. Les bâtiments de l'école primaire de Mambio

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

Elèves inscrits selon l'enquête :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 38 |
| Filles | 31 |
| Total | 69 |

Soit 45% de filles.

Elèves inscrits selon le MEPSA :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 34 |
| Filles | 28 |
| Total | 62 |

Soit 45% de filles. Il y a également, d'après les mêmes sources : 27 redoublants (19 garçons et 8 filles), soit 43.5% de redoublants (très fort).

Estimation de l'absentéisme : 20 %

Causes : - insuffisance de résultats et démotivations
- Argent manquant pour les parents : possibilités de négociation
- Changement d'école pratiqué. Il manque également une cantine scolaire pour garder attractive l'école.

Les examens se déroulent à Vinza pour le concours (3-4 jours aller-retour : pour le concours d'entrée en 6°). Les pourcentages de réussite pour les 4 dernières années étaient de :

Résultats CEPE :

- 100 % pour l'année 2010
- 100 % pour l'année 2009
- 75 % pour l'année 2008
- 83 % pour l'année 2007

Résultats Concours :

- 20 % pour l'année 2010
- 90 % pour l'année 2009
- 10 % pour l'année 2008
- 55 % pour l'année 2007

Personnel

Il y a un titulaire (directeur-enseignant) en poste depuis 3 ans (il enseigne depuis 7 ans), accompagné de deux bénévoles (présents depuis 11 ans et 1 an). Le titulaire a une licence de droit, il y a un bénévole qui est un professeur retraité (titulaire d'un CFEEN), et un autre d'un niveau BEPC.

Les bénévoles sont payés 500FCFA/mois/élève par les parents. A noter que le député Matsima a promis 17 000 FCFA à chacun si les taux de réussite au CEPE sont de 100%.

Le titulaire va percevoir son salaire à la MUCODEC de Brazzaville (une fois tous les 3 mois) : il reste absent 15 jours et le trajet coûte 6000 FCFA l'aller.

c) Moyens matériels et financiers

Il y a 30 tables-bancs en assez bon état, soit environ une pour deux élèves. Il est possible que la structure ne fonctionne pas par « vagues » étant donné le peu d'élèves et le nombre d'enseignants.

Etat des lieux du matériel en présence :

| Type de matériel | matériel | nb | Etat (bon : 2 /moyen : 1 /mauvais : 0) | Origine du financement | Fréq. de fourniture ou date dernière fourniture |
|---|---------------------|----|--|------------------------|---|
| Manuels scolaires | Maths | 77 | 2 | MEPSA | de 2002 à 2009 |
| | Français | 98 | 2 | | |
| | Cahiers d'activités | 11 | 2 | | |
| | | | | | |
| Uniformes | | NC | | | |
| Kits mathématiques et autres pour tableau | Equerre(s) | 1 | 2 | | |
| | Rapporteur(s) | 1 | 2 | | |
| | Règle(s) | 2 | 2 | | |
| | Compas | NC | | | |
| | Carte(s) | 1 | 2 | | |
| | Affiche(s) | 0 | | | |
| | Tableau(x) | 3 | 2 | | |
| Fournitures individuelles | Cahiers | | | parents | |
| | Stylos | | | | |

Il y a ici - et c'est très rare dans la zone PADEC – plus de manuels que d'élèves. Mais il manquerait éventuellement quelques affiches pédagogiques, cartes, et autres panneaux.

Cahier-journal 2010-2011 : dépenses :

- préparation de la rentrée : 3%
- achat de consommables bureautique : 5%
- achats de bulletins de notes, de craies : 7%
- encadré pédagogique : 3%
- Evaluation : 10%
- Santé : 3%
- Sport : 10%
- Conseils d'administration : 7%
- Emulation scolaire : 10%
- Activité productive : 3%
- Activité culturelle : 3%
- Réceptions, déplacements : 8%

- Communications : 3%
- Investissements : 5%
- Imprévus : 10%

d) Accessibilité et fréquentation

- Elèves : à pied. Les enfants viennent de Miami Kinkoua, Masséké, Mbamba carrefour , et de Mambio.
- Enseignants : à pied

e) Problèmes et besoins principaux

Besoins exprimés (enquête) :

- Cantines scolaires
- Pas assez de distractions (journaux, vidéo, bibliothèque, dictionnaires...)
- Puits
- Bureau – logements enseignants, plus mobilier

La structure aurait éventuellement besoin d'être peinte. Il manque également certains types de matériel et un professeur titulaire. Mais la difficulté vient du fait que, si elle est en partie sur un axe reliant Kimba à Vinza, ce secteur est très enclavé. La désenclaver pourrait donc en améliorer son accessibilité et inciter plus de titulaires à s'installer.

Ecole primaire de Minzere

a) Type d'infrastructure et activités

C'est une école à cycle court (pas de classe de CM2) composée d'un bâtiment principal de 3 salles de classe ainsi que d'un logement de fonction (pour le directeur). Administrativement, elle dépend de l'inspection de Kimba malgré sa présence géographique dans le district de Vinza. Le bâtiment principal est en très mauvais état (surtout la toiture).

Il n'y a pas de service annexe à la structure, pas de point d'eau et aucun projet n'est déjà venu pour appuyer la structure.

b) Ressources humaines – effectifs

Effectifs

Selon l'enquête :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 27 |
| Filles | 16 |
| Total | 43 |

Soit 37.2% de filles.

Selon le MEPSA :

| | |
|---------|----|
| Garçons | 44 |
| Filles | 14 |
| Total | 58 |

Soit 24.1% de filles.

D'après les mêmes sources, il y aurait 19 redoublants dont 14 garçons et 5 filles, soit 32.8% des inscrits (important).

Il y aurait également 0.5% d'absentéisme (d'après l'enquête).

Personnel

Il n'y a qu'un titulaire (est détenteur d'un DEUG en Histoire), qui n'exerce que depuis un an (assez jeune). Au départ, celui-ci a connu des difficultés d'enseignement à cause de la langue des habitants (téké).

c) Moyens matériels et financiers

Il y a 12 tables-bancs, ce qui donne un ratio de 3.6 élèves/table-banc.

Etat des lieux du matériel :

| Type de matériel | matériel | nb | Etat (bon : 2 /moyen : 1 /mauvais : 0) | Origine du financement | Fréq. de fourniture ou date dernière fourniture |
|---|---------------------|----|--|------------------------|---|
| Manuels scolaires | Maths | 17 | 2 | | |
| | Français | 58 | 2 | | |
| | Cahiers d'activités | 5 | 2 | | |
| | | | | | |
| Uniformes | | NC | | | |
| Kits mathématiques et autres pour tableau | Equerre(s) | 1 | 2 | | |
| | Rapporteur(s) | 1 | 2 | | |
| | Règle(s) | 1 | 2 | | |
| | Compas | NC | | | |
| | Carte(s) | 0 | | | |
| | Affiche(s) | 0 | | | |
| Fournitures individuelles | Cahiers | | | parents | |
| | Stylos | | | | |

Il manque des manuels de mathématiques, un kit de mathématiques, des cartes, affiches ou panneaux didactiques.

d) Accessibilité et fréquentation

- Elèves : à pied. Les enfants viennent de Mfouala, Koumounga, Minzere.

- Enseignants : à pied

e) Problèmes et besoins principaux

Besoins exprimés :

- Cantines scolaires
- Pas assez de distractions (journaux, vidéo, bibliothèque, dictionnaires...)
- Puits
- Bureau – logements enseignants, plus mobilier

La structure aurait également besoin de plus d'enseignants, et d'une réhabilitation.

4-3-5 Problèmes et besoins principaux

Voici les principaux manques du système éducatif de Vinza :

- Manque d'un internat pour le collège
- Manque d'une cantine scolaire pour la plupart des écoles
- Manque d'enseignants titulaires
- Absence de point d'eau
- Manque de matériel (tables pas adaptées, manque de livres scolaires)
- L'indemnisation des bénévoles par les parents d'élèves semble peser sur le taux de scolarisation.
- Enclavement de la zone, répulsif pour les professionnels de l'éducation
- Manque de logements pour les enseignants
- Absence de clôture (cabinet de l'école)
- L'Inspecteur n'a pas de véhicule ni de moto pour le déplacement dans la circonscription

Etant donné le nombre d'élèves venant de tout le district (parfois même de Mayama) pour étudier, la construction d'une cantine scolaire et d'un internat au collège de Vinza est une priorité.

Le nombre d'enseignants titulaires est trop faible dans toutes les écoles du district et particulièrement au collège (seulement deux pour 155 élèves).

Certains bâtiments tels que l'école de Madzaka ou un bâtiment de l'école de Milongo présentent de réels risques d'effondrement et sanitaires (défection de caprins et de poules dans les salles de classes, présence d'insectes appelés "fourous" dans les salles non bitumées qui entraînent des démangeaisons des infections et des cicatrices).

Enfin, deux villages se situent à plus de 8 km d'une école (Nkouli et Milélé). Cette distance a un impact sur les taux de scolarisation. Cependant, ces villages ayant un poids démographique très faible (52 et 45 habitants) la priorité de la construction d'une école dans ces villages est un besoin discutable.

3-5 Précarité et structures sociales

A Vinza, un seul fonctionnaire est chargé du secteur social. Il possède un bureau indépendant au sein du CSI de Vinza-centre. Cependant, étant donné l'absence de recensement de la population défavorisée, les projets de prise en charge de cette population ne sont pour l'instant pas réalisables. Nous n'avons que très peu d'informations sur ce domaine étant donné l'absence du personnel lors de notre enquête.

Un Orphelinat, géré par l'Eglise catholique fonctionne mais était également fermé lors de notre enquête. Nous n'avons aucun chiffre sur le niveau de prise en charge de cette structure.



Photo 67. Orphelinat géré par deux sœurs de l'Eglise catholique



Photo 68. Le siège de l'association pour le développement

Elle agit dans le domaine du bâtiment, pour la reconstruction/réhabilitation des structures détruites ou endommagées lors de la guerre

3-6 Développement durable

A Vinza, les problèmes environnementaux sont rares puisque l'anthropisation du milieu est très faible, même dans le chef-lieu. Etant donné que la commercialisation du bois et du charbon est inexistante dans les localités enquêtées (du fait des difficultés de communications vers les grandes villes), les enjeux de déforestation ne se posent pas à Vinza. Quasiment aucun engrais ni pesticide ne sont utilisés dans le district.

Les principaux problèmes exprimés sont les suivants :

- Un braconnage important sévit dans les savanes de la partie nord, qui sont en contact direct avec la réserve de la Léfini. De nombreux feux de brousse sont utilisés pour la chasse. Ce braconnage serait largement commandité par des acheteurs grossistes brazzavillois, les prix de vente du gibier sont élevés. Une solution au problème de braconnage serait d'utiliser les braconniers comme « eco-gardes ».
- Des parasites et des maladies feraient baisser les rendements (mosaïque du manioc – comme dans tout le Pool- parasites sur les safoutiers, insectes sur le tabac, manioc et arachide). Par ailleurs des infestations massives de rongeurs détruiraient certaines récoltes. Les femmes de plusieurs villages ont tenu à insister particulièrement sur ce problème.
- On constaterait une diminution de la production et une impossibilité de faire du maraîchage. Les enquêtes révèlent cependant que les temps de jachère s'étalent sur des périodes assez longues : de 2ans (Impouo, Mihété) à 10 ans (Mounoko).



Photo 69. La mosaïque provoque le flétrissement des feuilles

5 – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

4-1 Besoins prioritaires exprimés par les populations

Le mauvais état des routes, de par toutes les conséquences qu'il induit directement ou indirectement, est souligné comme le problème principal dans tout le district. L'absence de bac sur l'axe Nors-Sud de Mihété empêche les échanges entre cette partie du district de Vinza et Kindamba. L'absence de route praticable au Nord anéantit le commerce avec Djambala. Ce sont les paysans, agriculteurs et éleveurs qui souffrent le plus des conséquences économiques de cet enclavement. Le niveau de vie est parfois tellement bas, que les femmes ne peuvent pas s'acheter de marmites depuis le pillage de la guerre (Mihété Malouo).

L'enclavement ajouté à la crainte de l'instabilité freine également l'affectation de fonctionnaires (trop peu de titulaires notamment au collège de Vinza et dans les CSI). Les problèmes de santé, d'éducation sont donc aussi indirectement liés à l'enclavement.

L'absence d'hôpital et la présence de seulement deux centres de santé publics entraînent d'importantes distances à parcourir pour les habitants, des difficultés insupportables d'évacuation vers l'hôpital le plus proche (portage vers Kindamba) qui est lui-même encore sous-équipé, et donc selon cette première enquête exploratoire, une possible surmortalité (paludisme non soigné, mortalité maternelle et infantile élevée, etc.).

Les jeunes déplorent principalement l'absence de structure de formation professionnelle.

Tableau 26. Besoins exprimés par la population

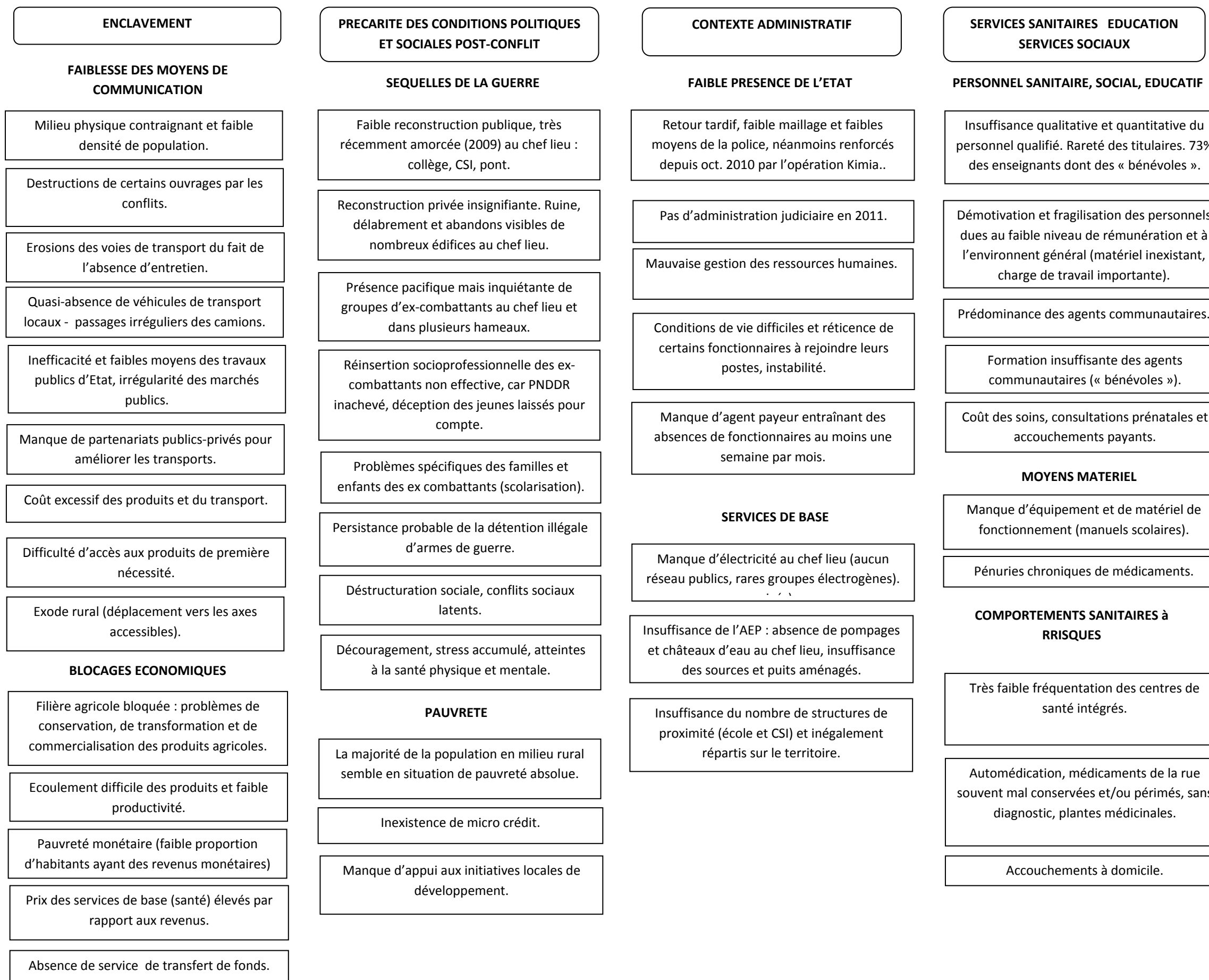
| GRUPE DE POPULATION | 1 | 2 | 3 | AUTRES BESOINS EVOQUES EN FOCUS GROUPES, NON RETENUS PARMIS LES 3 PREMIERES PRIORITES | | | | | |
|----------------------|--------------------------------|--|--------------------------------------|---|--|----------------------------------|--------------------|-------------------------|----------------------|
| MBOULOU ECOLE | | | | | | | | | |
| FEMMES | Qualité de l'eau | Santé (médicaments) | Atelier de couture | Route | Moulin à fofou | Outils agricoles | Aide pisciculture | Matériel pour l'élevage | ND |
| HOMMES ET JEUNES | Route/véhicule commerçant | Electricité (groupe électrogène) | Elevage (bovins, moutons) | Pisciculture | Moulin à fofou | Boutique d'alimentation générale | Atelier menuiserie | Réhabilitation école | Antenne téléphonique |
| MAMBIO | | | | | | | | | |
| FEMMES | Route | Tracteur pour labour | Maternité | marmites | Personnel enseignant | Source d'eau aménagée | Semences | ND | |
| JEUNES | Santé (pas de centre de santé) | Education (collège éloigné) | Atelier de formation professionnelle | Tracteur pour labours | Elevage (bêtes et matériel : grillage) | Tronçonneuse | Véhicule | ND | |
| HOMMES | Routes | Hôpital | Modernisation de l'agriculture | Elevage | Habitat | ND | | | |
| MOUNOKO | | | | | | | | | |
| HOMMES | Route | Santé (centre de santé à rendre fonctionnel) | Ecole (enseignants titulaires) | Elevage | Encadrement agricole | ND | | | |
| FEMMES | Route | Santé | Ecole | ND | | | | | |
| NDOUO | | | | | | | | | |
| GENERAL | Santé (poste de santé) | Elevage | Routes (ponts de mauvaise qualité) | Ecole (pas de titulaire) | ND | | | | |
| IMPOUO | | | | | | | | | |
| HOMMES | Santé (poste de santé) | Habitat (maisons en tôles) | Ecole | Routes | Réhabiliter la source d'eau aménagée | ND | | | |
| FEMMES | Santé (poste de santé) | Ecole | Matériel agricole | ND | | | | | |
| JEUNES | Formation professionnelle | Elevage (bœufs) | ND | | | | | | |

| VINZA-CENTRE | | | | | | | | | |
|-------------------------|----------------------------------|--|------------------------------------|--|--------------------------------|---------------------------|-----------------------|----------------------------|----|
| HOMMES | Routes | Santé | Ecole | | | | | | |
| FEMMES | Protection des champs (rongeurs) | Routes (vente produits) | Santé (rémunération des bénévoles) | ND | | | | | |
| JEUNES | Route | Santé | Formation professionnelle | ND | | | | | |
| MADZAKA | | | | | | | | | |
| HOMMES | Route | Apport de pesticides (nombreuses maladies) | Santé (pas de centre de santé) | Elevage | Développer l'agriculture | Formation professionnelle | Apport de semences | Ecole | ND |
| FEMMES | Routes | Nouvelles variétés de tubercules | Santé (pas de centre de santé) | Protection des plantations (rongeurs) | Habitat (améliorer conditions) | Boutique (kiosque) | Ecole | Protéger les sources d'eau | ND |
| MALELA BOMBE | | | | | | | | | |
| HOMMES et JEUNES | Elevage (apport de bêtes) | Tronçonneuse | Pharmacie | Matériel agricole | Ecole | Route | Moyens de déplacement | Pisciculture | ND |
| FEMMES | Pharmacie | Bâche à foufou | Véhicule de commerce | Route | Ecole | Matériel agricole | Puits aménagé | ND | |
| MIHETE MALOUO | | | | | | | | | |
| HOMMES et JEUNES | Santé (poste de santé) | Ecole (longue distance) | Route (bac de la Djouéké) | Elevage (bêtes) | Pisciculture | Boutique d'alimentation | Moulin à foufou | ND | |
| FEMMES | Route (bac de la Djouéké) | Matériel de cuisine (grosses marmites) | Santé (centre de santé) | Pesticides (maladies des maniocs et arachides) | ND | | | | |

ND : Non exprimé

Source : enquêtes PARSEGD-LPED, 2011

Graphique 9 : RESUME SYNTHETIQUE DES PROBLEMES PAR CATEGORIE



4-2 Matrice FODA (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Tableau 27. Matrice FODA du district de Vinza

| | POSITIF | NEGATIF |
|-------------------|--|---|
| D'origine interne | <ul style="list-style-type: none"> • Situation de contact, variété des milieux • Disponibilité de la terre • Zones de bas fonds propices à la riziculture • Certains milieux propices à l'élevage. • Vallée de la Djouéké fertile • Disponibilité élevée en main d'œuvre • Aspiration à la formation. • Dynamisme et investissements du député de circonscription qui est aussi l'unique opérateur économique investissant dans la zone. | <ul style="list-style-type: none"> • Impacts directs de la guerre, destructions, sans reconstruction • Ancrage territorial des mouvements rebelles, présence d'ex combattants groupés occupant un quartier du chef lieu • Poids d'une jeunesse qui a été sous scolarisée • Impacts indirects de la guerre : le district (surtout son chef-lieu) est désormais vu comme une « zone rouge » par les fonctionnaires et pour les investissements • Dispersion de la population au nord « angles morts ». • Manque d'investissements internes. |
| D'origine externe | <ul style="list-style-type: none"> • Pacification • Retour progressif de rares représentants de l'Etat jouant le rôle de médiateurs • Reconstruction récente de certaines infrastructures centrales (collège et CSI du chef lieu Vinza) • Relais de téléphonie mobile permettant de communiquer depuis le chef lieu et ses environs immédiats • Opération Kimia et présence pacifique de militaires au chef lieu • Financements (privés ?) permettant la reconversion agricole de certains groupes d'ex combattants fixés sur place. | <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de voirie très dégradé, non entretenu, enclavement limitant de quasiment toutes les activités • Dénuelement quasi-total de la population • Peu de programmes d'aides internationales • Mauvaise organisation spatiale des services publics (santé et éducation) • Faible affectation de fonctionnaires qualifiés • Sous-équipement notoire des structures publiques (matériel, structures délabrées) • Aucune structure de formation professionnelle |

Réalisation : Université de Provence/LPED

4-3 Propositions

Tableau 28. Synthèse des propositions pour le développement socioéconomique du district de Vinza

| | PROBLEMES | OBJECTIFS | PROPOSITIONS |
|---------------------|--|--|---|
| TRANSPORT | L'enclavement semble être l'obstacle principal au développement socio-économique du district de Vinza | Augmenter les flux économiques (échanges commerciaux et de population en provenance de Vinza), augmenter l'offre en diminuant les coûts et les risques de dégradation du matériel de transport | Réhabiliter l'axe sud-est (Vinza – Madzaka – Loukouo) Réhabiliter l'axe nord (Vinza – Insini – Djambala) Réhabiliter l'axe Vinza – Ndouo Youla Réhabiliter l'axe sud-ouest (Vinza – Mbamba – Maguiri - Kindamba) Les points de passages clé à réhabiliter sont : la descente de Nguémbi à la sortie de Mpangala, le bac sur la Djouéké, les ponts sur le tronçon Vinza-Kindamba |
| | Dégradation des pistes rurales | | Mettre en place un entretien communautaire |
| | Quasi-absence de moyens de transport locaux (véhicules) aux passages très irréguliers | Améliorer l'accès aux produits de première nécessité | Mettre en place des partenariats publics-privés pour améliorer les transports |
| ACTIVITE ECONOMIQUE | Pertes importantes de la production agricole en raison d'une collecte irrégulière | Stimuler la commercialisation agricole | Organiser des circuits de commercialisation réguliers, par exemple en organisant la production sur commande à prix négociés et garantis par une entreprise locale chargée de la vente à l'extérieur du district |
| | Manque de compétences pour l'amélioration des rendements agricoles | Faire face aux problèmes fréquemment rencontrés (maladies végétales telles que la mosaïque, dégâts occasionnés par les rongeurs) | Mettre en place un institut de formation ou une équipe mobile chargée de prodiguer des techniques d'améliorations agricoles |
| | Manque de matériel agricole | Améliorer la production et la transformation des produits | La création d'un Centre d'Approvisionnement Paysans (CAP) pourrait faciliter l'accès au matériel qui fait défaut sur la base d'une coopérative agricole |
| | L'aspect financier fait obstacle au lancement d'activités d'élevage | Appuyer la récente reprise de l'activité d'élevage | |
| | L'accès à la terre, même s'il est rarement évoqué constitue un facteur d'inégalité pour les paysans n'appartenant pas aux lignages propriétaires | Permettre un accès généralisé à la terre | |

| | | | |
|------------------------|--|---|--|
| SERVICES DIVERS | Faible proportion d'habitants ayant des revenus monétaires, sans accès au crédit | Permettre l'accès à des moyens de production | Mettre en place une institution de micro-crédit spécialisée pour les personnes en situation de grande pauvreté |
| | Absence de structure de transfert d'argent | Rendre effective la paye des fonctionnaires à Vinza | Garantir la présence de l'agent payeur. Réhabiliter la structure de transfert d'argent |
| | Absence d'électricité | | Développer un réseau de distribution électrique au moins dans le chef-lieu |
| | Rares sources d'eau aménagées | | Détecter les sources d'eau prioritaires à aménager et entretenir régulièrement |
| | District non attractif pour les fonctionnaires | | Construire des logements de fonction attractifs pour les fonctionnaires (inspections, santé à Nko, professeurs des écoles). |
| SANTE | Une grande partie de la population n'est pas intégrée dans le système de santé pour des raisons de distances spatiales | Augmenter le nombre de structures de soins primaires dans le district – mettre en place une équipe mobile | Construire et rendre fonctionnel un CSI à Mpangala ou à Missamou Construire et rendre fonctionnel un CSI à Mihété Construire et rendre fonctionnel un CSI à Insini |
| | Non approvisionnement en médicaments | Permettre à la population d'accéder à des médicaments de bonne qualité sans rupture de stock | Améliorer l'état de la route Vinza-Brazzaville et organiser des liaisons régulières entre la pharmacie de la DDS du Pool et de la CSS de Kindamba |
| | Manque de professionnel de la santé | Améliorer la qualité des diagnostics et soins | Affecter et suivre le travail d'une Sage-Femme et d'un CLERC au CSI de Vinza Affecter et suivre le travail d'une Sage-Femme et d'un CLERC au CSI de Nko |
| | Référencement à l'Hôpital long et dans de mauvaises conditions (brancardage) | Améliorer la filière « urgences » | Réparation de la moto en prévoyant un atelier de réparation et/ou dotation du CSI de Vinza d'une ambulance tout en travaillant à l'amélioration de la qualité de la route Vinza-Kindamba et de l'Hôpital de Référence |
| EDUCATION | Difficultés de scolarisation des enfants, notamment à partir du niveau collège | | Implanter un internat et une cantine au collège de Vinza Organiser des cantines avec des produits de l'agriculture locale et construire des points d'eau pour quasiment toutes les écoles Renforcement des dotations des écoles en matériel (tables adaptées, manuels) |
| | Manque préoccupant d'enseignants titulaires | | Affecter au moins 3 titulaires au collège de Vinza Affecter un ou plusieurs titulaires dans chacune des écoles du district |
| | Certaines écoles présentent des risques d'effondrement ou sanitaires pour les enfants | | Réhabiliter les écoles dégradées, prioritairement Insini et Massaka |
| SOCIAL | Réinsertion socioprofessionnelle des ex-combattants non effective et persistance de tensions | Viser l'absence de ségrégation | Réaliser des programmes de réinsertion des ex-combattants tout en ayant conscience des conflits sociaux pas totalement résolus |

ANNEXES

Annexe 1. Méthodologie de réalisation du diagnostic- Localités enquêtées

| TYPE DE QUESTIONNAIRE | STRUCTURE/VILLAGE | POPULATION – TYPE D'ENTRETIEN |
|---|---|---|
| Questionnaire « Localité » (enquêtes par entretien semi directif public basé sur formulaire auprès des autorités administratives et comités de village) | Vinza chef-lieu | 773–autorités administratives (Secrétaire général de district, inspecteur primaire, représentants des groupements agricoles)- focus groupe ex combattants |
| | Village de Mboulou Ecole | 110 |
| | Village de Missamou | 93 |
| | Village de Mambio | 115 |
| | Village de Mihélé Malouo | 125 |
| | Village de Madzaka | 216 |
| | Village de Maléla Bombé 1 | 49 |
| | Village de Mounoko | 283 |
| | Village de Ndouo | 667 |
| | Village de Impouo | 234 |
| Questionnaire « Agriculture » | Vinza centre | focus groupe |
| | Village de Mboulou Ecole | focus groupe |
| | Village de Missamou | focus groupe |
| | Village de Mambio | focus groupe |
| | Village de Mihété Malouo | focus groupe |
| | Village de Maléla Bombé | focus groupe |
| | Village de Dzokotro | focus groupe |
| | Village de Madzaka | focus groupe |
| Questionnaire « Structure sanitaire | CSI de Vinza-centre | Questionnaire administré au responsable du CSI |
| Questionnaire « Structures d'éducation et de formation technique et professionnelle » | Ecole primaire de Mambio | Questionnaire administré au responsable de chaque structure |
| | Ecole primaire de Minzere CEG de Vinza | |
| Questionnaire « Transports » | Vinza-centre | Questionnaire administré au secrétaire général de district |
| Questionnaire « Aménagements du district » | Vinza-centre | Questionnaire administré au secrétaire général de district |

Annexe 2. Problèmes de compatibilités entre les bases de données

Des extrapolations ont été réalisées à cause de différences de toponymie entre les deux bases de données contenant la population et la hiérarchie administrative (CNSEE, table hiérarchie localités et CNSEE, estimation de la population 2006). Une harmonisation serait nécessaire pour les villages ci-dessous :

| CNSEE table hiérarchie | CNSEE, estimation de la pop. 2006 |
|------------------------|-----------------------------------|
| KIBOMANGO | KIMBOUMANGO |
| KOMBA MBONZA | / |
| MANGUIRI MOULOUOMO | MAGUIRI MOULOUOMO |
| MANTSENE | / |
| MBOULOU II | / |
| MOUFOUMA | / |
| MOUTESSI 1 | / |
| NZABA | NDZABA |
| / | BAMBI |
| KOUHENO | KOUENO |
| MFALA | MFOUALA |
| MIAMI KINKOVA | MIAMI KINKOUA |
| / | NKOMBA MBONZA |

Annexe 3. Formulaire d'enquête des chefs-lieux de districts et villages

FICHE VILLAGE // CHEF LIEU DE DISTRICT

District:

Coordonnées ou numéro de point GPS : X.....Y.....

Dans quel village administratif se trouve cette localité en 2006 ?

.....

Quelles autres localités appartiennent au même village administratif ?

.....

.....

Population :concentrée - dispersée (appréciation de l'enquêteur)

Personnes ou groupes de personnes présents à l'enquête (*entourer ou indiquer nombre*)

1- chef village

2- membres du comité de village

3- directeur école/ instituteur contractuel/bénévole.....

4- agent de santé.....

5- pasteur/prêtre.....

Demander au SP de réunir pour la partie population et impacts des conflits

Un groupe d'ex combattants

pour la partie production et « besoins » un groupe composé de

Cultivateurs, Membres de groupements agricoles et femmes

Date:

Enquêteurs :

Remarques sur la fiche :Qualité : Bonne – Normale – Incomplète

1 – Population (estimations autorités)

1-1 Nombre d'habitants du village

RGP 2007 : _____ Estimation locale 2010 : _____

ou

1-1 Nombre d'habitants district (questions posées uniquement aux chef lieu de district)

RGP 2007 : _____ Estimation locale 2010 : _____

Présence de population autochtone (Mbenga, Téké, etc.) : OUI - NON

- préciser dans quels villages du district (localisation si possible)

.....

- le nombre estimé : _____

- leur degré d'isolement, ont-ils été affectés par les conflits ?

.....

.....

.....

- problèmes spécifiques dans cette zone et projets les concernant

.....

.....

1-2 Nombre d'habitants de la sous préfecture(question posée au chef lieu de district)

Estimation cartographie CNSEE 2006 : _____ Estimation locale 2010 : _____

1-3 Impact des conflits sur les populations. Estimation de la migration – mobilité (question posée au chef lieu de district)

Bref rappel des événements marquants dans la zone *ayant causé des destructions des arrivées de réfugiés ou des départs*

.....

.....

1-3.1 estimation sur des arrivées de personnes déplacées dans le district

1-3.1.1 PERIODE :

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? après 2000 ?

1-3.1.2QUANTITE ?

nombre limité nombre important arrivée massive

1-3.1.3principaux lieux d'implantation :

forêts villages spécifiques:

1-3.1.4lieux d'origine

Brazzaville autre district Pool autre zone :.....

1-3.1.5 Certains groupes de pers. déplacées sont-ils restés jusqu'à aujourd'hui ?

OUI NON

1-3.2 Estimation sur les départs hors du district pendant les conflits:

1-3.2.1 PERIODE :

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? après 2000 ?

1-3.2.3 QUANTITE ?

nombre limité nombre important départ massif

1-3.2.4 Principaux lieux fuis par les populations :

villages spécifiquement touchés:.....

1-3.2.5 Certains villages ont-ils disparu ou se sont-ils vidés de manière durable?

OUI NON

Lesquels ?

1.4. - Evolution de la situation des ex-combattants(question posée au chef lieu de district)

1-4.1 Y a-t-il des ex- combattants dans le district ? dans des zones particulières ?

.....
.....
.....

1-4.2. Y a-t-il eu des opérations de ramassage d'armes ? Des projets spécifiques concernant la réinsertion des ex combattants ?

.....
.....
.....

1-4.3. Sont-ils organisés en associations ? Lesquelles ?

.....
.....
.....

1-4.4 Quelles sont vos remarques et suggestions pour une meilleure prise en charge ?

.....

→Si possible organiser une rencontre avec un focus groupe d'ex combattants

1.5 – Habitat– Cadre de vie (prendre photographies)

1.5.1 Type de bâti principal :

Dur (Béton) / Pisé-brique / Léger (planches, bambou, bois)

1.5.2 Type de toit majoritaire : Tôle Paille

1.5.3 reste-t-il des maisons endommagées non reconstruites après les conflits ? : OUI
NON

1.5.4 Y-a-t-il eu reconstruction de certains bâtiments publics en dur depuis la fin des conflits ?
OUI NON

1.5.5 – Y- a-t-il eu des aides à la reconstruction ?
(Etat, district, Médecins d’Afrique, CICR, UNICEF, député...)

1.5.6 Si reconstruction d’édifices publics, lesquels ?

1.5.7 Y-a-t-il participation des habitants à la reconstruction de bâtiments publics?(stratégie communautaire) OUI NON

2 – Transports**2.1 – Accessibilité depuis la localité****2.1.1 Type de route arrivant au chef lieu de district / à la localité:**

| direction (localités jointes) | Statut (RN/RD/Piste agricole /Sentier) | Revêtement (Goudron / Latérite- caillasse / terre) | Etat (BE : bon état ; EM : état moyen ; ME : mauvais état ; TME : très mauvais état) |
|-------------------------------|--|--|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

2.1.2 Principal mode de transport au CHEF LIEU DE DISTRICT question posée dans les villages, sans objet pour le chef lieu:

tout en véhicule

en partie à pied et en partie en véhicule

tout à pied

2.1.3 Temps d'accès (en heures) au chef lieu de district : sans objet:

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.4 Coût du transport d'une personne jusqu'au chef lieu de district : sans objet**2.1.5 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'au chef lieu de district : (donner le prix d'un produit fréquent) sans objet:**

|_____| (.....)

2.1.6 Principal mode de transport jusqu'à la PREFECTURE : (hiérarchiser 1 – 2 – 3):

tout véhicule

à pied et en véhicule

tout à pied

2.1.7 Temps d'accès (en heures) jusqu'à la préfecture :

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.8 Coût du transport d'une personne jusqu'à la préfecture : |_____|**2.1.9 Temps d'accès (en heures) jusqu'à BRAZZAVILLE :**

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.10 Principal mode de transport jusqu'à Brazzaville (hiérarchiser 1 – 2 – 3):

tout véhicule

à pied et en véhicule

tout à pied

2.1.11 Coût du transport d'une personne jusqu'à Brazzaville :

| _____ |

2.1.12 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'à Brazzaville :(donner le prix d'un produit fréquent)

| _____ | (.....)

2.1.13 Mentionnez les zones à problèmes ou ruptures de transport (NOM, localisation, explication : absence de pont, obstacle, ravin, etc. à localiser) :

.....

2.2 – Moyens de transport collectif qui arrivent dans ce village /ce chef lieu

| type | Venue irrégulière | Disponible à tout moment | Régulier | (spécifier provenance, jours et nom du transporteur et commerçant) |
|--------------------------|-------------------|--------------------------|----------|--|
| Taxi automobile | | | | |
| Moto | | | | |
| Véhicule particulier | | | | |
| Véhicule des commerçants | | | | |
| Camion de transporteur | | | | |
| Camion de transporteur | | | | |
| autre véhicule | | | | |

Remarques :

.....

.....

2.3 – Les 5 localités les plus fréquentées par les habitants du village / chef lieu district

| Localités | Raisons | | | | | Temps et moyen de transport |
|-----------|-----------|-------|----------------|--------|--------|-----------------------------|
| | Education | Santé | Administration | Marché | Raison | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

3 – Services de base

3.1 – Accessibilité Eau (tendance générale de la localité)

| Plusieurs réponses possibles | Disponible actuellement (oui/non) | Disponible avant guerre (oui/non) | Public SNDE(1) / Projet/ONG (2) Privé avec accès à tous (3) / Privé avec accès restreint (4) / strictement Individuel (5) / Ressource naturelle (6) / Ne sait pas (9) |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| Eau du robinet | | | |
| Source / Captage aménagé | | | |
| Source / Captage non aménagé | | | |
| Collecte eaux de pluie par divers récipients | | | |
| Collecte eaux de pluie par citerne | | | |
| Puits non aménagé | | | |
| Puits aménagé (buses, abord cimenté) | | | |
| Forage | | | |
| Rivière (indiquer le nom) | | | |

Remarques, propositions sur l'accessibilité à l'eau :

3.2 – Electricité

3.2.1 type

| Plusieurs réponses possibles | Disponible actuellement (oui/non) | Disponible avant guerre (oui/non) | Public (1) / Privé avec accès à tous (2) / Privé avec accès restreint (3) / Individuel (4) / Ne sait pas (9) |
|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| Energie électrique par réseau | | | |
| Groupe électrogène collectif | | | |
| Groupe électrogène individuel | | | |
| Groupe électrogène | | | |
| Solaire | | | |

3.2.2 Disponibilité d'électricité (heures par jour) :

3.2.3 En cas de groupe électrogène collectif :

| Date d'installation | Qui a financé l'installation | Qui finance aujourd'hui (carburant) | Disponibilité (heures par jour) |
|---------------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| | | | |

3.3 – Sources d'énergie domestique

| 3.3.1 éclairage | Classer par importance 1 2 3 | prix |
|---|------------------------------|------|
| électricité | | |
| Lampes à piles | | |
| Pétrole lampant | | |
| Feux de bois | | |
| Autre source naturelle (Huile de palme, résine, sève..) | | |

| 3.3.2 cuisson | Classer par importance 1 2 3 | prix |
|-----------------|------------------------------|------|
| gaz | | |
| pétrole | | |
| Bois | | |
| Charbon de bois | | |

Remarques

3.4 - Santé et action sociale (un enquêteur remplit la fiche annexe)

Services existant dans la localité :

| | Service accessible dans la localité (nb de sites et nom) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ? |
|--|---|---|---|
| Poste de santé/dispensaire/infirmierie | | | |
| CSI PMAS | | | |
| CSI PMAE | | | |
| Clinique | | | |
| Cabinet de soins infirmiers | | | |
| Dépôt pharmaceutique | | | |
| Centre d'action sociale | | | |
| Autre | | | |

3.5 – Education (un enquêteur remplit la fiche annexe)

Services existant dans la localité ? (préciser nombre de sites)

| | Publique | Privé | Service disponible avant guerre (oui / non) | Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ? |
|--|----------|-------|---|---|
| Préscolaire | | | | |
| Primaire cycle court (incomplet) | | | | |
| Primaire cycle complet | | | | |
| Collège d'enseignement général | | | | |
| Collège technique (préciser filières) | | | | |
| Lycée (préciser général ou technique et filière) | | | | |

3.6 – Services généraux

| | Service accessible dans la localité | | Service disponible avant guerre (oui/non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|---|-------------------------------------|------|---|--|
| | (nombre estimé) | état | | |
| Services administratifs (Etat Civil) | | | | |
| Percepteur Agent payeur | | | | |
| Coopérative financière, MUCODEC, Caisses féminines (préciser) | | | | |
| Banque | | | | |
| Transfert d'argent national | | | | |
| Transfert d'argent International | | | | |
| Autre type de transfert d'argent | | | | |
| Photocopies | | | | |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| Lieu de culte catholique | | | | |
| Lieu de culte protestant (EEC) | | | | |
| Eglise de réveil | | | | |
| Eglise traditionnelle : boulamananga, autres | | | | |
| Autre | | | | |

3.7 - Nombre de Fonctionnaires _____

(liste indicative pour faciliter le dénombrement)

| fonction | nombre | fonction | nombre |
|--|--------|--|--------|
| Administration SP | | personnel lycée et collège <i>(détail dans fiche éducation)</i> | |
| Secrétariat de la sous préfecture | | Personnel écoles primaires | |
| Percepteur/agent payeur | | Service social, CAS | |
| Inspection scolaire | | Secteur agricole | |
| Inspecteur instruction civique et jeunesse | | Eaux et forêt | |
| Inspecteur EPS | | Personnel hôpital <i>(détail dans fiche santé)</i> | |
| Police | | Personnel centres de santé <i>(détail dans fiche santé)</i> | |
| armée, gendarmerie | | | |

Remarques sur l'état des infrastructures publiques (état des bâtiments) et présence des personnels:.....

3.8 – Télécommunications

| Question | Disponible actuellement (0=non, 1=bonne qualité, 2=mauvaise qualité 3=irrégulier) | Disponible avant guerre (oui / non) |
|--|---|-------------------------------------|
| Peut-on recevoir une station de radio ? | | |
| préciser quelle station de radio on peut capter ? | | |
| Réception des canaux de télévision | | |
| Réception des canaux de téléphone mobile | | |

| | | |
|---|--|--|
| préciser quels réseaux cellulaires on peut capter ? | | |
| lieu de recharge électrique des cellulaires | | |
| Cartes de recharge d'unités téléphoniques | | |
| Accès cabine téléphonique d'Etat | | |
| Accès « cabine » téléphonique privée | | |
| Transmission de courrier/messages par transporteur | | |

Date d'installation du réseau cellulaire (+opérateur):

3.9 Quelles sont les structures qui assurent actuellement un appui aux populations (par ex. aménagement école, fournitures, médicaments etc.)par les sous-préfet, député, associations, églises etc ?)

| nom | Rôle, type de prise en charge |
|-----|-------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

4 – Services privés, artisanat et commerces

4.1 – Commerces et alimentation

| | Service accessible dans la localité (nombre_ JOURS marché) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|--|--|---|--|
| Marché aménagé | | | |
| Marché non aménagé journalier | | | |
| Marché non aménagé forain | | | |
| Boutique d'alimentation fixe | | | |
| Kiosque | | | |
| Vendeur ambulant | | | |
| Autres types d'infrastructure de vente | | | |

→ Notes sur état des infrastructures du marché (prendre photo)

→ Etat des infrastructures de commerces en dur (prendre photo)

4.2 Produits et services disponibles dans commerce local

| | Existe, facile et fréquent | Existe parfois mais difficile | N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ? |
|--|----------------------------|-------------------------------|--|
| <i>Gaz</i> | | | |
| <i>Bois et charbon</i> | | | |
| <i>Savon</i> | | | |
| <i>Pétrole</i> | | | |
| <i>Allumettes</i> | | | |
| <i>Huile alimentaire importée</i> | | | |
| Sel | | | |
| Riz | | | |
| Cossettes de manioc (foufou non écrasé) | | | |
| Foufou écrasé | | | |
| Viandes d'élevage | | | |
| Viandes de chasse | | | |
| Œufs | | | |
| Poisson frais d'eau douce | | | |
| Poisson de mer congelé | | | |
| Poisson salé | | | |
| Poisson fumé | | | |
| Légumes de cueillette (par exemple mfoumbou) | | | |
| Légumes cultivés | | | |
| Fruits cultivés | | | |
| Pain de boulangerie fabriqué sur place | | | |
| Pain fabriqué en ville | | | |
| Alcool / Bière / Vin | | | |
| Cigarettes | | | |
| Journaux | | | |
| Vêtements/ Chaussures neufs | | | |
| Friperie | | | |
| Librairie/ papeterie / Fournitures scolaire | | | |
| Electrodomestique/ TV/ musique/CD | | | |
| Meubles | | | |

| | Existe, facile et fréquent | Existe parfois mais difficile | N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ? |
|--|----------------------------|-------------------------------|--|
| Quincaillerie (tôle ciment peintures...) | | | |
| Restaurant populaire - nganda | | | |
| Bar | | | |
| Vidéo Club | | | |
| Accès internet | | | |

Commentaires libres sur accessibilité aux produits et aux services :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4.3 – Services automobiles

| 4.3.1 Réparation | Service accessible dans la localité (nombre de sites) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|--|---|---|--|
| Atelier de réparation mécanique | | | |
| Réparation de petites machines ou outils agricoles | | | |
| Réparation pneus | | | |

| 4.3.2 Vente de carburant | lieu | Prix au litre |
|--------------------------|------|---------------|
| Vente à la pompe ? | | |
| Vente par litre ? | | |

4.4 – Artisans

| | Service accessible dans la localité (nombre d'artisans) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|-----------------------------------|---|---|--|
| Maçon | | | |
| Peintre | | | |
| Menuisier | | | |
| Plombier | | | |
| Electricien | | | |
| Entreprise de construction | | | |
| Autres emplois artisans qualifiés | | | |
| Autres | | | |

4.5 – Tourisme potentiel

Proximité d'un site d'intérêt particulier : OUI NON

Décrire le site :

.....

Hébergements disponible :

| | Existe, facile et fréquent | Existe parfois mais difficile | N'existe pas. |
|---------------------------------|----------------------------|-------------------------------|---------------|
| Hôtel ? auberge | | | |
| Case de passage | | | |
| Chambre dans mission religieuse | | | |
| Autre | | | |

5 – Activités

5.1 – Entreprises (Nombre et noms)

| <i>Classer selon le lieu du siège de l'entreprise</i> | Service existant dans la localité (nombre d'entreprises et noms) | Service disponible avant guerre (oui / non ou nom si existe) | Activité principale |
|---|--|--|---------------------|
| Internationale | | | |
| Nationale | | | |
| Locale moyenne | | | |

5.2 – Quelles sont les trois activités principales du village ? (Nb : hiérarchiser de 1 à 3)

Agriculture majoritairement commerciale
 Agriculture majoritairement de subsistance
 Elevage
 Vente de charbon
 Vente de bois
 Commerce
 Chasse
 Pêche
 Pisciculture
 Exploitation forestière
 Artisanat
 Autres.....
 Remarques :

5.3 –Y avait-il avant guerre des activités agricoles ou économiques particulières qui ont été abandonnées, lesquelles ?

| |
|--|
| |
| |

5.4 - Y-a-t-il de nouvelles activités qui n'existaient pas avant la guerre ?

5.5 – Y-a-t-il de nouvelles exploitations agricoles (cultures ?élevage ?) Lesquelles ? Quel type d'acteurs (fonctionnaires, citadins, villageois..)

6 - Activité agricole (partie à traiter avec focus groupe agriculteurs)

6.1 Tendances de l'occupation des terres:

6.1.1 Durée des jachères :

.....année - mois

*Remarques :***6.1.2 Y a-t-il un chef de terre/propriétaire foncier ? OUI - NON***Remarques :***6.1.3 Y a-t-il revente des terres? OUI - NON***Si oui, prix à l'hectare ?.....**exemple de prix et superficie d'un domaine ?***6.1.4 Quantité de champs abandonnés (tendance):**

PEU QUELQUES-UNS BEAUCOUP

*Remarques :***6.1.5 Prix de la location des terres à l'ha**

| | |
|----------------|--|
| Prix actuel ? | |
| Avant guerre ? | |

*Remarques :***6.1.6 Y a-t-il une demande de terres par des personnes venant de l'extérieur ?**

OUI NON

Si oui, d'où ?

.....

.....

.....

.....

6.1.7 Y a-t-il des ménages qui n'ont pas de terres à cultiver ? OUI NON

.....

.....

.....

6.1.8 Y a-t-il des habitants qui sont principalement ouvriers agricoles ? OUI NON

Commentaires

.....

6.2. Organisation productive locale

| | Service accessible dans la localité (nombre d'organisation et nom) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|--|--|---|--|
| Exploitation agricole privée avec investissements (ranch élevage, cultures commerciale) | | | |
| Organisation productive (groupement, GIE, coopérative) | | | |
| ONG /projets agricoles | | | |
| CRP : Centres de ressources professionnels Autres centres communautaires | | | |
| Infrastructure productive ou projet d'appui | | | |
| Organisation d'entraide de travail (mabundu, nsalassani...) (indiquer prix pratiqués) | | | |
| Autres | | | |

PRINCIPAUX GROUPEMENTS – DATE

Y a-t-il des groupements de jeunes ?

6.3 Estimer l'importance des activités agricoles(focus groupe agriculteurs)**6.3.1 Orientation des cultures** : autoconsommation ou vente

Mettre une ou plusieurs croix dans les cases

| Principales cultures par ordre d'importance | Plutôt autoconsommation | Plutôt vente | Les deux |
|---|-------------------------|--------------|----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

6.3.2 Destination finale principale du produit: (lieu de vente du produit)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

| Principales culture | |
|---------------------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| Principales culture | Forme de vente avant | Forme de vente après |
|---------------------|----------------------|----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Par qui sont fixés les prix de vente :*Par le collecteur, rôle des groupements, en se renseignant sur les prix ?*

6.4. Estimer l'importance de l'élevage dans l'économie du village :

6.4.1 Orientation

| Principales formes d'élevage | Avant guerre | | | Actuellement | | |
|------------------------------|-------------------------|--------------|----------|-------------------------|--------------|----------|
| | Plutôt autoconsommation | Plutôt vente | Les deux | Plutôt autoconsommation | Plutôt vente | Les deux |
| <i>bovins</i> | | | | | | |
| <i>caprins</i> | | | | | | |
| <i>ovins</i> | | | | | | |
| <i>porcins</i> | | | | | | |
| <i>Volaille de chair</i> | | | | | | |
| <i>Poules pondeuses</i> | | | | | | |
| <i>autres</i> | | | | | | |

Remarques sur l'importance de l'élevage avant et après guerres:

.....

.....

.....

6.4.2 Destination finale du bétail: (lieu de vente et d'abattage du bétail)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

| Principales formes d'élevage | vente | | | abattage | | |
|------------------------------|-------------------|-------|--|----------|-------|--|
| | Avant les guerres | après | | avant | après | |
| <i>bovins</i> | | | | | | |
| <i>caprins</i> | | | | | | |
| <i>ovins</i> | | | | | | |
| <i>porcins</i> | | | | | | |
| <i>Volaille de</i> | | | | | | |
| <i>Poules</i> | | | | | | |
| <i>autres</i> | | | | | | |

6.4.3 Où et comment se déroule l'évacuation du bétail ? (collecte pour vente et abattage):

Où : (1) collecte au village même, (2) collecte au bord d'une route/piste (3) collecte au district (4) déplacement du-des producteurs à BZV

Par qui : (1) Grossiste collecteur (2) transporteur acheteur (3) détaillant vendant dans le village, (4) DD district (5) déplacement du producteur lui même

| Principales formes d'élevage | Où se déroule l'écoulement | | |
|------------------------------|----------------------------|---------|------------------------------|
| | Où ? | A qui ? | Comment se fait le transport |
| <i>bovins</i> | | | |
| <i>caprins</i> | | | |
| <i>ovins</i> | | | |
| <i>porcins</i> | | | |
| <i>Volaille de chair</i> | | | |
| <i>Poules pondeuses</i> | | | |
| <i>autres</i> | | | |

Remarques sur l'évacuation du bétail, la vente et l'abattage:

.....

6.5. Services à la production

| | Service accessible dans la localité (nombre de personnes ou sites) | Service disponible avant guerre (oui / non) | Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU) |
|---------------------------|--|---|--|
| Vétérinaire | | | |
| Ingénieur agronome | | | |
| Semences | | | |
| Engrais Pesticides | | | |
| Moulins | | | |
| Atelier de transformation | | | |
| Ramassage des produits | | | |
| Abattage | | | |
| Frigorifique | | | |
| Atelier scierie | | | |
| Autres | | | |

6.6. Défis environnementaux

6.6.1 Energie : Y-a-t-il une commercialisation de l'énergie produite:

Bois Dans le village ? Dans le district ? hors district ?

Charbon Dans le village ? Dans le district ? hors district ?

6.6.2 Y a-t-il des activités pratiquées qui détruisent la nature ? Lesquelles ? Où ? Pourquoi ?

| activité | Impact destructeur |
|----------|--------------------|
| | |
| | |

6.6.3 Y-a-t-il des zones où les cultures ne donnent plus de bons rendements ?

Expliquer les raisons ?

| Culture concernée | Raison évoquée |
|-------------------|----------------|
| | |
| | |

7. Besoins des populations**7-1 Quels sont les besoins prioritaires non satisfaits des habitants ?**

1) Lister sans hiérarchiser 10 besoins exprimés par les populations)

| | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

7.2 Parmi tous ces besoins exprimés, quels sont les trois besoins prioritaires ? (à classer par importance, 1-2-3)

| | Conseil village hommes | femmes | jeunes |
|----|------------------------|--------|--------|
| 1- | | | |
| 2- | | | |
| 3- | | | |

7.3 Suggestions pour satisfaire ces besoins ?

Annexe 4. Modèle de fiche d'enquête des structures d'éducation et de santé

REALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MULTISECTORIEL DES DISTRICTS DE KINGOUE, KIMBA, KINDAMBA, LEKANA, MAYAMA, VINZA ET ZANAGA

QUESTIONNAIRE SANTE

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE

NOM DISTRICT :

NOM de la LOCALITE :

NOM de la STRUCTURE enquêtée :

COORDONNEES ou numéro de point GPS :

X :

Y :

DATE :

NOM enquêteur :

NOM personne enquêtée :

STATUT personne enquêtée :

Qualité de la personne enquêtée(à entourer après l'enquête) : Bonne – Normale – Incomplète

3.4 - SANTE

3.4.1 - Type d'infrastructure et activités

| | Chirurgie | Maternité | Dépôt de pharmacie | Vaccination | Consultation Pré Scolaire | Consultation Prénatale | Information Education Communication |
|---------------------------------|-----------|-----------|--------------------|-------------|---------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| <i>Existe (OUI ou NON)</i> | | | | | | | |
| <i>Fonctionnel (OUI ou NON)</i> | | | | | | | |

3.4.2 - Ressources humaines

| | Médecin | Infirmier | Assistant sanitaire | Sage-femme | Agent Communautaire |
|-------------------------------------|-----------------------------------|------------|---------------------|------------------------------|---------------------|
| <i>Nombre</i> | <i>Masculin</i> | | | | |
| | <i>Féminin</i> | | | | |
| | <i>Total</i> | | | | |
| <i>Fonctionnaire Contractuel ou</i> | | | | | |
| | Personnel administratif/financier | Pharmacien | Laborantin | Assistant Technique de Santé | |

| | | | | | |
|------------------------------|----------|--|--|--|--|
| Nombre | Masculin | | | | |
| | Féminin | | | | |
| | Total | | | | |
| Fonctionnaire Contractuel ou | | | | | |

Autre personnel (préciser le nombre et le statut) :

Présence d'un Comité de Santé (COSA) ? OUI NON

Si oui de combien de personnes est-il composé ?.....

- Moyens

Moyens financiers

Type paiement :

Contribution Financière Initiale (CFI) : OUI NON

A l'acte : OUI NON

Forfait (Consultation + Traitement) : OUI NON

Si oui, quel est son coût :FCFA

| | Tarif Consultation Curative enfant | Tarif Consultation Curative adulte | Tarif accouchement | Tarif comprimé paracétamol |
|--------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| Prix en FCFA | | | | |

Gratuité des médicaments :

Antipaludéens : OUI NON

VIH : OUI NON

Autres (préciser) :

Est-ce que certaines personnes ne payent pas la Consultation Curative ? OUI NON

Si oui quelles sont ces personnes (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, etc.)?
.....

Les médicaments sont-ils suffisants pour couvrir la demande ? OUI NON

Quels sont les fréquences de livraison ?.....

Moyens matériel

| | Groupe électrogène | Panneaux solaires | Frigo (pétrole ou électrique) |
|--------------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|
| Existe (OUI ou NON) | | | |
| Fonctionnel (OUI ou NON) | | | |

Eau :

Provenance (captage de pluie, rivière, puits aménagé ou non) :

Mode de traitement avant usage (bouillir, produit, etc.) :

| | Principaux équipements | Nombre | Etat actuel (<i>fonctionnel ou non</i>) | 3 insuffisances principales |
|-------------------------|------------------------|--------|---|-----------------------------|
| <i>Matériel médical</i> | | | | - |
| | | | | - |
| | | | | - |
| <i>Mobilier</i> | | | | - |
| | | | | - |
| | | | | - |

Quelles sont les 3 principales pathologies rencontrées et leur nombre en 2010, par ordre de fréquence (*remplir le tableau*) :

| N° ordre | Type de pathologies | Nombre de cas observés |
|----------|---------------------|------------------------|
| 1 | | |
| 2 | | |
| 3 | | |

Possédez-vous un véhicule (voiture ou moto) de service ? OUI NON

En cas d'urgence, où le patient est rapatrié et par quel moyen ?.....

Consultation du registre :

Fréquentation (nombre de Consultations Curatives selon le registre 2010) par :

Jour (*prendre le cas du mercredi 1^{er} décembre 2010*) :

Semaine (*du 4 au 10 octobre 2010*) :

Mois (*mois de mars 2010*) :

**PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**
.....

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
.....

**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SOLIDARITE, DE L'ACTION
HUMANITAIRE ET DE LA FAMILLE**
.....

**REALISATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MULTISECTORIEL DES DISTRICTS DE KINGOUE,
KIMBA, KINDAMBA, LEKANA, MAYAMA, VINZA ET ZANAGA**

QUESTIONNAIRE EDUCATION

IDENTIFICATION DE LA ZONE D'ETUDE

NOM DISTRICT :

NOM de la LOCALITE :

NOM de la STRUCTURE enquêtée :

COORDONNEES ou numéro de point GPS :

X :

Y :

DATE :

NOM enquêteur :

NOM personne enquêtée :

STATUT personne enquêtée :

Qualité de la personne enquêtée(à entourer après l'enquête) : Bonne – Normale – Incomplète

3.5- EDUCATION ET FORMATION QUALIFIANTE**3.5.1 - Etablissement enquêté (cocher la case):**Préscolaire Primaire à cycle court (préciser classes) _____ Primaire cycle complet CEG CET Lycée

Nom de la localité :.....

Nom de l'école :.....

3.5.2 - Type de bâtiments :

| | Bâtiments | | Toits | |
|------------|-------------|------------|-------|--------|
| | Bât. en dur | Bât. léger | Tôles | Paille |
| Bâtiment 1 | | | | |
| Bâtiment 2 | | | | |
| Bâtiment 3 | | | | |

3.5.3 - Etat des bâtiments (indiquer le numéro du bâtiment) :

| | Murs | Ouvertures | Toiture | Sol |
|--------------|------|------------|---------|-----|
| Neuf | | | | |
| Bon état | | | | |
| Mauvais état | | | | |
| Détruit | | | | |

3.5.4 - Elèves :

| | |
|---------|--|
| Garçons | |
| Filles | |
| Total | |

3.5.5 - Nombre de tables-banc : _____**3.5.6 - Personnel scolaire :**

| | Titulaires | | Bénévoles | | Contractuels | |
|----------------|------------|--------|-----------|--------|--------------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Enseignants | | | | | | |
| Administration | | | | | | |
| Autres | | | | | | |

Payement du/des bénévoles :

.....

Quelles difficultés ont les titulaires pour percevoir leur salaire (où, comment, utilisation du percepteur... et temps pris pour cela)

.....

.....

3.5.7 - Pour les CEG, CET et les lycées: disciplines enseignées (préciser nb d'enseignants par discipline):

| | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------------------------|--|
| Français | | Maths | |
| Histoire-Géo | | Sciences de la Vie et de la Terre | |
| Physique | | Anglais | |
| Education Physique et Sportive | | Musique/Dessin | |
| Disciplines techniques (préciser) | | | |
| | | | |

3.5.8 Présence de matériel pédagogique (détailler : manuels scolaires, kits de mathématiques, cahiers pour les élèves, tenues scolaire) :

.....

.....

3.5.9 – Services annexes à l'école

- Cantine
- Petit déjeuner scolaire
- Internat
- Autre :

Remarques (état, financement, fréquentation ...) :

.....

3.5.10. - Mode de déplacement à l'école et accessibilité (élèves et enseignants)

.....

3.5.11 - Projet venant en appui à la structure(UNICEF, PRAEBASE, IPHD...) et description.

.....

.....

Remarques :

.....

Annexe 5. Base de données vectorielles - Diagnostic territorial LPED/PARSEGD

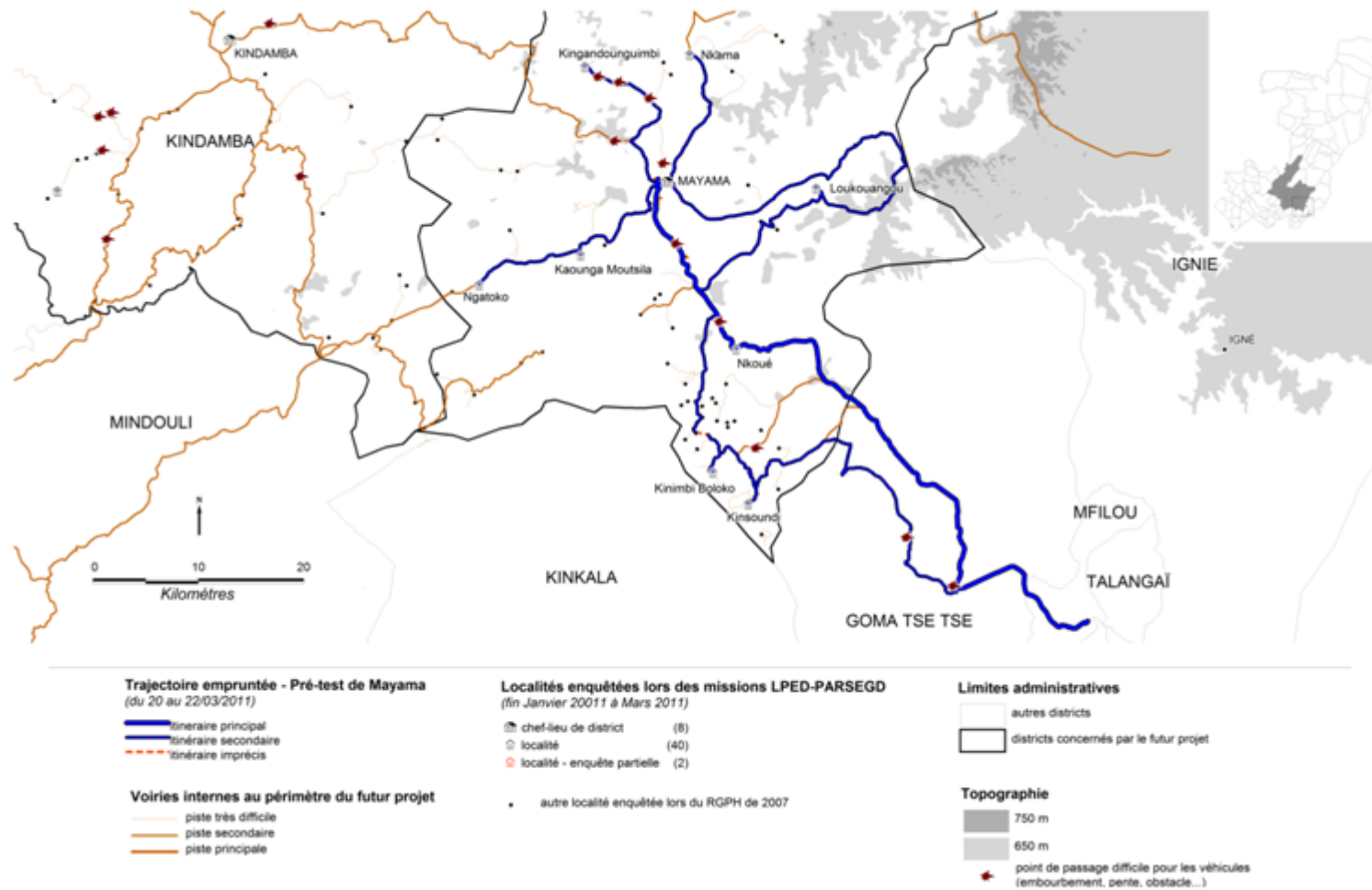
| NOM DU FICHIER | DESCRIPTION | DONNEES ATTRIBUTAIRES | INDIVIDUS | SOURCES | REALISATION |
|-----------------------------------|---|--|-----------|---|-------------|
| ADMINISTRATIF ET PEUPEMENT | | | | | |
| frontiere_congo | Frontières du Congo | Population | 3 | CNSEE, RGPH 2007 | LPED |
| departement_congo | Limites des 12 Départements | Code Département ; Nom Département | 12 | carte topographique au 1/200 000 ; carte routière CERGEC ; CNSEE, RGPH 2007 | LPED |
| district_congo | Limites des 101 Districts du Congo | Code Département ; Nom Département ; Code District ; Nom District ; Population ; calculs de densités et d'évolutions | 101 | carte topographique au 1/200 000; CNSEE, cartographie du RGPH 2006, numérisation des données RGPH 2007 par département et districts | LPED |
| SYSTÈME URBAIN ET VILLAGES | | | | | |
| chef_lieu_DCA | Les 101 Chefs-lieux des Districts du Congo | Hiérarchie administrative ; Population | 101 | carte topographique au 1/200 000; carte routière CERGEC | LPED |
| chef_lieu_dept | Les 12 Chefs-lieux des Départements du Congo | Hiérarchie administrative ; Population | 12 | carte routière CERGEC | LPED |
| localite_PADEC_RGPH_07 | Localités zone du projet PADEC | Nom localité ; Population ; Altitude | 419 | cartographie du RGPH 2006 | CNSEE- |
| village_PADEC_RGPH_07 | Habitations zone du projet PADEC | Identifiant ; Nom village | 20829 | cartographie du RGPH 2006 | CNSEE - |
| villages_congo_cartes_topo | Localités (hameaux), digitalisées par rapport aux | Identifiant ; Nom village | 2 289 | carte topographique au 1/200 000 | LPED |
| TRANSPORTS - ACCESSIBILITE | | | | | |
| voirie_PADEC | voirie des 7 districts du PADEC | Passage, Fréquence, Type de voies, Observations, etc. | 455 | Trace GPS PARSEGD-LPED, 2011et RGPH 2007 (Jean Stragier) | LPED |
| trace_CFCO | tracé CFCO | Identifiant unique | 163 | carte topographique au 1/200 000 et carte routière CERGEC et terrains d'étudiants | LPED |
| points_noirs | Zones difficilement franchissables | Description des difficultés de passage en véhicule/ photographies en lien hypertexte | 42 | Enquête PARSEGD-LPED, 2011 | LPED |

| SANTÉ | | | | | |
|--|---|--|------------------|--|------|
| CSS_congo | Limites des 41 CSS du Congo | Identifiant CSS ; Nom ; Limites | 41 | MSASF, CNSEE | LPED |
| aires_de_sante_2011 | Limites des Aires de Santé de 9 CSS | Identifiant Aire de Santé ; Nom Aire de Santé ; Nom CSI de Référence ; Limite Aire de Santé | 83 | ECUCSI 2010, PADEC 2011 2010-2011 | LPED |
| structures_sanitaires_congo_2011 | structures sanitaires du Congo | Identifiant ; Nom structure ; Type structure ; Personnel soignant ; Statut; Fonctionnel ou non, etc. | 1730 | enquête Carte Sanitaire 2005 ; enquête DGS, 2009 ; enquête PARSEGD-LPED, 2010 ; enquête PARSEGD-LPED, 2011 | LPED |
| EDUCATION | | | | | |
| structures_education_padec_2011 | structures éducation de la zone PADEC | Identifiant unique ; Nom structure ; Statut ; Niveau ; Effectifs; etc. | 161 | Données officielles du MEPSA et du METPFQE, 2009-2010 | LPED |
| structures_enquetees_education_padec_2011 | structures éducatives enquêtées de la zone PADEC | Identifiant unique ; Nom structure; Effectifs; Personnel, Matériel, équipements, etc. | 65 | Enquêtes LPED-PARSEGD – Janv.-Mars 2011 | LPED |
| projets_appuis_structures_padec_2011 | Données relatives aux projets et appuis extérieurs des structures enquêtées | Identifiant unique ; Nom structure; Origine, Types et chronologie des projets, etc. | 43 | Enquêtes LPED-PARSEGD – Janv.-Mars 2011 | LPED |
| OCCUPATION DU SOL | | | | | |
| foret_padec | Forêt de la zone du projet PADEC | Identifiant unique | 12024 | Images satellites Landsat et SPOT ; carte topo 1/200 000 | LPED |
| hydrographie_padec | Hydrographie zone du projet PADEC | Identifiant unique ; Nom | 3163 | Images satellites Landsat et SPOT ; CNIAF ; carte topo 1/200 000 ; terrains étudiants, 2010-2011 | LPED |
| relief_courbes_niveaux_20m | zones d'altitudes homogènes | Altitude | Plusieurs tables | MNT SRTM_WRS2 | LPED |

Réalisation : LPED, juillet 2011

Annexe 6. Trajets des missions de terrains à Vinza PARSEGD-LPED, 2011

Diagnostic territorial PARSEGD-LPED: Enquêtes 1 : 21-23 janvier 2011 (2 équipes)

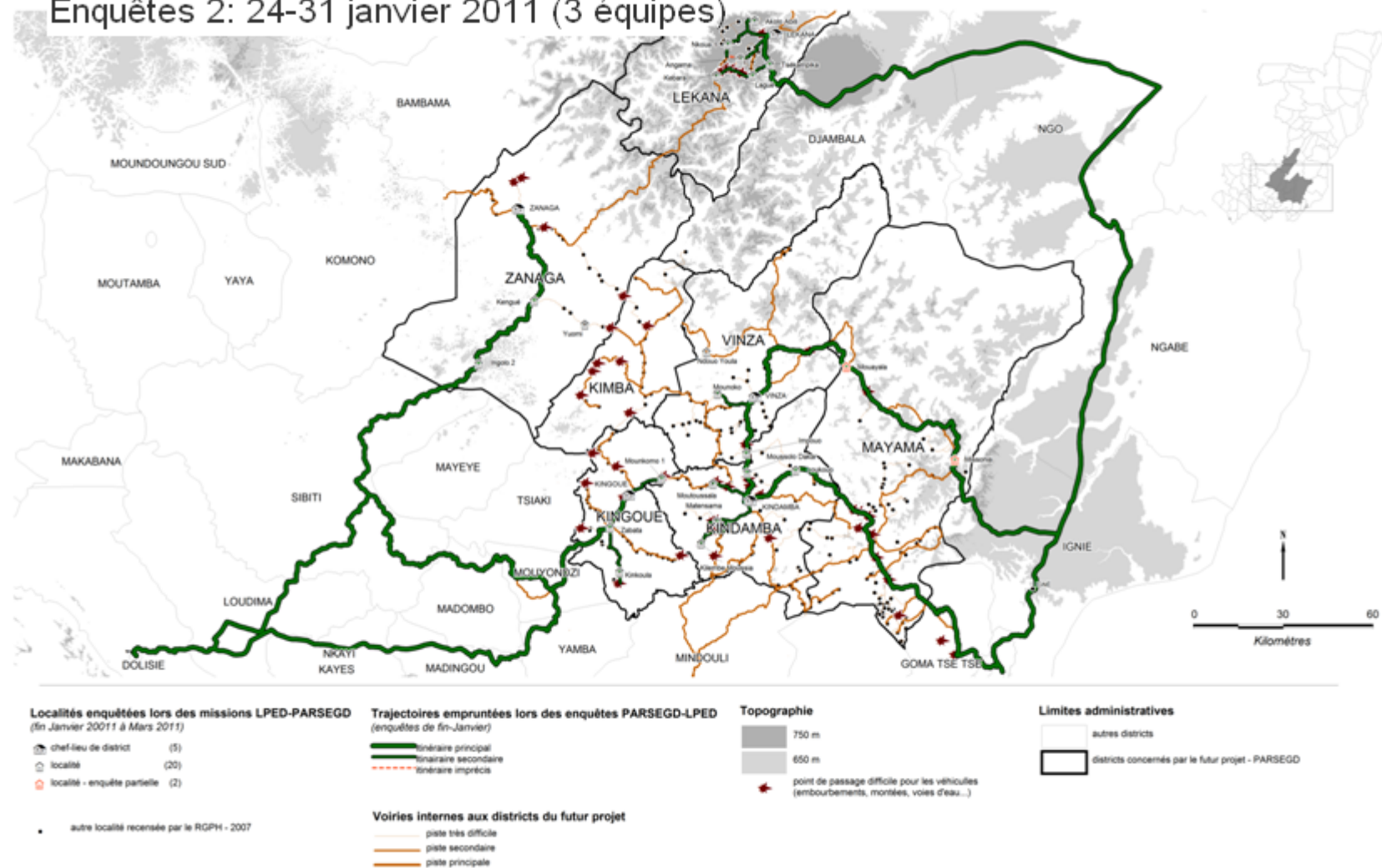


sources : CNSEE, relevés GPS - LPED, Mission du 20/01 au 23/01/2011 - PARSEGD-LPED, entretiens avec les autorités

réalisation : D.ROUQUIER - LPED, Avril 2011

MISSIONS EFFECTUEES DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL - PARSEGD / LPED

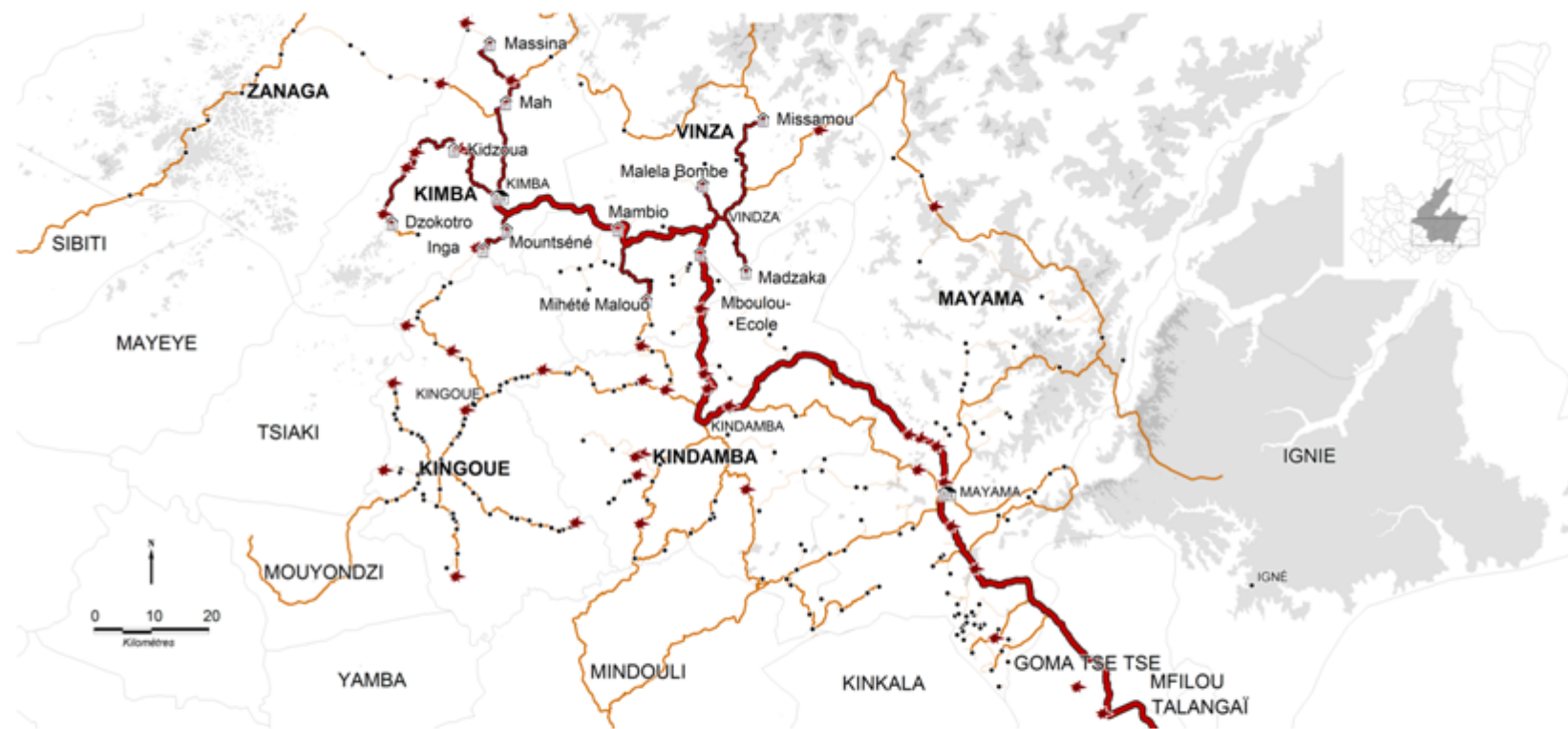
Enquêtes 2: 24-31 janvier 2011 (3 équipes)





sources : CNSEE, relevés GPS - LPED, Missions du 24 au 31 Janvier 2011 PARSEGD-LPED, entretiens avec les autorités

réalisation : D.ROUQUIER - LPED, Avril 2011

TRAJECTOIRE EMPRUNTEE ET ENQUÊTES DANS LES LOCALITES - MISSION PARSEGD-LPED 1 équipe - 19 au 27 mars 2011



Types d'enquêtes pratiquées (du 19/03 au 27/03/2011)




-  chef-lieu de district (2)
-  localité (12)

- Autres localités enquêtées pour le RGPH 2007



Trajectoire empruntées de la Mission PARSEGD-LPED (du 19/03 au 27/03/2011)


-  Trajet principal Brazzaville-Kimba
-  Trajet secondaire à deux voitures
-  Trajet secondaire à une voiture

Autres pistes - relevés RGPH 2007

-  difficile
-  secondaire
-  principale

Topographie

-  750 m
-  650 m

-  Points noirs pour les véhicules (embourbements, points de passage difficiles)

Limites administratives

(districts concernés par le futur projet PARSEGD)

-  autres districts
-  districts concernés par le futur projet

source : CNSEE, relevés GPS - LPED, enquête de terrain auprès des autorités

réalisation : D.ROUQUIER, LPED - Université Provence © - Avril 2011

BIBLIOGRAPHIE

- BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979, Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST n° 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000, ORSTOM
- BOUETOUMOUSSA F., MAKOUNBOU Y., MAHOUNGOU G.B. *Etat des lieux sur le droit à l'alimentation au Congo*, point focal RAPDA Congo, 23 p.
- CARITAS CONGO, CATHOLIC RELIEF SERVICES, 2004, *Le Département du Pool en République du Congo, Une population abandonnée*, 52 p.
- CARITAS DIOCESAINE DE KINKALA, 2008, *Rapport du diagnostic communautaire participatif du district de Mindouli dans le département du Pool*, août 2008, 76 p.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (2005), « *Enquête Congolaise auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM)* », Brazzaville, 93 p.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (2009), « *Enquête de Base sur l'Utilisation des Centres de Santé Intégrés (CSI)* », Brazzaville, septembre 2010, 115p.
- Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2010, « *Enquête de Base sur l'Utilisation des Centres de Santé Intégrés (EBUCSI)* », Brazzaville, septembre 2010, 115p.
- CNSEE, 2005, *Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM)*, 141 p.
- COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (2006), « *Rapport des consultations participatives sur la pauvreté. Département du Pool* », Kinkala, octobre 2006, 74p.
- COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, Secrétariat technique permanent, 2006, *Rapport final des consultations participatives du département du Pool* (document préparatoire au DSRP), 53 p
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DU POOL (2010), *Plan de renforcement des Circonscriptions Socio-Sanitaires du Département du Pool 2010-2013*, Kinkala, mai 2010, 53p.
- DEPARTEMENT DU POOL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, 2010, *Plan de Développement du Pool, 2009-2013*,
- DEPARTEMENT DU POOL, CONSEIL DEPARTEMENTAL, 2010, *Plan de renforcement des circonscriptions socio – sanitaires du département du Pool, 2010 – 2013*, Kinkala, 53 p.
- DORIER E., 2011, *Le district de Mayama, si près de Brazzaville, Diagnostic territorial et multisectoriel du district de Mayama en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)*, Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire, 83p, annexes, 20 cartes, 13 tableaux et graphiques.
- DORIER E. avec la coll. de Kinouani R. Morand E. Rouquier D. Fleuret Q., 2011, *Diagnostic territorial et multisectoriel du district de Kindamba en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)*, 93p, annexes, 24 cartes, 16 tableaux et graphiques.
- DORIER-APPRILL E. KOUVOUAMA A. (1998), "Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville", in *Afrique Contemporaine*, ed La documentation Française, Paris, 2^{ème}, pp. 58-76.
- DUHEM C. et B., 1983, *Les principales filières vivrières en République populaire du Congo : analyse et voies d'amélioration*. Etude pour le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage, Brazzaville, 186p.
- FIDA, Congo, 1991, *Projet de développement des cultures vivrières dans le district de Kindamba Résumé du rapport d'évaluation à mi-parcours* - http://www.ifad.org/evaluation/public_html/eksyst/doc/prj/r187cgaf.html
- HAUT COMMISSARIAT A LA REINSERTION DES EX COMBATTANTS, *Rapport d'achèvement du programme national de désarmement démobilisation et réinsertion (PNDDR)*, juin 2009, 56 p.
- IRIN (Integrated Regional Information Networks), 2004, *CONGO: A Kindamba, les oubliés du Pool tardent à réapparaître*, Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires-OCHA, 6/09/2004.

KINOUBANI R, 2011, *Propositions d'un aménagement intégré et adapté des chefs lieux de district de la zone du projet PADEC*, rapport de stage, sous la dir. d'E.Dorier et C.Kiakouama, Université Marien Ngouabi-PARSEGD, 61 p.

LE PAPE M. et SALIGNON P. eds, 2001, *Une guerre contre les civils. Réflexions sur les pratiques humanitaires au Congo (1998-2000)*, Paris, Karthala, 173 p.

MBEMBA-SOUEMBELET D., 2011, *Conditions d'accessibilité en milieu rural : les districts nord ouest du département du Pool (Kindamba, Mayama, Vinza et Kimba)*, rapport de stage, sous la dir. D'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD, 109 p.

MIANZENZA A., 2002, « Congo-Brazzaville : les multiples ressorts de la guerre du Pool », in *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2981, 27 décembre 2002.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, 2005, *Programme national pour la sécurité alimentaire 2006 2012*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, 2009, *Rapport de mission de distribution des intrants agricoles dans les districts de Mindouli, Kindama, Vidza, Kimba et Mayama*, du 27 oct au 10 nov 2009, Direction départementale de l'agriculture du Pool, Projet Congo- SAN « sécurité alimentaire et nutritionnelle volet production agricole » FAO-Union Européenne.

MORAND E., 2011, *Centres de santé et accessibilité aux soins, Diagnostic et analyse comparative pour l'identification de stratégies d'amélioration de l'accès aux services de santé dans la zone du projet PADEC*, rapport de stage de master, sous la dir. d'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD, 200 p.

MOUNZA P., 2009, « Etat, gestion spatiale et reconstruction de l'arrière-pays au Congo Brazzaville, le cas des pays de Mpangala », in GAMANDZORI Joseph (ed), 2009, *Congo-Brazzaville : Etat et société civile en situation de post-conflit*, l'Harmattan, pp .23 à 35.

OCHA, 2004, *Le Pool, une crise humanitaire négligée Rapport d'évaluation humanitaire conjointe dans la région du Pool, République du Congo*, Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires, Brazzaville, République du Congo, 42 p.

OIT, 1985, *Rapport sur le Projet de Développement Rural du Pool et des Plateaux*, 205 p.

OTF GROUP, 2009, *Etude sur la commercialisation de l'agriculture et sur l'investissement dans le secteur privé domestique : le manioc en république du Congo*, Rapport final remis à la Banque Mondiale, 95 p.

PNUD, 2002, « Guerre, et après ? Développement humain en situation de post conflit », *Rapport national sur le développement humain 2002* République Du Congo, 138 p.

PNUD-FAO, 1982, *Eude de la problématique de l'autosuffisance alimentaire, Congo*

RAOUL E. (dir), 2011, *Rapport du groupe de travail Aménagement du territoire*, Municipalisation accélérée du département du Pool, (document de travail), 93 p.

ROUQUIER, 2011, *Structures éducatives et scolarisation dans la zone du projet PADEC*, rapport de stage de master, sous la dir. D'E.Dorier et C.Kiakouama, Université de Provence-PARSEGD.

Fonds de cartes, images satellitales, altimétrie

- cartes topographiques au 1/200 000^{ème} numérisées et géoréférencées, du Pool (feuilles de Mayama, Kinkala, Brazzaville), 1955.
- ORSTOM, 1979 *Carte pédologique SIBITI-EST* no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000 , ORSTOM.
- Images satellitales, 2000, LANDSAT, Résolution 30 m, Sud CONGO.
- Image satellitale, 2006, SPOT, Résolution 3 m, 5 images, zone de Mayama.
- USGS, *Shuttle Radar Topography Mission(SRTM) WRS2 Global Land Cover Facility*

Chiffres et Statistiques

- CNSEE, Ministère du plan, 1997, *Résultats finaux recensement de 1996 par localités. (non validés)*
- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *Cartographie du recensement par district au 1-200 000* (pistes et villages).
- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *hiérarchie administrative des districts en 1996 et en 2006* (districts-communes- villages administratifs- villages)
- CNSEE, Ministère du plan, 2006, *Dénombrement provisoire pour la cartographie du recensement, par localités.*
- CNSEE, Ministère du plan, 2010, *Résultats finaux recensement de 2007, validés, par districts.*
- Ministère de L'enseignement primaire et secondaire charge de l'alphabétisation, 2010, Direction des études et de la planification scolaire, *fichiers des établissements scolaires du Congo par localité.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CARTES

| | |
|---|-----|
| Carte 1. Carte de situation | 9 |
| Carte 2. Territoires de statuts ambivalents, aux confins des districts de Vinza, Kimba et Kingoué | 10 |
| Carte 3. Une inspection de l'enseignement primaire à cheval sur 2 districts..... | 11 |
| Carte 4. Localités à dominante ou exclusivement « autochtones » | 12 |
| Carte 5. Hydrographie et couvert arboré dans le district de Vinza..... | 13 |
| Carte 6. Relief et hydrographie du district de Vinza | 16 |
| Carte 7. Géologie de la zone du projet PADEC..... | 18 |
| Carte 8. Lieux habités sur carte pédologique de Sibiti Est, ORSTOM, 1964..... | 19 |
| Carte 9. Densité de population des districts du Congo, 2007 | 20 |
| Carte 10. Lieux habités en 2006 | 21 |
| Carte 11. Evolution estimée de la population des districts du Congo 1996-2008 | 22 |
| Carte 12. Localités principales et enquêtées, district de Vinza..... | 27 |
| Carte 13. Le district de Vinza dans les conflits du sud Congo (1998)..... | 30 |
| Carte 14. La guerre de 2002-2003 et ses impacts | 31 |
| Carte 15. Etat des pistes du district de Kindamba | 45 |
| Carte 16. Accessibilité générale du district de Vinza à Brazzaville..... | 49 |
| Carte 17. L'état des voies limite les déplacements en fonction des types de véhicules | 52 |
| Carte 18. Les temps d'accès aux chefs-lieuxselon l'hypothèse haute | 53 |
| Carte 19. Les ponts présentent de nombreux obstacles à la mobilité..... | 54 |
| Carte 20. Les fréquences de passage des transporteurs à Vinza | 58 |
| Carte 21. Représentation schématique du réseau de transport de Vinza | 61 |
| Carte 22. Proposition de réhabilitation de pistes dans le district de Vinza | 67 |
| Carte 23. Prix de location des terres dans la zone du projet PADEC, en 2011..... | 74 |
| Carte 24. L'offre de soins du district de Vinza..... | 88 |
| Carte 25. Une grande partie du district est « déconnectée » de l'offre de santé publique | 92 |
| Carte 26. Accessibilité aux soins de santé primaires selon la distance-temps..... | 94 |
| Carte 27. Accessibilité aux soins de santé primaires selon la distance-temps..... | 94 |
| Carte 28. Aire de fréquentation du CSI de Vinza, 2011..... | 96 |
| Carte 29. Répartition du personnel soignant dans la zone post-conflit de la zone du projet PADEC... .. | 97 |
| Carte 30. Le district de Vinza comporte 18 écoles primaires et 1 Collège d'Enseignement Général . | 106 |
| Carte 31. Une mauvaise répartition du semis de structure éducative : plus d'un quart de la population est éloignée du système éducatif..... | 107 |
| Carte 32. Les stratégies des collégiens de Vinza face à l'éloignement de leur CEG..... | 110 |
| Carte 33. Les enseignants titulaires : polarisations et vides | 114 |

PHOTOGRAPHIES

Source des photos : équipe LPED-PARSEGD, 2011

| | |
|--|----|
| Photo 1. Zone de plateau, représentative du norddu district..... | 14 |
| Photo 2. Panorama de la vallée de la Djouéké..... | 15 |
| Photo 3. Type de rivière et de pont présents dans le district de Vinza | 15 |

| | |
|--|----|
| Photo 4. Réparation du véhicule après passage en force dans le lit d'une rivière en crue | 15 |
| Photo 5. Part de la jeunesse dans la population du district de Vinza | 25 |
| Photo 6. Village de Ndzaba, abandonné suite aux conflits. Des ustensiles et du mobilier ont été laissés, signe d'un départ précipité et se trouvent toujours à l'intérieur des maisons. | 32 |
| Photo 7. Vestige de la coopération Congo/Suède/Norvège organisée au sein de l'Asuh | 35 |
| Photo 8. Exploitation agricole indirectement gérée par le révérend Pasteur Ntoumi | 36 |
| Photo 9. Il est saisissant de voir les nombreuses séquelles des guerres, toujours très présentes à Vinza-centre | 39 |
| Photo 10. Illustration des nombreuses destructions toujours visibles dans le chef-lieu de Vinza | 40 |
| Photo 11. Différents types d'habitations, ayant toujours existé, détruites ou reconstruites forment un paysage très hétéroclite à Vinza-centre | 40 |
| Photo 12. Reconstruction moderne du mausolée du chef Congo Diamoukouba détruit pendant la guerre | 40 |
| Photo 13. Un pont nouvellement construit permet l'arrivée par le sud à Vinza-centre | 41 |
| Photo 14. Les étals de l'unique marché de Vinza-centre | 41 |
| Photo 16. La sous-préfecture de Vinza | 42 |
| Photo 17. le nouveau CSI..... | 42 |
| Photo 15. L'antenne relais proche du CSI de Vinza-centre | 42 |
| Photo 18. Bâtiment de la paroisse catholique récemment « retôlé » (2010)..... | 43 |
| Photo 19. Le local de transfert d'argent est actuellement fermé | 43 |
| Photo 20. Parmi les rares divertissements offert : un « cinéma » | 43 |
| Photo 21. Les chaussées parfois très étroites constituent une contrainte majeure à l'intensification du réseau routier..... | 47 |
| Photo 22. Pont artisanal construit au niveau de la rivière Madzaka (piste Madzaka-Loukouo) | 55 |
| Photos 23. Arrêt et chargement d'un véhicule en provenance de Kimba, desservant le village de Mounoko | 60 |
| Photo 24. Les principaux chargements des véhicules de transport..... | 60 |
| Photo 25. Transport des passagers en provenance de Missamou (Nord-ouest du district) par un véhicule de Pascal MAMBOUO | 63 |
| Photo 26. Véhicule du transporteur Etienne MAYELA sur la route reliant les chefs-lieux de Kimba et de Vinza | 63 |
| Photo 27. Véhicules et engins du transporteur J-P. MATSIMA, en panne ou à l'abandon dans différents villages de la route reliant Mounoko à Vinza-centre..... | 63 |
| Photo 28. Seconde vie d'un camion de pompier du Gard dans le transport commercial à Vinza ! | 64 |
| Photo 29. Différentes phase d'une culture familiale du tabac à Mounoko : plantation, dans un enclos pour préserver des caprins et séchage à l'intérieur de la maison privée | 68 |
| Photo 31. Lit majeur de la Djouéké | 69 |
| Photo 32. Vente directe d'un pêcheur | 69 |
| Photo 30. La chasse et la cueillette sont encore très présentes. Ici un singe capturé à Mounoko | 69 |
| Photo 33. Décortiqueuse récemment installée à Vinza | 71 |
| Photo 34. Petits élevages domestique à Mambio et Impouo | 73 |
| Photo 35. Séchage du fougou | 75 |

| | |
|---|------------------------------------|
| Photo 36. Matériel agricole doté par le député et basé à la sous-préfecture : deux tracteurs, des laboureuses et une décortiqueuse..... | 76 |
| Photo 37. Matériel agricole basé au hameau« Faire Attention ». Il s'agit ici d'une initiative de P. Ntoumi réservée aux ex combattants groupés dans ce hameau..... | 76 |
| Photo 38. Indication du siège du groupement Cotoula Bountsana à Vinza-centre | 77 |
| Photo 39. Des agriculteurs et un camion transporteur à Vinza-centre | Erreur ! Signet non défini. |
| Photo 40. La maison et les camions d'un élu politique et entrepreneur commercial à Mounoko | 84 |
| Photo 41. Quelques habitations du village de Mounoko | 84 |
| Photo 42. Une des rares constructions en brique d'adobe dans le village d'Impouo | 84 |
| Photo 43. Maisons de Mounoko en phase de construction | 84 |
| Photo 44. Borne fontaine dans le village d'Impouo (non fonctionnelle)..... | 85 |
| Photo 45. Les bains dans les marigots sont sources de maladies hydriques (diarrhées aiguës, les dysenteries, la fièvre typhoïde)..... | 85 |
| Photo 46. Une cuisine au feu de bois, à l'intérieur d'une maison familiale à Mounoko. | 85 |
| Photo 47. Le CSI nouvellement construit de Vinza-centre..... | 99 |
| Photo 48. La pharmacie du CSI..... | 99 |
| Photo 49. La salle de consultation..... | 100 |
| Photo 50. Un bloc d'accouchement bien équipé | 100 |
| Photo 51. La salle d'observation des nouvelles mamans..... | 100 |
| Photo 52. Un frigo pour conserver les sérums de vaccination | 100 |
| Photo 53. Un des deux groupes électrogènes..... | 100 |
| Photo 54. Le stérilisateur n'est actuellement plus fonctionnel | 100 |
| Photo 55. Une structure de santé de Mounoko au statut indéfini est actuellement en construction | 102 |
| Photo 56. Dessins recouvrant les murs intérieurs de la structure de soins | 102 |
| Photo 57. Le bénévole de Missamou et sa petite pharmacie | 103 |
| Photo 58. Le collège de Vinza est composé de 6 bâtiments | 116 |
| Photo 59. Les classes de l'ancien bâtiment (2) ont été marqué par les traces du dernier conflit | 117 |
| Photo 60. Les ouvertures sont en très mauvais état (cassées lors des pillages pendant la guerre)... | 117 |
| Photo 61. Les murs sont également en mauvais état mais le toit a été reconstruit récemment (l'état de la charpente et des tôles en atteste) :..... | 117 |
| Photo 62. Beaucoup de tables-bancs pourraient être réutilisés après réparation mais demeurent inutilisés dans cette salle..... | 119 |
| Photo 63. L'école primaire de Milongo est composée de 4 bâtiments da qualité très hétérogène .. | 123 |
| Photo 64. Un des 2 bâtiments de l'école primaire de Mounoko | 125 |
| Photo 65. L'unique bâtiment de l'école primaire de Madzaka | 126 |
| Photo 66. Les deux salles de classe. | 126 |
| Photo 67. Le député a pour projet de construire une école en briques (2 salles de classes) : les briques ont été livrées (entreposées près du bâtiment fonctionnel). | 126 |
| Photo 68. Les bâtiments de l'école primaire de Mambio | 128 |
| Photo 69. Orphelinat géré par deux sœurs de l'Eglise catholique | 134 |
| Photo 70. Le siège de l'association pour le développement..... | 134 |
| Photo 71. La mosaïque provoque le flétrissement des feuilles | 135 |

PLANCHE PHOTOS GEOLOCALISEES

| | |
|--|----|
| Planche de clichés géolocalisés 1. Difficultés routières localisées et illustrées dans le district | 56 |
|--|----|

TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| Tableau 1. Données démographiques récentes sur le district de Vinza | 20 |
| Tableau 2. Caractéristiques démographiques du district de Vinza | 23 |
| Tableau 3. Les localités de plus de 200 habitants(en grisé localités enquêtées)..... | 26 |
| Tableau 4. Population estimée des villages administratifs en 2006 | 28 |
| Tableau 5. Les fonctionnaires résidents du district de Vinza | 33 |
| Tableau 6. Les appuis extérieurs au district de Vinza | 37 |
| Tableau 7. Distance des trajets Vinza – Brazzaville empruntables par camion | 46 |
| Tableau 8. Statistiques de l'état du réseau routier de Vinza | 48 |
| Tableau 9. Récapitulatif des temps et coûts d'accès aux principales destinations des villages échantillonnés de Vinza..... | 50 |
| Tableau 10. Statistiques sur les fréquences de desserte du réseau routier par les transporteurs | 57 |
| Tableau 11. Fréquence des liaisons Vinza/Brazzaville | 57 |
| Tableau 12. Prix de transport d'un échantillon de localités de Vinza vers les destinations principales | 59 |
| Tableau 13. Représentation des trajectoires empruntées par les commerçants transporteurs | 61 |
| Tableau 14. Les transporteurs qui desservent régulièrement le district de Vinza | 62 |
| Tableau 15. Les 7 principales productions agricoles dans le district de Vinza..... | 68 |
| Tableau 16. Comparaison des élevages avant et après la guerre | 72 |
| Tableau 17. Tableau synoptique des activités agricoles des localités enquêtées, district de Vinza..... | 78 |
| Tableau 18. Typologie des structures sanitaires du district de Vinza | 86 |
| Tableau 19. Détail des structures sanitaires du district de Vinza | 87 |
| Tableau 20. Evolution du nombre de structures sanitaires publiques fonctionnelles..... | 89 |
| Tableau 21. Principaux organismes extérieurs d'appui au système sanitaire du district de Vinza depuis les conflits..... | 90 |
| Tableau 22. Accès géographique moyen entre les structures sanitaires et les localités de Vinza | 92 |
| Tableau 23. Coût des soins, en FCFA..... | 95 |
| Tableau 24. Comparaison des localités d'évacuation | 99 |
| Tableau 25. Récapitulatif des établissements du district..... | 108 |
| Tableau 26. Besoins exprimés par la population | 137 |
| Tableau 27. Matrice FODA du district de Vinza..... | 140 |
| Tableau 28. Synthèse des propositions pour le développement socioéconomique | 141 |

GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Graphique 1. Pyramide des âges du district de Vinza | 24 |
| Graphique 2. Sex-ratio, district de Vinza..... | 25 |
| Graphique 3. Graphique rang-taille des localités..... | 26 |
| Graphique 4. Hiérarchie des villages administratifs..... | 29 |

| | |
|---|----|
| Graphique 5. Vinza : un kilométrage de réseau routier important mais de praticabilité médiocre, ce qui constitue un facteur primaire d'enclavement..... | 44 |
| Graphique 6. Représentation de l'état du réseau de voirie du district de Vinza en 2011..... | 48 |
| Graphique 7. Représentations des fréquences de desserte du réseau routier en 2011 | 57 |
| Graphique 8. Une importante partie la population n'a pas accès aux soins du fait de la distance-géographique entre le lieu d'habitation et la structure de soins..... | 91 |
| Graphique 9. résumé synthétique des problèmes par catégorie | 14 |

Ce rapport d'étude fait partie d'un ensemble de diagnostics territoriaux de 7 districts du Sud Congo réalisés par une équipe scientifique du LED-Aix Marseille Université²⁰ à la demande du MASAHS pour l'élaboration d'un projet de développement communautaire dans des zones touchées par les conflits.

Les rapports d'enquêtes, sous forme de diagnostics territoriaux, ainsi que des relevés cartographiques pour l'élaboration d'un SIG ont été dirigés et suivis sur le terrain par E.Dorier et H.Mazurek accompagnés de doctorants et d'étudiants stagiaires²¹, ainsi qu'une équipe de l'université Marien Ngouabi (Y.Berton Ofouémé).

DORIER E., 2011, *Une zone enclavée en situation post-confit. Le district de Mayama (Pool, République du Congo). Diagnostic territorial dans en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire.* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 83p, annexes, 20 cartes, 13 tableaux et graphiques.

DORIER E. (dir.), 2011, *Une zone enclavée en situation post-confit: le district de Kindamba (Pool, République du Congo). Diagnostic territorial dans en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire.* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 93p, annexes, 24 cartes, 16 tableaux et graphiques.

DORIER E. et MORAND E. (2011), *Une zone enclavée en situation post-confit: le district de Vinza (Pool, République du Congo). Diagnostic territorial en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire,* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 188 p, 33 cartes, 32 tableaux et graphiques, annexes.

DORIER E. MAZUREK H. et alii (2011), *Une zone enclavée en situation post-confit:le district de Kimba (Pool, République du Congo) Diagnostic territorial dans en vue d'un Projet d'Appui au Développement Communautaire,* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 127p, 20 cartes, annexes, 13 tableaux et graphiques.

MAZUREK H. et JONCHERAY M. (2011), *Le district de Kingoué, Diagnostic territorial et multisectoriel en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire,* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 91 p, 21 cartes, 9 tableaux et graphiques, annexes.

JONCHERAY M. et MAZUREK H. *Le district de Zanaga, Diagnostic territorial et multisectoriel en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire,* Université de Provence-LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo, 80 p, 16 cartes, 16 tableaux et graphiques, annexes.

OFOUEME-BERTON (2011), *Le district de Lekana, Diagnostic territorial et multisectoriel en vue du Projet d'Appui au Développement Communautaire,* Université Marien Ngouabi- LPED/ PARSEGD, Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo,, 188 p, 33 cartes, 32 tableaux et graphiques, annexes.

Ces rapports n'engagent que leurs auteurs. contact: elisabeth.dorier@univ-amu.fr

²⁰ Aix Marseille Université s'appelait Université de Provence jusqu'en 2012.

²¹ doctorants: Rodrigue KINOJANI, géographe, Université Marien Ngouabi. Dave MBEMBA SOUEMBELET, en cotutelle Université Marien Ngouabi et Université d'Aix Marseille. Etudiants de Master d'Aix-Marseille : Quentin FLEURET, Erwan MORAND, Damien ROUQUIER.